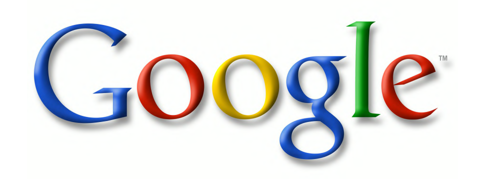
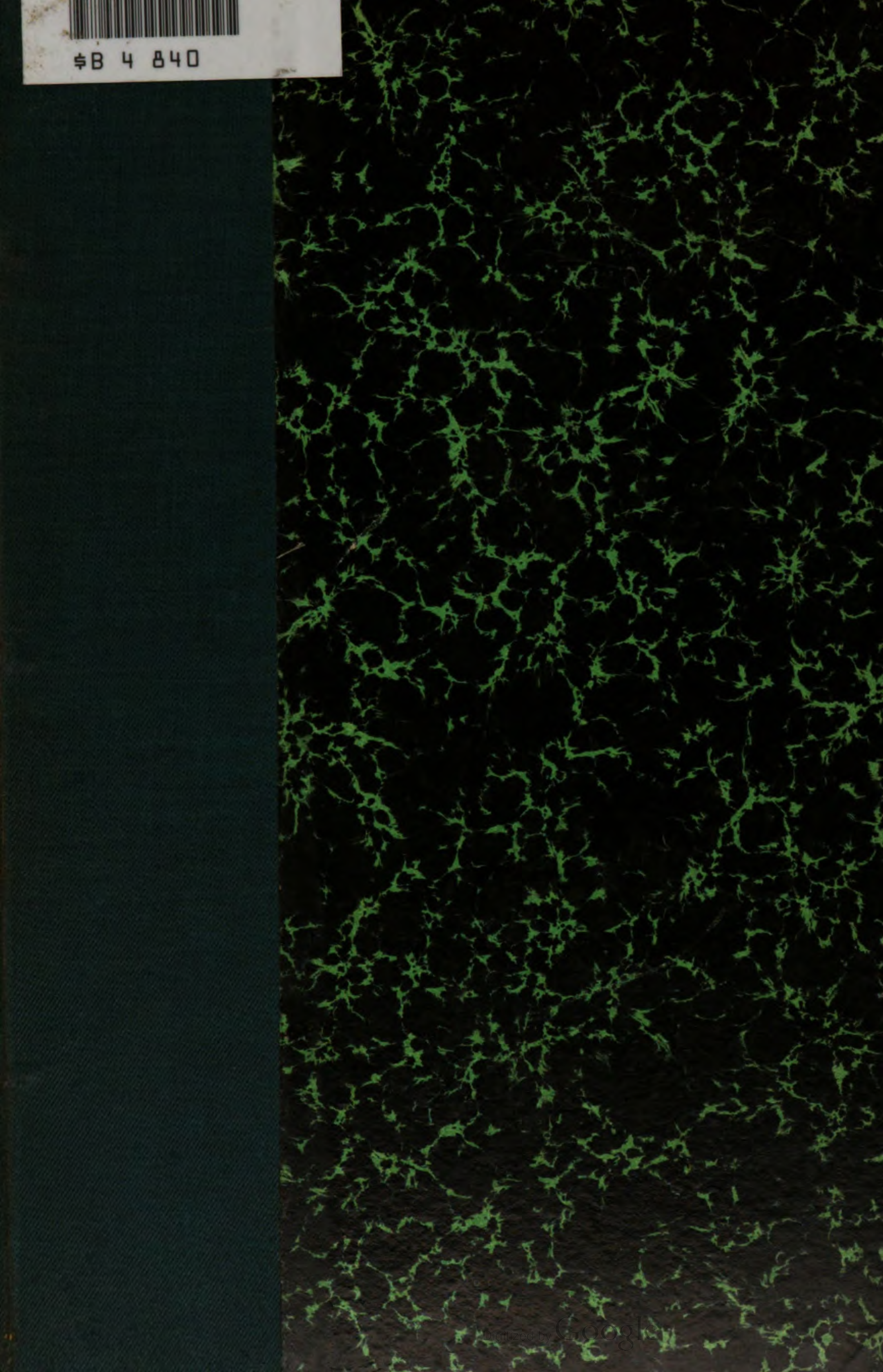
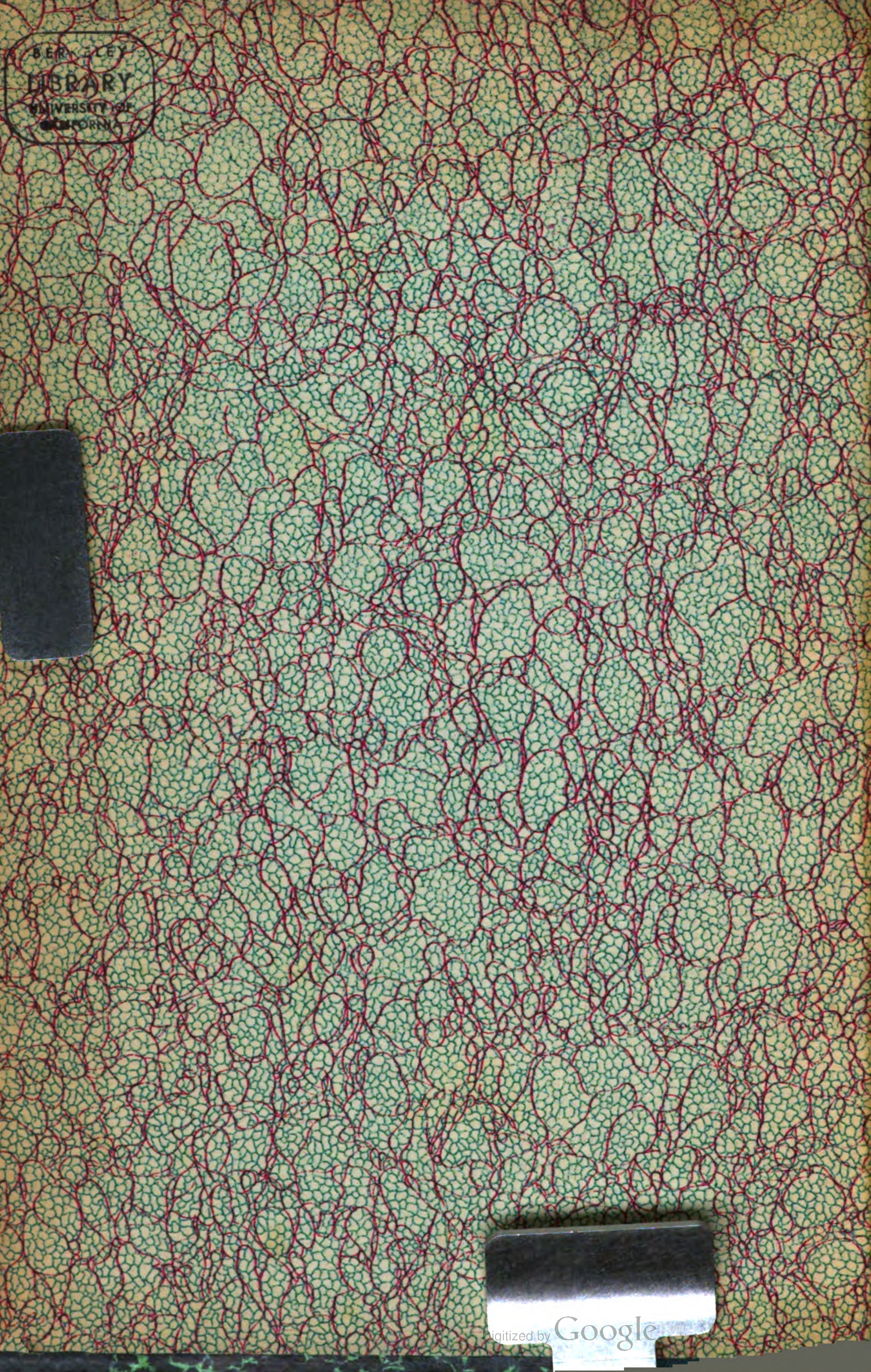
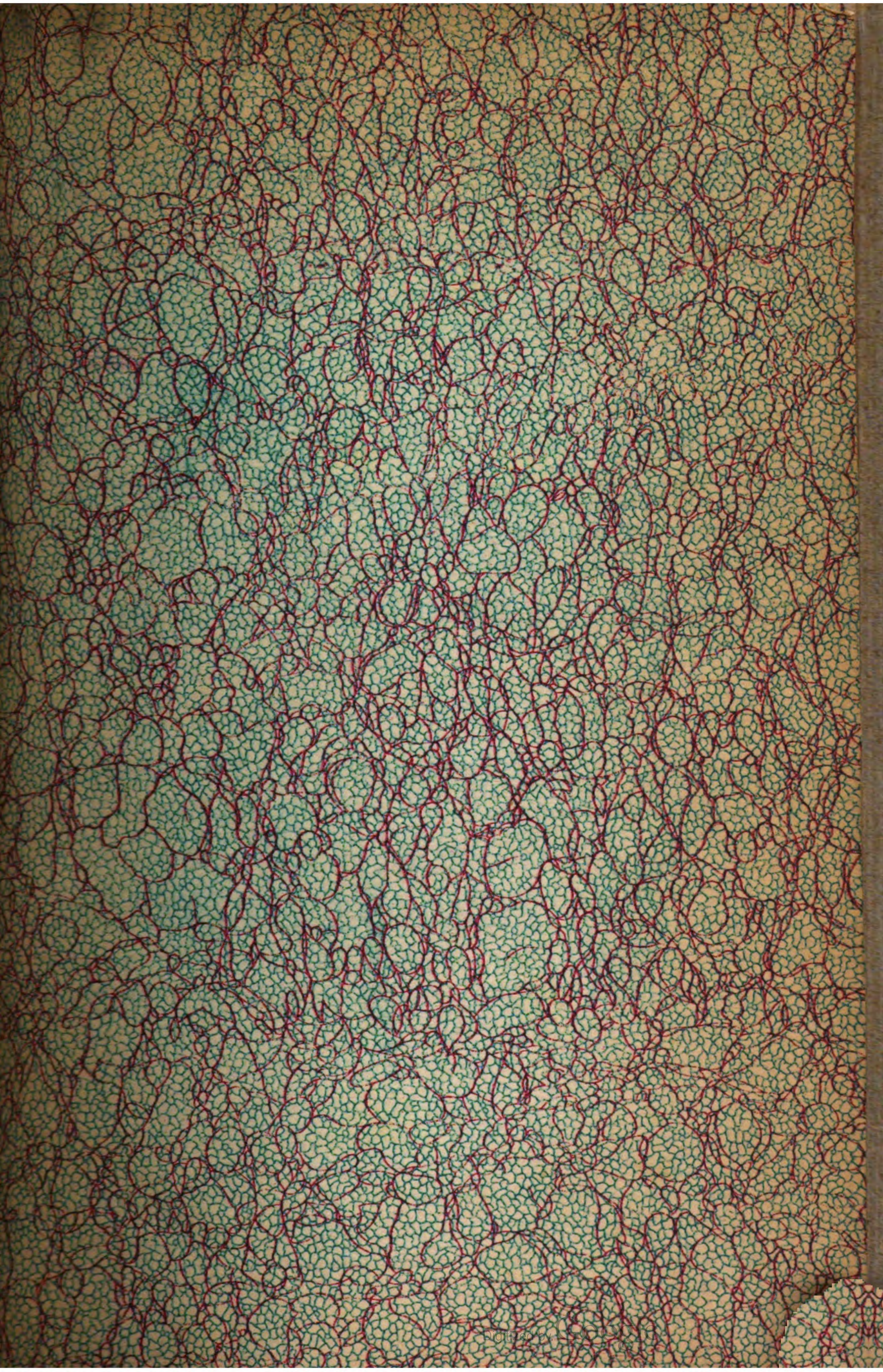










BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

La Société d'Émulation ne prend en aucune manière la responsabilité des opinions individuelles publiées dans le présent volume.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

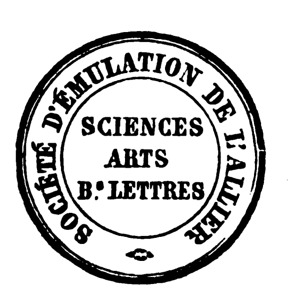
DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

—

(SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES.)

—

TOME XV.



MOULINS

IMPRIMERIE DE C. DESROSIERS

—

MDCCCLXXIX

EXTRAIT

DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

—

ANNÉE 1877

—

Séance du 18 *mai.*

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis notre dernière réunion.

Il donne lecture de la lettre suivante de M. Esmonnot.

Moulins, 18 mai 1877.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, M. le Commissaire Général, en m'annonçant que j'avais été nommé correspondant de la Commission d'admission des galeries de l'art ancien, m'invite à provoquer la participation des collectionneurs dont le concours peut être utile et me transmets, à cet effet, une expédition du réglement et un bulletin d'adhésion que j'ai l'honneur de vous communiquer.

La Société d'Emulation qui, après avoir fondé le Musée départemental s'est ensuite chargée, avec tant de zèle et d'abnégation, de la conservation et de l'augmentation de ses collections, et qui en 1867, s'est empressée de répondre à une invitation semblable, répondra certainement avec le même élan à ce nouvel appel : j'ai donc l'honneur, Monsieur le Président, de vous prier de proposer à la Société (afin de me mettre à même de répondre à M. le Commissaire Général) de décider dans quelle mesure elle désire concourir, et de déterminer la nature des objets qu'elle croit pouvoir faire figurer à cette exposition.

Je crois, d'après les connaissances que j'ai de nos richesses archéologiques, que c'est surtout dans la première section : Arts primitifs et antiquités des Gaules, et dans la quatrième : Céramique, moyen-âge, renaissance, faïences, porcelaines.. qu'elle peut réunir des objets dignes de présenter quelque intérêt, surtout en se renfermant dans la limite des objets produits ou trouvés dans la localité.

MM. les Membres de la Société et amateurs possédant des collections sont également invités à s'associer à cette manifestation.

Il est bien entendu que l'administration prend à sa charge, comme à l'ordinaire, les frais d'envoi, de réexpédition et d'emballage des objets.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Président, votre très-humble serviteur,

ESMONNOT.

Une discussion s'élève au sujet de cette lettre. Plusieurs membres demandent si les collections du Musée départemental peuvent figurer comme en 1867 à l'Exposition universelle. Sur la réponse affirmative de MM. Esmonnot et Bertrand, la Société décide que M. Esmonnot voudra bien répondre à M. le

Commissaire général de l'exposition de 1878 que la Société d'Émulation de l'Allier concourra à cette exposition.

Une seconde proposition est ensuite adoptée : les membres de la Commission du Musée voudront bien se charger de choisir les objets qui seront envoyés à Paris.

— M. Conny, en présentant à la Société un ouvrage de Ribaud de la Chapelle, *Dissertion sur l'origine des Francs*, qu'il a acquis pour notre bibliothèque, donne lecture de la notice suivante et de la nomenclature des ouvrages de notre compatriote.

Ribaud de la Chapelle (Jacques) d'abord connu sous le nom de Rebault de Rochefort, avocat et archéologue à Gannat, né en 1785 à Gannat (Allier), fut un des membres les plus laborieux de la société littéraire et scientifique de Clermont-Ferrand, qui existe encore aujourd'hui sous le titre d'Académie des sciences, belles-lettres et arts. Ribault de la Chapelle est mort dans sa ville natale en 1781.

On a de lui : 1° Dissertation sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans le Soissonnais en latin, 1737, in-12.

2° La quatrième églogue de Virgile traduite en français, avec des notes critiques, par M. R. D. R. Clermont-Ferrand, 1739, in-12.

3° Dissertation sur le règne de Clovis, 1741, in-8°.

4° Dissertation sur l'exil d'Ovide, Moulins, 1742, in-8°.

5° Dissertation sur la félicité, ou la philosophie, des honnêtes gens, 1744, in 8°.

6° Explication sur la quatrième églogue de Virgile. Paris, Chaubert, 1745, in-12.

7° Dissertation sur l'origine des Francs, sur leur établis-

sement dans la Gaule, sur la tombe de Chilpéric 1er, sur la milice des anciens Francs, sur les dons gratuits de l'ancienne noblesse, sur une lettre de Saint Rémy à Clovis, et réfutation du système de M. Eccard, sur l'autorité des premiers rois. Paris, Chaubert, 1748, in-8°. AA. Barbier dit que cette dissertation renferme aussi une histoire abrégée des rois de France en vers ; ces sept dissertations ont paru sans nom d'auteur.

8e Dissertation sur les armes anciennes et des trophées de cuivre trouvées à Jensac en Bourbonnais sur les confins de l'Auvergne, lue en 1759 à l'assemblée publique de la Société littéraire de Clermont et conservée dans ses registres. Un extrait de cette dissertation a été imprimé dans le Mercure de 1760.

9° Histoire de Vercingétorix, publiée par J. B. Peigue, avec une notice sur l'auteur et sur ses écrits. Gannat, F. Bourroux, 1834, in-8° de 28 pages : c'est vraisemblablement, la publication d'un mémoire manuscrit que l'auteur avait intitulé : « Mémoire historique et politique sur le caractère et les actions de Vercingétorix. » La notice de M. Peigue est très-intéressante. Ribault de la Chapelle a laissé en manuscrit les opuscules suivants : Mémoire sur le pont Itius de César ; — Dissertation sur l'époque de l'établissement du christianisme en Auvergne ; — Lettre écrite par M. R. D. G. (Ribault de Gannat), en Bourbonnais, au sujet du jour des étrennes ; — Dissertation sur la première croisade, prononcée dans la salle d'assemblée de la Société littéraire de Clermont-Ferrand le 25 du mois d'août 1753, en présence de MM. du Parlement ; — Dissertation sur l'origine et les progrès de la nation française. A. Ripoux.

France littéraire ; par J.-M. Quérard, te 12. pp. 288-289.

— Notre collègue M. P. Billet a envoyé à M. Migout pour l'herbier de la Société au moins

quatre cents échantillons de plantes différentes qu'il a recueillies aux environs de Lapalisse et Gannat. La Société lui en exprime sa plus vive gratitude.

Elle serait reconnaissante envers ceux de nos collègues qui lui feraient de pareils envois. Il faudrait que notre herbier du département renfermât des échantillons provenant de toutes les localités où croissent ce que l'on appelle les bonnes plantes; les plantes communes elles-mêmes seront bien reçues car il est intéressant de constater qu'elles vivent également dans la plaine ou la montagne, le calcaire ou la silice, qu'elles disparaissent à certaines altitudes, et d'ailleurs avec de nombreux échantillons on a chance d'avoir les plantes à tous les états de leur évolution et de créer ainsi un véritable herbier d'études à la disposition des botanistes de la Société.

M. Migout, membre de la Commission d'histoire naturelle, veut bien se charger d'expédier en échange des plantes que l'on nous enverra, des échantillons de celles des environs de Moulins. Par ces échanges usités entre botanistes, chacun pourra compléter sa collection et se procurer des échantillons de familles plus difficiles à étudier.

— M. Migout lit le récit court et attachant d'une de ses promenades et qui a pour titre : *Une Herborisation au* 15 *janvier* 1877.

— M. H. Olivier est admis comme membre associé libre dans la classe des arts.

Séance du 15 *juin.*

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis notre dernière réunion.

— M. Esmonnot, délégué de notre Société, à la quinzième réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, lit un compte-rendu des travaux de la section d'archéologie

Il entretient ensuite la Société de différents objets présentés à cette réunion entre autres d'une terre cuite de 32 centimètres de large sur 30 centimètres de hauteur, ayant la forme d'une double corne sur un pied aplati.

On a pensé que ce pouvait être un chevet pour reposer la tête pendant le sommeil et dont la forme permettait de ménager une coiffure compliquée. Rien n'a été résolu d'une manière définitive au sujet de cette terre cuite.

Un autre objet présentant un grand intérêt, c'est une plaque en or de 8 centimètres de large et de 5 centimètres de hauteur ; percée de 14 trous, on a trouvé quatre anneaux passés dans ces trous. Cette plaque semble avoir été un ornement de la tête et les anneaux recevaient les boucles de cheveux.

— M. Bertrand a trouvé à Genzat des coins en bronze et un bracelet ; tout près de cet endroit il a été découvert, il y a quelques années, un vase en

bronze rempli d'anneaux, qu'on considère comme des monnaies celtiques.

Près de Genzat, M. Bertrand a acquis pour le Musée un vase en étain du commencement du XVIe siècle et signale les peintures de l'église de ce village, qui lui semblent être du XVe siècle.

A ce propos, M. Bouchard rappelle que dans la chapelle de l'ancien prieuré de Reugny, commune de Lafeline, se trouvent des peintures sur les murs et à la voûte remontant au XVe siècle.

— M. Faure rend un compte sommaire des bulletins de la *Société de Géographie* du mois de février et mars 1877.

Séance du 6 *juillet.*

PRÉSIDENCE DE M. MÉPLAIN

M. le Président indique les titres des ouvrages reçus depuis notre dernière réunion.

Il communique à la Société une lettre de notre collègue M. F. Pérot, qui offre pour notre bibliothèque Bourbonnaise, au nom de Mme la Comtesse de Chavagnac, un grand nombre de brochures intéressant l'histoire de notre pays. M. le Président est prié de vouloir bien remercier Madame la Comtesse de Chavagnac.

— M. Clairefond donne lecture, comme l'indique l'ordre du jour, de quelques chapitres d'un travail

dont il est l'auteur et qui a pour titre : *Sources du langage. — Nouvelle signification de l'A-B-C.*

Ce travail comprend une introduction et les dix chapitres suivants : 1° Signification des lettres ; 2° Distinction entre les consonnes et les voyelles. Les véritables racines ; 3° Linguistes et chimistes. Modes de procéder dans la recherche ; 4° l'homme-enfant. Instinct d'imitation; 5° procédés mis en œuvre pour l'acquisition du langage ; 6° Application des procédés ; 7° Base, substance du langage. Le nom, recueil de noms ; 8° Fonctionnement de l'appareil vocal ; 9° Opinion des savants et des linguistes sur la question de l'origine du langage ; 10° Conclusions.

— M. Queyroy demande si parmi les membres présents de la Société il n'en est pas qui pourraient donner des renseignements sur un Musée offert à la ville par M. Doumet.

M. Meige, très au courant de cette affaire, rapporte ce qu'il sait à ce sujet et que le public connaît déjà. Il ajoute qu'incessamment il fera le voyage de Cette pour visiter ce Musée, comme délégué du conseil municipal de Moulins et il serait heureux d'être accompagné dans ce voyage par un ou plusieurs de ses collègues de la Société d'Emulation.

— M. Bouchard donne lecture des titres de plusieurs ouvrages touchant le Bourbonnais, qui se trouvent dans des catalogues. M. Conny a écrit pour acquérir plusieurs d'entre eux pour notre bibliothèque.

— M. Chazaud informe la Société que la première

feuille de la grande carte topographique du département de l'Allier, gravée sous la direction de notre collègue M. Montaut, vient de paraître.

Cette feuille comprend l'arrondissement de Moulins. Deux autres feuilles sont en cours d'exécution : l'une pour l'arrondissement de Montluçon et l'autre pour les arrondissements de Gannat et Lapalisse réunis. Le soin apporté à l'exécution de ces cartes les fera rechercher par le public.

Elles sont à l'échelle des cartes du dépôt de la guerre dans les parties où les accidents de terrain ont nécessité un travail topographique compliqué ; les nouvelles cartes de l'Allier ont conservé une grande netteté en même temps qu'elles reproduisent les moindres plis de terrain. Cet avantage est dû à la diversité des couleurs employées pour reproduire la topographie, les bois, les cours d'eau, etc.

M. Chazaud ajoute que les personnes qui auraient à signaler des erreurs, veuillent bien en avertir M. Montaut.

— M. Bertrand nous promet pour la prochaine séance, la nomenclature des médailles trouvées chez M. Ponthenier à Luc, et celle de douze pièces d'or découvertes près de Chazeuil.

Séance du 3 août.

PRÉSIDENCE DE M. CHAZAUD.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis notre dernière réunion.

— M. Bertrand donne lecture d'un travail de son fils sur les gaz bromhydrique et iodhydrique.

— M. Esmonnot entretient la Société des fouilles pratiquées à Pompeï et à Herculanum.

— M. Chazaud donne lecture d'un travail qui a pour titre : *le Vieu Souvigni d'après les chartes de Cluni*, publiées par M. Aug. Bernard et Al. Bruel, tome Ier, 802-954.

-- M. Bertrand, qni a accompagné M. Meige dans son voyage à Cette, entretient la Société des richesses de toutes sortes qui remplissent le splendide Mu:ée Doumet-Adanson.

— Est présenté en qualité de membre associé libre dans la classe des lettres, M. Thonnié, licencié en droit, par MM. Méplain, H. Delageneste et Bernard.

Séance du 2 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis notre dernière réunion ; parmi eux se trouve un volume qui a pour titre : *Philosophie et intimités mêlées*, poésies, offert à la Société par notre collègue M. Chalmeton.

— M. Bertrand donne lecture de la note suivante :

Il y a quelque temps, qu'en compagnie de M. Julien, professeur de géologie de la Faculté de Clermont, et membre correspondant de notre société. nous avons découvert

à Coulandon, (Allier) dans les Schistes ou argiles durcies des grès, une flore Permo carbonifère que nous avons adresséc à M. le comte de Saporta qui en fait une communication au congrès du Havre ; voici les énumérations des espèces qu'il a pû déterminer, quelques-unes avec un peu de doutes.

1° Equisetites rugosus Schimp.

2° Sphénophylum selotérium-Brong[rt] très rare.

3° Sphénophylum Emarginatum Brong. très rare.

4° Annularia lingifolia Brong. très rare. dans le Permier.

5° Annularia spicata (Gutb) Schimp commun.

6° Astérophyllites equisetiformis Brong carastéristique.

7° Pecoptéris cordolcuna Brong.

8° Pecoptéris orcoptéridia (Sclock) Schimp. Fougères.

9° Pecoptéris polymorpha, Brong très commun. Fougères.

10° Pecoptéris densifolium Gopp ? Fougères.

11° Calliptèris conferta (Stemb.) Brong en petits fragments très-rares.

12° Dictyoptéris ? foliole.

13° Noggérathia (Paygnophyllum, schimp).

Noggérathia Cycloptéroides Gopp, rare mais caractéristique.

14° Samaropsis fluitam Weiss commun.

15° Cordiocarpus orbicularis Etlingsh, rare. Graines.

16° Cyclocarpus, intermédius Gopp, rare. Graines.

17° Polypterocarpus rare. Graines.

18° Cordaiites (Dory-cordaite), palmæformis Gopp.

19° Cordaites principalis (Germ). très belle feuille.

L'espèce de fougère la plus commune est le n° 9 péroptéris Polymorpha, ou Miltoni de Brongniart, qui est rare ailleurs et que Goppert a confondu avec le Pecoptéris (Cyatheite) dentalus, qu'il indique dans la flore permienne.

Cette flore se distingue surtout par sa liaison très grande avec les carbonifères supérieurs de Saarbruck et de Buxière la Grue (Allier) et la prédominance de types communs au carbonifère et au Permien, sur ceux qui sont exclusivement permiens, sont ici plus rares que les autres, l'abondance des cordaïtes, l'absence des sphénoptéris des Odomptéris si communs dans le premien des Walchia, fournissent des traits différentiels et sont dûs sans doute à la configuration du dépôt lui-même, qui est un dépôt de lagune ou d'estuaire, qui a pû être charrié par les eaux courantes.

Ce terrain permien est plus ancien que celui de Lodève.

Il indique une couche de transition, ce qui est fort curieux. A une prochaine Séance, nous donnerons un rapport plus étendu et des échantillons de cette flore, que nous avons été amenés à découvrir, sur un souvenir de ma jeunesse ; en parcourant les carrières, quoique je n'eusse encore qu'une douzaine d'années, j'avais remarqué que dans les grés de Coulandon, il y avait de très rares fragments de lignite ou de houille en formation ; je supposai et fit part à mon ami et collègue Julien, de la possibilité d'y rencontrer une flore de cette époque géologique, et après plusienrs et laborieuses recherches, nous fûmes assez heureux pour reconnaitre là un véritable herbier de le florc Permienne.

— M. de l'Estoille communique à la Société une lettre qu'il a reçue de la mairie de Moulins, leprévenant que la concession d'un terrain pour la sépulture de feu Tudot est expirée depuis un an et partant qu'il y aurait lieu de renouveler cette concession.

M. de l'Estoille rapelle les services signalés que M. Tudot a rendus pendant quinze années a notre Société et parmi eux la création du Musée départe-

mental, dû en partie à ses soins. De plus, lors de sa mort, la Société a pu acquérir, grâce au désintéressement de sa famille, toutes ses collections à un prix inférieur à leur valeur.

Aujourd'hui la famille Tudot est dans une position quelque peu difficile, ayant pendant le siége de Paris, perdu une partie de ce qu'elle avait laborieusement économisé. Aussi M. de l'Estoille fait à la Société la proposition de prendre en partie ou en totalité, à sa charge, la dépense qu'occasionnerait une concession de trente ans. Cette dépense n'est pas d'un chiffre très-élevé, elle serait de 182 fr. environ.

La Société décide qu'elle prend à sa charge la totalité de la dépense.

— On procède aux élections, comme l'indique l'ordre du jour, pour la formation du bureau pour l'année 1877-78.

Un premier tour de scrutin a lieu pour la nomination du Président M. de l'Estoille, ayant obtenu la majorité, est élu président pour l'année 1877-78.

Avant de procéder au scrutin pour l'élection des Vice-Présidents, M. Migout fait observer qu'il serait plus rationnel que les vice-présidents appartinssent à la classe qu'ils sont appelés à présider. Il pense que cette manière de faire vaudrait mieux que celle qui s'est introduite depuis plusieurs années dans les habitudes de la Société, c'est-à-dire de faire passer alternativement le vice-président d'une classe dans une autre classe.

Il est répondu à M. Migout que si l'usage contre lequel il s'élève s'est introduit dans la Société, c'est qu'il est arrivé qu'une de nos classes comptant très-peu de membres, on a été obligé de prendre pour cette classe, un vice-président dans une autre classe.

Au reste, pour faire droit, dans une certaine mesure, à l'observation de M. Migout, il est décidé qu'au lieu d'un seul scrutin pour nommer les vice-présidents, il y en aura un pour chacun d'eux. De cette manière, on pourra choisir, si l'on veut, un vice-président dans la classe qu'il peut être appelé à présider.

Un premier tour de scrutin a lieu pour la nomination du vice-président de la classe des arts. M. Esmonnot ayant obtenu la majorité est élu et proclamé vice-président de la classe des arts.

Un deuxième tour de scrutin a lieu pour la nomination du vice-président de la classe des lettres. M. Clairefond ayant obtenu la majorité est élu et proclamé vice-président de la classe des lettres.

Un troisième tour de scrutin a lieu pour la nomination du vice-président de la classe des sciences. M. Chazaud ayant obtenu la majorité est élu et proclamé vice-président de la classe des sciences.

Un dernier tour de scrutin a lieu pour la nomination du secrétaire-adjoint et du trésorier. MM. Faure et Croizier ayant obtenu la majorité sont élus et proclamés secretaire-adjoint et trésorier.

Le bureau de la Société reste donc composé ainsi qu'il suit pour l'année 1877-78.

Président : M. DE L'ESTOILLE ;

Vice-Présidents : M. ESMONNOT, pour les arts.
M. CLAIREFOND, pour les lettres.
M. CHAZAUD, pour les sciences.

Secrétaire-Archiviste : M. G. BERNARD.

Secrétaire-adjoint : M. H. FAURE.

Trésorier : M. CROIZIER.

Conservateur du Musée : M. QUEYROY.

Bibliothécaire : M. CONNY.

— M. Lachauvelaye, appelé par ses fonctions dans le département de la Côte-d'Or, demande à changer son titre de membre titulaire en celui de membre correspondant. Cette demande est accueillie.

— Depuis notre dernière réunion, deux de nos collègues, MM. de l'Estoille et de Bure, ont été nommés officiers d'académie.

— Est admis en qualité de membre associé-libre, dans la classe des lettres, M. Thonnié.

Séance du 7 décembre.

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis notre dernière réunion, parmi eux se trouvent : *les Plages Portugaises — Un mois à San Pedro de Muel*, vers par notre collègue M. H. Faure, et le *Bulletin des Séances Médicales de l'arrondissement de Gannat* (37e année).

— M. Méplain, juge honoraire, donne lecture d'un rapport sur les travaux de la Société qu'il a présidée pendant les années 1876 et 1877.

— M. Esmonnot lit la note suivante sur des découvertes récentes faites à Néris.

Une découverte importante a été faite récemment à Néris.

En fouillant un puits, près du lieu dit le Péchin, on a trouvé plusieurs objets antiques généralement bien conservés, et dont voici l'énumération :

1° Un groupe en pierre blanche représentant deux personnages. Le premier est un génie tenant de la main droite une palme, et de la main gauche une couronne qu'il place sur la tête d'un homme assis, portant de la main droite une bourse, et appuyant la main gauche sur la tête d'un serpent reposant sur ses genoux.

Ne serait-il pas permis de voir, dans ces deux personnages le génie de la localité couronnant l'un des magistrats de la cité ? La bourse et le serpent ne représenteraient-ils pas la prudence qui doit présider à ses actes, et la libéralité dans leur exécution.

Ce groupe a 0 m. 40 de hauteur ; il est d'une bonne conservation.

2° Un vase en bronze, à étroite embouchure, avec anse ornée à sa base. Le reste du vase est uni.

3° Deux vases en terre rouge, (cratères.) avec ornements en relief, l'un à peu près intact, a 0 m. 22 de diamètre.

4° Un assez grand nombre d'autres vases bien conservés, affectant particulièrement la forme des bouteilles, à col étroit, avec anse.

Ces vases sont en terre blanche, grise ou noirâtre.

5° Un autre petit vase, coupe ou bol en terre rouge.

— M. Chazaud entretient la Société d'une trouvaille de petits bronzes faite dans une propriété de M. Doumet. Il propose à la Société d'acquérir la totalité de ces bronzes pour une somme de 50 fr. On en ferait plusieurs lots qui seraient vendus aux membres de notre Société. M Chazaud ajoute que si on nous les cède, on devra joindre une note indiquant le nom de celui qui les a trouvés, la date et l'endroit précis, afin qu'on puisse mentionner ces circonstances dans la notice qui sera insérée au procès-verbal de nos séances.

La Société adhère à la proposition de M. Chazaud.

— Il est procédé, ainsi que l'indique l'ordre du jour, à la nomination au scrutin des différentes commissions.

Sont nommés membres de la Commission du Bulletin : MM. Clairefond, Chazaud et Melin.

De la Commission des comptes : MM. Rondeau, Girard et Frobert.

De la Commission du Musée : MM. Martin-Flammarion, Bertrand et Bouchard.

De la Commission d'histoire naturelle : MM. Rouxel, E. Olivier et Migout.

— M. le Secrétaire-Archiviste prévient ses collègues qu'à la page 425 du tome XIV, ligne 17, ce n'est pas Louis XI qu'il faut lire mais *le duc Louis II*. — Même volume, page 426, ligne 19, ce n'est pas Preverseaux qu'il faut lire mais *Reverseaux*. — Tome XIII, page 166, dans un compte-rendu des mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand, il est

dit que M. E. Got de la Comédie-Française est l'auteur d'une fort jolie comédie en un acte et en vers : *Il ne faut pas courir. . . deux veuves à la fois*. L'auteur de cette charmante comédie n'est pas M. Got, (elle lui est dédiée), mais bien notre collègue M. Chalmeton.

C. BERNARD,
Secrétaire-Archiviste.

LA LOMBARDIE DE MONTLUÇON

On sait qu'une rue de Montluçon, contigue au faubourg de Bretoni, a reçu le nom de Lombardie, et l'on a répété sur la foi de Barailon (*Recherches sur Néris etc.*, p. 182-183, n° 118) que ce nom devait provenir soit du campement des Lombards en cet endroit, lorsqu'après la défaite des Bourguignons, et la mort d'Amatus, général du roi Gontran, ils se répandirent en France, où ils commirent les plus grands excès, soit du séjour momentané du petit corps d'armée que le duc de Milan envoya au secours de Charles VII en 1423. Nous lui donnerions, nous, une toute autre origine. Le quartier des Lombards à Montluçon comme à Paris, à Londres, et dans mainte autre place de commerce, doit son nom, selon toute apparence, aux Lombards qui s'y étaient établis et qui faisaient, là comme ailleurs, leur me-

tier de banquiers et de commerçants en gros pour l'exportation. C'est du moins ce qu'il nous semble impossible de ne pas conclure après avoir pris connaissance de la pièce que nous publions ci-après. Montluçon, d'ailleurs, était dès le XII° siècle en relations de commerce avec l'Italie, si nous en croyons un géographe arabe, Edrisi, qui écrivait à la cour et sous la protection des rois Normands de Sicile Roger II et Guillaume I[er], [1099-1164 (?)] (*Géogr*. trad. Jaubert, tome II, p. 239-242.) *C'est* dit-il, *une ville peu considérable*, *mais bien peuplée*, *dont les environs sont pittoresques*, *et le territoire très-productif*.

En 1244 le petit-fils de Gui de Dampierre, Archembaud VII, accorde à trois marchands lombards de la cité d'Asti, Evrard Catarano et les deux frères Guillaume et Pierre de Quaranta, la liberté de s'établir pour dix ans dans sa ville de Montluçon, en toute liberté, avec tous les droits et priviléges des autres francs-bourgeois des bonnes villes. En payant par an à la Saint-Jean-Baptiste deux marcs d'argent pour censive et bourgeoisie, nos trois Lombards sont assurés de jouir à Montluçon pendant dix ans d'un repos et d'une tranquillité que rien ne viendra troubler ; pas d'impôts a payer, point de daces (impôts sur le commerce), ni de toltes, ni de tailles (taxes personnelles et foncières), pas de droit d'ost et de chevauchée, non plus que de main morte ; moyennant la censive convenue de deux marcs d'argent par an, le sire de Bourbon reconnait les trois Lombards francs et

quittes de toutes charges, et s'interdit de les renvoyer avant l'époque fixée, ainsi que de les forcer à le suivre contre leur volonté, ni lui, ni personne des siens ; il ne mettra ni ne laissera mettre à personne à mauvaise intention la main sur eux ni sur rien qui leur appartienne, au contraire il sera tenu de les défendre et de les protéger de bonne foi, eux, leurs biens, et leurs gens, et de prendre sous sa protection à l'aller et au retour, aussi bien que pendant leur séjour sur ses terres, eux, leurs gens et leurs biens. Ils ont le droit de faire valoir leur argent tant à Montluçon que dans le reste du Bourbonnais personnellement, ou au moyen de commis ou d'associés, soit en banque, soit dans tout autre genre de commerce et d'affaires, en toute liberté. S'ils se font remettre un gage pour sûreté d'un emprunt, nul ne pourra les contraindre ni à rendre ce gage avant d'avoir été complétement désintéressés et payés, ni à le conserver plus d'un an ; à l'expiration de ce temps ils sont libres d'en disposer à leur volonté : et le sire de Bourbon leur garantit que jamais il n'exigera d'eux, soit pour lui-même, soit pour d'autres, aucun prêt d'argent contre leur volonté. En cas de crime commis soit par un des Lombards, soit par un de leurs gens, le coupable seul devra subir le châtiment personnel qu'il aura mérité. Quant à ce qui lui appartiendrait, les juges les en croiront sur leur serment. Enfin, lorsqu'ils voudront s'en aller et quitter le pays, le sire de Bourbon sera tenu de les conduire ou faire conduire, eux, leurs gens, et tout ce qu'ils possèdent, en lieu

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LES ANNÉES 1876-77

PAR

M. MÉPLAIN,

JUGE HONORAIRE, PRÉSIDENT SORTANT,

Messieurs et chers Collègues,

Un accident de santé ne m'a pas permis d'assister à la séance de reprise de nos réunions habituelles ; je l'ai regretté. En quittant le siége de la Présidence auquel vous m'avez fait l'honneur de m'appeler pendant deux années, il me restait un dernier devoir à remplir : celui de mettre sous vos yeux le tableau des gestes de la Société à partir de l'époque à laquelle mon prédécesseur s'était acquitté de la même obligation. Cette tâche, je viens la remplir aujourd'hui.

Les œuvres de notre Société se divisent en deux parts : dans la première se classent les compositions écrites, de plus ou moins longue haleine, qui forment

non compellantur reddere alicui, nisi prius sese tenuerint solutos et quietos ; et quod ipsi non teneantur custodire pignus ultra annum, sed exinde faciant de eo eorum voluntatem. Et quod non cogam eos quod mihi vel alicui prestent seu accommodent aliquid ultra eorum voluntatem. Si vero aliquis ex servientibus eorum vel aliquis de predictis E. G. et P. aliquid facinus perpetret, propter hoc persona illius, qui facinus non perpetraverit, nec ejus res possint detineri, sed malefactor pro suo maleficio puniretur, credentibus aliis de rebus malefactoris eorum juramento. Et promitto eis, quod quando voluerint exire vel recedere de dicto loco, habita censiva mea superius nominata, infra tempus quod starent in dicta villa, ipsos et res et servientes ipsorum conducam, vel conduci faciam, bona fide usque ad locum ubi essent securi. Hec omnia supradicta pro me et meis promitto inviolabiliter observare. In cujus rei testimonium dictis mercatoribus dedi presentes litteras sigilli mei munimine roboratas. Actum anno domini M° CC° XL° IV° mense augusto, die festi decollationis beati Johannis-Baptiste.

(*Arch. nat.* P. 1357. Cote 375. Original sur parchemin, jadis scellé.)

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT LES ANNÉES 1876-77

PAR

M. MÉPLAIN,
JUGE HONORAIRE, PRÉSIDENT SORTANT,

Messieurs et chers Collègues,

Un accident de santé ne m'a pas permis d'assister à la séance de reprise de nos réunions habituelles ; je l'ai regretté. En quittant le siége de la Présidence auquel vous m'avez fait l'honneur de m'appeler pendant deux années, il me restait un dernier devoir à remplir : celui de mettre sous vos yeux le tableau des gestes de la Société à partir de l'époque à laquelle mon prédécesseur s'était acquitté de la même obligation. Cette tâche, je viens la remplir aujourd'hui.

Les œuvres de notre Société se divisent en deux parts : dans la première se classent les compositions écrites, de plus ou moins longue haleine, qui forment

la collection de nos Annales et trouvent dans la distribution de nos bulletins une publicité relative. La seconde comprend les résultats de ce travail de tous les jours, commun à tous, qui nous apporte, pour les réunir en collection, au profit du Musée départemental, ces mille objets épars d'antiquité qui sont comme la menue monnaie des monuments historiques. Il est très-peu de nos séances auxquelles ait manqué la production de quelque trouvaille de ce genre. Ces débris de l'ancien monde qu'il y a trente ans on dédaignait, faute d'en comprendre la valeur, sont devenus l'objet de l'attention et de la curiosité générale. J'ai la satisfaction de penser et de dire que notre Société, en se faisant à la fois la provocatrice des recherches, et l'interprête du sens de ces documents, n'a pas peu contribué à en vulgariser le goût dans ce pays, et à faire naître l'intérêt qui s'y rattache. Grâce au zèle de ceux de nous qui s'adonnent plus particulièrement à ce genre d'étude, à leur sagacité pour coordonner l'observation des lieux où ces documents se rencontrent, la comparaison des types, la matière dont ils se composent, la variété de leurs formes et de leurs couleurs, les probabilités de l'usage auquel ils devaient être appropriés, le jour se fait sur l'état ancien du sol que nous foulons et sur les mœurs des hommes, nos ancêtres, qui l'habitaient.

Vous savez quels sont nos pourvoyeurs les plus habituels de ces intéressants spécimen ; il est inutile que je les nomme. J'ai peine cependant à quitter ce

sujet sans prononcer le nom de M. Bertrand ; à la fréquence de ses apports, ne vous semble-t-il pas le voir parcourant les campagnes, armé d'une baguette divinatoire dont les tiges s'inclinent vers ces débris enfouis de l'antiquité, comme celles de la baguette du coudrier s'inclinent vers les sources cachées. Puisque j'ai dit un nom, laissez moi ajouter que dans l'espace de temps dont je m'occupe, la numismatique a trouvé dans notre collègue, M. Pérot, un propagateur utile et dévoué.

Dans l'ordre des travaux publiés au Bulletin, la plus belle part appartient à la section des sciences. Notre jeune collègue, M. Bertrand fils, nous a fait rendre compte d'un grand nombre de ces opérations de la chimie qui chaque jour rendent quelque nouveau service à l'industrie. — Si, comme j'en suis convaincu, le succès constant d'efforts successifs dirigés vers un but honorable, librement choisi, incontestablement utile, est pour l'homme intelligent un élément certain de satisfaction, de bonheur même, notre laborieux collègue, M. Migout, doit être un homme heureux. Ses joies se comptent par le nombre de plantes qu'il enserre en son herbier, et il en avoue plus de 6,000. Ajoutez que ces jouissances ne sont pas de celles qui se cueillent dans le réduit étroit d'un cabinet, mais au grand air, à l'ombre des bois ou sous le soleil en face de l'horison, au spectacle de l'infinie variété des productions de la nature.

Le double travail de M. Migout, *les additions à la Flore de l'Allier*, et *une Herborisation au* 15 *janvier*,

eut suffit à honorer, dans l'ordre scientifique, notre XIVᵉ volume. M. Pérard a bien voulu l'enrichir en outre d'un traité du même genre qu'il intitule : *Classification du genre Mentha*. Il faut être initié aux secrets de cette belle science de l'histoire naturelle, pour comprendre que cette monographie peut fournir une étude de 60 pages, sans qu'une phrase, sans qu'un mot déborde en dehors de l'exposition la plus sobre et la plus sommaire du sujet.

Plus méritant que moi, mon prédécesseur, M. Chazaud, a laissé dans nos annales une triple trace de son passage à la présidence ; mais quel volume de notre collection échappe à son infatigable coopération? — M. Avisard nous a fourni une étude sur des pierres tombales d'Iseure, et le rapport de M. Esmonnot sur les séances des délégués des sociétés savantes départementales complète le contingent de la section des arts. Vous savez que M. Esmonnot, notre délégué à cette réunion, n'y était pas réduit au rôle de simple spectateur ; il était parti armé du mémoire et des quinze feuilles de dessin qu'il nous avait communiqués contenant les études que vous savez sur les monuments découverts à Néris. M. Esmonnot ne nous a pas dit, dans son rapport, avec quel intérêt ce travail avait été accueilli dans cette grave et solennelle assemblée ; mais avant qu'il le déposat nous en étions instruits par une autre voie. Nous étions autorisés à nous en informer, parce que la Société a de droit une part dans les succès de ses membres.

Après deux légendes fournies par M. Mallet, et un article de linguistique-géographique (que l'auteur, toujours M. Chazaud, me pardonne cet accouplement de mots !), c'est M. Reynard qui a soldé la dette de la section des lettres. Il est possible que la section des sciences réclame contre ce classement ; M. Reynard lui appartient par son titre, et la main d'un *maître ès-sciences* se reconnaît dans plus d'un endroit. Mais à côté de notions scientifiques, se trouvent en contre-poids des réflexions philosophiques, des leçons d'économiste, et pas une équation. L'*Histoire du Progrès* n'en est d'ailleurs hélas ! que le roman, et l'exactitude dont se piquent les sciences, met hors de leur domaine ces fantaisies de l'imagination. Les débauches de la science versent fatalement dans le *pandæmonium* des lettres. — Quel beau rêve a fait notre collègue ! à bref délai, dans sept siècles, (un point géométrique dans l'infini de l'éternité), la jouissance du paradis terrestre sera rendue aux enfants d'Adam ; l'arbre de la science continuera d'y fleurir, mais les fruits mûriront exempts du mal et nourris seulement de la sève du bien ; les nouveaux venus de l'espèce humaine pourront les savourer sans péril. Non seulement une force puisée à une source inépuisable, au foyer brûlant et lumineux du soleil, quintuplera trois fois les forces si puissantes déjà que nous empruntons à la nature ; non-seulement, une substance scientifiquement arrachée aux entrailles perforées du globe, malléable d'abord, et bientôt durcie à la consistance des métaux

les plus rigides fournira à l'humanité tout entière, presque sans travail et sans dépense, des monuments publics splendides, des habitations commodes, chaudes en hiver, fraîches en été, des meubles artistement façonnés, confortables et luxueux, des ustensiles de tout genre; non-seulement, disputant aux oiseaux l'empire des airs, les défiant de vitesse et de légèreté, des aérostats inversables transporteront d'un pôle à l'autre, voyageurs et touristes; non-seulement, domptant, malgré Neptune, les rages de l'Océan, l'homme bâtira sur ses eaux des villes flottantes, libres de choisir leur climat et de suivre le printemps, comme fait l'hirondelle; non-seulement, on ne verra plus ni terres stériles, ni steppes ni déserts; mais sur la surface entière de notre planète, rayonnante de prospérités, il n'y aura plus qu'un peuple, qu'un gouvernement, qu'une banque, qu'une religion, et ce qui est plus merveilleux encore, il n'y aura plus qu'une politique !..... Ah ! le bel emprunt que le présent aurait à faire à l'avenir ! Nous en recueillerions ici même, le bénéfice immédiat; au lieu de se perdre à sa fin dans une série de lignes pointillées, le roman de M. Reynard, exposerait dans notre Bulletin le régime de transition par lequel l'art gouvernemental doit passer pour arriver de notre temps à l'époque bénie de l'an 2580. — L'autorité de notre réglement ne l'a pas permis Toutes les sciences sont de notre ressort, hors une : *la science politique*. Nos Annales seraient fermées à l'*Esprit des lois* si nous avions un Montesquieu

pour nous l'offrir ; notre président serait tenu (je ne puis nommer que des morts) de refuser la parole à un de Serre, à un Royer Collard, à un de Maistre, à un Benjamin Constant, à un Guizot, si nous avions l'inestimable honneur d'en compter dans nos rangs. Pourquoi cette rigueur ? A qui pourrait être confiée, plus utilement qu'à des sociétés ouvertes à toutes les intelligences laborieuses, l'étude de cette science vaste et profonde, dispensatrice du bien et du mal dans la destinée des nations ? — Le motif, il est bon de le dire : c'est que le cercle dans lequel s'agite la politique, n'est pas un portique où des opinions réfléchies se posent, se discutent et se résolvent ; c'est une arène ouverte à tous les préjugés, à tous les paradoxes, à toutes les idolâtries ; où des passions violentes, soulevées et irritées par l'esprit de parti, trop souvent intolérantes jusqu'au fanatisme, se heurtent, et dans leur lutte troublent les relations sociales, rompent les unions les mieux formées, et brisent même parfois les liens de l'amitié. Voilà pourquoi, jusqu'à des temps meilleurs, placés trop loin de nos espérances, pour garder la paix dans nos murs, nous devons en fermer la porte aux courants politiques.

Le livre de M. Reynard ne nous apprend pas par quels procédés ces passions si ardentes, seules coupables des discordes humaines, seront apaisées ; au bonheur infini promis à nos arrière-neveux, il n'assigne pour facteurs que des calculs d'ingénieurs, des décompositions et des concentrations de chaleur et

de lumière solaires opérées par des physiciens et des chimistes. Ce résultat pourra bien ne pas surprendre ceux des physiologistes, (il en est de très-éminents), qui pensent que les sentiments divers que nous rapportons à l'*âme,* ne sont rien de plus que le produit immédiat du mouvement inconscient d'une certaine partie de l'organisme cérébral, et qui affirment que rien n'existe en dehors de la matière, laquelle ne relevant que d'elle-même est pourvue de forces spontanément actives qui suffisent à tout produire et à tout expliquer. Mais elle ne sera pas aussi satisfaisante pour ceux qui n'ont pas encore appris à confondre l'âme dans la matière, et à réduire la psychologie à de simples notions anatomiques. M. Reynard appartient à cette dernière école ; il croit à l'esprit ; sa confession glissée dans une précédente étude richement bourrée d'algèbre, et qui prouve qu'on peut être à la fois spiritualiste et savant, ne laisse aucun doute sur ce point. L'absence, dans son livre, du progrès moral de l'humanité peut donc étonner. Peut-être, cependant, a-t-il pensé, non sans raison, que le miracle de la paix universelle ne pouvait être que l'œuvre de Dieu dont on ne raconte pas les voies, et qu'après avoir constaté l'unité de foi religieuse, il n'avait pas à dire comment le miracle se serait accompli.

Espérons, quoi qu'il en soit, que ce qui paraît un rêve à nos esprits prévenus, sera pour nos descendants une réalité, et réjouissons nous cependant ; car la prophétie affirme que dans cette période de

sept siècles, la Société d'Émulation de l'Allier, de plus en plus laborieuse, n'aura pas un seul mois suspendu ses réunions. Pour qu'elle s'accomplisse, resserrons le lien qui nous unit, aidons-nous les uns les autres, et faisons que notre chère Société reste l'asile inviolé de la paix, de la concorde et de l'union dans le travail.

Il me reste, pour terminer, quelques tristes paroles à dire : Dans le cours de ces deux années, un double vide s'est fait dans nos rangs ; nous avons perdu M. Barat et M. de Péyerimoff. — Une voix plus autorisée que la mienne a fait entendre sur la tombe de M. Barat les regrets de ses collègues du lycée. Les sentiments exprimés étaient si conformes aux nôtres, que nous nous les sommes appropriés en en votant l'insertion dans notre Bulletin. Il serait téméraire à moi de reprendre un éloge si bien et si justement fait. J'ai dit de l'un de nos collègues qu'il devait être un homme heureux, je dirai de M. Barat qu'il fut un homme aimé — Il m'appartient davantage de me faire l'interprète des regrets que nous a causés la perte de M. de Péyerimoff. Il était mon successeur immédiat au siége de justice que j'occupais au tribunal civil. Mon âge, la loi aidant, me condamnait à la retraite. La retraite forcée est une sorte d'exil ; le mien trouva un premier adoucissement dans cette circonstance que mon fauteuil devenait l'asile d'un autre exilé, d'un exilé volontaire que son patriotisme français arrachait à cette terre sacrée de l'Alsace où il était né. Rien ne pouvait mieux peindre la

noblesse de cœur de M. de Péyérimoff, que l'accent ému de sa voix lorsqu'il parlait de ce déchirement de la patrie ; il donnait la mesure du sacrifice qu'il s'était imposé et rappelait la tristesse mêlée d'indignation de ces vers bien connus du poète latin : — *nos patriam fugimus..... Barbarus has segetes, etc.* — Ces sentiments trouvaient chez ses collègues et ses nouveaux compatriotes des cœurs tout préparés à la sympathie et à l'estime. L'une lui était acquise d'avance ; il conquit l'autre par la dignité de son caractère, l'esprit de justice et l'amour du devoir qu'il montra dans l'exercice de ses fonctions judiciaires.

Appelé au milieu de nous par son goût pour d'aimables études, il se mit immédiatement à l'œuvre pour y marquer sa place, et lorsque sa santé l'obligea de quitter notre pays pour un climat plus doux, il déposa dans mes mains les matériaux qu'il avait amassés pour dresser la faune entomologique du Bourbonnais. Avant son arrivée dans ce pays, il avait offert un travail du même genre à la Société d'Histoire naturelle de Colmar ; celui qu'il nous a laissé prendra bientôt son rang dans nos publications.

UNE NOUVELLE SIGNIFICATION

DES

LETTRES DE L'ALPHABET

ÉTUDES
SUR L'ORIGINE DU LANGAGE

Par M.-A. CLAIREFOND,

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'ALLIER.

PRÉFACE

J'ai abordé l'étude de cette question sans me rendre compte des difficultés qu'elle renfermait. Stimulé par les découvertes de M. Boucher de Perthes, par les comptes-rendus de la Société d'Anthropologie, par les observations de MM. Lubbock, Sven Nillson, Lyell, d'Archiac, Alfred Maury, et par les récits des voyageurs anciens et modernes, — il m'était venu dans la pensée d'émettre quelques considérations générales sur l'origine des connaissances humaines.

Le plus grand nombre des faits relatifs à l'existence de tant de peuples si différents de race, de langage, d'habitude, de mœurs, de tempérament, me portait à conclure à l'acquisition de toutes nos connaissances par l'emploi de ce puissant instrument que la prévoyance du créateur a mis si libéralement à la disposition de l'homme, et qu'on appelle l'instinct ou la faculté d'*imitation*. La solution du problème ne faisait aucun doute pour moi, en ce qui touche à l'origine et au développement de l'industrie humaine, — depuis que j'avais vu à l'exposition universelle de 1867, la série des instruments de travail, étalés par les soins de la Commission, aux yeux du public étonné. J'avais aussi sur d'autres points des données assez positives pour conclure de la même manière. Mais la question qui m'embarrassait le plus, et à juste titre, c'était celle des sources du langage, controversée et discutée depuis des milliers d'années. Je penchais tout naturellement pour la théorie de l'onomatopée qui rentrait dans ma manière de voir. Mais les raisons alléguées par les partisans de ce système, ne me paraissaient assez nettes pour asseoir une opinion solide.

J'étais persuadé que là était le nœud vital du problème, que si je réussissais à démontrer l'origine du langage par l'onomatopée, la question

de l'acquisition des autres connaissances humaines par le *procédé imitatif* serait résolue du même coup. Je me suis donc mis à l'œuvre. Je me suis placé au point de vue du doute méthodique recommandé par Descartes. J'ai employé le mode expérimental, dont les résultats ne sont plus à discuter. J'ai agi comme si rien n'avait été fait avant moi — je me suis reporté en idée aux premiers jours de la création. Je me suis représenté l'homme primitif aux prises avec la nature – je l'ai suivi dans ses luttes pour l'existence contre les éléments, contre les animaux, contre ses semblables, contre l'ignorance — j'ai tâché de surprendre ses impressions — j'ai moi-même écouté pendant de longues heures les bruits de la nature dans ses manifestations sonores, afin de pouvoir les apprécier et de les interpréter.

Souvent dérangé par les exigences des affaires et par les préoccupations de tout genre qui viennent agiter l'homme dans les diverses phases de son existence — j'ai bien des fois laissé, repris, — laissé et repris de nouveau l'œuvre commencée. Enfin, voyant que ces études paraissaient conquérir de plus en plus les faveurs du public éclairé — qu'elles étaient à l'ordre du jour parmi les représentants de toutes les branches de l'activité scientifique — grammairiens,

linguistes, littérateurs, physiciens, physiologistes, psychologues, anthropologistes, élèves et professeurs de l'école des hautes études (1) — qu'elles étaient l'objet de mémoires, de livres, de comptes-rendus dans les journaux et dans les revues — qu'elles donnaient lieu à des essais de reproduction mécanique comme les machines parlantes récemment exposées et les curieuses expériences de M. Ch. Rosapelly dans le laboratoire du collége de France, — j'ai pris la résolution de mettre en ordre les notes et les observations que j'avais recueillies et de les soumettre à ceux qui s'intéressent à cet ordre de manifestations.

Je m'estimerai heureux, si mes recherches peuvent contribuer à soulever un coin du voile qui cache encore à notre vue tant et de si imposants mystères — Si elles peuvent faciliter l'accession des études sur la science du langage et sur l'influence du procédé imitatif, au point de vue de l'acquisition des connaissances humaines.

(1) MM. Michel Bréal, Hovelacque, Whitney, Edward B. Tylor, Edouard Fournié, Darwin, Spencer, Helmholtz, Gavarret, Joret, Darmesteter, le regrettable Chavée et tant d'autres.

CHAPITRE PREMIER

Impressions sonores. — Diversité de ces impressions. — Origine des éléments du langage. — Corps bruts. — Végétaux. — Animaux. — Hommes. — Rapports des phénomènes sonores avec les signes de l'alphabet. — Qualification de ces signes. — Les bruits et les sons, les consonnes et les voyelles sont les éléments constituants du langage.

En faisant abstraction du pays où l'on vit et de la langue qu'on y parle, et en prêtant une oreille attentive aux bruits qui se produisent partout où l'homme peut se procurer des moyens d'existence, il sera facile de distinguer :

Des corps gazeux qui font explosion ;

Des liquides qui s'écoulent, jaillissent, murmurent ;

Des corps solides qui se heurtent, se poussent, se détachent, roulent et tombent ;

Des colonnes d'air en mouvement, qui fendent, sifflent, chuintent, houlent, vibrent, voltigent, frémissent, et cela avec des bruits sensiblement les mêmes partout ;

Des beuglements et des hurlements de quadrupèdes, — des chants et des gazouillements d'oiseaux, — des cris et des bourdonnements d'insectes, articulés par les organes de l'appareil vocal, bec, bouche,

mufle, nez, gueule, lèvres, langue, dents, palais, gosier — et une foule d'autres bruits et articulations provoqués par le frémissement des écailles, le piétinement des sabots, le frôlement des aîles, le mouvement des élytres de ces diverses espèces d'êtres animés.

Tous ces bruits et sons, bien qu'appartenant à des êtres très-différents d'origine, de forme, de langage et d'habitat, impressionnent partout les organes auditifs à peu près de la même manière et se rendent par des articulations à peu près semblables qu'on appelle consonnes, qui peuvent être réduites à un nombre relativement minime, eu égard à la multiplicité de ces bruits, et que l'on exprime en français par les signes B, K, D, F, G, H, J, L, M, N, P, R, S, T, V, Z, CH (1).

De même, sur toute la surface du globe, les vibrations sonores imprimées aux molécules de l'air par ces articulations ou bruits sont très-sensiblement les mêmes partout. Elles comprennent toute la gamme des sons, depuis le plus aigu jusqu'au plus grave, depuis le plus éclatant jusqu'au plus sourd, depuis le plus sonore jusqu'au plus mat. Elles sont

(1) Nous ne tenons compte que des signes correspondants aux sons.

Ainsi K remplace C dur et Q, qui ne forment avec K qu'une seule et même articulation.

Nous supprimons X, qui n'est autre chose que la double consonne K S.

partout rendues par un petit nombre d'émissions de voix qu'on appelle voyelles et qu'on exprime en français par les signes A, Ê, É, I, O, U, OU, EU, E.

Ces dix-sept bruits consonnes et ces neuf sons voyelles forment la base de tout langage humain, en quelque contrée du globe que l'on vive. Ils représentent, à quelques exceptions près, tous les bruits articulés et tous les sons qui se produisent dans le monde physique. Ils suffisent, en se combinant, pour nommer tous les êtres de la nature, à rendre et à exprimer les pensées les plus concrètes, comme les plus abstraites, quel que soit le degré de développement des populations qui vivent sur la terre.

En matière grammaticale, ces bruits consonnes et ces sons voyelles se nomment indistinctement des lettres ; leur réunion compose l'alphabet ; leur émission et leur production au moyen des organes de l'appareil buccal, constituent la voix, et de leur combinaison naît le langage oral.

II.

Chaque bruit articulé, chaque consonne a son caractère, son cachet, sa signification, son rôle et sa fonction dans le langage — fonction propre, distincte, facile à reconnaître — de même que chaque vibration sonore ou voyelle a son timbre distinct, spécial et très-facile à reconnaître aussi.

Nous allons passer en revue les uns et les autres

et tâcher de déterminer leur signification et leur caractère propre, d'après leur nature spéciale, indépendamment de leurs fonctions de relation et de leur rôle dans le mot et dans les groupes de mots. Puis, quand nous aurons établi ces éléments simples et irréductibles du langage, nous verrons comment l'homme les a manœuvrés pour les amener au point d'en faire le langage articulé, et de créer ainsi le plus puissant agent de l'intelligence et le plus admirable instrument de sociabilité.

III

C'est dans les vastes champs de l'atmosphère que se produisent tous les phénomènes relatifs à la formation et à l'émission des bruits et des sons.

C'est là par conséquent qu'il faut chercher l'origine des éléments du langage, qui n'est lui-même qu'une combinaison de ces bruits et de ces sons.

Dans toutes les vibrations imprimées aux molécules de l'air, une oreille exercée peut distinguer deux espèces de bruits différents :

1° Un bruit d'attaque, d'excitation, de rupture d'équilibre, comme celui de la touche sur le piano, des doigts sur la harpe, de l'archet sur le violon, ou celui du passage d'une colonne d'air lancée vivement dans un instrument à vent.

2° Et le timbre ou vibration sonore produit par l'excitateur, qui diffère selon la nature de l'instru-

ment mis en vibration, piano, harpe. violon, flûte, cor, etc.

Les bruits simples d'attaque ou d'excitation sont peu nombreux dans la nature inorganique et dans la nature végétale et se produisent toujours à peu près de la même manière. Ils se bornent aux bruits d'explosion des gaz, d'écoulement des liquides ; de choc, de pulsion, de séparation, de roulement, de chûte des solides.

Aux bruits produits par le passage de l'air en mouvement sur des surfaces polies ou rugueuses, à travers des ouvertures plus ou moins étroites, plus ou moins mobiles, comme le bruit de la bise qui siffle, de la flèche qui fend l'espace, de la feuille qui voltige, du vent qui chuinte à travers les fourrés, du zéphyr qui agite légèrement la cîme mobile des roseaux.

Tous ces bruits peuvent être rendus par les articulations K, D, F, H, J, L, N, P, R, S, T, CH

Mais les corps bruts et les végétaux sont muets par eux-mêmes. Ils n'entrent en vibration et ne rendent des sons que lorsqu'ils sont sollicités par des influences extérieures. Les bruits qu'ils émettent sont le plus souvent confus et monotones, les articulations indistinctes, les sons vagues et indéterminés et se différenciant seulement selon la nature plus ou moins poreuse, plus ou moins élastique de chacun de ces gaz, liquides ou solides.

Chez les animaux, au contraire, les bruits et les vibrations sont d'une richesse et d'une variété

inouïes, grâce aux cordes vocales dont ils sont munis et aux excitations provoquées par les divers organes modificateurs et amplificateurs dont l'appareil vocal est pourvu. Les articulations sont plus franches, plus précises, mieux accusées. Indépendamment des bruits et des sons émanés des corps bruts et végétaux qu'ils ont le pouvoir de s'approprier et de s'assimiler, les animaux de diverses espèces en émettent d'autres plus en rapport avec le mode de conformation, les fonctions et les sentiments émotionnels de chacun d'eux, — bêlements, aboiements, miaulements, meuglements, rugissements, cris, chants, etc., et qui paraissent ne pouvoir être bien rendus que par les organes souples et contractiles de la bouche. Tels sont les bruits qui se forment dans les parois mobiles du gosier rendus par l'articulation et le signe G, ceux formés par le mouvement des lèvres représentés par les articulations et les signes B et M — et ceux produits par les mouvements du bec des oiseaux et des élytres des insectes représentés par les articulations Z et V.

Mais chaque animal n'émet qu'un certain nombre d'articulations, qu'un certain nombre de notes. Chaque espèce a son cri caractéristique, sa voix spéciale. C'est chez l'homme microcosme que les articulations sont le plus nettement et le plus énergiquement accentuées. Son appareil vocal est si parfait, tellement flexible et puissant, qu'il peut non-seulement résumer et reproduire avec la plus entière exactitude tous les bruits, tous les sons, tous les cris,

toutes les voix de la nature brute et des animaux, mais encore qu'il peut en perfectionner la prononciation, en combiner les effets et en faire les bases solides du langage articulé.

La voix humaine reproduit toutes les voix de la nature :

Elle éclate comme la foudre, — roule comme le tambour, — frappe comme le marteau, sonne comme la cloche, — siffle comme le serpent, — bourdonne comme l'insecte, — gazouille comme l'oiseau, — bêle comme la brebis, — meugle comme le taureau, hurle comme le loup, — rugit comme le lion.

IV

Les bruits d'explosion, de choc, de pulsion et de chûte, sont rendus dans l'appareil vocal humain par les articulations K, P, T, H, qui sont substituées très-souvent l'une à l'autre, par suite de la difficulté de distinguer chacun de ces bruits particuliers dans une multitude de circonstances.

Toutefois, les bruits d'explosion et de choc sont plus particulièrement rendus par l'articulation K, qui n'est elle-même que l'explosion de l'air accumulé et comprimé entre la base de la langue et le fond du palais, faisant sauter la barrière qui s'opposait à son passage.

Les bruits de pulsion, de pression, d'appui, de

piétinement, sont plus particulièrement rendus par l'articulation P, qui n'est autre chose que l'explosion de l'air accumulé derrière les lèvres, les écartant et les repoussant avec force pour s'ouvrir passage au dehors .

Les bruits de chûte ou de choc d'un corps qui tombe sur un autre corps, sont rendus plus particulièrement par l'articulation T, qui n'est autre chose elle-même que la chûte vive de la langue sur les dents de l'arcade supérieure, avec le bruit sec du marteau sur la pierre ou sur l'enclume.

Quand il y a simple heurt et dans tous les cas où les bruits d'explosion, de pulsion ou de chûte ne sont pas nettement accentués, on emploie l'articulation neutre H qui se produit dans les régions les plus proches du larynx et qui n'est que le bruit du simple contact de l'air *expiré* avec les cordes vocales.

Les bruits de détachement, de déchirement, de séparation, sont rendus par l'articulation D, qui n'est que le bruit de la langue se détachant avec effort de l'arcade dentaire supérieure ou du palais, auxquels elle était pour ainsi dire soudée.

Le bruit des liquides qui s'écoulent est parfaitement rendu par l'articulation L, qui n'est autre chose que le bruit de la colonne d'air glissant le long des côtés de la langue, après s'être imprégnée de l'humidité des mucosités accumulées dans la région inférieure de la bouche. L'air ondule le long de

la langue comme l'eau le long des berges d'une rivière.

Le bruit d'un liquide qui jaillit est rendu par la colonne d'air en mouvement, qui semble elle-même jaillir du fond du gosier et s'humecter en glissant à travers les mucosités contenues dans l'appareil buccal. Il est exprimé par l'articulation J.

Nous n'insisterons pas sur le bruit R produit par un corps dur roulant sur un autre corps. Il suffit pour le produire du frôlement intermittent de la pointe de la langue contre la base du palais. C'est une des articulations les plus connues et les plus faciles à saisir.

Le bruit de sifflement est aussi rendu au naturel par l'articulation S, c'est-à-dire par le bruit de la colonne d'air resserrée entre la langue et l'arcade dentaire supérieure rendant l'effet du sifflet pour s'échapper.

Le bruit du passage du vent à travers une fente, une fissure, une ouverture étroite et longue, est rendu par l'articulation F, bruit de la colonne d'air cherchant à se frayer un passage entre les dents d'en haut et les lèvres d'en bas.

Le bruit produit par le vent lorsqu'il s'engage dans les roseaux, les hautes herbes, les branches rapprochées des arbres, pour se livrer passage, est assez bien rendu par l'articulation CH, qui n'est que le bruit de la colonne d'air passant avec force entre la langue et le palais et gonflant légèrement les

joues avant de s'échapper par l'orifice buccal, à travers les dents presque fermées.

Les bruits pénétrants et résonnants produits par la vibration de certains métaux ou minéraux et autres corps disposés en forme de clòche ou d'entonnoir, verres de table, timbres, sonnettes, sont rendus par l'articulation N, bruit de la colonne d'air s'échappant le long des fosses nasales où l'air résonne comme dans un tube, allongeant le son, l'approfondissant et le rendant pénétrant.

Toutes ces articulations explosives, pulsives, sifflantes et autres que nous venons de passer en revue, s'expriment et sont représentées en français par les signes alphabétiques correspondants K T P, etc., et dans les langues étrangères par des signes graphiques équivalents, mais toujours en harmonie avec ces articulations.

V

Les bruits qui paraissent ne pouvoir être articulés régulièrement que par les organes mobiles de la bouche et du corps des animaux, peuvent se ramener à cinq, — ceux qui se forment au moyen du mouvement des lèvres, représentés par les articulations et les signes B, M, qu'on appelle aussi lettres de bouche, — ceux qui se forment dans les régions profondes du gosier qui se traduisent par la gutturale G et les bruits de vol et de bourdonnement

des insectes et de gazouillement des oiseaux représentés par les articulations et les signes V et Z.

L'articulation B, chez les animaux, représente plus particulièrement les mouvements et les bruits formés par la bouche, les lèvres, le bec.

L'articulation M alterne avec B, — c'est le bruit de mouvement, de murmure, de mugissement, de meuglement — où l'on emploie plus particulièrement le tube nasal, – où le bruit nasonnant accompagne le mouvement des lèvres. C'est le bruit de bouche le plus facile à articuler ; il suffit de remuer les lèvres, en laissant échapper l'air. Pour le B il faut une contraction plus énergique. Dans le M, les lèvres s'ouvrent pour ainsi dire d'elles-mêmes. C'est la véritable lettre de mouvement.

L'articulation V représente plus particulièrement le bourdonnement des insectes et le mouvement du vol des oiseaux. Elle rend très bien le bruit que produisent les ailes des oiseaux et les élytres des insectes en voletant, voltigeant.

L'articulation Z représente plus particulièrement les bruits de la langue des oiseaux s'agitant doucement dans le bec et se traduisant en gazouillement animé.

Toutefois, bien que les cinq bruits articulés que nous venons de décrire paraissent plus spéciaux aux organes mobiles des animaux, nous estimons qu'il n'y a lieu de faire de réserve formelle qu'en ce qui concerne les lettres de lèvres B et M, sans analogues

dans la nature inorganique, à notre connaissance (1). En effet, il est à remarquer que le bruit G, bien que représentant d'une manière plus particulière les articulations du gosier, est apte à rendre certains effets émis par les matières inorganiques, liquides et compactes, comme la boue, la terre glaise, la glu, lorsqu'on cherche à en dégager avec énergie les corps étrangers qui s'y trouvent incorporés. Les termes gadoue, glaise, glu, l'indiquent suffisamment.

De même les articulations V et Z représentent aussi les effets du sifflement léger du vent jouant autour des panneaux mobiles d'une ouverture étroite, ou l'effet du zéphir agitant les feuilles souples des arbrisseaux avec un sifflement doux et retenu.

Ce sont là les bruits ou articulations d'attaque que l'on appelle consonnes.

VI

Outre ces bruits simples, élémentaires, qui ne sont que des touches, des modes d'impressionner l'air, de lui imprimer des vibrations, et n'ayant pour la plupart qu'une portée très-limitée, il en est d'autres qui se composent de vibrations éclatantes, sono

(1) Rien dans la nature minérale et végétale ne peut remplacer les mouvements caractéristiques de ces deux organes mobiles, souples, élastiques et facilement contractiles.

res, persistantes, se faisant entendre au loin et parcourant toute la gamme des sons

On peut en compter neuf principaux :

— Les bruits ou sons éclatants et graves représentés par le signe A.

— Les bruits ou sons sous-éclatants ou d'appel, de hèlement, représentés par le signe È, appelé Ê ouvert et surmonté de l'accent grave ou circonflexe.

— Les bruits ou sons aigus représentés par le signe É, appelé E fermé et surmonté de l'accent aigu.

— Les bruits ou sons sur aigus représentés par le signe I.

— Les bruits et sons sous-aigus représentés par le signe U.

Les bruits et sons sonores, représentés par le signe O.

— Les bruits et sons sous-sonores ou sourds, représentés par le signe OU.

— Les bruits et sons sourds aigus, représentés par le signe EU.

— Et les bruits et sons neutres, sans éclat, sans sonorité, sans acuité, représentés par le signe E dit muet.

Ce sont ces timbres, ces sons, ces intonations, ces vibrations que l'on appelle voyelles.

VII

Chaque bruit, chaque articulation de la nature inorganique, comme de la nature organique, peut donc être rendu et exprimé par une ou plusieurs des touches du clavier humain, gosier, palais, langue, dents, lèvres, nez ! — Chaque son, chaque timbre peut donc aussi être rendu par l'une des modifications imprimées à la cavité buccale servant de boîte résonnante !

Pour mieux les caractériser et les distinguer les uns des autres, nous donnerons à chaque lettre un nom représentant plus particulièrement les effets qu'elle rend et ses fonctions dans le langage, en ayant soin de séparer les consonnes ou articulations des voyelles ou vibrations.

Nous aurons ainsi pour les articulations consonnes:

La babillarde,	B.
L'explosive,	K.
La séparante,	D.
La fendante,	F.
La gutturale,	G.
La heurtante, haletante,	H.
La jaillissante,	J.
La liquide, coulante,	L.
La mouvante,	M.
La pénétrante, résonnante,	N.
La pulsive,	P.

La roulante, tremblante,	R.
La sifflante,	S.
La martelante, battante,	T.
La voltigeante, bourdonnante,	V.
La zézayante, gazouillante,	Z.
La chuintante,	CH.

et pour les sons vibrations voyelles :

L'éclatante et grave,	A.
La sous-éclatante hélante,	È.
L'aigue,	É.
La sur-aigue,	I.
La sous-aigue,	U.
La sonore,	O.
La sourde ou sous sonore,	OU.
La sourde-aigue,	EU.
La neutre ou muette,	E.

VIII

Ces bruits d'explosion, de choc, de pulsion, de détachement, de roulement, de jaillissement, de glissement, de sifflement, de chuintement, émis par la détonation des gaz, l'écoulement des liquides, le choc et la chûte des solides, — ne sont-ce pas là les véritables bruits simples, élémentaires, rudimentaires? -- les véritables éléments du langage? - Ne se produisent-ils pas sur toute la surface du globe, partout où il existe une atmosphère? —

Trouvera-t-on des bruits qui ne rentrent pas dans ceux que nous venons d'analyser?

Ces bruits articulés par les divers organes des animaux, — lèvres, dents, naseaux, bec, langue, palais, gosier, — ne sont-ils pas, sauf la différence des intonations, les bruits simples, élémentaires, rudimentaires par excellence? — Ne sont-ils pas les mêmes, à peu de chose près, partout où il y a vie sur le globe? — Existe-t-il d'autres organes pour émettre d'autres bruits, d'autres articulations — et ne sont-ce pas là aussi de véritables éléments du langage?

De même, en ce qui concerne les émissions de sons! trouvera-t-on dans la nature d'autres vibrations que celles qui, partant de l'aigu, descendent jusqu'au grave? — Ne sont-ce pas là les neuf sons principaux dont les autres ne sont que des variétés plus ou moins rapprochées — comme dans la nature on compte sept couleurs principales, dont les autres ne sont que des nuances?

Ces neuf sons ne sont-ils pas les sons simples, élémentaires, rudimentaires?

Existe-t-il des sons qui ne rentrent pas dans ceux-là?

En quelque lieu du globe qu'il se trouve, chez quelque peuple qu'il vive, l'homme sauvage ou civilisé ne peut en entendre d'autres, n'en peut articuler d'autres, puisque les bruits et les instruments sont les mêmes partout. Les différences du langage proviennent de la manière dont le sens auditif a été im-

pressionné dès l'abord, — des altérations que ces impressions ont subies par le changement de milieu, — du plus ou moins d'exercice des organes, — du mélange des races et d'une foule de causes que les philologues ont énumérées. Mais les bases rudimentaires ont été et sont les mêmes partout. Aussi les alphabets de tous les peuples sont-ils à peu de chose près les mêmes, sauf quelques rares articulations, qui cependant rentrent toujours dans le système général.

IX

Ces lettres consonnes qui reproduisent les bruits articulés initiaux ; ces lettres voyelles qui reproduisent les vibrations sonores imprimées aux objets ; ces consonnes et ces voyelles combinées, associées, qui représentent les bruits, les sons, les cris, les chants et le langage des êtres animés sont bien les éléments et les bases du langage dans la véritable acception du mot, puisqu'elles sont la reproduction exacte des bruits, des sons et des articulations émis par tous les êtres avec lesquels nous nous trouvons en contact — puisqu'elles rappellent à ceux qui les prononcent et à ceux qui les entendent prononcer, les bruits naturels similaires produits par les mouvements vibratoires des corps, — qu'elles rendent ces objets présents à la pensée de celui qui les reproduit et à la pensée de ceux qui les entendent, de ma-

nière à les distinguer des bruits et des sons émis par d'autres objets.

Or, qu'est-ce que reproduire les bruits articulés, les sons, les cris des êtres? — Qu'est-ce que rendre présents à la pensée des auditeurs, les objets qui rendent ces bruits, comme s'ils étaient réellement devant eux, si ce n'est les désigner de manière a les faire reconnaître ?

Qu'est-ce que les désigner de manière a les faire reconnaître, si ce n'est les nommer par certains modes dont ils se nomment eux-mêmes?

Qu'est-ce que nommer les objets, si ce n'est créer les bases du langage articulé ?

X

Les bruits et les sons émis par les corps bruts et les corps animés, bien qu'assez nombreux, ne donnent lieu qu'à un petit nombre de *racines ;* mais ils suffisent pour le point de départ de la connaissance du langage, comme la vue d'un silex taillé par le hasard a suffi pour donner à l'homme primitif l'idée de le reproduire pour son usage et d'inaugurer ainsi la préface des procédés industriels qui ont agi et agissent encore d'une manière si puissante sur les destinées de l'humanité !

CHAPITRE DEUXIÈME

Question des racines. — Observations préliminaires. — Distinction entre les bruits et les sons, les consonnes et les voyelles. — Leur caractérisation. — Leur rôle et leurs fonctions. — La consonne étant la base essentielle du mot, la voyelle la partie mobile et variable, la consonne seule peut constituer la racine. — Difficulté d'établir la distinction entre les consonnes et les voyelles. — Volney. — Max Muller.

I

Nous voici en présence de deux éléments irréductibles chacun à part soi. — L'articulation et le son, — la consonne et la voyelle, mais qui sont tellement liés l'un à l'autre dans le langage. qu'ils ne vont jamais l'un sans l'autre et qu'ils paraissent indivisibles.

Sont-ils en effet liés d'une manière tellement étroite qu'on ne puisse les séparer et qu'ils soient indispensables l'un et l'autre pour la constitution de la racine ?

La racine peut-elle être constituée par l'un ou l'autre indifféremment, ou bien l'un des deux seulement présente-t-il le caractère de racine ?

C'est ce que nous allons rechercher dans les pages suivantes, en tâchant de préciser autant qu'il nous

sera possible le rôle et les fonctions de chacun d'eux dans le mot, et en présentant préalablement quelques considérations de nature à éclairer la question.

II

Le langage oral a été défini. *L'expression des besoins et des pensées, au moyen des sons et des articulations de la voix.*

Considéré en lui-même dans ses éléments essentiels, il n'est qu'une combinaison de bruits et de sons.

A cet égard il est du domaine de l'*acoustique* (1), qui n'est elle-même que la branche des sciences physiques, traitant des lois suivant lesquelles le son se produit et se propage.

Les physiciens ont cherché à établir une différence entre les bruits et les sons. Ils nomment *bruit* en général — toute impression sur l'organe de l'ouïe dont la durée est trop brève pour qu'on puisse en apprécier directement le caractère, — un mélange confus de sons, comme le bruit de la mer, le bruit du vent, le bruit de la tempête, — et *son*, toute impression produite sur l'organe de l'ouïe par les vibrations des corps sonores, — encore ne sont-ils pas

(1) Le mot est la forme acoustique de l'expression des émotions et des mouvements de l'esprit. Schleicher, p. 6. — *Les langues de l'Europe moderne*, traduit par Ewerbech. Ladrange, 1852

bien fixés sur la distinction à établir entre le bruit et le son. D'après M. Radau « la distinction est vague ; on ne saurait admettre entre les bruits et les sons une différence d'essence ou de nature » (1).

MM. Ganot, Daguin, Fernet, ne sont pas plus explicites, et M. Blaserna, dans son livre sur le *son et la musique*, avoue aussi que la limite entre les deux n'est pas nettement tracée (2).

Les grammairiens, M. Littré entr'autres, ont accepté tout naturellement les définitions des physiciens, et M. Gavarret lui-même, l'habile physiologiste, qui dans une récente publication s'est occupé tout particulièrement des phénomènes de la phonation et de l'audition, ne se montre guère plus précis. Après avoir établi que les sons ou sensations auditives sont distingués en bruits et en sons musicaux, il conclut qu'il est difficile d'assigner la limite exacte à laquelle le son cesse d'être musical pour constituer un bruit, et après quelques explications sur le caractère fondamental qui d'après lui doit permettre de distinguer ces deux ordres de sensations auditives, il pose avec Helmholtz les principes suivants :

« La sensation du *son musical* est causée par des » mouvements rapides et régulièrement périodiques

(1) Radau. Bibliothèque des Merveilles — L'*Acoustique*, p 2 et 3. Hachette, 1867.

(2) p. 40. Germer Baillière, 1877.

» d'un corps élastique — la sensation du *bruit* par » des mouvements non périodiques » (1).

Cette distinction peut paraître suffisante à ceux qui s'occupent de musique, mais elle n'éclaire d'aucune manière la question qui nous occupe.

D'ailleurs la définition de ces deux éléments de la parole laisse beaucoup à désirer, même chez les linguistes qui en ont fait une étude spéciale et qui sont devenus chefs d'école.

Ainsi M. Max Muller, tout en signalant une différence essentielle entre le bruit et le son, ne les distingue pas l'un de l'autre d'une manière assez exacte. Il se contente d'établir. que les bruits, tels que le frémissement des feuilles, le grincement des portes, sont produits par un ébranlement irrégulier imprimé à l'air, et que les sons, tels que nous les font entendre le diapason, les cordes tendues, les tuyaux d'orgue, sont produits par des vibrations périodiques ; ce qui revient à peu près à la formule de MM. Helmhotlz et Gavarret.

Il se livre à ce sujet à une dissertation pleine d'intérêt, mais qui a le défaut de ne pas aboutir.

Or la linguistique, qui est la science du langage articulé, ne peut pas se contenter de ces énonciations vagues et indéterminées. Il lui faut plus de netteté et de précision.

Nous appelerons donc — *bruit articulé* — le bruit

(1) Acoustique biologique, Phénomènes physiques de la phonation et de l'audition, par Gavarret, p. 11. — Masson, 1877.

même de rupture d'équilibre qui, en provoquant le déplacement des molécules de l'air, détermine des vibrations sonores — et dont la physionomie est assez tranchée pour que l'oreille puisse en percevoir la nature et le caractère et le distinguer des autres bruits. — Ainsi le bruit d'*explosion*, le bruit de *chûte*, le bruit de *roulement* exprimés par les articulations K, T, R — et *son vocalisable*, — toute vibration sonore résultant de cette rupture d'équilibre et présentant une physionomie assez nette pour être distinguée d'une autre par son timbre plus ou moins aigu, plus ou moins grave, plus ou moins sourd, comme les sons I, A, OU.

Pour mieux faire comprendre la différence qui existe entre ces diverses sensations auditives, nous allons entrer dans quelques développements tirés de la nature du sujet même.

Prenez une arme à feu, un pistolet, par exemple, chargez-le, introduisez une cartouche dans le canon et tirez. Les auditeurs placés convenablement entendront, entr'autres bruits, — le bruit de la détonation de l'arme, — ensuite le bruit du sifflement de la balle qui fend les airs — et enfin le bruit martelant du projectile qui frappe la cible.

En examinant avec attention on arrivera à reconnaître que chacun des effets produits se compose de deux éléments : Un *bruit articulé* et un *bruit de vibration sonore*.

Ils sont toutefois tellement liés l'un à l'autre qu'ils

ne forment qu'une seule émission complexe et que dans la détonation l'oreille ne perçoit en apparence qu'une impression pouvant se traduire par la syllabe KA (1)

Il n'en est pas moins vrai qu'elle renferme deux éléments, — un bruit causé par le fait même de l'explosion qui articule K — et une vibration éclatante A, produite par le bruit articulé dans les couches d'air au milieu desquelles s'opère la détonation, soit K + A ou KA.

Dans le mouvement rapide du projectile lancé avec force vers le but, le même phénomène se produit, et bien que l'oreille paraisse ne recevoir qu'une seule sensation auditive, on n'en distingue pas moins — le bruit sifflant S de la balle qui fend l'air — et ensuite la vibration aigue I, causée par le passage de la balle dans les couches d'air qu'elle traverse, soit S + I ou SI.

De même quand la balle frappe la cible, on entend d'abord — le bruit martelant T produit par la percussion du projectile sur le but — et ensuite la vibration produite par suite de la percussion sur la plaque métallique qui résonne et rend un son ou timbre sous-éclatant, ou sous-aigu È ou É, soit T + È TÈ ou TÉ, selon la résonnance du métal touché

(1) L'effet est si rapide, la résonnance suit de si près le choc, que l'on confond facilement le bruit d'attaque et la vibration qu'il détermine, et que l'oreille a de la peine à discerner les deux genres d'impression. La voix même est obligée de les scinder pour parvenir à les caractériser.

Indépendamment des effets que nous venons de signaler, et antérieurement au bruit explosif, il se produit en armant le pistolet, un bruit de rotation du chien sur le ressort; qui peut s'articuler par R, et qui détermine une vibration sous éclatante È, soit R + È ou RÈ.

Comme on peut s'en apercevoir, il est très-facile de distinguer ces bruits les uns des autres par les articulations qu'ils produisent. — Le bruit d'explosion K diffère essentiellement du bruit de sifflement S, — le bruit de chûte ou de marteau T se distingue très-bien du bruit roulant R, qui lui-même se distingue des bruits S et K.

Il en est de même pour les autres bruits articulés; ils se distinguent les uns des autres comme le bruit de l'archet qui râcle les cordes du violon se distingue du bruit de la baguette qui frappe le tambour.

Les vibrations sonores qui accompagnent les articulations K, S, T, R, sont aussi très-faciles à distinguer les unes des autres. La vibration éclatante A. qui accompagne l'explosive K, se distingue très-nettement de la vibration aigue I, produite par la sifflante S et de la vibration sous éclatante ou sous-aigue Ê ou É, qui accompagne la martelante T et la roulante R.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'analogie qui existe entre les bruits et sons rendus par les corps bruts et les bruits et sons émis par la voix humaine. Elle saute aux yeux. Chacun est à même de s'en rendre compte et de se convaincre que — les

bruits articulés sont représentés dans le langage par les bruits produits par les diverses touches de l'appareil vocal, *lèvres, langue, dents, gosier* — et les *sons ou bruits sonnants* par les vibrations des cordes du larynx et les cavités buccales, c'est-à-dire par les *consonnes* et les *voyelles*.

III

Les consonnes sont donc autant de manières d'affecter les cordes vocales, de les mettre en mouvement, de les faire vibrer, et constituent par conséquent autant de *touches* différentes.

Chaque consonne représente un mode particulier d'attaque, ce qui fait autant de *touches que de consonnes*, pour exciter et provoquer les vibrations voyelles. Chacune d'elles abordant tour à tour les neuf voyelles, jouit de la propriété de faire vibrer tour à tour ces neuf timbres et d'être affectée différemment par chacun d'eux, selon son caractère particulier. — Ainsi la même consonne K sera affectée d'une manière éclatante par le timbre éclatant A, KA, — d'une manière sous éclatante par le timbre sous-éclatant È, KÈ, — d'une manière aigue par le timbre aigu I, KI — d'une manière sonore par le timbre sonore O, KO, — d'une manière sourde par le timbre sourd OU, KOU — et ainsi de suite.

B, D, F et les autres articulations ou consonnes pourront chacune être affectées de neuf manières

différentes par chacun de ces timbres voyelles et revêtir ainsi chacune neuf modes d'être distincts, du grave à l'aigu, de l'éclatant au sourd, du sonore au mat.

IV

Le rôle du bruit consonne est donc de déterminer les mouvements moléculaires qui donnent lieu aux vibrations sonores et de marquer le caractère des articulations produites par les touches.

Le rôle de la voyelle est de marquer le caractère de la vibration, le timbre du son produit par l'attaque de la consonne, et d'indiquer si cette vibration est éclatante ou sourde, grave ou aigue, sonore ou indifférente.

La consonne est l'excitateur, la voyelle est l'effet.

La consonne est à la voyelle ce que l'archet est au violon. Elle agit sur la voix comme l'archet sur les cordes du violon, comme la baguette sur la peau membraneuse du tambour, comme les lèvres et les anches sur les instruments à vent.

Le R frôle en réalité les cordes vocales, comme l'archet frôle les cordes du violon.

Le T frappe les cordes vocales comme la touche frappe les cordes du piano.

Le P pousse les anches vocales comme les lèvres poussent la colonne d'air dans l'embouchure du cor, de la trompette, du cornet à piston, dans les anches mobiles de la clarinette, du hautbois.

Le S les fait siffler comme les lèvres font siffler le chalumeau, en se promenant successivement sur les ouvertures de cet instrument.

Le D les détache comme les doigts détachent la note des cordes de la harpe.

Le N les fait sonner comme le marteau de liége fait sonner les lames de verre de l'harmonica, ou comme le battant de la cloche fait sonner les lames de l'airain.

Le K les fait éclater comme le canon.

Le F et le V les font vibrer et bourdonner, comme l'air en mouvement fait vibrer les cordes de la harpe Eolienne ou les fils télégraphiques sur les voies de fer.

Le Z, comme le soufflet de l'accordéon, lorsqu'on imprime à cet instrument un mouvement de va et vient.

Le L leur imprime un caractère glissant, coulant.

Le CH un caractère chuintant.

Le J un caractère de jaillissement.

Le G un caractère guttural.

Le B les fait bêler, beugler, et le M les fait murmurer, miauler, mugir à volonté.

V

La voyelle donne au langage la couleur, la qualité, la variété. La présence de telle ou telle voyelle, de tel ou tel timbre vocal n'est pas indifférente pour l'effet qu'on veut produire.

La présence de l'A dans un mot amène avec elle l'idée d'éclat, de puissance, de grandeur, — parce que l'A est la vibration la plus éclatante, le timbre le plus puissant. Physiquement parlant, c'est celle qui projette les vibrations les plus audibles autour du lecteur ou de l'orateur.

La présence de l'I amène avec elle l'idée d'acuité, de finesse. Le timbre de l'I est le plus aigu, le plus perçant, — celui qui affecte de la manière la plus vive le nerf acoustique, — celui qui laisse les impressions les plus fines et les plus déliées, — l'I étant de toutes les voyelles celle qui donne le plus grand nombre de vibrations dans le même espace de temps.

La présence de l'OU dans un mot implique l'idée de *sourdinité,* de gravité sourde, de lourdeur, de pesanteur, — les vibrations qu'elle donne étant plus lentes, se faisant sentir pesamment et laissant après elles une impression lourde, comme dans une atmosphère chargée de vapeur, de basses pressions.

La présence de l'O implique l'idée de sonorité, de plénitude du son. — La sonorité diffère de l'éclat, en ce que la manifestation de celui-ci se fait à la suite d'une explosion et se répand immédiatement au dehors de l'orifice buccal, comme un fleuve qui déborde, — tandis que la sonorité se produit comme entre les deux rives du fleuve, — sous une voûte, — dans un édifice, théâtre, église — ou dans la boîte résonnante d'un instrument quelconque, piano, violon, tambour. — La *sonorité* indique quelque chose de contenu, un son contenu, renfermé, — tandis que

l'*éclat* indique le son émergeant et se répandant de tous les côtés.

L'É et l'U sont des intermédiaires entre ces quatre sons principaux. — L'È ouvert ou grave se rapproche de l'A, — l'É fermé ou aigu se rapproche davantage de l'I, — l'U n'est qu'une sous-aigue, mi-sourde, mi-aigue, — l'E muet et l'EU ne donnent qu'un son presque indifférent et d'un emploi général pour tenir lieu des autres voyelles au besoin.

VI

Chaque voyelle a donc son *timbre spécial*, qui n'est que l'ensemble des vibrations secondaires accompagnant la note principale et qui fait de chacune d'elles un instrument pour ainsi dire à part.

— L'A est un instrument sur lequel la voix peut chanter toutes les gammes à timbre éclatant.

— L'I est un autre instrument sur lequel la voix peut chanter toutes les gammes à timbre aigu.

— L'OU, un troisième instrument sur lequel la voix peut chanter toutes les gammes à timbre grave et sourd, et ainsi des autres voyelles, — ce qui fait de l'organe vocal un instrument complet, comme l'orgue qui réunit les claviers de tous les instruments.

Le *timbre* du son est une qualité qui permet de distinguer l'un de l'autre deux sons de même hauteur et de même intensité. C'est ainsi que nous ne

confondons pas les sons d'une flûte avec ceux d'un violon, bien que ces deux instruments donnent la même note avec la même force. Il diffère donc selon la nature de l'instrument, selon la nature et la composition du corps mis en vibration.

Les voyelles ne sont donc pas autre chose que les qualités ou couleurs, les modes d'être du son. Elles peuvent être *hautes ou basses, fortes ou faibles, longues ou brèves* (1).

C'est l'emploi de ces différentes qualités ou modes d'être du son qui donnent à la parole sa physionomie et sa variété.

VII

On ne saurait trop insister sur la distinction, le rôle et les fonctions de ces deux constituants du langage.

(1) La hauteur du son dépend de son acuité ou de sa gravité. Les sons aigus correspondent aux vibrations rapides, les sons graves aux vibrations lentes. C'est ce qu'on appelle le *ton*.

L'intensité d'un son est en raison de l'amplitude des vibrations, c'est-à-dire de la force plus ou moins grande avec laquelle le son agit sur l'oreille et aussi en raison de la surface du corps vibrant et du milieu plus ou moins dense dans lequel il se produit. (Air comprimé, air raréfié, eau).

La longueur ou la brièveté du son dépendent du plus ou moins de durée que l'on met dans son émission. Pâte pour faire du pain et patte d'animal).

La consonne est l'élément fixe, ferme, solide; la voyelle, l'élément mobile, variable. Le bruit produit par l'articulation consonne est toujours le même — qu'elle soit accompagnée de la voix basse ou de la voix haute, de telle voyelle ou de telle autre, — dans quelque milieu qu'elle se produise, qu'elle se forme, — quel que soit l'instrument qu'elle met en vibration. Tandis que les vibrations diffèrent selon l'instrument, selon le milieu où elles se produisent.

« Les consonnes, dit M. Georges Pouchet (1), » forment en quelque sorte la *charpente* fondamen- » tale et durable des mots. Les voyelles sont comme » des *parures* qui changent selon le temps, la mode, » la latitude, tandis que le groupement des con- » sonnes a quelque chose d'éternel, ou du moins ne » périt qu'avec le mot même. Certaines langues, » comme l'hébreu, ne s'écrivent guère qu'avec des » consonnes. »

Les voyelles ne sont pas seulement la parure des mots, elles en sont la chair et le sang et par conséquent la vitalité Sans elles le langage n'est qu'un squelette et les consonnes des ossements attachés, les uns aux autres, par des fils d'archal. La circulation ne s'établit pas entre les divers organes. — Les voyelles donnent l'expression, la physionomie. Elles représentent le ciment qui relie entr'eux les divers matériaux de la construction et en fait un ensemble solide et résistant.

(1) La *Science pour tous*. 16 décembre 1876, p. 405.

Elles sont au langage ce que le dessin et les couleurs sont dans un tableau, eu égard à la ligne simple et froide. Elles lui donnent le ton et l'animation. Le dessin à teintes grises correspond à la voix basse, — la peinture à la voix haute.

Les Hébreux, dans leur écriture, n'employaient que des consonnes, dit-on, mais ces consonnes étaient accompagnées de points pour marquer les voyelles qui devaient les affecter ; on laissait au lecteur le soin d'appliquer à la consonne la nature de la voyelle qui devait la suivre, qui devait la caractériser.

Une langue qui n'aurait que des consonnes ne serait qu'une suite de bruits confus et inextricables et enlèverait à la parole sa physionomie, sa saveur et sa couleur.

Un langage composé seulement de voyelles serait comme un corps sans ossature et par conséquent sans tenue, sans force, sans énergie, sans équilibre et incapable de résistance. Il faut que les muscles trouvent une charpente solide pour s'appuyer, se mouvoir, se tendre et produire les divers mouvements de marche et de flexion. La consonne est au langage ce que le squelette est au corps humain. Elle lui donne l'appui, l'énergie et la force nécessaires. Elle en est l'agent le plus actif (1).

(1) « Une pure succession de voyelles, dit Withney (*Vie du » langage*, page 57), manquerait de netteté. Ce serait plutôt des » sons chantés que des sons parlés, et d'un autre côté une pure

VIII

Les consonnes ne peuvent donc pas plus se passer de voyelles que les voyelles de consonnes. Bien qu'essentiellement différentes d'origine et de destination, elles ne se présentent jamais dans le langage à l'état d'isolement l'une de l'autre. L'articulation ne se présente jamais sans la vibration et réciproquement. Si la consonne donne à la voyelle la vie en provoquant son éclosion par la rupture d'équilibre et en mettant en mouvement les couches où elle se produit, on peut dire aussi que la voyelle communique à la consonne ses qualités sonores, sans lesquelles celle-ci ne serait qu'une articulation sèche et incolore.

Les deux éléments sont nécessaires l'un à l'autre. Ils se complètent l'un par l'autre et sont indispensables pour donner au langage son véritable caractère.

En thèse finale :

La consonne est l'archet, la baguette, le générateur, — le facteur.

La voyelle est la vibration, le timbre rendu par l'instrument — le produit

» succession de consonnes, quoiqu'on put parvenir à l'articuler
» par un suffisant effort, serait un crachottement indistinct et
» désagréable. »

La consonne est la substance fondamentale, indestructible.

La voyelle est le ciment, la qualité, la forme variable et changeante.

IX

Si nous avons réussi à faire comprendre notre pensée, il sera facile à chacun de tirer de l'exposition que nous venons de faire ses conséquences logiques et de déterminer quel est celui de ces deux éléments qui présente le caractère de racine.

La racine étant l'élément fixe, essentiel, — l'élément qui contient en soi la vertu prolifique, — la propriété d'engendrer d'autres expressions se rapportant à l'idée mère qui reste permanente dans chacune de ces manifestations différentes, — la racine ne peut donc se trouver que dans la partie fondamentale du mot, — dans celle qui lui donne sa signification, sa physionomie propre, — dans la lettre rudimentaire qui représente le bruit initial, pivotal, qui articule, qui provoque le son et rappelle l'idée simple d'explosion, de pulsion, de roulement et des autres modes d'action ou d'articulation.

La voyelle qui ne représente qu'un son, une vibration plus ou moins sonore, plus ou moins aigue,

plus ou moins éclatante, ne peut être une racine. Elle n'a qu'une fonction de relation; elle ne peut représenter que la *qualité* ou la *couleur*, l'*acuité* ou la *gravité*, la *force* ou la *faiblesse*, la *longueur* ou la *brièveté* du son provoqué par le bruit initial de la consonne qui lui donne naissance. En un mot, elle ne peut être qu'un *mode d'être du son* qui affecte la consonne et lui donne son caractère sonore, aigu, éclatant. C'est la partie variable et élastique du mot, susceptible d'être modifiée selon l'expression qu'on veut donner à la consonne, selon la nature du phénomène, selon la résonnance ou la nature de l'objet frappé par l'articulateur.

Des deux éléments que nous venons de décrire, l'élément essentiel, indispensable, c'est donc l'*articulation*, la *consonne*, c'est-à-dire *celle qui manifeste, celle qui rend distinctes* les autres parties du mot, qui les caractérise, qui leur donne l'existence C'est la consonne qui est la vraie *racine*, le véritable générateur du langage. C'est elle qui contient la signification simple et primitive, et quelque modification que subisse l'expression dans laquelle elle est enchassée, elle peut toujours en être dégagée par analyse et faire ressortir son caractère dominant.

Toutes les autres manifestations qui l'accompagnent n'ont pour effet que de modifier en plus ou en moins cette signification première, — d'expliquer, de varier ses différents modes d'être ou de se comporter — et de permettre de les distinguer les uns

des autres, comme nous allons le voir dans un des chapitres suivants. Mais elle reste toujours le noyau, le pivot autour duquel viennent se grouper toutes les autres parties du mot et tous les autres éléments qui s'y rattachent, absolument comme les branches, les feuilles, les fleurs et la graine d'un arbre viennent se rattacher au tronc.

Charles Nodier est de cet avis. Il considère la voyelle comme n'étant essentiellement ni radicale, ni étymologique, comme n'étant qu'une émission de son *modifiable* mais *inarticulée*, qui ne sert qu'à *vocaliser* la lettre consonnante, en faisant pour elle l'office de l'âme dans le violon ou du soufflet dans l'orgue.

« Elle peut servir, dit-il, à modifier la syllabe » radicale, mais elle ne la constitue point.

» Il en est tout autrement de la consonne, qui est » le corps matériel du mot radical, le squelette du » verbe et que le moindre défaut de précision dans » son expression figurée et dans ses combinaisons » réduit à ne produire que des monstres (1). »

Nous avons vu plus haut le rôle important que jouent les consonnes dans la langue hébraïque, puisqu'elles sont seules exprimées dans les mots, tandis que les voyelles ne sont marquées que par des points de nature essentiellement variable.

(1) *Eléments de linguistique*, p. 107.

X

La distinction entre la voyelle et la consonne n'était pas facile à établir, s'il faut en croire Volney (1), qui déclare n'avoir pas trouvé de grammairien français ou étranger, même en remontant jusqu'au latin, qui ait donné une définition claire et complète de ces deux éléments de la parole. Quant à lui, il est arrivé à les distinguer par l'étude anatomique des organes qui forment la parole et le jeu mécanique de cette opération, c'est-à-dire par le procédé expérimental.

Il définit la voyelle « un son simple, indivisible, » émis par le gosier (humain ou autre), lequel son » affecte l'ouïe d'une sensation uniforme, sans égard » aux tons musicaux ni aux mesures de poésie qu'on » peut lui donner. »

Il complète sa définition en disant qu'à la différence du son musical, qui est formé par l'anche de la glotte, le son voyelle se forme dans et par les cavités de la bouche et du nez.

La consonne pour lui « est le contact plus ou moins » complet de certaines parties de la bouche, telles que » les lèvres, les dents, la langue, le palais, le voile du

(1) Voyez *Œuvres complètes*, t. VIII. L'alphabet européen appliqué aux langues asiatiques, pages 5, 11 et suivantes.

« palais, lequel contact affecte l'ouïe d'une sensation » indivisible et distincte de ce qui la suit ou la pré- » cède, soit voyelle, soit autre contact ou consonne. »

— Et pour rendre sa pensée plus intelligible — dans une dissertation extrêmement claire et limpide — il donne la consonne comme le bruit causé par *la rupture du contact des lèvres ou des autres organes contractiles de la bouche*, et il en conclut que c'est ce bruit ou plutôt le contact dont il dérive qui est ce qu'on appelle la *consonne*.

Certes on ne saurait dire mieux ni plus juste et il faut que M. Max Muller ait ignoré ces remarquables paroles de Volney, pour renchérir encore sur les difficultés et s'écrier dans ses nouvelles leçons :

« Y a-t-il rien qui semble plus simple que l'A, B, C, et cependant, si nous nous mettons à l'examiner, est-il rien qui recèle plus de difficultés ? Où trouvons-nous une définition exacte de la voyelle et de la consonne, de la différence intrinsèque qui les sépare? Les voyelles, nous dit-on, sont de simples émissions de voix, les consonnes ne peuvent être articulées qu'avec l'assistance des voyelles ! »

« Puis, quelle est la différence entre A, I et U? »

« Aucun philosophe a-t-il donné une définition intelligible de la différence entre le murmure, la parole et le chant ?... (1) »

(1) *Nouvelles leçons sur la science du langage*, tome 1er, p. 125. Traduction de MM. G. Harris et Perrot. A Durand et Laurier, 1877. — Paris.

Nous croyons avoir répondu aux premières questions de manière à ne pas laisser le moindre doute sur la différence qui existe entre ces deux éléments constitutifs du langage, et c'est pour atteindre ce résultat que nous avons cru devoir donner un certain développement à la partie du problème qni concerne la distinction à établir entre les bruits et les sons, les consonnes et les voyelles.

Quant à la dernière question posée par M. Max Muller sur la différence entre le murmure, la parole et le son, nous nous bornerons à émettre quelques considérationssur le chant ou voix musicale comparé à la parole ou voix articulée. Cette petite digression ne sera pas hors de propos, aujourd'hui surtout que les belles expériences de M. Helmholtz sont à l'ordre du jour chez tous les écrivains qui traitent du son et de la matière musicale.

XI

La voix musicale diffère essentiellement de la voix parlée, les notes, des voyelles.

On peut faire toutes les notes de la gamme sur la même voyelle. On peut même fermer la bouche et parcourir l'échelle des sons musicaux dans toute son étendue. Il suffit de l'ouverture des fosses nasales pour les émettre et les faire entendre à une certaine distance.

Le timbre du son musical est toujours le même, bien que les notes varient à l'infini, — tandis que dans l'émission des sons voyelles chacune de celles-ci se distingue par son timbre particulier résultant du plus ou moins d'ouverture de l'orifice buccal et de la disposition des organes intérieurs. — Il faut ouvrir la bouche toute grande pour faire sonner l'A. — Il faut resserrer toutes les parties de l'instrument pour faire sonner l'I.

Dans la voix chantée, le son saute d'intervalle en intervalle, gardant toujours le même timbre. — Dans la voix parlée, pour aller d'une voyelle à l'autre, il faut changer de timbre et d'intonation.

La note chantée peut parcourir toute l'étendue de la gamme sur la même voyelle. On peut à volonté exécuter la gamme sur A, sur I, sur O, sur OU et sur chacune des voyelles.

A do, A ré, A mi, A fa, A sol, A la, A si, A do, etc.

I do, I ré, I mi, et ainsi de suite.

Pour produire les différentes voyelles, au contraire, il faut modifier l'ouverture de la bouche. On ne peut exécuter qu'une seule voyelle avec la même ouverture.

Dans la voix musicale, la vibration des cordes vocales s'opère d'une manière continue depuis l'octave la plus basse jusqu'a l'octave la plus haute, sans changer d'intonation.

Dans la voix parlée, la nature de la vibration change à chaque voyelle, depuis la plus grave jusqu'à

la plus aigue — à chaque voyelle il faut une intonation différente.

Les notes de la gamme ne sont que les variations d'un même timbre. La différence des voyelles provient de la variété des timbres.

Les notes se classent, d'après leur position et l'énergie de l'attaque, en notes hautes et basses, fortes ou faibles.

Les voyelles en vibrations graves ou aigues, éclatantes ou sourdes, sonores ou mates.

Elles sont parlées et non chantées; elles se prononcent sur le même ton, abstraction faite du rithme, de la cadence, des modulations.

Elles ne représentent que le timbre changeant de la voix humaine, tandis que la même note a un caractère différent suivant qu'on la chante sur un A, sur un I ou sur un O.

Dans les notes, le larynx seul est en jeu.

Dans les voyelles, le larynx et le résonnateur (bouche) sont employés simultanément.

« Tandis que la *glotte frémissante chante* sur tous les tons de l'échelle musicale, la bouche et la langue docilement se contractent, s'enflent, se creusent, se modèlent, de façon à faire résonner inégalement les harmoniques et à donner ainsi au son total les timbres les plus différents (1). »

(1) Laugel, p. 53. *La voix, l'oreille et la musique.* — Germer Baillière.

Selon M. Radau, on pourrait classer les timbres des instruments de musique en déterminant les voyelles dont ils semblent se rapprocher le plus (1).

Nous avons fait ce travail et, d'après le rapprochement que nous avons fait, nous avons trouvé que :

La voyelle I correspond au fIfre,
— U — à la flUte,
— A — à la clArinette,
— AI, È — au clAIron ou à la trompÈtte.
— O — au cOr,
— OU — au bOUrdon.
— EU — à la cornemuse ou cormEUse, comme on dit en Berry.

Comme on le voit, ces instruments peuvent se nommer par les sons qu'ils rendent.

Comparant entr'eux les différents éléments de la voix parlée et de la voix musicale, nous résumerons ainsi nos impressions :

Les consonnes représentent la nature du bruit, son mode de se produire. Elles indiquent si l'articulation est explosive, sifflante, roulante, pénétrante.

Les voyelles représentent les qualités, le timbre

(1) *L'acoustique*, p. 230. Bibliothèque des Merveilles.

du son produit par la consonne. Elles indiquent si la vibration est éclatante, grave, aigue, sonore.

Les notes musicales indiquent la succession mélodique des sons sur toute l'étendue de l'échelle vocale et les modulations dont chaque émission de voix ou voyelle peut être affectée.

CHAPITRE TROISIÈME

Linguistes et chimistes. — Différence dans leur mode de procéder. — Grammairiens du Sanscrit. — Philosophes Grecs. — Philosophes et linguistes modernes et contemporains. — Théorie de l'inintelligible. — Affirmation de M. Muller que les lettres A B C D ne signifient rien soit seules, soit réunies. — Influence des opinions de l'école allemande sur l'école française.

I

En déterminant la valeur, l'importance et le rôle de chaque bruit isolément, en dégageant la racine du phonême ou particule syllabique dans lequel elle était incorporée, nous avons fait ce qu'ont fait les chimistes pour dégager les corps simples de leur combinaison avec les autres corps ; nous sommes arrivés à la base, à la partie irréductible et nous croyons rendre à la science de la linguistique le même service qu'ils ont rendu à la science chimique. Nous avons trouvé, pensons-nous, les véritables racines du langage cachées dans les mots, comme les corps simples étaient cachés dans l'amalgame de la gangue primitive. Nous y sommes arrivés par la méthode naturelle, celle de l'isolement de chaque bruit.

Nous avons ensuite reconstitué les combinaisons, afin de voir si les résultats étaient conformes aux prévisions de la théorie et nous nous sommes assurés de la parfaite concordance des deux méthodes.

Pour arriver aux racines du langage, il faut arriver à la formation des bruits et des sons qui en forment la matière première. Le problème n'avait pas été résolu jusqu'ici, parce que l'on n'avait pas poussé l'analyse jusqu'au point extrême, jusqu'aux éléments irréductibles. On s'était arrêté à de fausses apparences — et les chercheurs, en face des difficultés — dans leur croyance à l'impossibilité de débrouiller ce chaos, se sont retirés découragés.

Les racines du langage, cependant, existaient dans le corps du langage lui-même. Il était impossible qu'elles fussent toutes disparues. Il devait en rester des traces et assez pour mettre sur la voie. Il fallait analyser chaque son, chaque bruit, chaque cri, décomposer les mots comme on décompose un fragment de matière, rendre à chaque molécule sa valeur propre et arriver à l'élément simple — voir ensuite comment s'était opéré le mélange et établir la théorie de la formation du langage. C'est le procédé employé dans les autres sciences ; pourquoi ne s'en est-on pas servi dans celle-ci ?

Le grand tort des Linguistes, dans leurs recherches sur les origines du langage, a été de tenir trop peu de compte des bruits et des sons produits par la nature dans ses diverses manifestations, — de ne pas avoir établi de distinction entre ceux provenant des

êtres inanimés et ceux émis par les organes des animaux, — d'avoir confondu le rôle et les fonctions des bruits articulés (consonnes) et le rôle et les fonctions des sons ou timbres (voyelles) dans le mécanisme du langage — et enfin de n'avoir pas pénétré assez avant dans l'analyse de la parole pour arriver aux éléments primitifs et donner à chaque articulation, à chaque timbre, à chaque lettre ou signe, sa valeur spéciale; sa signification propre et intrinsèque.

En effet, le langage étant composé de mots et les mots étant composés de consonnes et de voyelles, qui ne sont autre chose que des articulations vocales, c'est-à-dire des bruits et des sons imitatifs des bruits et des sons qui se produisent autour de nous, il paraissait simple et naturel de suivre les procédés qui ont si bien réussi dans les autres branches des sciences naturelles et de remonter aux sources mêmes de la production des sons, et c'est ce que l'on n'a pas fait.

Les linguistes ont pris pour des racines irréductibles — des syllabes, des aggrégations de consonnes et de voyelles, et comme ils n'en comprenaient pas la signification véritable, et que pour eux chacune de ces aggrégations constituait une énigme, ils ont affirmé qu'il était inutile de chercher, — qu'on ne trouverait rien au-delà, — qu'il fallait se résigner à accepter la racine telle quelle, sans en comprendre le sens, — que les sources du langage étaient trop loin derrière nous, — qu'elles avaient disparu dans les

couches qui s'étaient superposées successivement — et qu'elles étaient à jamais ensevelies dans la nuit des temps et le chaos du désordre primitif

Où en seraient arrivés les chimistes, s'ils avaient pris les réunions d'atômes pour les atômes eux-mêmes et affirmé que la molécule était irréductible ?

II

Les anciens, qui ne possédaient pas les éléments de recherche que nous avons aujourd'hui, guidés par le bon sens et l'analogie, ont entrevu la véritable voie. Mais ils ont eu le même sort que le grand législateur hébreu, ils n'ont pas pu pénétrer dans la terre promise.

Les grammairiens du Sanscrit, ces créateurs des langues à flexion, avaient établi la distinction entre les voyelles et les consonnes et les séparaient les unes des autres dans l'alphabet et dans les dictionnaires. Ils en appréciaient la nature, car ils appelaient les *consonnes celles qui manifestent*, *celles qui rendent distinct* et les *voyelles* simplement des *sons*; mais toutefois sans attribuer à chacune de ces manifestations vocales, une valeur particulière et précise.

Les philosophes grecs, pour la plupart si pénétrants en toutes choses, avaient bien compris que l'origine du langage était dans l'*Onomatopée*, mais ils se renfermaient dans des formules et des généra-

lités, à l'exception toutefois de Platon auquel on doit le célèbre entretien dit le Cratyle, et d'Aristote, cet immense génie précurseur des temps modernes, qui a jeté une si vive lumière sur tous les sujets qu'il a touchés, et qui, à propos de cette question capitale, soutenait que les vrais éléments constitutifs du langage « sont les *lettres* en lesquels il est toujours possible de les résoudre, dont la substance est indivisible et dont toutes les parties sont homogènes, comme une partie d'eau est de l'eau ; tandis qu'il n'en est pas ainsi des diverses parties d'une *syllabe*.

Malheureusement ce grand homme s'est contenté de poser le principe, sans déterminer la valeur propre de chaque élément, de chaque manifestation.

III

La plupart des philosophes et des érudits du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle ont conclu en faveur de l'onomatopée. Ainsi *Condillac*, *Court de Gebelin*, l'auteur du *Monde primitif*. Mais celui qui a le mieux étudié le mécanisme du langage, bien qu'il aille quelquefois au-delà du but et qu'il force souvent les conclusions, c'est le fameux *président de Brosses*, que M. Edw. B. Tylor appelle avec juste raison *un puissant penseur*. Il admet des racines *primordiales* et absolues, propres à peindre par imitation l'existence physique de l'objet exprimé. Ainsi

ST désignant la fixité, SC l'excavation, AC l'acuité. Il ne cite toutefois que l'articulation R, comme formant à elle seule une clef, une racine ou germe radical servant à nommer la classe des choses *rapides*, *raides*, *rudes*, *rompues*. Cependant il touche presque la solution du doigt quand, à propos du mot fluide, il peint la racine de ce mot comme résultant du coup d'organe *sifflé-coulé* FL, et quand il dit que dans les cas où l'expression réunit les conditions de mouvement, de fixité et de rudesse, les trois caractéristiques se trouvent accumulés l'un sur l'autre comme dans STR ingere, STR angulare.

Il a été suivi par *Charles Nodier*, passionné pour l'étude de la linguistique et dont les travaux ont éclairé quelques-unes des faces du problème. Le docteur *Guépin*, enlevé prématurément à la science, a aussi abordé la question d'une manière remarquable, ainsi que le constatent ces paroles significatives :

« L'homme a vécu avec ses pareils au sein de la » nature qui devait être son inspiratrice. Aussi a-t-il » imité dans toutes les langues, les sons qu'elle pro- » duit, quand elle Siffle aux branches des arbres ou » par la bouche des oiseaux, pour désigner les cho- » ses *sifflantes*. Il a imité encore le son de ce qui » *roule*, de ce qui *hache*, de ce qui *brise* dans la com- » position d'un grand nombre de mots » (1).

(1) *Philosophie du* XIXe *siècle*, p. 458. — Paris, Gust. Sandré, 1854.

Mais ni Charles Nodier, ni le docteur Guépin n'ont cherché la solution du problème dans l'analyse des bruits et des sons, de la consonne et de la voyelle. Ils ne parlent ni l'un ni l'autre de ce qui constitue les racines.

M. Edw. B. Tylor peut être rangé aussi au nombre des partisans de l'origine du langage expliquée par des sons naturels et directement expressifs, mais il ne dit rien non plus des racines. Nous ne savons pas si M. Hensleigh Wedgwood, qu'il cite comme le plus éminent représentant de l'école de philologues qui adoptent cette théorie, en parle dans ses travaux. M. Tylor garde le silence sur ce point (1).

IV

Quant aux linguistes contemporains et à leur tête M. Max Muller, dont les savantes recherches ont fait faire un si grand pas à l'étude de la science du langage, ils se sont arrêtés au seuil de l'édifice et n'ont pas eu le courage d'y pénétrer. Ils ont proclamé que les parties les plus simples que donne l'analyse du langage sont, non des voyelles et des consonnes, ou des lettres comme l'estime l'opinion générale, mais

(1) *La civilisation primitive*, par Edw. B. Tylor, traduit par Mme Pauline Brunet, t. Ier, p. 190. — Reinwald et Ce, 1873.

des *racines* comme ils les entendent, c'est-à-dire quelque chose d'*inintelligible*. Nous ne commentons pas, nous citons textuellement :

« Après qu'on a retiré tout ce qui est formel, ar-
» tificiel et *intelligible* dans les mots, il reste tou-
» jours quelque chose qui n'est pas simplement for-
» mel, qui n'est pas le produit de l'art grammatical
» et qui n'est pas *intelligible*, et ce quelque chose
» nous l'appelons, pour le présent, une *Racine* ou un
» *Elément radical* (1).

« Ces racines, s'écrie-t-il ailleurs, ne peuvent pas
» subir une nouvelle réduction sans que la nature
» du langage soit détruite, car le langage n'est pas
» simplement le son, mais toujours le son exprimant
» la pensée...

« Dans la science du langage, il faut les accepter
» comme des faits premiers au-delà desquels il n'y a
» pas à remonter. »

M. Muller finit par avouer que c'est au physiologiste et au psychologue qu'il appartient de décider la question de la possibilité d'une action sympathique ou réfléchie des cinq organes de la perception extérieure sur les nerfs moteurs de la parole, et que c'est pour cette raison qu'il a donné une définition *négative* plutôt que *positive* des racines, quand il a dit que pour l'objet immédiat qu'il se proposait, il appelait

(1) *Nouvelles leçons sur la science du langage*, Muller, 7e leçon, page 1re, IIe volume.

racine ou *radical* tout ce qui dans les mots d'une langue ne peut se réduire à une forme plus simple et plus primitive.

Ensuite il entre dans une série de considérations sur la question de savoir si les racines sont de pures *abstractions* ou bien si elles peuvent prétendre à une existence *réelle et vulgaire.* Nous ne le suivrons pas dans cette discussion qui n'est pas non plus des plus claires ni des plus intelligibles.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que toutes ces argumentations sont loin de donner satisfaction aux esprits avides de connaître les secrets de l'origine du langage et qui s'attendaient à trouver quelque chose de moins vague et de plus précis sous des titres comme ceux-ci : *Les Racines* ! *Ce qu'il est possible de savoir sur leur nature. Elles sont les véritables éléments du langage.*

Pour nous, nous avouons franchement que nous ne comprenons pas et que rien n'est moins fait pour encourager les Néophytes que cette *théorie de l'inintelligible.*

Mais ce n'est pas tout.

Au tome 1er, page 95, M. Muller, en commentant le passage d'Aristote dont nous avons donné plus haut la substance, émet cette conclusion :

« Or les lettres, comme telles, n'ont pas de sens,
» A, B, C, D ne signifient rien, soit seuls, soit
» réunis. »

Eh quoi ! ces dix-sept lettres consonnes et ces neuf lettres voyelles, qui représentent toutes les ma-

nières dont l'air peut être frappé, impressionné, mis en vibration ! Tous ces modes d'articuler fournis par les corps bruts et par les corps organiques, qui forment autant de touches différentes qu'il y a de bruits à exprimer;

Cette lettre B, qui caractérise les bruits de Bouche, qui BaBille, BarBouille, Becquète, Bèle, Beugle, aBoie ;

Cette lettre K (C dur, Q) qui caractérise les bruits explosifs : qui Casse, Cogne, Crève, Craque, éClate.

Cette lettre D, qui caractérise les bruits de séparation, de Division; qui Démolit, Détache, Déchire, Déracine;

Cette lettre A qui transmet à la syllabe, au mot, son timbre éclAtANt et grAve ;

Et toutes les autres lettres qui composent notre alphabet et qui se présentent avec des physionomies si diverses, des expressions si distinctes, — tout ce cortége de voyelles et de consonnes n'aurait aucune signification, aucune valeur, aucune raison d'être, ni à l'état isolé, ni à l'état de combinaison ? Ces articulations seraient venues se poser sur les lèvres de l'homme primitif, comme une nuée de sauterelles chassée par l'orage vient s'abattre sur un champ ? Elles se seraient combinées entr'elles au hasard, sans motif, sans choix ? Leur production ne se rattacherait à aucune cause appréciable, pas même aux impressions qu'elles peuvent exercer sur le nerf auditif ? Le secret de leur origine serait à jamais enveloppé dans les mystérieuses ténèbres du passé ? Elle resterait

lettre morte pour les générations à venir, comme elle est restée une énigme pour les générations qui nous ont précédé ?

En vérité ! cela a lieu de nous étonner de la part d'un savant aussi éminent, d'un chercheur aussi intrépide que M Max Muller, de la part d'un esprit d'habitude si sagace, si clairvoyant dans ces questions difficiles et aux livres duquel il faudra toujours recourir, quand on voudra se faire une idée nette de ce que c'est que la linguistique. Mais il est certains problèmes qui ont le privilége de dérouter les intelligences les plus robustes ; celui des origines du langage est, paraît-il, un de ceux-là pour M. Muller. Toutes les fois que dans ses écrits se dresse devant lui le redoutable fantôme ! cette intelligence si ferme, si nette, hésite, se trouble, perd l'équilibre, s'obscurcit, regimbe et finit par s'emporter et par conclure à l'impossibilité.

Malheureusement ses affirmations et celles de M. Guillaume de Humboldt, qui soutient que le langage est né *spontanément* et *d'un seul jet*, ont prevalu auprès des philologues et des linguistes français modernes. Ils se sont laissés aller aux théories nuageuses des savants d'outre Rhin. Ils les ont cru sur parole. Ils ont admis que ceux-ci avaient posé les bornes au-delà desquelles l'esprit humain ne pouvait plus rien découvrir et ils n'ont pas cherché à pénétrer plus avant le mystère qui cachait les origines du langage.

M. Renan entr'autres, dont les travaux sur les

langues sémitiques ont été si appréciés, est entré à pleines voiles dans les eaux de M. G. de Humboldt, de F. Schlegel. C'est d'après eux qu'il a établi que ce n'est pas par superpositions successives que s'est formé le langage, mais que semblable aux êtres vivants, il fut dès son origine en possession de ses parties essentielles... que la grammaire de chaque race fut *formée d'un seul coup* et que la borne posée par l'effet spontané du génie primitif n'a guère été dépassée.

Quant à M. Taine, et en général aux autres érudits de l'école actuelle, ils ont adopté dans leur entier les idées émises par M. Max Muller sur la nature peu intelligible des racines. Nous regrettons surtout que M. Taine, dont le talent d'observation est si remarquable, dont la méthode est si sûre, n'ait pas continué les études qu'il avait commencées sur les premiers développements du langage chez les enfants, et qui certainement l'auraient mis sur la voie de la solution du problème (1).

(1) *Revue philosophique*, numéro 1er.

CHAPITRE QUATRIÈME

Procédés de la nature pour saisir l'homme du mécanisme du langage. — L'instinct d'imitation. — L'enfant, l'homme enfant. — Exemples du développement de la faculté d'imitation chez les Sauvages. — Le langage se ressent de la nature des milieux. — Exemples. — Cris des oiseaux du Brésil. — Expressions tirées des cris des animaux.

I

Il nous reste maintenant à examiner les procédés dont la nature s'est servie pour saisir l'homme du mécanisme de la parole et le mettre à même de communiquer ses impressions à ses semblables. Pour cela il faut se transporter aux temps primitifs de l'humanité, le mettre en présence des êtres au milieu desquels il est appelé à vivre, aux prises avec ses besoins, ses appétits, ses instincts, son tempérament, et le voir se débattre au milieu de ces éléments si divers.

II

A l'aurore des temps, nous trouvons l'homme en face de la nature parée de tous ses attraits, avec ses variétés d'aspects, de formes, de couleurs, de sons, de produits; au milieu d'une foule d'animaux qui peuplent l'air, la terre et les eaux.

Tout est mouvement et bruit autour de lui. Chacun de ces êtres si divers déploie son activité, exerce ses organes, travaille ou se recueille, chante ou se tait, s'abandonne à ses attractions. L'abeille bourdonne, l'oiseau vole, le poisson nage, l'écureuil saute de branche en branche, le loup parcourt les fourrés, le renard guette sa proie, le cerf se mire dans les eaux, le bœuf mugit dans la prairie. — Chaque animal a d'ailleurs son genre d'industrie, ses habitudes, son langage et son instinct pour se guider.

Seul, le futur Roi de la nature s'éveille à l'existence, isolé, inconscient, imprévoyant, craintif, ignorant, n'ayant ni industrie, ni vêtement, ni abri, ni langage, ni instinct particulier pour lui indiquer ce qui peut lui nuire ou lui être utile.

Il faut qu'il acquière la connaissance des choses par ses propres forces, par l'exercice de ses organes, de ses facultés, de son intelligence, — qu'il se procure à la longue, avec ces éléments, tous les avantages

que les autres possèdent immédiatement et par le seul fait de leur constitution physique, — jusqu'à ce qu'il ait mis ces derniers dans l'impossibilité de lui nuire, ou qu'il les ait contraints à servir ses besoins et ses désirs.

Il n'est rien au début, mais il a en lui la puissance de devenir.

Il est armé pour cela de facultés supérieures et d'instruments appropriés à leur destination qui ne demandent qu'à être mis en œuvre et utilisés.

Il a un corps qui peut se plier à tous les mouvements, au moyen de muscles souples, puissants.

Des sens vibrant à toutes les impressions.

Des yeux pour percevoir les couleurs, les formes, les mouvements.

Une oreille organisée pour recueillir les bruits et les sons, les cris et les chants de tous les êtres de la création.

Un appareil vocal pour les émettre.

Il est doué en outre d'un admirable instinct d'*imitation* qui lui permet de reproduire ces formes, ces mouvements et ces bruits.

Et par-dessus tout il possède la faculté de comprendre, de comparer, de se rendre compte, de donner une signification aux bruits et aux sons, de les combiner entr'eux de manière à en faire le langage et de pouvoir ainsi communiquer avec ses semblables.

III

Les bruits et les sons de la nature varient à l'infini. L'homme ne saisit d'abord que ceux qui font le plus d'impression sur son appareil auditif, que ceux qui se reproduisent le plus souvent, qui s'imposent pour ainsi dire à son souvenir par leur fréquente reproduction. On peut dire à cet égard que ces bruits et ces sons, en portant l'attention de l'homme sur les êtres qui les émettent, signalent ces êtres comme producteurs de ces vibrations et les nomment par cela même à celui qui perçoit et entend ces manifestations.

L'homme primitif retient plus particulièrement les bruits, les sons et les cris émis par les objets ou les êtres qui servent à ses besoins, ou excitent ses craintes. Ils rendent l'être qui les produit présent à sa mémoire d'abord et, quand il a besoin de les faire connaître aux autres, à ceux qui ne peuvent pas les voir, il cherche à reproduire leurs gestes, leurs mouvements, leurs cris, pour les rendre présents à la pensée de ceux auxquels il veut les faire connaître, à ceux auxquels il lui importe de les désigner.

Pour juger des impressions de l'homme primitif, il faut, comme nous l'avons dit plus haut, se placer avec lui dans le milieu où il naît, où il vit, où il se développe, et le suivre dans les diverses phases de

sa vie, dans les prairies et les forêts, sur les bords des rivières où il est à la recherche des moyens de conserver ses jours, en face des obstacles et des difficultés qu'il rencontre sur son passage.

Son existence au milieu de ses ennemis, celle de sa famille, celle de son clan, de sa tribu, tiennent souvent à l'appréciation d'un bruit, d'un mouvement, d'un cri de l'animal ou de l'adversaire. Il faut qu'il se fasse une ouïe assez subtile pour distinguer le bruit propre de chaque objet.

Il faut qu'il imite pour l'attirer, le cri de l'animal qui doit servir à sa nourriture, — qu'il étudie les habitudes de chacun, les bruits produits par la marche des quadrupèdes, le vol des oiseaux, les mouvements des reptiles ; — qu'il puisse distinguer le hurlement du loup de l'aboiement du chien, le sifflement du serpent du sifflement du vent.

On peut comparer l'homme primitif, en présence des bruits naturels, au voyageur en pays étranger. Le langage des habitants est un chaos pour lui. Il saisit par-ci, par-là, à grand'peine, quelques expressions qui reviennent le plus souvent, qu'il prononce mal, qu'il reproduit inexactement. Il éprouve de grandes difficultés pour se faire comprendre et encore il a l'élément intellectuel développé, ce qui lui est d'un grand secours.

Mais au malheureux sauvage, ayant à faire à la fois l'éducation de l'oreille, celle de la voix, celle des organes ! combien faudra-t-il de temps avant de dissiper la confusion qui règne dans son esprit ? Il ar-

rache un à un difficilement, laborieusement, un son par-ci, un son par-là. A force de reproduire les mêmes bruits, les mêmes sons, ils s'incorporent dans sa mémoire. Par leur renouvellement fréquent, ils éveillent les mêmes sensations et s'imposent à son attention. Ils le sollicitent de les reproduire.

IV

On a souvent aussi comparé le sauvage à l'enfant. Rien n'est plus exact.

Dès l'abord, l'enfant ne parle pas ; il émet des sons confus, mal articulés. Il crie, il barbouille, c'est le mot vrai, car son babil rend exactement les effets produits par le mouvement des lèvres et par le passage de l'air le long de la langue chargée de mucosités. Il essaie le jeu de ses organes vocaux, en recueillant quelques-uns des sons qui frappent son oreille encore confusément. Son langage est adéquat à ses perceptions. L'un et l'autre se développent parallèlement par l'intelligence, l'attention et l'exercice.

Quand il commence à bégayer la première syllabe *am*, *ma*, *pa* — cette première syllabe lui sert à désigner tous les objets qui tombent sous ses sens, — il ne distingue d'abord ni les articulations, ni les couleurs, ni les odeurs, ni les sons. Il confond tout.

Quand il dit *am*, il comprend tout ce qui se mange — le lait, la viande, le pain, — tous les aliments qu'on lui donne. Tous les hommes sont des papas, — toutes les femmes des mamans. Il n'a qu'une expression pour désigner ce qu'il veut. Seulement, en les nommant, il les montre du doigt pour bien établir qu'en les appelant du même nom, il ne les confond pas dans sa pensée. Ce n'est que successivement qu'il apprend à distinguer et à nommer chaque chose par le nom que ses parents ou ses précepteurs lui donnent.

Ce n'est pas précisément encore le langage, mais ce n'en est pas moins un langage, une manière de s'exprimer, indiquant l'appétence, l'attrait, le besoin, la volonté. Une contraction de muscles, un regard, un geste, un son, décèlent à l'œil exercé de la mère le désir de l'enfant.

« En résumé, un petit enfant fait comprendre ses » besoins, d'abord par des cris instinctifs, enfin par » des mots vagues inventés par lui-même, puis par « d'autres plus précis, *imités* de ceux qu'il entend, » et ces derniers, il les acquiert avec une vitesse » merveilleuse (1) ».

L'homme enfant exprime ses sensations de la même manière, confusément d'abord. Tous les arbres de la forêt n'ont qu'un nom, jusqu'à ce qu'il apprenne à les distinguer par leur aspect particulier, leurs produits.

(1) Ch. Darwin. — *Les débuts de l'intelligence*, esquisse biographique d'un petit enfant. — *Revue scientifique*, 1877.

Tous les animaux n'ont qu'un nom, jusqu'à ce qu'il apprenne à les distinguer par leurs voix, leurs allures. Mais avec le temps il finit par se faire entendre de ceux avec lesquels il vit. Les premiers sons qu'il émettra seront un peu vagues et ne seront peut-être pas interprétés facilement ; mais il les répétera et, avec l'exercice, il deviendra plus intelligible de jour en jour.

Au cri il joindra le geste, le mouvement, l'intonation. Il mettra en jeu les divers organes qui peuvent contribuer à rendre sa pensée et, au bout de quelque temps, il se fera comprendre des siens, qui eux-mêmes auront fait des efforts dans le même sens. Il en résultera un langage à leur portée, mais qui s'étendra en raison de leurs relations avec de nouveaux objets et de nouveaux êtres, et qui se transmettra aux enfants et aux proches, lesquels le développeront et le perfectionneront.

M. Herbert Spencer décrit on ne peut plus exactement les aptitudes remarquables des populations primitives et des enfants, ainsi que l'analogie des procédés qu'ils emploient :

« Au point de vue intellectuel, l'homme primitif peut se caractériser par la puissance avec laquelle il observe *les détails* et par son impuissance à en tirer des conclusions générales. Tout le monde sait quelle est la finesse *des sens chez les sauvages* et avec quelle sagacité ils savent tirer parti des moindres indices pour deviner la présence d'un ennemi invisible ou pour se guider dans la poursuite du gibier. Ils ne

sont pas moins habiles à se servir des armes et des outils qu'ils possèdent ; leur adresse dépasse de beaucoup la nôtre... »

» Le sauvage voit les choses telles qu'elles se présentent à lui ; il ne raisonne ni sur leurs causes ni sur leurs conséquences. Aussi ne se forme t-il point d'idées nouvelles ; il fait ce qu'il a vu faire : *il imite,* il n'invente pas. L'activité de la réflexion est chez lui en raison inverse de l'activité de la perception ».

. . . .

« Chez nos enfants nous remarquons de même une grande activité de *perception,* unie à une faible puissance de réflexion. Comme le sauvage, *ils imitent ce qu'ils voient faire ;* pas plus que lui, ils ne savent pas distinguer les faits significatifs des faits insignifiants, ni en tirer des conclusions générales. *Ils ne s'étonnent pas ;* tout leur paraît naturel ; ils croient toutes les histoires, si étranges qu'elles soient, et ils se contentent de la première explication qu'on leur donne, fut-elle absurde ».

« Un des caractères par lesquels les races inférieures s'écartent moins des actions réflexes que ne le font les races supérieures, est leur vive tendance à *imiter les mouvements* qu'elles voient et *les sons* qu'elles entendent, habitude presqu'involontaire chez elles et que les voyageurs ont la plus grande peine à empêcher (1) ».

(1) Herbert Spencer. — *Revue philosophique,* n° 1er, page 56. Janvier 1876.

V

Les récits des voyageurs et les descriptions des mœurs et coutumes des peuples ne tarissent pas sur le prodigieux développement qu'atteignent chez les sauvages les organes de la vue et de l'ouïe, non plus que sur la merveilleuse faculté qu'ils ont de reproduire les bruits et les sons de la nature inorganique et les cris et les chants des quadrupèdes et des oiseaux. En effet, obligés de parcourir de vastes espaces pour se procurer les objets nécessaires à leur existence, — en lutte continuelle avec la nature, avec les animaux, avec des voisins peu endurants, — sans cesse aux aguets et sur le qui vive, — jouant à chaque instant leur vie avec des adversaires de tout genre, ils sont dans la nécessité de porter leur attention sur ce qui peut leur révéler la présence d'ennemis cachés, ou les mettre sur la trace des animaux qui doivent être leurs victimes ; ils apprennent ainsi à distinguer la nature des bruits, à découvrir les pistes, à reproduire les cris des animaux qu'ils veulent attirer, ou dont ils veulent faire un moyen d'appel ou de ralliement.

Les Boschimans vont jusqu'à s'affubler des dépouilles de l'autruche pour mieux la tromper. Mais les sauvages excellent surtout à la reproduction des bruits et des cris. Il n'y a qu'une opinion à cet égard

pour ceux qui ont vécu de la vie des peuplades des prairies ou des forêts de l'Amérique et de l'Océanie. Un voyageur raconte qu'étant admis en la présence d'un des nombreux roitelets de l'Afrique et lui montrant les dessins des divers animaux du pays qu'il avait croqués sur place, — Sa Majesté trépignait de joie et imitait le cri de chacune des espèces qui passait sous ses yeux, — ce qui était sa manière à lui de les nommer.

Tout le monde connaît le rare talent d'observation que Cooper a déployé dans la peinture des mœurs des sauvages de l'Amérique du nord. Nous n'avons qu'à ouvrir le premier venu de ses romans pour constater jusqu'à quel point les indigènes poussaient l'esprit d'imitation.

« Mathorée n'avança qu'à pas lents...

.....« Le plus adroit reptile n'aurait pu ramper
» avec plus de souplesse, ni avec moins de bruit.
» Accroupi jusqu'à terre, il avançait un pied, puis
» l'autre, s'arrêtant à chaque mouvement pour saisir
» le plus *léger son*... (1) »

« La manière dont le sauvage se glissa entre les
» branches tendres et flexibles du cotonnier, res-
» semblait assez à la marche sinueuse du serpent.
» Son corps semblait se ramasser et s'étendre à
» volonté, selon que le passage était plus ou moins
» étroit (2). »

(1) *La Prairie*, Cooper, tome 1er, page 79, in-18.
(1) *Ibid*, p. 84.

« Madame, répondit le chasseur d'un ton solennel, » j'ai écouté pendant 30 ans tous les sons qu'on » peut entendre dans les forêts, je les ai écoutés » aussi bien qu'un homme puisse écouter, quand sa » vie dépend de la finesse de son ouïe. Il n'y a pas » de hurlement de panthère, de sifflement de l'oi- » seau moqueur, d'invention diabolique des Mingos, » qui puisse me tromper. J'ai entendu les forêts » gémir comme les hommes dans leur affliction, j'ai » entendu l'éclair craquer dans l'air comme le bois » vert, tout en dardant une flamme fourchue... (1)

« Un homme, qui a étudié aussi longtemps dans » le désert, serait un pauvre écolier, s'il ne savait » pas imiter *la voix et les mouvements de l'ours*. » Si c'eut été un chat sauvage, vous auriez vu quel- » que chose qui aurait mérité plus d'attention (2) »

Châteaubriant, qui a vécu longtemps au milieu de ces races, les peint parfaitement dans les lignes suivantes :

« Un des stratagèmes les plus communs des In- » diens, c'est de contrefaire le cri des bêtes fauves, » le bramement des cerfs, le mugissement des buf- » fles, le glapissement des renards. Telle est leur » parfaite imitation de la voix des animaux, que » leurs ennemis sont continuellement pris à ce » leurre (3). »

(1) *Le Dernier des Mohicans*, pages 12 et 13.

(2) *Le Dernier des Mohicans*, 3ᵉ volume, p. 207.

(3) Chateaubriant, 7ᵉ vol., page 31 *(Voyages en Amérique)*.

Nous n'en finirions pas si nous voulions citer tous les autres qui ont parlé de cet instinct prodigieux des sauvages.

« Les Andamanites ou Mincopies, dit M. Titler, » sont entièrement nus et vivent par petits groupes » de 20 à 30 personnes... nagent parfaitement... » faux et perfides... ils sont d'une humeur enfan- » tine... *imitent* parfaitement les sons et *répètent* ce » qu'on leur dit, non-seulement avec *exactitude*, » mais encore avec *le même son de voix*... (1) »

Buffon a dit admirablement quelque part que le véritable nom des animaux était celui qui leur avait été imposé par le sauvage (2).

On sait aussi que Palamède prétendait avoir appris *quatre lettres* au passage des *grues*.

VI

Le langage se ressent de la nature des milieux dans lesquels se passe l'existence. Cette influence est attestée par les écrivains et les voyageurs de toutes les époques.

(1) Extrait des lettres écrites à M. Jules Verraux par M. Titler, lieutenant-colonel dans l'armée du Bengale, ex-gouverneur des îles Andamans.

Bulletin de la Société d'Anthropologie 1866, tome Ier, 2e série, pages 9, 10, 11

(2) Cité par Ch Nodier. *Dictionnaire des Onomat. franc.* Note, page 31, 1828. Delangle.

« Lorsque l'empereur Julien entendit, sur les bords » du Rhin, les chants populaires des Germains, il » ne trouvait à les comparer qu'*aux cris des oiseaux* » *de proie* (1). »

Nous croyons que Tacite avait dit avant lui que leur long séjour dans les forêts où ils n'entendaient que les cris des bêtes féroces n'avait pas peu contribué à la formation de leur caractère et de leur langue.

Le capitaine *Maine Raid*, dans les *peuples étranges*, compte les *Iamparicos* parmi les populations qui n'ont *pas de langage* et ne profèrent que *des cris*, *des espèces de bruits*.

Adam de Brême, cité par M. Georges, dit des *Oïgours*, *ogres*, *Agriens* :

« Habitants des montagnes et forêts, vers les monts » Ourals, vêtus de peaux et *proférant des sons plus* » *semblables aux cris des animaux sauvages* qu'à la » *parole humaine*. »

On lit aussi dans les Mémoires de la Société d'anthropologie :

« D'autre part, nous rencontrons des combinai- » sons incroyables de consonnes crachées et sifflées » dans l'Athapasque, des sons explosifs dans le » Kechua et surtout dans le Quiché, le Kakchi- » quel, etc., qui produisent l'effet du craquement » des *noix cassées;* bref, une dissonance affreuse qui

(1) Max Muller, p. 201, 2ᵉ volume *(Leçons nouvelles)*.

» n'est comparable qu'aux accents étranges et sur-
» prenants qui animent la forêt primitive (1). »

Ailleurs :

« Les déformations des langues celtiques, germaniques, slavones, prouvent que les populations qui les parlent ont vécu longtemps dans des milieux physiques, différents de ceux où elles s'étaient originairement développées (2). »

M. Charles Nodier, à son tour, s'écrie avec cet enthousiasme qu'on lui connaît :

« Ces modifications dans la nature des sons dont se composent les langues, dépendent de toutes sortes d'influences dont il serait trop long d'examiner l'effet ; mais celle des *climats* s'y fait surtout reconnaître. Dans le vocabulaire des *pays chauds*, tous les mots sont *vocaux* et *fluides*. Le Grec a une *emphase majestueuse*, comme le bruit des *flots du Pénée*. L'Italien roule dans ses *syllabes sonores* le murmure des *cascatelles* et le *frémissement des oliviers*. Dans celui des pays froids, tous les mots sont *rudes et consonnants ; leurs sons retentissants et heurtés rappellent la rumeur des torrents*, *le cri des sapins que l'orage courbe* et le *fracas des rocs qui s'écroulent* (3). »

Et autre part :

« Il y a dans presque toutes les langues certains

(1) Page 419. *Bullet. Anthrop.* 1862. Juin-août. *Pruner bey.*

(2) *Ibid* 1864, page 361.

(3) *Dictionnaire des Onomatopées françaises* 1828. Delangle frères.

groupes de mots qui semblent dater des premiers âges de l'humanité. Il observe que la même remarque s'applique à ces claquements de langue des *Boschimans* et des *Hottentots*, qui ont été bien décrits comme *des débris du langage animal* et qu'il y a beaucoup de mots (si on peut les nommer ainsi) qui consistent en *imitations* pures et simples *des cris des animaux* ou des *bruits de la nature.* »

Nous terminons par une citation empruntée à un auteur contemporain :

« Le nord-ouest de l'Amérique, dit M. Tylor, est une autre région du monde qui se distingue par la production d'étranges lettres gloussantes, gazouillantes et grognantes, difficiles ou impossibles aux voix européennes (1). »

Chacun possède plus ou moins l'aptitude à imiter et à reproduire les mouvements et le langage des animaux et des hommes. Nous avons connu nous-mêmes plusieurs échantillons curieux de ce genre. Le plus remarquable était sans contredit un vieillard mort il y a quelques années et qui faisait les délices des bonnes et des enfants de Moulins, en imitant les cris de tous les animaux et principalement celui du canard. Il le reproduisait si bien qu'on ne le connaissait que sous le nom de *père canard*.

Claude Duret, célèbre jurisconsulte Bourbonnais, président du présidial de Moulins, dans son *Trésor de*

(1) Edw. B. Tylor, 1er volume, page 202

l'histoire des langues de cet univers, p. 1030, clot par les paroles suivantes son volnmineux travail :

« Pour mettre fin à cette œuvre, nous dirons que nous avons de nos propres yeux *veu* et *ouy* tant à Paris, qu'en cette ville de Moulins, y a environ trois ans, un certain personnage, beau de corps et de face, aagé d'environ 25 ans, blond de poil, se faisant nommer le sieur de la Volte, lequel par un estrange ou plutôt esmerveillable industrie, contrefaisait, ou imitait du tout, les sons, voix, bruits, langages et desgoisement de tous les animaux et oyseaux, par le seul gouvernement et conduite de sa langue, bouche et gosier, ce qui est une des plus estranges et admirables merveilles qu'on puisse veoir, dire ou ouyr raconter en ce siècle. »

C'est à peu de chose près le portrait que trace Victor Hugo de son héros *Ursus* dans le roman *de l'homme qui rit* (1).

« Médecin c'est peu, *Ursus* était ventriloque. On le voyait parler sans que sa bouche remuât. Il copiait à s'y méprendre, l'accent et la prononciation du premier venu. Il imitait les voix à croire entendre les personnes. A lui tout seul, il faisait le murmure d'une foule. Il reproduisait toutes sortes de cris d'oiseaux, la grive, le grasset, l'alouette Pépi qu'on nomme aussi la béguinette, le merle à plastron blanc, tous voyageurs comme lui, de façon que par instants, il

(1) Page 4, édition Decaux.

vous faisait entendre à son gré, ou une place publique couverte de rumeurs humaines, ou une prairie pleine de voix bestiales... Du reste, ajoute M. Victor Hugo, ces talents-là quoique rares, existent. Au siècle dernier, un nommé Touzel, qui imitait les cohues d'hommes et d'animaux, et qui copiait tous les cris des bêtes, était attaché à la personne de Buffon en qualité de ménagerie. »

Encore aujourd'hui, c'est surtout dans les populations rurales et parmi les ouvriers des villes, que se conservent et que s'élaborent le plus grand nombre des mots formés par onomatopée. C'est là qu'il faudrait les aller chercher, et certainement la moisson serait loin d'être à dédaigner.

Dans les quelques localités que j'ai habitées pendant le cours de mon existence, j'ai pu recueillir un assez grand nombre d'expressions de ce genre. Que serait-ce, si l'on provoquait une enquête sérieuse et générale? On peut prédire à coup sûr qu'on formerait un riche et pittoresque dictionnaire.

Les campagnes fourniraient les noms des objets et des animaux avec lesquels les paysans sont journellement en contact.

On aurait ainsi les diverses manières de nommer les animaux, les plantes, les effets des vents et les bruits si variés de la nature au milieu de laquelle ils passent leur existence et qu'ils savent si bien imiter et s'assimiler.

Chez les ouvriers des villes on trouverait les noms des outils et des instruments professionnels, d'après

les effets qu'ils rendent sur l'appareil auditif. Dans chaque métier on recueillerait une foule de mots fabriqués *ad hoc*, fournis par les bruits résultant des opérations journalières. Ce ne sont pas les cuisinières qui fourniraient le moindre contingent, non plus que les mères et les nourrices, ces créatrices de mots enfantins et imagés qu'elles savent si bien adapter à la portée de l'intelligence de leurs poupons.

Nous ne parlerons que pour mémoire de tous les termes d'argot si répandus dans certaines catégories sociales, de ces expressions pittoresques des Gavroches des grandes villes, qui savent saisir, avec tant d'à-propos, les défauts et les ridicules des citadins, de ces noms de guerre que se donnent entre eux les compagnons du devoir, et les ouvriers appartenant aux mêmes corps d'état, et de ces surnoms bizarres et pittoresques que les écoliers échangent entre eux à tout propos, peignant d'un mot incisif et animé le caractère et les allures de leurs camarades (1).

Voici quelques-unes des expressions imitatives que j'ai pu saisir, à Chabeuil (Drôme), où je suis né, et à Moulins (Allier), où j'ai passé la plus grande partie de mon existence.

(1) M. Darmesteter, dans une remarquable étude sur les mots composés dans la langue française, dit que la langue populaire est toujours plus vive, plus imagée, plus pittoresque, en un mot plus synthétique que la langue noble.

Bibl. de l'école des hautes études, 19e fascicule, p. 243. A. FranK. 1875.

PATOIS DE CHABEUIL

Piouto. — Espèce de flûte construite avec l'écorce d'une branche de saule ou de coudrier au moment de la sève et qu'on nomme ainsi par imitation du son qu'elle rend quand on souffle dedans en pressant les lèvres

Pioutâ. — Jouer du petit instrument ci-dessus.

Etsinlo. — Petite sonnette à son clair.

Etsinlou. — Plus particulièrement la petite sonnette ronde dont on orne les colliers des chevaux et qui rend un bruit de sourdine.

Gouarou. — Nom donné au chat mâle par imitation de ce son de voix particulier et profondément guttural, que rend cet animal dans la saison des amours.

Crussandèlo. — Nom des cartilages des animaux dont on se nourrit.

Crussé. — Expression tirée de l'imitation du bruit produit sous la dent par le broiement de ces cartilages.

Croussâ. — Du bruit d'oscillation roulante du berceau sur le sol ou sur le plancher.

Ecafiliâ. — Du bruit des coquilles d'œufs ou d'escargots non vidés que l'on écrase entre les mains ou sous les pieds.

Rountsâ. — Du bruit ronflant et sifflant de la pierre lancée avec force par le bras ou la fronde.

Vounzy. — Bourdonner. Exprime le bruit des petites ailes des insectes qui font V... Z...

Ecarcassa. — Expression très-significative du bruit d'un vase fêlé ou cassé. *Tsanto l'écarcassa.* Il chante le fêlé, le cassé.

PATOIS DE MOULINS

Bouffer. — Souffler. Littéralement souffler en gonflant les joues.

Ma fille se trouvait un jour chez sa sœur de lait dans un des faubourgs de Moulins Celle-ci disait à son petit garçon d'attiser le feu pour faire la soupe — J'ai rien pour la *bouffer*, dit le petit. — Et ta gueule donc, pourquoi qu'elle est faite ? riposta la mère.

Couale. — Nom donné au corbeau par imitation de son cri.

Vitra. — Nom donné au traquet pâtre, par la même raison.

Quia quia. — Nom donné à la grosse grive.

Bretioule. — Nom donné à la petite fauvette.

Occart. — Nom donné à l'oie mâle.

Kékié. — Nom donné au porc.

Raquette. — Nom donné à la petite grenouille.

Toujours par imitation du cri de chacun de ces animaux.

Boutenfle. — On appelle ainsi dans le langage vulgaire une vessie gonflée d'air.

Pok. — C'est le nom enfantin du fruit du baguenaudier qui a la propriété de faire explosion quand

on le presse. Les mères et les enfants ne lui donnent pas d'autre nom.

Ajouter les vaches. — Traire les vaches. Imitation du bruit du lait jaillissant du pis de la vache, j...

Bjiji. — Nom donné aux remouleurs par imitation du bruit rendu par le frottement glissant du fer sur la pierre à aiguiser. *Les bjijis,* c'est un *bjiji*, on ne les appelle pas autrement à Moulins.

Tutu-Bombom. — Nom donné aux montreurs d'ours ou aux exhibiteurs de ces petites poupées qu'on fait danser avec une ficelle tendue sur une planche et cela par imitation des bruits réunis du flageolet et du tambour, dont ces industriels se servent pour attirer l'attention du public. « Tiens ! voilà un *Tutu-Bombom.* »

Véchir. — La poêle véchit. Imitation du bruit de la poêle en certaines occasions. Notre cordon bleu m'a donné l'explication de ce bruit en le comparant à celui que fait une vessie, quand elle se dégonfle sans explosion, mais avec un bruit de chuintement.

Ziler. — Expression imitative de la bise qui siffle. C'est encore à la cuisinière qu'elle est due. Un jour en revenant de la campagne elle disait : « Là-bas, il faisait un froid de chien, le vent *zilait* à vous faire siffler les oreilles. »

Vise. — Branche d'osier dont les jets sont très-pliants et imitent, quand ils sont vivement agités, le bruit du sifflement du vent. *Osier* paraît être le même mot. On appelle *visier* l'arbre qui porte la vise.

Jicle. — En Bourgogne, on appelle *jicles* de petites seringues en sureau dont les enfants s'amusent à

lancer le contenu sur les passants, et cela par imitation du bruit du liquide qui, pressé par une baguette, jaillit par l'orifice étroit d'un bouchon percé à l'une des extrémités de l'instrument.

Dziclià. — En patois de Chabeuil on dit *dziclià*, ce qui a la même signification, le J se prononçant dz comme le ch se prononce ts.

Nous croyons rentrer dans notre sujet en citant les noms de quelques oiseaux du Brésil, donnés d'après le procédé imitatif et recueillis par M. Brunet, naturaliste, ancien professeur d'histoire naturelle à Pernambouc, directeur de l'Impérial institut agricole à Bahia.

M. Brunet est resté pendant près de vingt ans à parcourir les forêts de l'Amérique du sud pour ses collections d'histoire naturelle. Il a pu juger par lui-même, *de auditu* de l'emploi fréquent de l'*Onomatopée* par les naturels du pays et par les colons.

NOMS SCIENTIFIQUES.	NOMS donnés par LES NATURELS.	CRIS ou CHANTS exprimés par LES OISEAUX.
Falco Herpetothæres.	Acahuan.	à â a a â câ houa, a cahoua
Polyborus Brasiliensis.	Caracara.	Kéra, Kéra, Kéra.
Ara aracango.	Ara.	Ara, ra, ara.
Tyrannus Bentivi.	Beutivi.	Bênti vi-Bêntivi.
Muscicapa.	Maria, ja edia.	Maria-ja-e-dia (1).
Crax alector.	Mutu Moutou.	Mou-tou.
Xanthornus Aurantius.	Kouroupi	Kroûpi-Kroûpi.
Caprimulgus	Bacurao.	Bac-bac-ba-crô.
Falco cachinnans.	Macaga.	Ma-ca, ga.

(1) Marie, il est déjà jour.

Les Portugais, en arrivant au Brésil, nomment aussi les animaux du pays d'après leurs cris, avec la différence du génie de leur langue et de leur prononciation.

VII

Dans la langue française on compte un grand nombre de mots tirés des cris des animaux :

Bèlement, coassement, croassement, glapissement, hennissement, hurlement, meuglement, mugissement, sifflement, miaulement, aboiement, gloussement, piaulement, grognement, roucoulement, bourdonnement, gazouillement, rugissement, chuintement, etc.

La plupart des animaux se nomment eux-mêmes à l'oreille de l'homme, dont la voix n'a qu'à reproduire les syllabes qu'ils émettent :

Le bélier fait	Bé.
Le bœuf —	Beu.
L'âne —	Hi han.
Le coucou —	Cou-cou.
La huppe —	Pu-pu.
Le coq —	Ko-ké-ri-ko.
Le grillet —	Cri-cri.
Le loup —	U-lu-lu.
La tourterelle —	Rou cou.
Le canard —	Kan-kan.

D'ailleurs, tous les jours dans le langage littéraire on se sert d'expressions imitatives des cris des animaux ou des bruits divers émanés de la nature inorganique.

Voix bourdonnante des insectes,
Voix bèlante des brebis,
Voix mugissante des taureaux,
Voix hennissante des chevaux,
Voix explosive de la foudre,
Voix roulante du tonnerre,
Voix grondante du torrent,
Voix sifflante des vents.

Il n'y a qu'à consulter les grands poètes de tous les âges pour s'assurer de la profusion avec laquelle ils usent des procédés d'harmonie imitative. Homère, Virgile, Le Dante, Victor Hugo recourent constamment à ce moyen, pour produire ces effets magiques qui impressionnent si vivement les lecteurs de ces œuvres admirables.

C'est par les mêmes procédés que les Rhapsodes, les Scaldes, les Bardes et, en général, tous les poètes des temps héroïques agissaient si vivement sur l'imagination des naïves populations qui les écoutaient. Placés plus près de la nature, ils s'imprégnaient mieux de ses beautés. Ils ressentaient mieux la grandeur des scènes qu'elle prodiguait à leurs yeux éblouis et les traduisaient en ces strophes pittoresques et imagées qui n'ont rien perdu de leur

sel primitif et nous tiennent encore aujourd'hui sous leur charme puissant.

Nous pouvons donc affirmer avec l'autorité des savants et des grands hommes de tous les temps, avec les observations des voyageurs, avec la sagesse des nations, avec le témoignage de nos sens et les données de l'expérience, — que les premiers linéaments du langage ont été formés par *Onomatopée*, c'est-à-dire par imitation des bruits et des sons émis par la nature organique et inorganique.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les objets peuvent se révéler à nos sens de plusieurs manières. — Mais c'est par la voix qu'ils se révèlent le plus impérativement. — Corrélation entre les phénomènes sonores, l'appareil auditif et l'appareil vocal. — La voix et le geste. — Supériorité de la voix. — Point de départ du langage. — Procédés pour l'expression des relations. — Terminaisions, préfixes, suffixes, particules. — Langues à flexion. — Langues monosyllabiques. — Roue. — Κακκη.

I

L'aptitude à l'imitation étant admise et reconnue chez l'homme primitif et chez l'enfant, il est intéressant de se rendre compte du mécanisme au moyen duquel cette faculté est mise en jeu et utilisée.

Nous avons vu comment se produisent les phénomènes sonores et les différences qui les caractérisent; nous allons étudier les rapports qui existent entre cet ordre de manifestations, l'appareil auditif qui les recueille et l'appareil vocal qui les reproduit.

C'est par les sens que la nature se révèle à nous, qu'elle se rend perceptible et qu'elle s'impose à nos

observations. Nos connaissances sont d'autant plus étendues, d'autant plus variées que nous l'étudions, que nous la connaissons davantage sous ses divers aspects. Mais cette connaissance, l'homme ne l'acquiert pas d'un seul trait, spontanément. Ce n'est que lentement, difficilement et grâce à la profusion avec laquelle les enseignements sont répandus autour de lui, au renouvellement fréquent de ses impressions et aux efforts de son intelligence, qu'il vient à bout de pénétrer quelques-uns des mystères de l'organisation de l'univers, de la sienne propre et de ses destinées probables.

En ce qui concerne les études dont nous nous occupons, chacun sait que les sons viennent ébranler l'appareil vocal, comme les couleurs viennent se refléter sur la rétine, et l'on peut dire avec vérité que les objets viennent se révéler a notre oreille comme ils viennent se peindre dans notre œil.

Il est impossible à l'aveugle de naissance de se faire une idée des couleurs; il est impossible au sourd de naissance de se faire une idée des sons. L'homme ne peut juger des couleurs qu'en les voyant, il ne peut articuler et reproduire que ce qu'il entend. S'il n'entend qu'un son, il ne reproduira que ce son, toujours le même; s'il en entend plusieurs, il cherchera à les reproduire comme le premier, doué qu'il est à un haut degré de la faculté d'imitation. Il faudra donc que les couleurs viennent se refléter dans ses yeux, que les sons viennent frapper son oreille

pour qu'il les perçoive et puisse rendre les impressions qu'ils font sur lui.

L'objet peut se révéler à nous de plusieurs manières : par sa *forme*, — par son *allure* et ses *mouvements*, — par ses vibrations *sonores*, — par ses *qualités*, ses *propriétés*, ses *fonctions*. Chacun de ces aspects, sous lesquels il nous apparaît, peut être traduit :

La forme, par le dessin ou le modelage — reproduction des traits.

L'allure, par la mimique, — reproduction des mouvements.

Les vibrations sonores, par la parole, — reproduction et imitation des bruits et des sons.

Les qualités et les fonctions, par la description, l'énumération.

Mais c'est par le son ou la voix qu'il se révèle le plus impérieurement. Nous pouvons le désigner, le faire connaître par les autres moyens, mais ce n'est que par les sons qu'il émet que nous pouvons le nommer.

Notre voix n'est éveillée que par la sienne. Nous ne pouvons émettre que les sons que nous avons entendus. Nous ne pouvons le nommer par ses qualités que lorsque nous l'avons déjà nommé par imitation du bruit qu'il produit. Les qualités ne sont que l'accessoire ; elles sont multiples, elles donneront lieu à plusieurs manières de le nommer. Mais le premier nom, nous ne pouvons pas le donner de

notre propre initiative, c'est l'objet qui nous le donne lui-même en se révélant à nous par sa voix.

Reproduire les bruits et les sons, c'est donc nommer les objets qui les émettent. Le son émis révèle à notre intelligence l'objet qui l'a émis, le rend présent à la pensée et désormais l'objet et le son s'identifient dans notre esprit et deviennent inséparables. Aussitôt qu'il s'est révélé par ce moyen, le premier rapport entre lui et l'humanité est créé; l'homme se l'étant ainsi désigné à lui même, le désignera de la même manière à ses semblables et le fera ainsi connaître sous ce nom à la famille, à la tribu et à tous ceux avec lesquels il sera en communication.

II

Toute la théorie de l'acquisition de la parole par le procédé imitatif, reposant sur la corrélation entre les sons, l'oreille et la voix, il est d'une importance capitale d'être bien fixé sur la manière dont s'établit ce circuit d'action qui se traduit par le phénomène du langage articulé dont l'homme seul, à l'exclusion des autres animaux, possède le privilége. C'est dans ce but que nous demandons la permission de donner un développement un peu plus étendu à cet ordre de considérations.

III

L'homme, on l'a dit bien souvent, n'est qu'un instrument ; mais c'est un instrument merveilleux, vibrant à toutes les impressions et pourvu d'organes et de facultés qui le rendent apte à recevoir ces impressions, à les percevoir, à les enregistrer, à les reproduire et à les transmettre à ses semblables.

Si l'organe récepteur manque, les organes avec lesquels il est en communication cessent de fonctionner. Si l'œil est réfractaire à l'impression lumineuse, les organes de perception, d'enregistrement, de reproduction et de transmission de la lumière, ne recevant plus de sollicitation, ne peuvent plus entrer en action et restent immobilisés. De même, si par une cause quelconque, les vibrations sonores du dehors ne viennent pas irriter les fibres du conduit auditif, les organes percepteurs, enregistreurs, reproducteurs, transmetteurs du son restent sans fonctionnement et sans emploi, faute d'excitation.

Comment le voyant reconnaît-il les objets et s'en rend-il compte ? Par l'aspect, la forme, la couleur, le mouvement ! Ce sont ces divers modes d'impression qui fixent, gravent l'objet dans sa mémoire et lui permettent de le désigner et de le reproduire, soit immédiatement, soit après un certain laps de temps,

aux yeux des autres voyants, par le geste, l'écriture ou le dessin.

Comment l'entendant peut-il avoir conscience des êtres nombreux répandus autour de lui et les reconnaître chacun en particulier? Par les bruits, les sons, les cris, les chants qu'ils émettent chacun à part soi. Ce sont là les modes d'impression qui lui révèlent l'être, le fixent dans son souvenir et lui permettent de le désigner et le faire connaître aux autres au moyen de la parole

Si l'entendant est aveugle et qu'il ne puisse désigner les objets et les phénomènes par leurs mouvements, leur forme, leur couleur ; il ne lui restera d'autre ressource que l'appareil auditif, qui lui permettra de les reconnaître d'après les articulations et les vibrations sonores qu'ils émettent.

Quand il les aura reconnus aux diverses impressions qu'ils produisent sur son oreille, qu'il les aura classés dans sa mémoire, qu'il les aura ainsi rendus présents à sa pensée, il se servira de son appareil vocal pour reproduire les articulations qu'ils émettent et les faire reconnaître aux autres, en leur transmettant les impressions qu'ils ont faites sur lui même, — qui les lui font reconnaître toutes les fois qu'il les entend — et que ceux qui l'écoutent ont pu apprécier d'après les impressions produites sur eux personnellement, puisqu'ils vivent dans le même milieu et sont impressionnés par les mêmes bruits.

Pour que l'auditeur puisse les apprécier et les reconnaître, il faut donc que celui qui veut les révé-

ler, les faire connaître, les reproduise autant que possible de la même manière qu'il les a entendus et de la même manière que les autres en ont été impressionnés lorsqu'ils les ont entendus émettre par les mêmes objets. Il faut qu'il imite le mode d'articulation, de timbre, d'intonation, d'accentuation, de chaque être, et que la représentation ou la reproduction du son soit assez approximative, pour que l'auditeur puisse la saisir et la reproduire au besoin de la même manière. Ainsi quand il voudra faire connaître le chien, la brebis, le bœuf, il les désignera en imitant et reproduisant les articulations, les intonations et le timbre de voix qui caractérisent chacune de ces espèces. Il lui est impossible de se faire comprendre autrement.

Le premier nom vocal donné à l'objet, au phénomène, à l'animal, ne peut être donné que par imitation du bruit, du son, du cri émis par l'objet, le phénomène ou l'animal qu'on veut faire connaître. Il n'y a pas d'autre mode de nommer à l'origine ; il ne peut en exister d'autre.

L'appareil vocal ne peut reproduire et exprimer que les vibrations sonores reçues par l'oreille, telles qu'elles parviennent et se révèlent à l'appareil auditif et non d'autres ; il ne peut rendre qu'autant qu'il reçoit et ne peut répéter que ce qu'il entend.

La voix n'est qu'un écho des vibrations reçues par l'appareil auditif, réfléchies et répercutées par l'appareil vocal. S'il n'y a pas de sensibilité auditive, il n'y a pas d'impression ; s'il n'y a pas d'impression,

il n'y a pas de répercussion, par conséquent pas de reproduction de son. Il ne peut y avoir de son proféré et reproduit, que s'il y a vibration appréciable et sentie.

De même que l'aveugle ne peut pas apprécier les objets par leur forme, leurs couleurs, leurs mouvements; de même le sourd ne peut pas les apprécier, les désigner par la voix.

La voix ne peut exprimer que les notes que l'oreille entend. Elle ne peut nommer les objets, les reconnaître que par leurs effets sonores, comme la vue ne peut reproduire par le dessin les objets, que s'ils viennent se peindre dans l'œil.

La peinture, c'est la représentation de l'objet tel qu'il se révèle à l'œil. La parole, c'est la représentation sonore, le nom phonétique de l'objet, tel qu'il se révèle à l'oreille.

Ce sont deux modes différents de nommer, de faire connaître les objets. La peinture et la parole sont deux manières de s'exprimer d'après les impressions reçues par l'œil et par l'oreille.

L'appareil vocal est donc forcé de reproduire les sons tels que l'oreille les perçoit, de les imiter tels qu'ils viennent frapper l'oreille, irriter le tympan et se révéler au nerf auditif. La voix ne peut que reproduire plus ou moins bien les bruits qui viennent se révéler à l'oreille. En réalité, elle n'est qu'une manifestation de l'impression reçue par celle-ci. — Si l'oreille est frappée par un bruit de choc, la voix rend un bruit de choc ; — si elle est frappée par un

bruit de sifflement, la voix rend un bruit de sifflement; — si elle est saisie par un son éclatant, elle rend un son éclatant; — si par un son aigu, elle rend un son aigu, et ainsi de suite. L'homme ne peut donc nommer les êtres que par les sensations qu'ils produisent sur lui.

C'est par ce mode d'opérer qu'il parviendra à former le langage, en partant des vibrations produites par l'objet, en les percevant, en les fixant dans sa mémoire, en désignant l'objet par l'imitation et la reproduction du son qu'il émet, en le rendant ainsi présent à la pensée de celui qui écoute, en établissant des rapports entre les vibrations et les êtres qui les produisent, qu'elles rendent vivants et présents dans leur essence et dans leurs fonctions.

Il y a corrélation intime entre les bruits et les sons qui se manifestent, le nerf auditif qui reçoit les impressions, le cerveau qui les perçoit, la mémoire qui les enregistre, l'appareil vocal qu'elles sollicitent et qui les reproduit, et les auditeurs qui les écoutent. Le langage n'est que la traduction par la voix des impressions recueillies par l'oreille.

Pas d'oreille, pas de perception, pas de reproduction, pas de langage parlé.

On peut d'un seul trait caractériser l'ensemble de ces phénomènes de corrélation:

Pas d'*impression*, pas d'*expression*.

IV

En résumé, — s'il est reconnu que le sourd ne parle pas, parce qu'il ne peut pas entendre, — s'il est reconnu que l'entendant ne peut reproduire par la voix que les impressions phonétiques recueillies par l'oreille et telles que l'oreille les a ressenties, c'est-à-dire avec leurs divers modes d'intonation, d'accentuation, de timbre, — si, en un mot, l'*expression est adéquate à l'impression*, comme l'exige la conséquence logique des prémisses que nous venons de poser ! Par la force même des choses, le langage articulé ne peut être autre chose que la peinture sonore des objets ou des êtres qui jouissent de la propriété d'émettre des bruits et des sons, comme le langage par geste est la peinture mimique de leurs mouvements, comme le dessin et la peinture sont la représentation, la reproduction graphique de leurs formes, de leurs couleurs et de leurs attitudes.

Par la force même des choses, le premier *nom vocal* donné à l'objet n'a pu lui être donné que par imitation, représentation, reproduction de celui sous lequel il s'est révélé lui-même à l'attention de l'homme, par l'impression produite sur le nerf auditif.

Par une conséquence logique et naturelle, les premiers types phonétiques n'ont pu se former que par

adaptation de la voix aux impressions produites sur l'oreille par les êtres qui les émettaient, c'est-à-dire par *onomatopée*

V

C'est surtout au moyen des sons, comme nous venons de l'exposer, que l'homme a pu communiquer avec ses semblables. L'allure, les mouvements des animaux ne suffisent pas toujours pour caractériser, pour différencier ceux qui appartiennent aux diverses espèces. La plupart des quadrupèdes ont les mouvements de marche à peu près identiques, le port à peu près le même. Les oiseaux ont tous des ailes qui se comportent à peu près de la même manière pour le vol. Le renard marche à peu près comme le chien, le cheval comme l'âne. Il faut une attention soutenue pour saisir les nuances qui distinguent leurs allures, tandis que le cri du chien diffère complètement de celui du renard et celui du cheval de celui de l'âne.

Le vol du rossignol ressemble à celui de la fauvette, le vol de la pie à celui du corbeau. Mais quelle distance entre les chants et les cris les uns des autres !

Il est donc très-difficile à l'homme d'établir la différence qui existe entre les espèces par leurs modes

de marche ou de vol, par leurs allures, de manière a les distinguer exactement, et surtout de les reproduire assez bien par ses propres mouvements, pour les faire reconnaître par les autres. Tandis qu'il peut distinguer chaque espèce par le cri, le chant, le langage qui lui est particulier et la faire reconnaître aux autres par l'imitation de sa voix. C'est le mode le plus prompt, le plus facile de détermination ; il s'impose immédiatement à l'oreille et peut être rendu sans effort par l'appareil vocal. C'est en même temps le plus fécond, car il permet de varier les effets à l'infini.

L'homme a donc dû, par la nécessité même des choses et par suite de la sélection naturelle, préférer le mode de procéder le plus fécond et le plus à sa portée, la *reproduction du bruit ou du son*, qui le met à même de reconnaître l'espèce de l'animal qui les émet (1).

Le langage peut en même temps retracer par la description, les allures et les mouvements des animaux de manière à les faire toucher du doigt, tandis que le geste est impuissant à faire connaître la nature et la qualité du son.

Le langage par la reproduction du son possède

(1) Le docteur Edouard Fournié, dans une récente publication, constate la supériorité du langage par le son sur le langage mimique. Il dit que la parole est le langage physiologique par excellence.

Essai de psychologie. Didier 1877, p. 328.

donc une supériorité incontestable sur le langage par le geste, pour mettre l'homme en communication avec le monde extérieur. La vue perçoit les objets matériels, leurs formes, leurs mouvements visibles; mais les ténèbres et l'obscurité viennent interrompre souvent les rapports de l'homme avec les objets qui l'entourent et les soustraire à ses regards, tandis que le son, au contraire, a cet avantage immense de pouvoir se manifester à tous les moments du jour et de la nuit, de pouvoir caractériser d'un mot les êtres qui le produisent et de pouvoir décrire les mouvements qui se rapportent aux phénomènes visuels, tandis qu'avec ceux-ci on ne peut rendre compte des phénomènes sonores.

Le geste est muet, comment pourrait-il reproduire le bruit du tonnerre?

Aussi ce mode d'expression qui dans le principe joue un rôle considérable, analogue à celui de la voix, qui explique et complète la pensée au moyen des mouvements du corps et qui remplit d'abord les fonctions de relation, est-il bientôt abandonné comme insuffisant. Il est réduit à un rôle très-secondaire et le procédé vocal plus facile, plus caractéristique, plus universel tend à prendre la prédominance et à devenir l'élément principal, tandis que le procédé par geste tend à rester à l'état d'auxiliaire et ne sert plus qu'à accentuer le procédé vocal et à le rendre plus saisissant.

VI

Le point essentiel pour l'homme primitif, c'était de nommer les objets ou les êtres avec lesquels il se trouvait en contact et de pouvoir, en les nommant, les signaler et les faire connaître aux autres.

A cet égard la nature lui offrait, comme nous l'avons établi, des moyens faciles et sûrs dans les manifestations sonores qui venaient à chaque instant frapper ses oreilles et s'imposer à son attention, et dans l'organisation spéciale de son appareil vocal qui lui permettait d'imiter et de reproduire instantanément ces bruits et ces sons et de les communiquer aux autres par ce procédé, en réalité simple et naturel, — reconnu vrai dans une certaine mesure par les linguistes même les plus réfractaires à la théorie de l'acquisition du langage par l'imitation (1) — et que la sagesse des nations a consacré dans le célèbre proverbe espagnol : *Hablo el buey, y dijo bu !* Le bœuf parle et dit *Bou.*

C'est donc par le procédé de l'*imitation* que l'homme a pu être saisi des moyens de communiquer avec ses semblables. La nature a fourni les matériaux, les éléments primordiaux, l'homme les a mis en œuvre

(1) MM. Muller, Renan, Withney.

et les a appliqués à ses besoins et à ses aspirations, et le langage primitif a été créé.

La désignation des êtres ou des phénomènes, par la reproduction des bruits qu'ils émettent, est d'ailleurs le seul mode de les nommer qui ne présente rien d'arbitraire ; c'est le seul procédé naturel, le seul rationnel, le seul qui s'impose de lui-même et, disons-le, le plus simple, le plus facile à saisir, par celui qui parle et par celui qui écoute, puisque l'homme rend ses impressions comme il les reçoit.

Le nom donné par onomatopée détermine l'individualité propre de l'être. Vous le nommerez plus tard par ses fonctions, ses qualités, par ses formes, mais il faut d'abord trouver le nom phonétique.

La qualité de rapide, par exemple, désignera non-seulement le cheval, mais des milliers d'êtres qui jouissent de la même qualité, tandis que le nom donné par imitation du hennissement le fait connaître individuellement, le distingue des autres animaux à course rapide. Il n'y a que lui qui ait la faculté d'émettre ce genre de cri, qui possède ce langage.

VII

L'homme a pu, par conséquent, donner des noms a tous les êtres émettant des bruits et des sons avec lesquels il se trouvait en relation. Il a pu nommer ainsi tous les phénomènes de la nature qui manifes-

tent des effets sonores par le contact, le choc, la pulsion, la chûte, l'explosion.

Tous les effets des vents ou colonnes d'air en mouvement, selon le degré de compression et selon les milieux.

Tous les animaux peuplant les plaines et les forêts qui profèrent des cris et des chants.

La grande difficulté, c'était le point de départ ! La nature qui est économe de ressorts, mais qui prodigue les êtres et les enseignements, avait créé le point de départ simple, — la sensation du bruit perçu par l'appareil auditif et la faculté de la reproduction du bruit par l'appareil vocal. Le rapport entre les deux appareils, celui qui reçoit le son et celui qui le reproduit, sont des plus étroits; à peine le son a-t-il frappé l'oreille que l'appareil vocal, sollicité par les nerfs auditifs, tend instinctivement à le reproduire (1).

(1) « Dans l'éducation des organes de la parole, il s'établit donc » entre la sensation auditive et le mouvement vocal un véritable » circuit nerveux qui relie les deux organes dans un but fonction- » nel commun. »

Cl. Bernard. discours de réception à l'Académie française. Mai 1869.

Le docteur Fournié arrive aux mêmes conclusions. Particulièrement p 311, loc cit.

« L'intelligence n'admet pas d'intervalle dans la série des mou- » vements qui, de l'*impression*, aboutissent à la formation du » *mouvement signe;* il est nécessaire qu'elle ait ses instruments » continuellement à sa disposition et en rapport direct avec » elle »

VIII

Le point de départ étant acquis, le nom étant révélé, tout n'était pas fini. Il fallait arriver à exprimer les modes d'être ou d'action de l'objet ou de l'animal nommé.

Etait-il personne ou chose — mâle ou femelle — singulier ou pluriel — sujet ou complément ? — Faisait-il l'action ? La subissait-il ? En quel temps ? En quel lieu ? Toutes ces questions restaient à résoudre. L'homme primitif concevait bien toutes ces relations dans sa pensée et les associait au nom dont elles étaient une dépendance.

Un bruit, un cri, un chant ne lui rappelait pas seulement l'objet, le phénomène, l'animal qui l'émettait, mais il représentait encore toutes les qualités de l'objet, toutes les conditions dans lesquelles le phénomène s'était passé, toutes les circonstances dans lesquelles l'animal avait été vu agissant ou fonctionnant.

Les éclats de la foudre rendaient présents à sa pensée les roulements du tonnerre, la chûte de la pluie, de la grèle qui les accompagnent ordinairement, et comme conséquence la fuite et l'épouvante des hommes et des animaux, les idées d'inondation, de destruction, de refuge, d'abri, de malheur, etc.

Le meuglement du bœuf ne révélait pas seulement la présence de l'animal lui-même, mais encore les idées de lieu, de temps, d'être, d'action, de forme,

de couleur, d'allure, de personnalité, de pluralité, de sexe, de nutrition, de grandeur ou de petitesse, de force ou de faiblesse, absolument comme chez l'enfant le mot *am* réveille l'idée de faim, de nourriture, de plaisir, d'appétence, de soins maternels, de tendre sollicitude.

L'homme primitif ressentait tout cela dans sa pensée, mais comment communiquer aux autres ces impressions si diverses? La difficulté était de savoir quel procédé il emploierait pour arriver à ce résultat, le geste ayant été reconnu insuffisant et impuissant à rendre la plupart des fonctions de relation. Voici comment nous croyons qu'il y est parvenu.

IX

Il est à remarquer que si l'on prend le bruit articulé simple et aphone K et qu'on l'unisse au son simple A, on obtient la syllabe KA, ce qui donne au bruit K une signification d'éclat. On a de cette manière la combinaison *explosive éclatante* KA.

Si le bruit explosif K frappe la voyelle I, il est affecté d'une manière aigue. Le bruit prend une signification d'acuité, on a la combinaison *explosive aigue* KI, ce qui constitue deux modes d'être distincts de la même articulation K, l'une éclatante et l'autre aigue.

Si K est suivi de la voyelle O, on obtient une troisième combinaison qui réunira les conditions d'explosion et de sonorité KO. Il en sera de même si l'on

unit la consonne K aux autres voyelles È, U, OU, EU, E muet. On aura successivement KÈ, KU, KOU, KEU, KE, c'est-à-dire la combinaison *explosive sous-éclatante* KÈ; la combinaison *explosive sous-aigue* KU; la combinaison *explosive sourde* KOU; la combinaison *explosive sourde aigue* KEU, et la combinaison *explosive muette* KE, qui toutes impriment un caractère différent à l'articulation K.

Cette articulation consonne sera donc affectée de huit manières différentes ; chacune des voyelles en se combinant avec elle lui imprimera un caractère différent, l'une lui communiquera l'éclat A, l'autre le sous éclat È, l'autre la sur-acuité I, l'autre la sous-acuité U, l'autre la sonorité O, l'autre la sous-sonorité ou sourdinité OU, l'autre la sourdinité aigue EU, et la dernière la neutralité, la mutité E.

X

Ce fait que les voyelles en changeant de timbre, de son, changeaient en même temps la signification de la racine et la revêtaient selon le besoin d'éclat ou d'acuité, de sonorité ou de *sourdinité*, avait dû frapper les plus intelligents de ces hommes-enfants dont nous venons de parler. Ils durent être amenés par la force des choses et par l'analogie à user des mêmes procédés, c'est-à-dire à varier les terminaisons pour donner à la racine les autres sens et les autres significations qu'elle était susceptible de recevoir, et arri-

ver ainsi à la différencier en genre, en nombre, en cas, en temps. C'est ce qui est arrivé au sanscrit, aux langues qui en sont dérivées, et en général aux autres langues dites à flexion.

Ainsi le latin a adopté la terminaison US pour marquer le masculin, la terminaison A pour marquer le féminin et la terminaison *UM* pour marquer le neutre.

Il a adopté les mêmes terminaisons pour marquer le singulier au nominatif et les terminaisons *i æ* et *a* pour le pluriel, d'autres terminaisons pour marquer les autres cas.

Pour ne pas exposer à confondre les noms et les verbes, il a donné à ces derniers les terminaisons *are*, *ere*, *ire*. Pour distinguer le verbe actif ou désignant celui qui fait l'action, du verbe passif désignant celui qui la subit, il change simplement *e* final en *i* am*are*, amar*i*, moner*e*, moner*i*, audir*e*, audir*i*. Pour distinguer les temps et les divers modes des temps, il a imaginé d'autres terminaisons, toujours tout en respectant la racine.

VERBE AMO.	ACTIF.	PASSIF.
Indicatif présent	Am-o	Am-or.
Imparfait	Am-abam	Am-abar.
Futur	Am-abo	Am-abor.
Parfait	Am-avi	Am-atus-sum.
Impératif	Am-a	Am-are ou Am-ator
Présent du Subjonctif . .	Am-em	Am-er.
Imparfait du Subjonctif.	Am-arem	Am-arer.

et ainsi de suite.

Ces terminaisons adoptées qui se présentent toujours les mêmes, sauf quelques rares exceptions signalées dans les grammaires, et qui se répètent pour chaque nom, pour chaque verbe, forment un système uniforme des plus simples, des plus faciles à saisir et à fixer dans la mémoire et qui constituent les lois générales du langage.

Ainsi donc, avec la même racine, en variant seulement les timbres, les terminaisons, l'homme a pu varier à l'infini les modes d'expression des objets et des êtres, établir la plupart de leurs rapports et de leurs relations avec les autres êtres, exprimer les besoins les plus vulgaires comme les pensées les plus élevées et les plus abstraites ; enfin en faire cet instrument merveilleux, d'une souplesse et d'une élasticité sans pareilles, susceptible de se prêter à toutes les formes, à toutes les combinaisons, de rendre toutes les sensations, tous les sentiments, toutes les idées ; de braire comme l'âne, de moduler comme le rossignol, de soupirer d'amour comme Anacréon, de rugir de fureur comme Achille, de peindre l'extase des élus, aussi bien que le désespoir des damnés (1).

(1) Pour donner une idée de la différence apportée dans la signification d'un mot par le changement de terminaison, nous prenons les deux expressions *Ami*, *Amant*, qui partant de la même racine génératrice et se rattachant au sentiment d'aimer qui leur est commun, expriment deux ordres de passions très-différentes.

Cette observation est due au président de Brosse, mais elle est applicable à une infinité de cas.

XI

Mais le système des terminaisons ne répond pas à toutes les exigences du langage; il ne suffit pas à indiquer toutes les relations. Il est d'autres rapports qu'elles ne peuvent rendre, ou qu'on n'a pas essayé de leur faire rendre et pour l'expression desquels, il a fallu chercher d'autres formules et d'autres procédés. Ainsi, pour marquer les idées de séparation, d'éloignement, de contact, d'accord, d'affirmation, de négation, de tendance, de priorité, de postériorité. — Pour joindre entr'eux les divers membres de la phrase, indiquer les rapports qu'ils ont ensemble et rendre les mille nuances de la pensée et du discours, on a eu recours à des particules diverses, pronominales, adverbiales, prépositives et conjonctives, au moyen desquelles on a pu non-seulement modifier le sens des verbes et des adjectifs, marquer les relations des mots entr'eux et lier ensemble les périodes, mais encore orner et varier le style et lui donner un caractère plus attrayant.

Ici, il n'est pas aussi facile de découvrir les motifs qui ont décidé le choix de ces particules.

Pour quelques-unes d'entr'elles cependant, on peut essayer des explications à peu près vraisemblables.

C'est ainsi que nous pourrions expliquer le pré-

fixe IN, quand il veut dire *dans*, par la présence de N, bruit de pénétration, signe de ce qui est pénétré, de ce qui est intérieur, et celle de I, timbre de l'acuité, de ce qui aide à pénétrer.

C'est ainsi que nous pourrions expliquer les préfixes DE, DIS par la présence du D, qui marque la séparation. la division.

C'est de la même manière que nous pourrions expliquer les préfixes Com, co, con, — par la présence du K qui marque la conjonction, le *contact*, aussi bien que le choc.

Le préfixe Super, — par la présence de la lettre P qui signifie ce qui *presse*, ce qui *appuie*, et par conséquent ce qui est au-dessus.

Mais la plupart des autres préfixes et suffixes paraissent échapper à toute espèce de solution satisfaisante.

D'ailleurs le terrain est trop glissant, et nos études à cet égard trop incomplètes, pour nous hasarder à pousser plus loin nos suppositions. Nous laissons à de plus éclairés que nous le soin de chercher, parmi ces locutions, celles qui peuvent présenter des rapports phonétiques avec le rôle qu'elles jouent dans le langage (1).

(1) Ces questions intéressantes commencent à être traitées dans de récents travaux philologiques dus aux érudits des diverses écoles. Nous ne doutons pas que ces travaux ne jettent un grand jour sur la matière.

XII

Mais si l'acquisition du nom s'est faite chez tous les peuples de la même manière, au moyen de l'onomatopée, il n'en a pas été de même des procédés employés par les divers groupes humains pour arriver à exprimer les rapports et donner à chaque langue la physionomie particulière qui la caractérise.

Ainsi, dans les langues monosyllabiques comme le chinois, qui n'ont pour tout arsenal que le nom pur et simple de l'être ou de l'objet, le même mot est tantôt racine, tantôt accessoire. Sa valeur et sa signification varient à chaque instant, et selon la position qu'il occupe dans la phrase, il perd momentanément sa qualité pour n'exprimer qu'un simple rapport. Le même mot peut indiquer la personne, la qualité, l'action, le genre, le nombre, c'est-à-dire qu'il peut être tour à tour nom, adjectif, verbe, adverbe, mode, sujet ou régime, singulier ou pluriel, préposition ou conjonction. Le chinois se passe de ces éléments qui font la richesse et l'abondance des langues à flexion. Il se passe de tout mode de relation permanent. Il se contente de la racine nue, sans préfixe, sans suffixe, sans flexion. Il n'en suffit pas moins à l'expression des besoins matériels et moraux d'un grand peuple et démontre d'une manière

péremptoire que le langage primitif par l'onomatopée a dû suffire à l'expression des besoins de tout genre des premières agglomérations humaines.

XIII

Ainsi que nous venons de le voir — dans les langues à flexion, c'est la terminaison qui joue le principal rôle, c'est elle qui donne au langage sa souplesse et sa fécondité. Tandis que la racine reste fixe et constamment la même, la terminaison prend tour à tour tous les rôles, remplit toutes les fonctions. Elle affecte la racine de mille manières différentes et la rend propre à exprimer, non-seulement toutes les idées et tous les sentiments qui peuvent passer par l'esprit et le cœur de l'homme, mais encore les nuances les plus délicates de ces idées et de ces sentiments.

Autour de la racine, véritable générateur, véritable pivot, viennent se grouper tous les autres éléments du mécanisme du langage : préfixes, suffixes, terminaisons et tous autres procédés susceptibles d'étendre, de diminuer le sens primitif, de caractériser les divers modes d'être de la racine.

Il sera facile d'en juger en parcourant toutes les expressions et toutes les significations auxquelles peuvent donner naissance les applications de cette théorie à la racine bien connue R.

XIV

R. R...... — Bruit imitatif de la roue en mouvement.

R-oue. — Nom donné à l'objet par imitation du bruit qu'il produit en roulant.

R-oute, R-ue. — Noms de la voie que parcourt la roue.

R-uelle. — Petite rue.

R-ouette, R-ouetton. — Petite rue, en Bourbonnais.

R-outier. — Nom donné à celui qui parcourt la route, qui la connaît, et par extension à celui qui a de l'expérience, qui est rompu aux affaires, qui a longtemps parcouru les routes.

R-outier. — Livre qui indique les routes.

R-outinier. — Nom donné à celui qui suit la même route, les mêmes errements.

R-outine. — Habitude, usage de rester dans les mêmes errements, dans la même voie.

R-oulier. — Celui qui a l'habitude de conduire le char à roues, le charretier, le voiturier.

R-oulière. — Blouse des rouliers.

R-ouleur. — Celui qui roule de la terre, des matériaux. Se dit aussi de l'ouvrier qui change d'atelier.

R-oulement. — Bruit roulant continu ; nom donné au mouvement de la roue et à tout ce qui produit un bruit roulant.

R-oulage. — Nom de l'industrie à laquelle a donné lieu l'emploi du véhicule à roues.

R-ouler. — Faire avancer une chose en lui donnant le mouvement rotatif, action de faire comme la roue.

R-oulable. -- Qui est susceptible de se rouler en entonnoir. Terme de botanique.

R-ôle. — Feuille de papier ou de parchemin roulée.

R-ôle. — Personnage représenté par l'acteur qui roule d'un personnage à un autre.

Enr ôler. — Porter les noms sur le rôle, sur le papier roulé.

Enr-ouler. — Plier en rouleau.

R-ouleau. — Nom donné aux objets qui peuvent rouler ou qui sont de forme ronde comme la roue.

R-oulette. — Jeu où l'on se sert d'une petite boule. Petite roue en fer ou en bois.

R-oulée. — Jeu de hasard où l'on fait rouler des œufs. Jouer à la roulée (1).

R-oulade. — Terme de musique, roulement, dégringolade de sons prononcés rapidement et pour ainsi dire roulés.

R-oulis. — Mouvement oscillatoire d'un vaisseau.

R-ouloir. — Rouleau d'un métier à bas.

R-oulon. — Petit cylindre tourné.

R-oulure. — Etat de ce qui est roulé sur soi-même.

R-ainure, *R-aie.* — Noms du sillon que trace la roue dans son mouvement.

(1) Jeu usité à Iseure, près Moulins.

R-ail. — Bande de fer ou de bois sur laquelle circulent les roues.

R-ouelle. — Petite roue, tranche coupée en rond.

R-ouages. — Noms donnés à l'ensemble des roues d'une machine.

R-ouage. — Nom du bois qu'on emploie pour faire des roues.

R-ouer. — Infliger le supplice de la roue. Rouer de coups.

R oué. — Homme habile, rusé, rompu à toutes les ruses.

R ouerie. — Tour de roué.

R-ouet. — Machine à roue qui sert à filer.

R-otiforme. — En forme de roue.

R-otifère. — Qui porte roue.

R-otation. — Nom donné à ce qui a le mouvement de la roue et aussi aux astres qui se meuvent en rond autour d'un autre astre.

R-otacé. — Qui a la forme d'une roue.

R-otateur. — Qui fait tourner, mouvoir en rond.

R-otatif. — Qui agit en tournant.

R-otatoire. — Qui agit en forme de rotation.

R-otule. — Petite roue.

R-otule. — Os du genou, de figure à peu près ronde.

R-ond. — Nom donné à la forme de la roue. Aller en rond.

R-onde. — Visite de nuit autour d'une place de guerre.

R-onde. — Jeu enfantin où l'on se meut en rond.

R-ondelle. — Pièce ronde en métal.

R-otonde. — Construction de forme ronde.

R-ondache. — Bouclier circulaire.

R-ondin. — Morceau de bois rond.

R-ondelet. — Qui est arrondi par l'embonpoint.

R-ondeur. — Qualité de ce qui est rond.

R-ondeau. — Poésie où le premier ou les premiers vers reviennent au milieu et à la fin de la pièce.

R-ais. — Noms donnés aux parties de la roue, barres ou bâtons qui partent du moyeu pour aller à la circonférence.

R-ayons. — Noms donnés aussi aux mêmes parties de la roue et par analogie, par similitude de l'effet produit, aux barres ou lignes lumineuses qui partent du soleil et des étoiles.

R-ayonnement. — Nom donné à l'effet produit par les barres lumineuses. Eclat, gloire.

R-ayonnant. — Etat de ce qui, physiquement, projette des rayons et par extension de tout ce qui jette de l'éclat au propre comme au figuré. C'est un esprit rayonnant, il rayonne, il jette des flots de lumière sur tous les sujets qu'il traite, il est rayonnant de gloire.

R-adieux. — Qualité de ce qui émet de vifs rayons de lumière.

R-adiation, irradiation. — Emission de rayons lumineux au propre et au figuré.

R-odié. — Disposé en rayons.

R adiomètre. — Mesure des rayons lumineux.

R-adius. — Os nommé par assimilation.

R-ayer. — Action de tracer des lignes par imitation des rais d'une roue.

Avec un peu de bonne volonté nous pourrions donner de l'extension à cette nomenclature, mais nous pensons qu'elle suffit pour l'objet que nous nous proposons.

Ainsi donc, avec la même *articulation fondamentale* et avec quelques légères modifications dans le choix ou dans l'arrangement des lettres qui l'accompagnent, — on peut caractériser de cent manières différentes cette articulation et créer une multitude d'expressions ayant un rapport direct ou indirect avec le bruit initial qui la constitue.

Ainsi, avec la même racine R, on peut arriver non seulement à nommer l'objet, mais encore à le désigner sous tous ses aspects et dans tous ses modes d'être et d'agir.

Avec l'adjonction de la finale *oue,* on obtient le nom de l'objet tiré du bruit qu'il fait — R-oue.

Avec les finales *onde*, *otation*, *ouler*, on indique quelle est sa forme et son mode de mouvement, de fonctionnement — R-onde, R-otation, R-ouler.

Avec les finales *ue*, *oute, ail*, on a le nom des voies ou des bandes métalliques sur lesquelles elle roule et se meut — R-ue, R-oute, R-ail.

Avec les finales *oulette*, *oulée*, le nom des jeux dans lesquels on se sert d'objets roulants — R-oulette, R-oulée.

Avec les finales *oulage, oulier,* le nom de l'industrie à laquelle l'emploi du véhicule à roues donne

lieu et le nom du voiturier qui exerce cette industrie — R-oulage, R-oulier.

Avec les finales *aie, ainure*, les noms du sillon que trace la roue dans son mouvement — R-aie, R-ainure.

Et ainsi de suite pour les autres acceptions sous lesquelles l'objet peut être considéré et pour l'expression desquelles on peut consulter utilement la nomenclature que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur.

C'est de la même manière et par extension, similitude et analogie, que nous nous procurerons les noms des êtres ou des phénomènes qui ne peuvent être nommés par les bruits qu'ils émettent, tels que ceux qui se révèlent à la *vue*, les *abstractions*, les *fonctions*, les *généralisations* de quelque nature qu'ils soient en rapport d'idées avec l'articulation qui sert de point de départ, et que nous dirons : les *rayons* du soleil, des *rayons* de gloire et d'espérance, le *rayonnement* de la beauté, du génie, la *Roue* de la fortune, les *rouages* de l'administration, etc.

Par cette multitude d'expressions dérivant du même bruit roulant R, on peut se faire une idée de l'énorme végétation que peut développer une simple *racine*, expression parfaitement adaptée et appropriée à l'idée qu'on doit s'en faire et au résultat qu'on obtient, — car la racine est au langage ce que les *Rhizômes* et les *Stolons* ou *racines traçantes* sont au végétal. Comme eux, elle est susceptible de produire une immense quantité de rejetons ou de bourgeons participant de la forme et des propriétés de la racine mère.

Ceux qui voudront étudier plus à fond cette matière, pourront consulter avec fruit le remarquable travail du président de Brosse sur les différentes formes que revêt l'expression latine *Capio* (1). Ils se rendront compte de la multitude de significations que peut prendre le même mot par le seul changement de la terminaison et l'adjonction de quelques particules.

On trouvera aussi d'utiles rapprochements dans le dictionnaire des racines de Charassin, recueil dont on fait trop peu d'usage et qui n'est pas répandu comme il devrait l'être (2).

Nous terminerons ce chapitre par un exemple caractéristique du procédé employé pour passer de l'idée sensible à l'idée abstraite, en donnant les transformations opérées dans le sens et la signification du mot grec Κακκη.

XV

Κάκκη excrément.

De Καγάω ou Κακκαω mot enfantin, pour Χεζω.

C'est une onomatopée, l'imitation d'un bruit bien connu de tout le monde, une expression que l'on entend tous les jours, à tous les instants, que l'on a

(1) *Traité de la formation mécanique des langues*, t. II, p. 183. An IX, Terrelonge. Paris.

(2) *Dictionnaire des racines et dérivés de la langue française.* Paris, Alex. Heois, 1842. Grand in-8°.

entendu de tout temps dans la bouche des mères, des nourrices, des bonnes, des enfants, et qui en Grèce a donné lieu à une multitude d'appellations tirées des impressions faites sur le nerf auditif et sur le nerf olfactique, par le bruit et l'odeur caractéristiques du produit en question.

Nous ne croyons pas nous écarter des règles d'une saine logique en admettant que l'adjectif *kakos* en est venu directement.

Or, voici comment le dictionnaire de C. Alexandre le traduit en français :

Mauvais — méchant — de méchante qualité — vicieux — défectueux — laid — difforme — lâche — poltron — inhabile — vil — méprisable mal-heureux — sinistre.

Parmi les autres expressions traduites des mots construits ou composés avec ce préfixe, nous trouvons entr'autres les suivantes : — dégoût — puanteur — fétidité — impudeur — honte — saleté — malpropreté — laideur — malignité — désordre — sottise — tristesse — souffrance — vexation — déloyauté — injure — médisance — vice — lâcheté et beaucoup d'autres qui toutes ont un caractère de misère, de malheur, de répugnance, de dégoût, de vice, d'impudeur, et qui indiquent que ce qualificatif est toujours pris en mauvaise part et n'est employé que pour exprimer ce qui est fâcheux, nuisible, répugnant.

Pour arriver de l'idée sensible à l'idée abstraite, voici, croyons-nous, le procédé que l'on a suivi :

Kàkkè étant le bruit explosif produit par le mélange du gaz et de la matière fécale à sa sortie de l'orifice *ad hoc*, — on a nommé la chose produite — le *kakkè* du nom même du bruit perçu par le nerf auditif.

Le bruit de l'éruption et la vue de l'objet impressionnant désagréablement l'oreille et l'œil, — l'odeur en étant généralement infecte, répugnante et inspirant une sensation de dégoût, — il n'est pas étonnant qu'on ait appelé *kakkè* le sentiment de désagrément, de répugnance et de dégoût qu'on éprouve au bruit, à la vue et à l'odeur de ce produit, — sentiment qui se traduit le plus souvent par une grimace significative. Cette qualification est devenue tellement familière, qu'on entend à chaque instant du jour les mères pour empêcher les marmots de toucher à quelque chose, leur dire : « N'y touche pas, c'est du *Kakkè*. »

D'un autre côté l'enfant, n'ayant pas conscience de ses actes et satisfaisant son besoin partout où il se trouve, dans ses langes, sur les genoux, sur les habits de la mère ou de la nourrice et salissant et confondant tout, — on conçoit facilement que l'opération à laquelle il se livre provoque des mouvements de mauvaise humeur de la part des personnes préposées à sa surveillance, lesquelles ne craignent pas de le gronder et même de lui donner le fouet pour lui faire contracter des habitudes de propreté — ce qui, naturellement, le met aussi de mauvaise humeur et l'excite à pousser des cris et des pleurs.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que l'on ait traduit par *kakkè* ces diverses manifestations de mauvaise humeur et de contrariété.

Par extension, similitude et analogie, on a aussi nommé *kakkè* toute chose, toute idée, toute manifestation désagréable, ennuyeuse, nuisible.

On en a fait :

Kakia, vice, lâcheté.

Kakotès, méchanceté, honte, misère, mauvaise qualité.

Kakotteia, médisance, calomnie.

De plus, on a accolé ce mot comme préfixe à toutes les expressions auxquelles on a voulu communiquer une signification de blâme, de misère, de malheur, de honte, d'impudeur. On a dit :

Kako-bios, — qui mène une vie triste.

Kakè-pelia, – mauvaise santé.

Kako-boulia. — Mauvais dessein.

Kako-pateia. -— Souffrance, mauvais traitement.

Kak-anguelia. — Mauvaise nouvelle.

Kako-phonia. — Voix ou son désagréable. Cacophonie.

Le dictionnaire grec est très-riche en expressions de ce genre, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les composés du mot *kakos* pour s'en assurer.

Kakkè a donc qualifié tout ce qui était mauvais, répugnant, nuisible. Tous les mots auxquels ce

qualificatif est accolé révèlent une telle signification de misère, de malheur, qu'il est devenu le nom générique de tout ce qui était mal et qu'il a fini par signifier et caractériser le mal lui-même et de l'adjectif *kakos,* mauvais, on a fait le substantif *to kakon,* le mal et au pluriel *ta kaka*, les maux.

En résumé,

Le bruit émis par la perpétration de l'acte ou du phénomène a servi à désigner, à nommer l'objet.

Le nom imitatif a servi à désigner et nommer toute chose désagréable et répugnante à l'ouïe, à l'odorat et à la vue.

Il a servi à désigner et à nommer ensuite tout ce qui laissait une impression fâcheuse, nuisible, pénible, mauvaise ; tout ce qui affectait l'âme ou le cœur d'un sentiment de souffrance, de tristesse, de malheur.

Par analogie et extension, il a été appliqué à tout ce qui au physique comme au moral représentait des impressions ou des sentiments analogues.

Et par synthèse et abstraction quintessenciée, on en a fait le nom du *mal lui-même.*

Absolument comme du fait physique de peser deux objets, on est arrivé à l'idée de balance et de celle-ci à l'idée morale de justice et d'équité.

CHAPITRE SIXIÈME

Application des procédés. — Cascade, flûte, clapoter, strident. — Branche cassée. — Ecoulement des eaux. — Le choix des consonnes et des voyelles dans la formation des mots n'est pas indifférent. — Aptitude des lettres R L à se combiner avec d'autres. — Diverses espèces de racines. — Réduction des mots racines à un petit nombre. — Lettres Z S. — Leur emploi.

I

Il nous reste maintenant à prendre le langage corps à corps et tel que nous le trouvons constitué, — à examiner si chaque élément remplit bien les fonctions que nous lui avons attribuées, — si le sens d'un mot pris dans son ensemble concorde avec la signification spéciale de chacune des lettres qui y sont incorporées, — en un mot si l'analyse répond à la synthèse et si l'application des règles justifie les prétentions de la théorie.

Pour cela, il faut dans chaque mot chercher la dominante ou les dominantes, faire rendre à chaque lettre sa signification propre et voir si la détermination du sens général concorde avec les effets particuliers.

C'est ce que nous allons faire en opérant sur quelques mots pris au hasard dans le vocabulaire.

Dans Cascade.

C marque le bruit explosif,
A l'éclat,
S le glissement,
C le redoublement explosif,
A le redoublement de l'éclat,
D ou T le bruit de chûte.

Tout est significatif.

Le bruit de la nappe d'eau qui se précipite en faisant explosion au contact de la masse liquide accumulée au bas est exprimé par C dur K.

Le mugissement éclatant de la masse d'eau incessamment frappée est représenté par A.

Le sifflement produit par les eaux glissant avec rapidité le long des roches est exprimé par S.

Le redoublement explosif éclatant à la seconde chûte et la chûte définitive allant s'amoindrissant, sont représentés par les mêmes lettres C A et par D, remplaçant le T qu'on retrouve dans cascaTelle.

Le bruit S qui suit le premier A lui communique un caractère de sifflement qui en prolonge la durée.

On dirait que toutes les lettres ont été choisies et combinées exprès pour reproduire l'effet multiple de ce phénomène remarquable.

Dans Flûte.

F marque le bruit de l'air fendu par le biseau, — L l'effet de l'air coulant le long des parois intérieures de l'instrument, — U la vibration sous-aigue imprimée à l'air contenu dans le tube, — T le coup de langue sur l'ouverture.

Le nom donné à l'instrument est la somme des caractères divers qu'on retrouve dans chacune des lettres qui le composent.

Dans Clapoter.

L'explosive C détonne sur la coulante L, qu'elle entraîne en glissant sur l'éclatante A et forme avec elles le premier terme du mot rendant l'effet d'une explosion *coulante éclatante*. Cette syllabe CLA éclate sur P qui pousse la sonore O et s'unit à elle pour former le second terme du mot rendant l'effet d'une pulsion sonore PO. Le dernier terme formé par la martelante T termine le mouvement par une *chûte* et le tout rend parfaitement l'expression significative du bruit de la vague qui éclate, coule bruyamment, repousse d'autres flots sonores et retombe en articulant un bruit de chûte (1).

(1) La finale *er* n'est à proprement parler qu'une terminaison, un suffixe servant à déterminer la fonction du mot, à indiquer s'il est verbe ou substantif. Il n'a aucune influence sur les racines elles-mêmes K, L, P, T.

Dans Strident.

Le bruit S siffle contre le marteau T, tombe avec lui sur la roulante R qui l'entraîne sur l'aigue I.

S scie l'oreille,
T la martèle,
R la déchire,
I lui communique son timbre aigu.

D sépare les deux termes et détermine la syllabe finale qui vient à point pour enfoncer le tout dans le tympan au moyen de la pénétrante éclatante ENT. — Chaque bruit, chaque son, chaque syllabe concourt par son caractère propre à compléter la signification et rendre l'effet de cette expression singulièrement aigre et agaçante pour une oreille délicate.

On voit clairement, par les analyses que nous venons de présenter, que la signification du mot, l'effet total est bien la somme, la résultante des effets partiels, que l'application répond à la théorie et que notre mode d'opérer présente autant de garantie et de certitude que possible.

II

L'exemple suivant donnera la mesure de l'influence considérable qu'exerce le choix de l'articulation consonne dans les divers modes d'expression que peut

revêtir le même fait, le même accident, le même phénomène.

Un coup de vent violent brise plusieurs branches d'arbre dans la forêt.

Si la branche est sèche et privée de sève, la rupture se fait nettement et d'un seul coup On dit alors: la branche *casse*.

Si la branche au contraire est saine et vigoureuse, la rupture s'opère par déchirements successifs rapprochés les uns des autres. On dit : la branche *craque*.

Si, au lieu de rompre par déchirements successifs, la branche se fend dans sa longueur, on entend un bruit de glissement éclatant. On dit dans ce cas : la branche *éclate*.

Comme il est facile de le remarquer, les bruits varient selon les conditions dans lesquelles s'opère la rupture de la branche, et l'emploi des consonnes se fait en raison des impressions produites sur le nerf auditif.

Dans le premier cas où il y a simple rupture de la branche, on emploie l'articulation consonne K, signe de l'explosion simple pour rendre l'impression de la cassure KA.

Dans le second cas où le bruit est complexe, où la branche casse et se déchire, à la consonne K, qui marque l'explosion cassante, il faut joindre la consonne R, marquant le bruit du déchirement, pour rendre l'impression du craquement KRA.

Dans le troisième cas, où le bruit de rupture cas-

sante est accompagné d'un bruit d'écartement de la branche qui se fend, au lieu de la consonne R marquant le bruit de déchirement, il faut à la consonne explosive cassante K accoler la consonne marquant le bruit de glissement L et, au lieu de KRA, on aura KLA pour rendre l'impression de l'éclatement.

Il a donc été nécessaire de choisir les articulations consonnes les plus aptes à imiter et à reproduire les divers modes de se comporter de la branche qui casse, pour obtenir les effets voulus et faire naître les sensations adéquates aux bruits produits. L'emploi en a été fait judicieusement.

Il est à remarquer que dans tous ces mots qui ne sont que les faces différentes du même mouvement, du même phénomène, le timbre A reste toujours le même pour signifier que toutes ces opérations s'accomplissent avec *éclat*.

Prenons une de ces trois syllabes, la syllabe KRA par exemple, et suivons-la dans quelques unes des combinaisons qu'elle peut former, soit KRA, KAR, RAK.

Dans chacun de ces groupes on retrouve les mêmes éléments, les mêmes articulations K-R et le même timbre A. Chacune de ces syllabes ternaires renferme une signification complexe, à la fois explosive, roulante et éclatante.

Le timbre A conserve toujours le même caractère d'éclat, quelque place qu'il occupe, mais la signifi-

cation du mot varie selon la place occupée par les articulations consonnes.

En effet la syllabe KRA, bien que composée des mêmes lettres ou éléments que les syllabes RAK et KAR, ne produit pas la même impression que ces dernières. Evidemment le *cra*quement n'est pas plus le *râc*-lement qu'il n'est le *kar*-illonnement. Il suffit de changer la combinaison des lettres pour changer le caractère du bruit et la nature de la sensation. Il n'est pas indifférent, pour rendre la sensation que l'on éprouve, de commencer par telle articulation ou telle autre ; il est indispensable de mettre chacune à sa place.

Quand vous voudrez rendre l'impression d'une branche qui se brise, vous ne commencerez pas par l'articulation roulante R, qui ne représente que la seconde impression produite sur le nerf auditif par le fait du déchirement successif des fibres ligneuses, vous commencerez par l'articulation représentant le premier bruit que vous aurez entendu, l'articulation explosive K et vous la ferez suivre du bruit de déchirement R qui vient après.

Quand vous aurez à rendre l'effet du carillon, vous ne commencerez pas non plus par la roulante R, parce que dans le bruit du carillon vous entendez d'abord le choc K du battant sur la masse métallique, suivi de la vibration éclatante A, et que le bruit du roulement alternatif R ne se fait remarquer qu'après chaque choc et chaque éclat.

Nous en dirons autant du bruit de râclement qui,

pour reproduire la sensation voulue, doit avoir pour lettre initiale celle qui représente le premier effet qui se produit dans l'action de râcler, celui de R.

La position de chaque lettre a donc sa raison d'être, toutes les fois qu'il s'agit de rendre l'expression des bruits différents pour donner à chaque groupe sa signification propre, son caractère véritable.

Ces trois combinaisons KRA, KAR et RAK, reproduisent donc trois phénomènes, trois sensations bien différentes, par le seul déplacement des trois lettres qui les composent.

Nous ne disons pas que cela arrive toujours, mais, dans la plupart des cas, les choses se passent de cette manière.

III

De même, l'écoulement des eaux produit des effets bien différents selon les circonstances dans lesquelles cette opération s'exécute.

Si l'eau descend paisiblement sa pente, sans trouver d'obstacle, on dit qu'elle *coule, flue, glisse.*

Si au contraire le liquide est contenu dans un tube étroit d'où il s'échappe avec vivacité, comme par exemple d'un robinet, d'un orifice étroit, du pis d'une vache, on dit qu'il *jaillit*, qu'il forme le *jet* d'eau.

Si l'eau peu profonde passe sur un lit de petits cailloux, elle rend un petit bruit roulant et mouvementé ; on dit : le ruisseau *MuRMuRe*.

Si le ruisseau gonflé par une pluie d'orage entraîne avec lui les blocs de rocher qui lui faisaient obstacle, on a le *torrent* qui *gronde* et *mugit*.

Si l'eau tombe d'une certaine hauteur en glissant le long des pentes unies, on a la *CHûte*, et la *CAsCAde*, dans le cas où il existe plusieurs chûtes successives.

Si elle se précipite de rocher en rocher, en rendant des bruits de choc, de roulement et de chûte successifs, on a la *cataracte*.

Si la mer vient briser ses lames contre les terres escarpées qui la contiennent, elle rend des bruits à la fois explosifs, coulants, pulsants et martelants que rend très-bien le verbe *clapoter*, que nous avons décomposé plus haut.

Quand donc nous disons : l'eau coule, flue, jaillit, glisse, murmure, clapote, se précipite en torrents, en cascade, en cataracte, nous ne faisons que reproduire les diverses sensations que nous font éprouver les différents modes de se comporter de cet élément dans les conditions où ils se produisent.

Il en est de même quand nous disons : le vent siffle, chuinte, sonne, frémit, hurle ; nous ne faisons qu'exprimer les divers modes de se comporter de l'air en mouvement, eu égard aux impressions qu'il produit sur notre appareil auditif.

IV

Le choix des consonnes et des voyelles n'est donc pas indifférent, puisqu'il a pour objet de rendre les impressions que l'on éprouve et qu'on veut communiquer aux autres. Leur emploi doit donc se faire de manière à rendre les effets que l'on veut exprimer, comme on a pu le voir dans les exemples précédents.

Ainsi, quand nous voudrons exprimer un bruit sifflant, nous ne nous servirons pas des articulations R ou K, mais bien de l'articulation S, et réciproquement, quand nous voudrons exprimer une sensation explosive ou roulante, nous ne nous servirons pas de l'articulation S, mais bien de K ou de R. De même quand nous aurons à rendre le bruit du tonnerre, nous ne nous servirons pas de la vibration I qui marque l'acuité, mais bien de la vibration A qui marque l'éclat.

D'après ces principes :

L'articulation K entrera dans toutes les expressions où l'on veut rendre un bruit d'explosion, de choc ;

L'articulation T, dans toutes les expressions où l'on veut rendre un bruit de chûte, de frappement, de martèlement ;

L'articulation P, dans toutes les expressions où l'on veut rendre un bruit d'expulsion, de pression, d'appui ;

L'articulation S, dans toutes les expressions où l'on veut rendre le bruit du sifflet, du glissement;

L'articulation F, dans toutes celles où l'on veut rendre le bruit du vent passant par une fente, une ouverture étroite ;

L'articulation CH, dans toutes celles où l'on veut rendre un bruit de chuintement, de corps chassé par le vent;

L'articulation L, partout où l'on veut rendre le bruit de molécules mobiles coulant, glissant les unes sur les autres;

L'articulation R, partout où l'on veut rendre le bruit d'un corps qui en frôle un autre;

L'articulation J, quand l'eau, au lieu de couler, jaillit ou s'échappe avec vivacité par un conduit resserré ;

L'articulation M, dans toutes les expressions où il y a mouvement, et dans celles surtout où l'organe des lèvres est indispensable, — le meuglement, le mugissement, le marmottement ;

L'articulation N, dans toutes les expressions où il s'agit d'exprimer un bruit résonnant, pénétrant;

L'articulation G, dans toutes celles où il s'agit d'exprimer des bruits gutturaux ;

L'articulation D, dans toutes celles où il s'agit de rendre des bruits de séparation, de détachement ;

L'articulation B, dans toutes celles où il s'agit de

rendre les bruits de babil, d'abouchement, de bêlement ;

L'articulation Z, dans toutes les expressions où l'on veut rendre les bruits de gazouillement, de sifflement contenu ;

L'articulation V, dans toutes celles où l'on veut rendre le bruit de bourdonnement ou de vol de l'insecte et de l'oiseau (1).

Nous avons fait le même travail pour les voyelles page 65. Nous n'avons donc pas à y revenir.

V

Mais indépendamment de ces articulations simples, il en est d'autres qu'on peut appeler composées et qui se forment par la combinaison de deux ou plusieurs bruits simples susceptibles de produire des effets d'ensemble.

Les articulations qui ont le plus d'aptitude à se

(1) Chacune de ces lettres n'a-t-elle pas son expression particulière, sa signification à part? Quand on rencontre R dans un mot, ne donne-t-elle pas à ce mot un sens spécial qui le différencie du mot où elle est remplacée par une autre consonne — L, par exemple, ainsi : fRémissement, fLèche? — N'est-elle pas dans ce cas une véritable racine, représentant dans la nature le bruit d'un corps en contact intermittent avec un autre corps, tandis que L représente le contact continu et glissant?

marier avec les autres, et qui offrent par conséquent les combinaisons les plus variées et les plus fécondes sont, sans contredit, les consonnes L et R, qu'on appelle aussi trilles et demi-voyelles.

Elles s'incorporent si bien à certaines autres consonnes qu'elles se prononcent en une seule émission de voix, BL, BR, PL, PR, et qu'elles paraissent indivisibles.

Cette union donne lieu à de nombreuses racines composées qui deviennent ainsi les types d'une multitude considérable d'onomatopées participant des deux caractères et les plus propres à rendre les bruits primitifs de la nature, ainsi que les bruits professionnels et mécaniques.

L exprime ce qui est coulant, liquide. L'impression qu'elle laisse à l'organe auditif est douce, limpide. Le son est léger, caressant; il glisse sans bruit, lentement, comme les molécules mobiles de l'eau glissent les uns sur les autres. Il s'insinue plutôt qu'il ne frappe.

L s'unit aux cinq consonnes B, K, F, G, P et leur communique son caractère coulant, glissant, liquide.

Unie à F, elle forme avec cette articulation la combinaison FL, type de toutes les expressions à la fois fendantes et coulantes, comme FLèche, FLûte, FLeuve, FLot.

Unie à G, la combinaison GL qui en résulte devient le type de toutes les expressions à la fois gutturales et coulantes, comme GLu, GLaise, GLou-GLou.

Unie à P, soit PL, cette combinaison devient le type de toutes les expressions à la fois pulsantes et coulantes, PLuie, PLonger, PLisser.

Et ainsi de suite pour chacune des autres lettres avec lesquelles elle s'emboîte.

R exprime la rudesse, la dureté, l'idée de déchirement, de râclement, de frottement, de mouvement intermittent. C'est l'opposé de L dont le mouvement est continu. Elle laisse toutes ces impressions par la manière dont elle est prononcée et par la nature du bruit qu'elle rend à l'oreille, bruit âpre et rude.

Elle s'unit intimement avec les huit lettres B, K. D, F, G, P, T, V et leur communique la sensation de mouvement roulant, râclant, intermittent.

Unie à C, soit CR, cette combinaison devient le type de toutes les expressions à la fois explosives et roulantes, — CR-aquement, CR-i, CR-écelle.

Unie à F, soit FR, cette combinaison devient le type de toutes les expressions à la fois fendantes et roulantes, — FR acas, FR-émissement, FR-isson.

GR, résultat de sa combinaison avec G, devient le type de tous les bruits à la fois gutturaux et roulants — GR-atter, GR-ogner, GR-èle, et ainsi de suite pour chacune des lettres avec lesquelles elle s'emboîte.

Il suivrait de ces constatations que le mouvement roulant ou racine R se rencontrerait dans le plus grand nombre d'expressions, puisque indépendamment de son union propre avec les neuf voyelles, (comme les autres consonnes,) il s'unirait encore avec

les huit articulations citées ci-dessus, tandis que L ne s'unit qu'avec cinq de ces mêmes articulations. Les composés avec le signe R seraient donc de beaucoup les plus nombreux ; les composés avec L viendraient après.

Ces articulations consonnes en se combinant entre elles forment donc des racines réelles, ayant chacune son caractère à part, quoique participant de chacun des éléments dont elles sont formées. Mais il est facile de voir qu'elles rendent des impressions différentes, comme la combinaison de deux éléments chimiques donne des produits différents de chacun des facteurs.

VI

D'après ces considérations et celles que nous avons fait valoir dans les différents chapitres de ce travail, il y aurait lieu à admettre trois espèces de racines.

La racine simple, formée d'un seul élément irréductible — la consonne toute nue, avec la signification propre que nous lui avons attribuée dans le premier chapitre. B, C, D, F.

La racine composée, formée par la combinaison de deux ou plusieurs éléments irréductibles, soit deux ou plusieurs consonnes, avec la valeur complexe que nous venons de faire ressortir, — BR, CR, FL, PL, STR.

La racine monosyllabique ou racine proprement dite, formée elle-même par la combinaison d'une ou de plusieurs consonnes et d'une ou de plusieurs voyelles, la seule regardée comme racine par les linguistes et les grammairiens, — BA, CA, CRI, FRA, MAR, STRAN, STRI.

Mais telle que nous la comprenons, elle se trouve expliquée et rendue intelligible par sa décomposition en ses éléments irréductibles, qui lui donnent chacun une signification spéciale concourant à l'interprétation de l'ensemble, tandis que dans le système de M. Max Muller et de ses disciples, elle est et reste inexpliquée et inintelligible.

Comme complément de la théorie des racines, nous admettrons un quatrième terme appelé *radical* par les grammairiens et les linguistes et composé de toute la partie du mot qui ne change pas, c'est-à-dire de la Racine monosyllabique munie de son préfixe. Ainsi FRACAS, FRACAS-ser, je FRACAS-se, il FRACAS-sera, racine FRA, suffixe CAS.

VII

Les racines monosyllabiques, ou racines proprement dites, ne sont pas en grand nombre dans les langues indo-germaniques. M. Max Muller estime qu'elles ne dépassent pas le chiffre de quatre cent-

cinquante à cinq cents. Tous les autres mots employés sont des mots composés.

M. Darmesteter, qui s'est occupé avec succès et d'une manière toute particulière de cette étude en ce qui concerne les langues romanes, dit que les mots composés forment une partie très-développée et des plus variées de notre lexique. Il affirme que des trois sortes de compositions que connaissent les langues néo latines, la *composition par particules* est de beaucoup la plus riche et la plus féconde, qu'elle est, avec la *dérivation* qui se combine avec elle, la source la plus abondante de mots, puisque à elles deux elles embrassent plus des quatre cinquièmes des vocabulaires romans (1).

Si aux mots issus de ces deux modes de formation on ajoute les mots formés par les deux autres modes, la *juxtaposition* et la *composition* proprement dite ;

Si on ajoute à tout cela les articles, les pronoms, les adverbes, les prépositions, les conjonctions, les interjections et les noms de nombre, qui se présentent à l'état isolé ;

Si on ajoute les mots formés par analogie, ceux qui représentent des idées abstraites, ceux qui se rapportent aux sciences exactes, les noms des plantes, les termes de jurisprudence, d'administration et autres de ce genre qui se sont introduits successive-

(1) Loc. cit., page 73, chap. 3. — Les seuls composés du mot *faire* dans *Charassin*, comprennent 372 variétés !

ment dans le langage, on verra que le fond de la langue repose sur une fort petite quantité de mots représentant des images sensibles ou *mots racines* qui pourront toujours être ramenés aux éléments rudimentaires, tels que nous les avons signalés au commencement de notre travail.

A cet égard nous ferons observer que presque tous les mots commençant par des voyelles doivent être éliminés du nombre des *mots racines*, car ils sont presque tous composés : la voyelle et les lettres qui la suivent pour former la première syllabe n'étant que des préfixes :

Ainsi : *a*, *ab*, *abs*, *ad*, *ac*, *af*, *al*, *ap*, *as*, *at*, *ambo*, *amphi*, *anté*, *anti*, *archi*, *apo*, *avant*, *an* *ana*, — dans a-battre, ab-horrer, abs-traire, ac-clamer, ad-joindre, af-firmer, al-cali, ap-porter, as-sembler, at-taquer, amb-uler, amphi-théâtre, anté-christ, anti-nomie, archi-épiscopal, apo-strophe, avant-coureur, ana-logie.

Ainsi : *e*, *ex*, *exs*, *em*, *emb*, *en*, *entre*, *épi*, — dans é-carter, ex-héréder, em-barras, en-gager, entre-tenir, épi loguer.

Ainsi : *i*, *il*, *im*, *in*, *inter*, — dans i-nerte, il-lustre, im-primeur, in-utile, in-térieur, in-terprète.

Ainsi : *o*, *ob*, *obs*, *oc*, *of*, *op*, *outre*, — dans ob-jectif, o-béir, ob-servé, oc-casion, of-fenser, op-presser, outre-passer.

Ainsi : *ubi*, *ulter*, *ultra*, *un*, *uni*, — dans ubi-quiste, ultér-ieur, ultra-montain, un animé, uni-forme.

VIII

En dehors des composés de L et de R et à l'exception des composés de S qui offre une certaine série de vocables où elle se combine avec les autres consonnes, grâce à son caractère glissant qui la rend d'une liaison plus facile (1), — on ne trouve presque pas de mots français qui commencent par deux consonnes à la suite l'une de l'autre, sauf quelques rares expressions se rapportant à la minéralogie, à la botanique, à la zoologie, à la physique, à la chimie, à la médecine ou aux langues orientales, telles que Bdellium, cnémides, cténite, djinn, gnomon, gneiss, mnémonie, pneumatique.

On trouve deux et trois consonnes se succédant, à l'intérieur des mots, mais alors la séparation des syllabes est nettement accusée. Ainsi cas-tel, cal-me, gas-trite, gon-flement.

Il est à remarquer que les trois consonnes R, L, S ne possèdent cette aptitude à se lier avec les autres articulations que par leur caractère roulant, coulant, glissant qui leur permet de faire l'effet de voyelles.

Il en est de même de Z ; peu de mots commencent par cette consonne, mais si les expressions dans

(1) Sbire, scapulaire, statue, spéculation, sphère, stable.

lesquelles elle s'incorpore sont peu nombreuses dans les lexiques et dans l'écriture française (à l'exception toutefois des secondes personnes du pluriel), par contre elle est la plus employée dans le langage parlé. Dans la conversation, elle est à chaque instant substituée à l'S et à l'X au milieu des mots et devant les mots qui commencent par une voyelle.

Par exemple dans cette phrase, forgée pour la circonstance :

Les hommes et les enfants, à la fois équitables et pieux, élèvent leurs voix ardentes jusqu'aux oreilles des anges et des archanges, lesquels écoutent leurs oraisons avec des oreilles amies.

Il faut prononcer :

Lez homme-z et lez enfantz, à la foiz équitable-z et pieuz, élèvent leurs voiz ardente-z et suppliantes jusque-z auz oreilles dez ange-z et dez archanges, lesquelz écoutent leurz oraisonz avec dez oreille-z amies.

D'un autre côté S est très-employée dans l'écriture et on la prononce rarement devant une consonne (1). Les hommes sont tenaces, forts, faibles, frivoles. Elle sert le plus souvent à désigner le pluriel, tandis que Z n'a d'autre raison d'être que les besoins d'euphonie de notre langue.

(1) Nous ne parlons pas des finales des verbes au pluriel et des adverbes qui ne sont que des suffixes.

CHAPITRE SEPTIÈME

La base, la substance du langage : c'est le nom. — Nomenclature des êtres producteurs de bruits. — Pauvreté des éléments primitifs du langage, comparée à nos riches dictionnaires. — Importance du langage. — Ses humbles commencements.

I

Nous avons établi que la base, la substance du langage, c'était le nom de l'objet ou de l'être lui-même; que c'était là le point de départ obligé de tous les idiômes qui se parlent dans l'univers. L'homme primitif prête l'oreille à tous les bruits, à tous les sons qui se produisent autour de lui. C'est d'abord un brouhaha immense au milieu duquel il ne distingue que les voix les plus significatives, celles qui s'imposent le plus à son attention par leur caractère incisif et l'impression qu'elles font sur lui. Peu à peu la nécessité, la fréquente répétition, l'habitude lui apprennent à distinguer les bruits particuliers à chaque objet. Il les case dans sa tête, il essaie de les reproduire quand ils se présentent de nouveau. Il se crée ainsi un répertoire de mots très-restreint d'abord, mais qui va s'augmentant continuellement par les relations qui s'établissent succes-

sivement entre lui et ses semblables et qui finit par devenir un véritable dictionnaire.

L'homme primitif ne cherche pas ces noms, il les recueille tels qu'ils se présentent, tels qu'ils viennent impressionner son appareil auditif. Il les reproduit tant bien que mal au moyen de ses organes vocaux. C'est là toute l'opération, tout le mécanisme de l'acquisition du langage chez tous les peuples qui nous ont précédé dans la vie.

Pour l'homme dont nous venons de parler comme pour l'enfant, le nom est l'image sensible, l'image sonore de l'objet qu'il veut déterminer. Le tonnerre est celui qui fait Kla ou Kra, selon qu'il éclate ou qu'il gronde; — le chien est celui qui fait Wou; — le bœuf celui qui fait Beu; — le serpent celui qui fait SS. C'est un mode de le désigner par le bruit qu'il rend, — absolument comme dans un autre ordre d'idées les Germains du v[e] siècle appelaient la chèvre la brouteuse de roseaux, — comme on appelle encore aujourd'hui l'âne, l'animal aux longues oreilles, — le rossignol, le chanteur des nuits.

II

Le premier répertoire, le premier dictionnaire s'est donc composé avec les mots imitatifs des bruits et des cris émanant des êtres animés ou inanimés formant l'entourage de l'homme.

Ce répertoire n'est pas considérable, mais il suffit aux premiers besoins de l'homme primitif qui a pu nommer à peu près tous les phénomènes, tous les objets et tous les êtres avec lesquels il était en contact et rendre toutes les impressions se traduisant en bruits de diverse nature, — bruits arrachés par les sentiments et les émotions qu'il éprouvait, — bruits émis par la contraction de ses organes dans leurs différentes fonctions, expectoration, déglutition, digestion, expulsion de matières ou de gaz et, en général, tous les bruits capables d'impressionner le nerf auditif.

La nomenclature ci-après donnera une idée des êtres ou des bruits que l'homme a pu nommer dans les premiers temps de son existence et qui sont comme des espèces de *Nuclæi* autour desquels pivotaient les sensations, les sentiments, les idées qu'ils faisaient naître en lui, par le fait même de leur émission, -- qu'il ne pouvait exprimer dès l'abord que très-imparfaitement, en s'aidant du geste, des inflexions, des intonations, des jeux de la physionomie — et dont il a fait, par le travail du temps et l'exercice de son intelligence, cette immense quantité de vocables que nous connaissons aujourd'hui, — en les variant de sens, de signification, de genre, de nombre, de qualités, de fonctions, de modes d'action et de temps, — par l'emploi des finales, des préfixes, des suffixes, des amplificatifs, des diminutifs, des particules prépositives et conjonctives — au moyen des figures de sons, figures de mots, figures de pensées — et par extension, élimination, contraction, dérivation, inversion, assimilation et analogie.

NOMENCLATURE [

De la nature inorganique et organique, producteurs de bruits, lesquels l'homme primitif s'est trouvé en contact et dont il du langage; avec l'indication des bruits qu'il est suscep

CORPS GAZEUX. — PHÉNOMÈNES ATMOSPHÉRIQUES se révélant par les bruits qu'ils émettent.	SOLIDES. — MINÉRAUX, MÉTAUX, BOIS qui se révèlent par des bruits de tout genre.	LIQUIDES. — SE RÉVÉLANT par des bruits *sui generis*.
Décharges électriques Foudre. — Tonnerre. — Grêle. *Explosion des gaz* Détonnations. *Dégagement par combustion* Feu. — Flamme. — Pétillement. *Dégagement par compression, dilatation.* Explosions et éruptions sonores de tout genre. — *Mouvement de l'air agité qui se révélent par tous les effets, depuis le murmure jusqu'à la tempête.* Brise. — Zéphir. Houle. — Ouragan. Sifflement.—Chuintement. *Passage de l'air sur un biseau ou à travers une étroite ouverture.* Bruits des vents en général.	Heurt. — Contact. Choc. — Chûte. Pulsion. — Pression. Roulement. Déchirement. Retentissement. Craquement. Claquement. Cassement. Bruissement. Frémissement. Frôlement. Grognement. Martèlement. Et une multitude d'autres bruits simples et composés.	Ecoulement. Glissement. Jaillissement. Bouillonnement. Fluctuation. Mugissement des gues. Clapotement. Chute d'eau, cas cataracte, etc.

...RES & DES FORCES

...ons, de cris, de chants, de vibrations sonores en tout genre, avec ...imiter et reproduire les manifestations pour arriver à l'acquisition ...émettre lui-même au moyen des organes dont il est pourvu.

NATURE ORGANIQUE. — ANIMAUX, HOMMES. ÉMISSIONS SONORES SE MANIFESTANT			
...r les cris et chants DES OISEAUX.	par les cris DES QUADRUPÈDES.	par les cris et les mouvements DES REPTILES ET DES INSECTES.	PAR LES BRUITS émotionnels, instinctifs, involontaires et par la contraction des organes vocaux de l'homme.
...igle. — Vautour.	Sanglier — Porc	Serpent.	Baillement.
...pervier — Faucon	Loup.	Grenouille.	Eternument.
...rbeau.			Crachement.
...gogne. — Grue.	Renard.	Crapaud.	Toux.
...ouette — Effraie	Ours.	Cigale.	Eructation.
...ucou. — Huppe.	Lion.	Grillon.	Flatuosités.
...e. — Geai.			Hoquet.
...rle. — Grive.	Eléphant.	Hanneton.	Râlement.
...rdrix. — Caille.	Cerf.	Bourdon.	Vagissements.
...geon. — Tourterelle.	Auroch.	Taon.	Cris émotionnels.
			Soupirs.
...ule. — Coq.	Ecureuil.	Frêlons.	Sanglots.
...nard. — Oie.	Chat.		Exclamations.
...ndon. — Paon.	Chien.		Interjections.
...ouette. — Mésange.	Bœuf. — Vache.	Et autres insectes pourvus d'élytres et d'appareils sonores.	Mouvements contractiles des organes de la bouche et des autres organes intérieurs et extérieurs de l'appareil vocal, tels que : Trachée artère, larynx, gosier, langue, palais, dents, nez, bouche.
...uvette. — Rossignol.	Brebis. — Bélier		
...quet pâtre.	Chèvre. — Bouc.		
...riot. — Hirondelle.	Cheval. — Ane.		
...-Vert.	Lièvre.		
...uette.	Lapin.		
...rlis.	Rat. — Souris.		
...ron (1).			

...) Le savant et intéressant travail de M. Pictet, *Origines Indo-...opéennes*, passe en revue les divers animaux connus de nos ...tres ariens et peut être consulté utilement à cet égard.

III

On ne peut se défendre d'une émotion profonde, quand on se trouve en présence de l'humble et pauvre bagage avec lequel l'homme primitif s'est mis en marche pour la conquête du globe et de sa propre autonomie ! Une branche cassée, un tronc d'arbre creusé, un caillou taillé par le hasard, tels ont été les éléments avec lesquels l'homme s'est emparé des forces brutales de la nature ; telles sont les origines de cette puissante industrie qui fouille la terre dans ses profondeurs pour en arracher les produits variés, qui s'est assurée de l'empire des mers au moyen de ces immenses constructions flottantes, vrais chefs-d'œuvre de l'art, aussi nombreuses que les étoiles du ciel et qui se résume dans les merveilleuses applications de la machine à vapeur et de la télégraphie électrique.

Quelques bruits articulés, quelques vibrations sonores, échappés aux forces et aux êtres avec lesquels il se trouvait en contact, recueillis par son oreille, reproduits par sa voix, — quelques onomatopées simples, naïves, nues, sans cortége, — quelques exclamations arrachées par la douleur, ou causées par la joie, les émotions diverses et dont les signes représentatifs tiendraient sur une feuille de papier,

tels ont été les points de départ de ce formidable arsenal phonétique que nous possédons aujourd'hui ! Tels ont été les générateurs de cette immense multitude de locutions, avec lesquelles nous pouvons exprimer tout ce que nous voyons, tout ce que nous entendons, tout ce que nous sentons, tout ce que nous éprouvons, tout ce que nous pensons, tout ce que nous imaginons ; qui s'accroissent et s'augmentent de jour en jour, en raison des nouveaux éléments que l'activité humaine introduit à chaque instant dans la circulation, dans toutes les branches des connaissances humaines ! — que d'énormes dictionnaires peuvent à peine contenir et qui sont, — tellement élastiques qu'elles se plient à tout, s'adaptent à tout, expliquent tout, rendent compte de tout ! — tellement extensibles, qu'elles peuvent se prêter à toutes les combinaisons et suffire largement à tout jamais à l'expression des besoins et des aspirations, quelques nombreux qu'ils soient, des hommes et des âges à venir, — comme ils ont servi et servent encore à l'expression des besoins et des aspirations de nos pères et aux nôtres ! — dont l'influence magique se faisant sentir à travers l'espace et le temps, possède le pouvoir d'évoquer les grandes figures du passé et de les faire apparaître à nos yeux, vivantes, agissantes, parlantes ! A tel point, que malgré le grand nombre de siècles qui se sont écoulés depuis lors, nous entendons encore la voix du Seigneur tonner sur le Sinaï, au milieu de la tempête et des éclairs ; — les paroles éloquentes de Démosthène et de Cicéron,

ébranler la tribune aux harangues et réveiller les échos de l'Agora et du Forum ; — les enseignements du divin Maître tomber du haut de la montagne sur les cœurs attendris de ses disciples, comme une rosée douce et bienfaisante — et que tous ces lointains échos du passé ont encore le privilége de nous émouvoir et de nous toucher, comme ils ont ému et touché ceux qui les recueillaient de la bouche même de ces grands orateurs ou de ces sublimes instructeurs de l'humanité !

IV

Nous n'avons pas à démontrer ici l'importance capitale du langage. Tous ceux qui se servent de ce merveilleux instrument, n'ont qu'un sentiment à cet égard. Nous nous contenterons de donner les opinions de quelques-uns des représentants les plus éminents de la science moderne.

« Parmi tous les centres nerveux acquis, dit » Claude Bernard, celui de la parole est sans contre- » dit le plus important. En nous permettant de com- » muniquer avec les autres hommes, il ouvre à » notre esprit les plus vastes horizons (1). »

(1) *Discours de réception* à l'Académie française. Mai 1869.

« Le langage est le produit le plus direct et le plus complet des facultés intimes de l'homme, s'écrie M. Withney. Il est le moyen qu'emploie la connaissance pour s'extérioriser à l'égard d'elle-même, et à l'égard des autres (1). »

« C'est donc à bon droit, dit aussi M. Haeckel, que les représentants les plus distingués de la philologie comparée, considèrent le langage humain comme le pas le plus décisif qu'ait fait l'homme pour se séparer de ses ancêtres animaux. Rien n'a dû ennoblir et transformer davantage les facultés et le cerveau de l'homme que l'acquisition du langage (2). »

Mais c'est M. Brown qui a le mieux fait ressortir l'influence de cet admirable agent sur les destinées de l'humanité! (3)

« Dans cette période reculée de la vie sociale où le langage prit naissance, l'inventeur d'un mot ne songeait guère, probablement qu'aux services immédiats que ce terme nouveau lui rendrait et rendrait à ses compagnons pour les aider à se communiquer les uns aux autres leurs besoins. Il ne se doutait guère qu'en émettant ce léger son qui ne retentissait que pour s'éteindre tout aussitôt, et que déterminait une si légère différence d'articulation, il créait ce qui

(1) Page 250. Loc. cit.

(2) *Histoire de la création des êtres organisés.* — Paris, Reinwald et Cie, 1877, page 593.

(3) *Brown Works*, cité par Muller, page 334. — *Nouvelles leçons*, 2e volume.

constituerait ensuite un des êtres les plus impérissables, et ce qui formerait dans les esprits de millions d'hommes, *pendant toute la durée des siècles futurs*, une partie du travail complexe de leur existence intellectuelle ; il ne se doutait pas que ce terme créé par lui donnerait naissance à des systèmes durables de croyances, systèmes qui peut-être, n'était l'invention de ce seul mot, n'auraient jamais un moment triomphé et qu'il modifierait des sciences, dont les premiers éléments mêmes n'existaient point encore. L'inventeur du terme le plus barbare peut ainsi avoir eu sur les destinées de l'humanité une influence plus profonde que celle où le plus illustre conquérant peut espérer atteindre par une longue vie de fatigue, d'anxiété, de péril et de crime.

Quelques phrases d'Aristote ont fait des conquêtes autrement étendues que celles de son royal élève, et aujourd'hui encore on peut dire qu'elles font sentir leur puissance sur les esprits même qui n'y songent qu'avec un sourire de mépris »

V

La plupart des linguistes sont d'accord avec nous, pour constater que le langage est venu des couches sociales les plus anciennes, les plus primitives et que ses commencements ont été des plus humbles et

des plus simples. Toutes les recherches faites jusqu'à ce jour plaident en faveur de cette affirmation que c'est un vieil engin barbare, augmenté, modifié, rapiécé. D'après M. Tylor, les moyens à l'aide desquels s'opèrent le choix et l'arrangement des sons pour exprimer les idées sont, en effet, des expédients pratiques au niveau de la philosophie des nourrices, ce qui indique clairement qu'il faut faire remonter l'origine du langage à l'enfance de l'intellect humain (1).

M. Withney est du même avis.

« En procédant par voie d'analogie et en prenant pour point de départ la langue indo-européenne, dit-il, nous pouvons déclarer par provision, que ce que les autres langues peuvent contenir en fait de flexions et d'appareils formels ou formatifs, s'est élaboré, là, comme ici, du sein d'un *vocabulaire grossier* formé de mots purement matériels, qui constitue la période primitive des langues (2). »

M. Lyell n'est pas moins affirmatif.

« Sauvage et sage, paysans et hommes de lettres ont contribué pendant de longues générations à la construction du *langage* » . . . .
« Le langage est un édifice dont les nombreux architectes ont eu aussi peu conscience de ce qu'ils faisaient que l'ont les abeilles de l'art architectural.

(1) Loc. cit., pages 273, 274, 1er volume.
(2) *La vie du langage*, page 186.

« Nous avons donc la certitude que toutes les langues que nous possédons ne sont point des créations primordiales, ni des dons directs d'une puissance surnaturelle, mais *qu'elles se sont lentement élaborées* (1). »

Sven Nilsson à son tour :

« On pourrait dire que les langues sont nées à peu près de la même manière que l'*enfant essaye de se former une langue,* en trouvant des sons pour ses sentiments et ses perceptions. L'enfant Suédois appelle le chien Wo-Wouou, le mouton Baë, la vache Boû, etc. Il existe dans toutes les langues un nombre plus ou moins grand de mots imitateurs des sons *Onomatopées*, qui paraissent indiquer la manière dont s'est formé le langage. La circonstance que ces mots ne constituent qu'une faible partie du vocabulaire, ne réfute en aucune façon l'opinion emise ici, car il est uniquement question de la manière dont le langage a commencé (2). »

En remontant dans le passé, nous trouvons encore le président de Brosse qui soutient que les langages ont été fabriqués plutôt par *routine* que sur un plan régulier et immuable, et qu'aucune langue ne s'est faite tout d'un coup (3).

Turgot avait dit auparavant : « Les langues ne

(1) *Antiquités de l'homme*, pages 495, 496.

(2) *Les habitants primitifs de la Scandinavie*, première partie, page 7, (introduction). Paris, Reinwald, 1868,

(3) Loc. cit., 2e volume, pages 84 et 169.

» sont pas l'ouvrage d'une raison présente à elle-
» même (1). »

Scaliger pensait de la même manière, quand il affirmait, qu'entre les diverses significations des mots, la primitive et propre est presque toujours celle qui désigne un être simple, physique, matériel, où l'art, ni les procédés humains n'ont point de part (2).

Avant eux tous, Lucrèce avait prononcé ces mots caractéristiques :

. . . . . *Utilitas expressit nomina rerum*

« C'est le besoin qui a imposé les premiers noms aux choses. »

Plus on fouille les ténèbres du passé, plus on demeure convaincu que les premiers essais du langage, comme tous les autres procédés mis en usage par la primitive humanité, ont été des plus rudimentaires et d'une simplicité tout à fait enfantine.

(1) Cité par Baudry. *Revue archéologique*, t IX, p. 35. — 1864.
(2) Cité par de Brosse, page 96, 2e volume.

CHAPITRE HUITIÈME

Fonctionnement de l'appareil vocal. — La voix humaine est un instrument complet, l'instrument des instruments. — Autant d'instruments que de modes d'articulations et de vibrations. — Tableau des instruments de musique rapprochés de l'appareil vocal.

I

Nous avons exposé de quelle manière l'homme avait acquis le langage, nous allons dire quelques mots du fonctionnement de l'appareil vocal.

L'acte de la respiration se compose de deux mouvements.

Un mouvement d'expulsion de l'air contenu dans les poumons ou *expiration*.

Un mouvement de retrait de l'air de l'extérieur à l'intérieur, ou inspiration, absolument comme pour un soufflet d'appartement.

Dans l'acte de respiration simple, l'air expiré et inspiré glissant sur les cordes du larynx sans les exciter, ne rend aucun son appréciable, caractérisé; c'est un bruit léger, un simple souffle.

Mais si les muscles de l'orifice buccal se contractent au passage de la colonne d'air expulsé, en glissant légèrement sur les cordes vocales et en les impressionnant d'une certaine manière, le souffle s'articule et devient sensible à distance. On a la voix basse, le chuchottement où la consonne et la voyelle se manifestent distinctement et qui est au langage ce que le dessin et les teintes grises sont à la peinture.

Si, au contraire, les muscles en se contractant frappent les cordes vocales de manière à les impressionner vivement, celles-ci s'ébranlent, entrent en vibration, le souffle se transforme en son et alors on a la *voix haute* qui se fait entendre au loin et qui donne à la parole le timbre et la couleur.

On a donc un véritable instrument où rien ne manque : ni les touches, ni les cordes vibrantes, ni la boîte résonnante, ni aucun des éléments voulus pour rendre tous les effets possibles.

II

L'instrument complet se compose :

D'un moteur, c'est-à-dire des poumons ou soufflets, réservoirs d'air qui, en se contractant, impriment le mouvement à la colonne d'air qu'ils emprisonnaient ;

De la trachée artère, tuyau conducteur de la colonne d'air rejetée par les poumons ;

Du larynx, situé à l'extrémité de la trachée artère, sur le passage de la colonne d'air, s'ouvrant dans le gosier ou pharynx et muni de ses lames membraneuses produisant des vibrations sonores ;

De l'orifice buccal entier qui sert de boîte à résonnance ou résonnateur,

Et des organes de l'appareil vocal : gosier, palais, langue, dents, lèvres, bouche, nez, qui se contractent au gré de la volonté pour frapper les cordes de telle et telle manière et émettre les articulations vocales que l'on veut produire et qui ne sont autre chose que des touches diverses pour faire résonner l'instrument et faire de cet instrument unique en son genre une série d'instruments à touches et à timbres différents.

Ainsi le K, qui se produit par l'explosion de l'air comprimé derrière la base de la langue et le voile du palais, est un véritable instrument détonnant et fait éclater les cordes vocales exactement comme si elles faisaient explosion.

Le R qui les râcle et le S qui les scie, exactement comme l'archet râcle ou scie les cordes du violon, sont aussi de véritables instruments à cordes.

Le T qui les frappe, comme la baguette sur le tambour, est un véritable instrument à percussion.

Le P, qui expulse l'air comprimé derrière les lèvres, est un véritable instrument à vent comme le cor, la trompette, la flûte.

Il en est de même pour les autres consonnes, selon le caractère qu'elles impriment aux lames vocales.

III

On compte donc autant d'instruments que de modes d'articuler, que de touches, que de consonnes. Une comparaison rendra cette vérité plus sensible. Prenons le violon. Le corps de l'instrument est toujours composé de cordes vibratoires et d'une boîte à résonnance, mais les effets différeront essentiellement selon la nature de l'excitateur que l'on emploiera. Si les cordes sont excitées et mises en vibration par un archet, elles rendront l'effet râclant ou sciant qui caractérise le violon lui-même. Si elles sont excitées et frappées par un marteau, elles rendront à peu près l'effet du piano. Si elles sont excitées ou pincées par les doigts, elles rendront l'effet de la harpe ou de la guitare. Si elles sont excitées par une colonne d'air en mouvement, elles rendront l'effet d'une harpe Eolienne.

Chaque articulation produit donc un bruit caractéristique qui se distingue parfaitement des autres bruits, ce qui fait quatre instruments dans le même instrument.

IV

D'un autre côté les vibrations elles-mêmes, changeant de timbre selon les modifications imprimées au volume et à la disposition du tube buccal, de la boîte à résonnance, formeront autant d'instruments différents que de modes d'être du son : A ayant une résonnance différente de I, — O ayant un timbre différent de OU, comme le violon a une résonnance différente de l'alto ou de la basse, comme la clarinette a un timbre différent de celui du hautbois, malgré la forme semblable de ces instruments.

Nous aurons donc autant d'instruments que de modes d'articulations servant d'archet, de marteau, de sifflet, ou de tout autre excitateur, et autant que de genres de résonnateurs donnant des timbres différents, éclatants, graves, aigus, sonores ou sourds, c'est-à-dire autant d'instruments que de consonnes, autant d'instruments que de voyelles et autant d'instruments que de consonnes combinées entr'elles et que de consonnes combinées avec des voyelles.

On peut dire qu'il y a autant d'instruments que de modes d'articuler et que de modes de résonner (1).

(1) KR n'est pas le même instrument que KL, PR n'est pas le même instrument que PL, car ils affectent les cordes vocales d'une manière différente.

V

Dans l'instrument voix, comme dans les instruments de fabrication humaine, on trouve :

Un excitateur ou moteur qui provoque le mouvement ;

Un articulateur qui détermine la nature du bruit, explosion, choc, chûte, sifflement, roulement ;

Des cordes ou lames vibrantes qui rendent les sons ;

Un résonnateur qui les sonorifie et donne le timbre particulier de chaque instrument.

Le tableau ci-après en fera mieux comprendre le mécanisme par le rapprochement que nous faisons des organes des diverses espèces d'instruments et des organes de la voix.

TABL

Des principaux instruments de musique connus d
sent le mécanisme et le fonctionnement, ainsi qu
organes et le fonctionnement de l'appareil voca

NOM de L'INSTRUMENT.	EXCITATEUR, ou force imprimant LE MOUVEMENT.	ARTICULATEUR déterminant LES ARTICULATIO et les vibrations
Violon . . . . . — Alto. . . Basse. .	Muscles du bras et de la main.	Archet.
Harpe. . . . . . Guitare	Id.	Doigts.
Piano	Id.	Touche, marteau
Tambour. . . . Grosse caisse. .	Id.	Baguette. Mailloche.
Triangle	Id.	Tringle.
Harmonica . . .	Id.	Marteau de liège
Cloche. . . . . . Sonnette	Id.	Marteau, battant
Clarinette. . . . Hautbois	Soufle.	Lèvres.
Cor . . . . Trompette . . . Clairon	Id.	Id.
Flûte	Id.	Lèvres et langue
Orgue. . . . . . Harmonium. . .	Souflet.	Touche et soupap
Voix humaine .	Souflet des poumons.	Organes contracti- les de l'appareil vocal. — Gosier, palais, langue, dents, lèvres.

EAU

nployés, avec l'indication des organes qui en compo-
es effets qu'ils produisent et de leur analogie avec les
umain.

NATURE de L'ARTICULATION.	ORGANES DE L'INSTRUMENT, producteurs de vibrations sonores	RÉSONNATEUR donnant le timbre DE L'INSTRUMENT.
Râclement, frôlement.	Cordes.	Boîte de l'instrument.
Pincement, détachement.	Id.	Id.
Percussion.	Id.	Id.
Id.	Peau tendue.	Caisse.
Id.	Tige de fer.	Métal.
Id.	Lames de verre.	Boîte.
Id.	Lames de bronze.	Calotte tubulaire.
'ulsion, pression	Bec, anche.	Tube évasé.
Pulsion.	Embouchure, lames de cuivre.	Tuyau droit ou recourbé.
Id.	Biseau.	Tube cylindrique ou conique.
'resque tous les effets des autres instruments.	Biseau, anches, cordes.	Tuyaux de diverses formes.
Articulations de toute nature. — Consonnes.	Anches membraneuses, cordes ou lames du larynx.	Cavités du thorax, de la trachée artère et de la bouche.

VI

Dans la voix humaine, c'est l'appareil vocal tout entier, depuis les poumons jusqu'à l'orifice de la bouche, qui compose l'instrument.

L'excitateur, c'est l'air expulsé des vaisseaux pulmonaires qui parcourt la trachée artère ou tube porte-vent.

Les articulateurs sont les organes de la bouche, gosier, palais, dents, langue, lèvres qui, en se contractant, compriment l'air en mouvement, déterminent les vibrations sonores et forment autant d'instruments particuliers que de modes de contraction.

L'organe vibrateur, c'est le larynx avec ses languettes ou anches membraneuses.

Le résonnateur est formé par la cavité thoracique, le tube porte-vent et la cavité buccale surtout qui, par ses modifications successives, donne lieu aux diverses inflexions et intonations ou voyelles en partant du timbre le plus aigu pour finir au timbre le plus grave.

VII

Nul mieux que Charles Nodier n'a décrit le jeu et la puissance de ce merveilleux instrument qu'on appelle la voix. A ces poétiques accents, à cette

touche passionnée mais fidèle, on sent qu'on est en présence non-seulement du croyant et de l'apôtre, mais encore de l'artiste inimitable qui a mis au jour tant de perles littéraires et dont le brillant pinceau était seul capable de faire ressortir les splendeurs du tableau.

« L'homme est arrivé ! Il tenait de la nature animale la propriété de la vocalisation ou du cri ; il lui devait l'*instinct d'imitation*..... que nous verrons devenir l'agent mécanique le plus ingénieux de la pensée dans la formation des langues parlées et des langues écrites. Il avait par-dessus toutes les espèces l'heureuse conformation d'un organe admirablement disposé pour la parole, instrument à touches, à cordes et à vent, dont la construction sublime fera le désespoir éternel des facteurs et qui module des chants si supérieurs à toutes les mélodies de la musique artificielle dans la bouche des Malibran et des Damoreau. Il avait dans ses poumons un soufflet intelligent et sensible ; dans ses lèvres, un limbe épanoui, mobile, extensible, rétractile, qui jette le son, qui le modifie, qui le renforce, qui l'assouplit, qui le contraint, qui le voile, qui l'éteint; dans sa langue, un marteau souple, flexible, onduleux, qui se replie, qui s'accourcit, qui s'étend, qui se meut et qui s'interpose entre ses valves, selon qu'il convient de retenir ou d'épancher la voix, qui attaque ses touches avec âpreté ou qui les effleure avec mollesse; dans ses dents, un clavier ferme, aigu, strident ; à son palais un tympan grave et sonore : luxe inutile

pourtant s'il n'avait pas eu la pensée. Et celui qui a fait ce qui est, n'a jamais rien fait d'inutile. L'homme parla parce qu'il pensait.

« Son langage fut d'abord simplement vocal, comme celui des animaux, qui ne rencontrent que par hasard dans leurs meuglements, dans leurs mugissements, dans leurs bêlements, dans leurs roucoulements, dans leurs sifflements, des consonnantes mal articulées, et, comme ce langage imparfait, il n'exprima d'abord que l'élan du désir, l'instinct d'un appétit, le besoin, l'épouvante ou la colère. Il s'est conservé chez tous les peuples, dans la simplité naturelle de ces premiers éléments, sous le nom d'exclamation et d'interjection, et il y est resté immuable et universel à travers toutes les révolutions des idiomes et des dictionnaires, pour marquer le *passage de l'état de simple animation à l'état d'intelligence* (1). »

(1) *Notions élémentaires de linguistique*. Introduction, page 12. Eugène Renduel, 1834.

CHAPITRE NEUVIÈME

Monographie des consonnes et des voyelles. — Monographie des consonnes. — Consonnes fortes et consonnes faibles. — Monographie des voyelles. — Il n'y a pas de voyelle pure. — Il ne peut pas y avoir de véritable racine voyelle. — La syllabe HÉ exprime divers genres d'émotions. — Fin du travail d'exposition. — Conclusions.

I

Nous venons de donner une idée de l'instrument vocal en général et de son fonctionnement. Il nous reste à parler de la physionomie de chaque lettre en particulier, en signalant les organes qui concourent à sa production, en déterminant son mode d'émission, son caractère et son emploi.

II

Monographie des Consonnes

C dur K. Q. — *Explosive.*

L'air expulsé des poumons est accumulé et condensé derrière la barrière que forment la voûte du palais et la base de la langue pressées l'une contre

l'autre, comme dans une boîte. Il s'ouvre passage avec une violence proportionnelle à la compression et frappe vivement l'air extérieur en faisant explosion comme un ballon qui crève, un objet qui casse, ou la foudre qui éclate.

Cette articulation rend les effets d'explosion, de choc, de détonation. C'est la base du cri, de la clameur, et de tous les vocables qui se rapportent à cet ordre de manifestations.

On en trouve l'expression dans les mots suivants :

Canon, *cataclysme, cataracte, coq*, *coucou. caquet*, *cric*, *coup, culbute, caduc, occasion*, *canard*, *estoc,* (*choc en avant*), *tocsin, cloche.*

Casser, *clapoter, coasser*, *claquer, cahoter*, *caracoler*, *craquer*, *crier*, *crisper*, *croquer, crouler, cracher*, *créper*, *crisser*, *cribler*, *claquer*, *clabauder, cahoter, é-craser*, *é-crire*, *carder.*

G. — *Gutturale*, c'est la correspondante faible de K.

Le son se produit de la même manière, avec cette différence que l'air, au lieu d'être expulsé directement au dehors, paraît ramené dans le fond du gosier, où l'explosion se produit plus faible naturellement que celle du K chassé avec force à l'extérieur.

C'est l'articulation essentiellement gutturale.

Elle exprime tout ce qui se rattache aux manifestations gutturales et rend les effets des bruits de

dégagement laborieux d'un milieu compact et gluant dont il est difficile de sortir.

Gosier, *gorge*, *gueule*, *glosse*, *glotte*, *gloussement*, *glou-glou*, *goitre*, *glouton*, *glapissement*, *déglutition*, *ganglion*, *goût*, *glaise*, *gadoue*, *gangue*, *gomme*, *goudron*, *gouffre*, *gaude*, *gui*, *gargouille* (1).

Grogner, *grouiller*, *grommeler*, *égorger*, *étrangler* *gacher*, *gaffer*.

T. — *Martelante*.

L'air s'accumule entre la langue et l'arcade dentaire supérieure. La langue produit l'effet du marteau contre le mur formé par les dents ou contre le voile du palais, et l'articulation qui en résulte, représente plus particulièrement le bruit de chûte, de coups frappés comme ceux d'un marteau sur une enclume.

Le T entre dans un grand nombre d'expressions qu'il caractérise.

Tambour, *tapage*, *tintamarre*, *stable*, *statue*, *étai*, *tarière*, *tic*, *timbre*, *toux*, *talon*, *tact*.

Tomber, *toucher*, *tâtonner*, *taper*, *terrasser*, *tinter*, *trinquer*, *trépigner*, *triturer*, *trotter*, *tailler*, *marteler*, *tasser*, *tousser*, *taler*, *tuer*.

(1) Gargouille imite le bruit que rend l'eau en sortant difficilement d'un tube étroit comme le gosier.



D. — *Séparante*, correspondante faible de T.

L'air expulsé du poumon arrive devant l'obstacle formé par la langue et l'arcade dentaire supérieure; mais au lieu d'être chassé vivement comme dans le T, il fait un mouvement de retrait pour revenir ensuite forcer les deux organes joints l'un à l'autre, à s'ouvrir ou plutôt à se déprendre. Le son a l'air de se produire dans l'arrière bouche d'où il paraît s'échapper.

Il rend plus particulièrement les effets de séparation avec effort. La langue a l'air de se détacher de l'arcade dentaire avec difficulté, comme on le voit dans les mots suivants :

Détendre, *déboîter*, *déboucher*, *déchirer*, *décoller*. *décrocher*, *défoncer*. *dégorger*, *dégraffer*. *démarrer*, *démembrer*, *déplanter*, *dépoter*, *déraciner*, *détonner*, *détraquer*, *dépêtrer*, *dégringoler*.

Et dans toutes les nombreuses expressions qui marquent l'ablation, l'extraction, le déchirement, la séparation au propre et au figuré.

P. — *Pulsive.*

L'air s'accumule derrière les lèvres, qu'il oblige à s'ouvrir pour laisser échapper le son. L'explosion est moins forte que celle du K. L'effet produit est

plutôt celui de pulsion, de pression, de poids, de piétinement, d'appui.

Les applications de ces effets sont des plus nombreuses dans la langue française, nous ne citerons que les plus expressives.

Pétard, *pic*, *pilon*, *poids*, *poings*, *patatras*, *pas*, *pied*.

Pousser, *presser*, *appuyer*, *appliquer*, *porter*, *palper*, *pétrir*, *piétiner*, *percer*, *frapper*, *picoter*, *piocher*, *piaffer*, *précipiter*, *palpiter*, *pétiller*, *patiner*, *pincer*, *piauler*, *piailler*.

B. — *Babillarde*, correspondante faible de P.

L'air vient au bord des lèvres qu'il gonfle et presse et qui exécutent un mouvement de retrait, au lieu de s'ouvrir de suite comme dans le P.

L'explosion semble se faire à l'intérieur ; on dirait que le son hésite à sortir. Il s'opère presque une simple disjonction des lèvres.

C'est la véritable lettre de bouche. Elle représente l'attrait, l'affection, la caresse, le babil enfantin.

Le bruit qu'elle émet est doux, léger, la parole semble se jouer sur les lèvres qui s'entr'ouvrent pour ainsi dire d'elles-mêmes (1).

(1) « Les rubans vocaux entrent doucement en vibration et un » murmure laryngien d'une grâce singulière accompagne l'effort » de condensation. »

Chavée, page 52, *Enseignement scientifique de la lecture*.



Elle exprime les sentiments bienveillants, la familiarité, le badinage, le baiser qui est la caresse par excellence et plus que toute autre lettre les divers modes d'être de la parole. Ainsi :

Béatitude, *bien*, *bonté*, *bonheur*. *benin*, *bonasse*.

Bébé, *bambin*, *bonbon*, *bombance*, *bibi*, *bobo*, *babines*, *bouche*, *baiser*, *badinage*, *bavardage*, *babil*, *babel*, *barbiche*, *barbare* (1).

Embrasser, *becqueter*, *bicoter*, *biser*, *bouder*, *batifoler*, *baguenauder*, *biaisèr*, *brocanter*, *butiner*, *bâfrer*, *barioler*, *barboter*, *brouiller*, *broder*, *brelander*.

Babiller, *balbutier*, *bougonner*, *baragouiner*, *barbouiller* *bredouiller*, *bavarder*, *bégayer*, *barguigner*, *bailler*, *baver*, *brailler*.

Conter des *babioles*, des *bagatelles*, des *balivernes*, des *banalités*, des *bricoles*, des *bourdes*, lancer des *brocards*, faire des *bêtises*, des *boulettes*, des *brioches*, des *balourdises*. des *bamboches* ; s'amuser à des *broutilles*, des *brinborions*, des *broussailles*, des *bibelots*.

Pour résumer d'une manière pittoresque les impressions que font éprouver les bruits se rapportant à la lettre B, nous ne saurions mieux faire que de reproduire quelques lignes charmantes tombées sous la plume de Charles Nodier :

(1) Barbare, en sanscrit *Varvara*. Ce terme, selon Lassen, cité par Pictet (*Orig. Indo-Eur.*, p. 56, t. 1er), s'appliquait au langage — *Barbarophonai*, *Barbaré loquentes*, nom donné aux Cariens par Homère, dans le sens de barbouiller, parce qu'ils bredouillaient en parlant.

« Comme je n'aspire cependant qu'à jeter quelque » douceur sur une étude sévère dont la sécheresse » pourrait vous épouvanter, je vous propose de venir » chercher nos premiers enseignements près du » *berceau* de l'enfant qui essaye la première con- » sonne. Elle va *bondir* de sa *bouche* aux *baisers* » d'une mère. Le *bambin*, le *poupon*, le *marmot* a » trouvé les *trois labiales ;* il *bée*, il *baye*, il *balbutie*, » il *bégaye*, il *babille*, il *blatère*, il *bèle*, il *bavarde*, » il *braille*, il *boude*, il *bouque*, il *bougonne* sur une » *babiole*, sur une *bagatelle*, sur une *billeversée*, sur » une *bêtise*, sur un *bébé*, sur un *bonbon*, sur un » *bobo*, sur le *bilboquet* pendu à l'étalage du *bim-* » *belotier*.

» Il nomme sa mère et son père avec des *mimo-* » *logismes* caressants, et quoiqu'il n'ait encore dé- » couvert que la simple touche des lèvres, l'âme se » meut déjà dans les mots qu'il module au hasard. » Ce Cadmus au maillot vient d'entrevoir un mys- » tère aussi grand à lui seul que tout le reste de la » création. Il parle sa pensée (1). »

F. — *Fendante.*

L'air expulsé cherche à se faire passage à travers l'étroite ouverture formée par les dents de l'arcade supérieure et la lèvre inférieure. Il fend pour ainsi

(1) *Notions élémentaires de linguistiques*, page 24.

dire l'obstacle qui lui est opposé et passe en produisant le sifflement caractéristique de l'articulation F.

Il rend l'effet du vent passant à travers une fissure longue et étroite. On dirait que le son se partage en passant sur une lame mince et acérée ou sur un biseau.

On en trouve l'expression dans les mots :

Fissure, flèche, fouet, fêlure, finesse, fifre, fleuve, flot, feu, feuillure, flûte, fluide, nef.

Fendre, filer, siffler, effleurer, frire, flamber, frissonner, fustiger, frémir, fâcher, flotter, fluer, frotter, fureter, farfouiller, filtrer, forer, frôler, fronder.

V. — *Voltigeante*. correspondante faible de F.

L'air venu du tuyau porte-vent vient voltiger autour de l'obstacle formé par l'arcade dentaire supérieure et la lèvre inférieure d'où il semble être retiré par un effet d'inspiration. Le son paraît se produire à l'intérieur.

Cette articulation imite le bruit de l'insecte ailé qui bourdonne et voltige, (mouches, scarabées). Elle rend l'effet du sifflement léger du vent oscillant autour d'un obstacle quelconque.

Elle trouve son expression dans :

Vaisseau, *verge*, *vrille*, *vise*, *vent* et par suite *vélocité*, *vitesse*, *vivacité* (1).

(1) On dit : il va aussi vite que le vent.

Voler, voleter, voltiger, vibrer, vaciller, vagabonder, ventiler, vanner, vaguer, varier, voguer.

N. — *Résonnante.*

L'air chassé des poumons est intercepté par la langue appliquée contre l'arcade dentaire supérieure, pénètre par les fosses nasales dans lesquelles il s'approfondit et s'écoule comme dans un entonnoir où il contracte le son nasillant. La forme de l'orifice nasal prolonge les sons qui se produisent dans la bouche et en fait un véritable porte-voix

L'effet produit est une vibration pénétrante, aigue.

On en trouve l'expression dans les sons de la cloche et autres instruments de ce genre.

Tan, *pan*, *tin-tin*, *drelin*, et dans les mots imitatifs qui suivent :

Sonnette, *timbre*, *tambour*, *timbale*, *tintement*, et dans *entendement*, *intelligence*, et tous les mots commençant par *an*, *en*, *in* qui signifient *intériorité*, *contenance*, à l'exception toutefois de ceux qui signifient négation.

Enfoncer, *plonger*, *pénétrer*, *engloutir*, *geindre*, *retentir*, *résonner*, *renacler*, *prolonger*, *hennir*, *sanglotter*.

M. — *Mouvante*, correspondante de N.

L'air expulsé vient jusqu'aux lèvres d'où il paraît se retirer pour s'écouler en partie par les fosses nasales et revenir en partie s'accumuler derrière les lèvres et les forcer à s'ouvrir pour s'échapper. Le son s'écoule par les deux orifices, nez et bouche.

M représente plus particulièrement le mouvement Pour le produire les lèvres n'ont qu'à remuer légèrement, cet organe étant essentiellement mobile.

Cette articulation entre dans les mots suivants:

Maman, *marmot*, *mammelle*, *moue*, *mer*, *mutisme*, *muscles*, *machine*, *mécanique*, *mutinerie*, *grimace*, *mômerie*, *mobilité*, *marmite*.

Mouvoir, *remuer*, *mimer*, *manger*, *marmotter*, *marroner*, *maudire*, *miauler*, *mugir*, *marcher*, *murmurer*, *moudre*, *mordre*.

L. — *Liquide*.

L'air glisse le long de la langue allongée, conduisant le son et le prolongeant comme l'eau glissant le long des berges et produisant à peu près le même bruit léger.

Dans le L, l'air s'humecte en réalité en passant sous la langue au milieu des mucosités qui se forment entr'elle et la mâchoire inférieure.

Cette articulation s'emploie dans les mots suivants :

Langage, *larynx*, *glace*, *écoulement*, *glissement*, *flèche*, *clé*, *clou*, *lumière*, *lune*. *aile*. *élan*, *coulisse*, *pluie*, *limpide*, *flatterie*, *lippée*.

Lécher, *laper*, *lamper*, *laver*, *louvoyer*, *flatter*, *flamber*.

R. — *Roulante tremblante*, correspondante de L.

La langue portée contre la voûte du palais est attaquée par la colonne d'air, qui, lancée avec force l'oblige à s'abaisser et à se relever tour à tour, avec un bruit de roulement pareil à celui d'un caillou sur un corps rugueux (1).

Ainsi *rumeur*, *rafale*, *ouragan*, *ravin*, *torrent*, *crin*, *ruine*, *roue*, *route*, *grêle*, *rauque*.

Râcler, *ramoner*, *raboter*, *râler*, *râper*, *râtisser*, *ramper*, *rifler*, *rompre*, *ronfler*. *rouler*, *roucouler*, *rissoler*, *rôder*, *rincer*, *rudoyer*, *ruer*, *rugir*, *arracher*, *briser*, *gronder*, *grésiller*, *sourdre*, *murmurer*, *vibrer*.

Elle exprime l'idée d'arrêt (2), de retrait, de re-

(1) R se prononce en portant le bout de la langue jusqu'au bout du palais, de sorte qu'étant frôlée par l'air qui sort avec force, elle lui cède et revient toujours au même endroit, faisant une manière de tremblement. — Molière, dans le *Bourgeois gentilhomme*.

(2) Les Muletiers de Moulins, pour arrêter leurs bêtes, se contentent de prononcer l'R fortement accentué R.R.R.R.

tour, de reprise, de réduplication, dans *rétrograder*, *rallier*, *rentrer*, *rière*, *barrière*, *retrécir*, *restreindre*, *rejeter*, *renier*.

S. — *Sifflante.*

La colonne d'air, comprimée entre l'extrémité de la langue et l'arcade dentaire supérieure, contre laquelle elle vient frapper, glisse vivement à travers l'ouverture étroite laissée par le contact incomplet de ces deux organes et rend l'effet caractéristique du sifflement.

Cette articulation trouve son emploi dans *Sifflet*, *souffle*, *soufflet*, *serpent*, *scie*, *seringue* et dans *Suer*, *sourdre*, *sangloter*, *savourer*, *stimuler*, *cingler*

Z. — *Zézayante*, correspondante faible de S.

Même mouvement que pour cette dernière, mais en opérant le retrait de l'air dans la bouche, au lieu de le chasser directement. L'effet est bien plus doux.

Zézaiement, *zéphir*, *bise*.

Ziler, en Bourbonnais. C'est un imite-son des plus caractéristiques.

Comme nous l'avons vu plus haut, cette articulation sert de lien euphonique dans la langue française et se substitue à l'S et à l'X devant les voyelles.

CH. — *Sifflante-chuintante.*

La colonne d'air chassée vivement, glisse sur la langue, vient se briser contre la barrière formée par les dents fermées en entier et à travers lesquelles elle cherche à s'échapper, après avoir forcé les joues à se gonfler légèrement. Le bruit qu'elle rend en sortant est celui du sifflement-chuintant.

On trouve peu d'applications de cette articulation dans la langue française Elle n'existait pas dans le latin. Cependant, on trouve encore son application dans *chouette*, *chat-huant*, peut être *chat*, du bruit que cet animal domestique produit quand il se fâche et qu'il fait FF..... CH CH.....

Et dans *chasser*, *chuchotter*, *chiffonner*.

J. — *Jaillissante*, correspondante faible de CH.

La position des organes reste la même que dans la prononciation de CH. Mais comme dans toutes les correspondantes, l'air au lieu d'être expulsé directement, paraît ramené en dedans et le son se produire à l'intérieur, vers les régions du palais, avant de s'écouler au dehors

J. marque plus particulièrement la sortie d'un liquide ou d'un gaz par l'orifice d'un tuyau, d'un robinet, du pis d'une vache, par le fait de la pression qu'il subit.

Cette articulation alterne avec CH et se substitue à cette dernière dans une multitude de cas où il est difficile de juger la nature exacte du bruit.

Elle trouve son emploi dans *jatte*, *éjection*, *jet d'eau*, *jus*, *juteux*, *jaillir*, *éjaculer*.

On pourrait y ajouter : *Jaboter*, *jacasser*, *jaser*, *jactance*, *jargon*, par imitation du bruit chuchottant que font les commères, en parlant avec une certaine volubilité.

'H. — *Aspirée* (1).

Improprement appelée ainsi au point de vue du fonctionnement physique ; c'est plutôt une expiration qu'une aspiration.

En effet ; c'est le souffle violemment chassé par la contraction de certains muscles de la trachée artère. L'effort, pour expulser l'air, ressemble à celui que l'on fait dans la toux, pour expulser les mucosités qui gênent la respiration. C'est une espèce d'explosion *sui generis*, qui au lieu de se former avec la langue et le voile du palais, paraît se former dans les régions qui avoisinent les poumons. On dirait un K lancé du fond du tube porte-vent.

Elle est fort peu employée dans le français. Cependant, on peut l'entendre dans les exercices militaires,

(1) Nous n'avons pas cru pouvoir mieux faire, pour la caractériser, que de la marquer du signe de l'esprit rude chez les Grecs.

quand l'instructeur ou le chef commande le mouvement de *portez arme*. Afin que le commandement s'entende mieux, il scinde les deux termes et accentue le mot *arme*, comme s'il était précédé de l'articulation dure que nous venons de signaler :

PORTEZ . . . . . ᶜHARME.

Elle est employée aussi dans les cas où l'on veut appeler des personnes éloignées, afin de donner plus de portée à la voix et attirer plus particulièrement leur attention.

Dans ces circonstances, on contracte assez énergiquement les muscles intérieurs, pour leur permettre de chasser avec force l'air émis par les poumons, qui parcourt ainsi la trachée artère toute entière, continue sa marche rapide à travers la boîte vocale formant avec le tube trachéen un long porte-voix et lance vigoureusement au loin les notes sonorifiées par leur passage sur les cordes vibrantes du larynx ; *ᶜHÈ LA-BAS ! HÈ...* en accentuant fortement le souffle de bas en haut. L'articulation paraît venir des profondeurs des poumons ; le canal vocal est ouvert dans toute sa longueur.

Cette consonne représente problablement l'esprit rude des Grecs que les latins appelaient *spiritus asper*, d'où l'expression : *aspirée*, âpre. M. Littré, cependant, pense que cette opinion ne s'appuie sur aucun exemple ; aspiration a été dite chez nous pour souffle, par une méprise sur le mécanisme du langage.

Voici d'ailleurs, à cet égard, l'opinion de M. Joret, très compétent dans la matière

« Il peut arriver que l'air soit chassé au-dehors sans éprouver de résonnance à l'intérieur de la bouche ; dans ce cas, il peut arriver deux choses, l'une, où la glotte étant toute grande ouverte, l'air est expulsé sans qu'on entende autre chose que le bruit de l'expiration, ou, les lèvres de la glotte étant suffisamment rapprochées, on entend ce son particulier qui caractérise l'*aspiration*, l'*esprit rude* des Grecs, l'*H Allemand* ou *Anglais* (1). »

Volney (2) admet l'aspiration 'H et la trouve digne de figurer dans l'alphabet, d'après la pratique de plusieurs nations civilisées, dans les langues et l'écriture desquelles l'aspiration, c'est-à-dire son signe, fait constamment office de consonne, et cela, dit-il, à juste titre, puisque l'aspiration se compose d'un souffle sec que l'oreille sait distinguer alors même qu'il s'y joint un son plus ou moins marqué.

Dès lors, par cela même que le souffle H n'est pas sonnant, il le considère comme un corps solide en contact avec un autre, (lequel est la membrane de la glotte plus ou moins tendue) et par conséquent, comme formant consonne, quand une voyelle se joint à lui pour le rendre plus perceptible.

(1) *Bibliot. des hautes études*, fasc. 16ᵉ, du C, dans les *Langues romanes*, page 3.

(2) Œuvres complètes. — Tome VIII, page 15

H — *Faible*, *neutre*, (*esprit doux.*)

La lettre H. bien qu'explosive, ne caractérise en français aucun bruit particulier, organique ou inorganique. La contraction se produit dans les régions les plus rapprochées du larynx, sans effort, par la simple pression, le simple contact de l'air expiré sur les cordes vocales, sans même qu'il soit besoin d'ouvrir la bouche pour l'émettre, comme cette espèce de vibration haletante qui s'échappe de la poitrine oppressée d'un malade. C'est pour ainsi dire un souffle vocalisé. Cette articulation est si peu sensible qu'on la produit à chaque instant sans s'en douter, en prononçant chaque voyelle initiale qu'elle précède nécessairement; de telle sorte que lorsqu'on croit dire seulement AEIOU, on dit en réalité HA, HÈ, HI, HO, HU. Aucun son ne pouvant être émis sans qu'il y ait préalablement rupture d'équilibre.

Comme nous venons de le dire, la lettre H ne représente aucun bruit naturel spécial; elle peut être substituée à toutes les autres articulations explosives, elle peut les remplacer toutes. C'est un exposant neutre, — qui caractérise la première période d'éclosion du langage, période d'incertitude et de tâtonnements, telle qu'elle existe avant que l'homme arrive à l'articulation précise. Elle est le premier bruit qui accompagne la voyelle (1).

(1) Il est facile de s'en convaincre chez les enfants qui commencent par émettre les voyelles, pour la production desquelles, il suffit d'ouvrir la bouche, sans avoir recours aux contractions musculaires articulées.

En écoutant avec attention les bruits de la nature inorganique et les cris même de la plupart des animaux, on reconnaît la difficulté de saisir des articulations assez accentuées pour les reproduire autrement que d'une manière approximative.

Les bruits de chute, de pulsion, d'explosion, laissent le plus souvent des impressions indécises, peu caractérisées et difficiles à déterminer d'une manière absolue. Ils ne sont pas assez nets pour fixer la prononciation. On hésite entre le K, le T, le P. On n'entend qu'une espèce d'articulation vague qui en tient lieu. L'un entend K, où l'autre entend T ou P, et quelquefois un simple bruit de contact H Les explosives peuvent donc se remplacer les unes par les autres et peuvent être remplacées elles-mêmes par la neutre H.

III

D'après l'exposition que nous venons de faire, les consonnes peuvent se diviser en trois séries principales :

Celles à émission directe.

Celles à émission indirecte ou réflexe.

Et celles qui bien qu'appartenant à l'une ou à l'autre de ces catégories, s'en écartent sous certains points de vue.

Dans les premières, la colonne d'air lancée par le tube porte-vent, fait irruption contre la barrière qui lui est opposée par la contraction des organes de

l'appareil vocal, les oblige à lui ouvrir passage et éclate immédiatement au dehors, en rendant des articulations énergiques ou fortes.

Telles sont les consonnes K. F. P. S. T. CH. ᶜH.

Dans les secondes, la colonne d'air arrivée devant la barrière, au lieu de la franchir de suite et directement, opère une espèce de retraite vers les profondeurs du larynx, comme si elle y était attirée par un mouvement volontaire et revient se présenter devant la barrière qu'elle semble hésiter à forcer, en produisant des articulations moins bruyantes, moins énergiques et par cela même, plus faibles.

Telles sont les consonnes G. V. B. Z. D. J. H.

Il est à remarquer que ces articulatious marchent par paire, que la faible G correspond à la forte K, que la faible V correspond à la forte F et que les autres faibles B. Z. D. J. H. correspondent aux fortes P. S. T. CH. ᶜH.

Dans l'émission de la forte et de la faible de chaque paire, les organes mis en mouvement restent daus la même position, à la seule différence que dans les fortes, l'émission se fait directement et qu'elle s'opère d'une manière réflexe dans les faibles (1)

(1) Il y a lieu de faire une réserve pour H esprit doux, qui bien que correspondante faible de ᶜH esprit rude, s'émet directement et non par suite d'une action réflexe.

Nous comprendrons, dans la troisième série, les consonnes M. N. L. R., qui, bien que paraissant se correspondre en quelque sorte, ne peuvent être toutefois qualifiées de fortes, ni de faibles, les unes par rapport aux autres.

En effet, l'émission de M et de N ne s'opère pas de la même manière que celle des paires ci-dessus ; les muscles ne restent pas dans la même position. Pour produire M, il suffit du simple écartement des lèvres ; pour produire N, il faut dégager la langue de l'arcade dentaire supérieure avec laquelle elle formait une barrière

De même pour prononcer L il suffit de faire glisser la colonne d'air le long des deux côtés de la langue, tandis que pour prononcer R, la langue doit opérer un frôlement intermittent sur la voûte du palais.

On ne peut pas dire que M soit plus forte que N, ou que N soit plus forte que M ; pas plus qu'on ne peut dire que l'une est la correspondante faible de l'autre.

On pourrait bien dire, d'autre part, que R est plus forte que L ; mais peut-on dire que L est correspondante de R, puisqu'elles ne s'émettent pas avec les mêmes contractions musculaires et que les effets produits sont très-différents ?

En outre, dans la production de la paire M N, l'émission paraît être à action réflexe, tandis que dans la paire L R, l'émission paraît se faire directement.

Nous ne faisons que constater, nous nous déclarons incompétents pour qualifier la nature de ces quatre articulations.

Nous ferons observer, en terminant, que les bruits à expulsion directe paraissent appartenir plutôt aux êtres de la nature inorganique qui sonnent et font explosion aussitôt qu'ils sont excités, frappés ou comprimés.

Tandis que les bruits à action réflexe ont, en général, besoin pour se produire, d'organes souples et élastiques, comme ceux de l'appareil vocal et d'une espèce d'effort de la volonté.

IV

Monographie des Voyelles.

A. — *Représente l'éclat, la gravité.*

L'appareil buccal est entièrement ouvert, le son se produit dans toute son étendue. dans toute sa puissance. La voix éclate pour ainsi dire. Le son est plus que plein, il déborde et se répand au dehors par tous les côtés, comme par éruption, explosion.

C'est la voyelle éclatante, grave.

« Elle se fait entendre dans tous les bruits élé-
» mentaires ; dans les vAgues, dans les orAges, dans
» cAscAdes, dans les cAtArActes, dans les éclAts de
» la foudre, dans le frAcas des tempêtes. .., dans
» les croAssements des bêtes de proie, dans les
» clAmeurs, dans les hourrAs, dans le brouhAhA de

» la multitude, dans le vAgissement de l'enfant qui « vient de naître (1). »

A est le son éclatant par excellence. C'est le timbre le plus puissant, le plus renforcé. Nul autre, sous ce rapport, ne peut lui être comparé. Pour le prononcer dans toute sa force, l'homme est obligé de lever la tête, de se grandir, pour ainsi dire, afin de faire mouvoir en toute liberté la mâchoire inférieure et donner le plus d'ouverture possible à la bouche.

On raisonne volontiers par analogie. Les peuples, voyant la puissance toujours accompagnée d'acclamations, d'instruments bruyants, l'ont nommée par le son qu'ils savaient le plus éclatant et ont fait entrer la lettre A dans toutes les expressions où il s'agissait de représenter l'éclat et la gravité, ces deux attributs de la puissance.

C'est ainsi qu'on a fait grAndeur, mAgnAnimité, puissAnce, AcclAmAtions, mAjesté, mAgnificence, Altesse.

E. — *Représente des vibrations de nature diverse.*

Ë È. *Le sous-éclat.*
É. — *L'acuité.*
EU. — *L'acuité sourde.*
E. — *La neutralité.*

(1) *Grand dictionnaire universel* du XIXe siècle, P. Larousse. — Lettre A.

Dans l'êta grec, dans l'È grave, la bouche garde la même forme que dans la prononciation de l'A. Seulement elle est un peu moins ouverte, l'émission est moins éclatante et la langue, au lieu de rester libre et roulée sur elle-même, se développe et vient se poser sur les dents de la mâchoire inférieure. C'est la voyelle grave sous éclatante.

È grave représente plus particulièrement l'appel : *Hè ! là bas !* Elle tient le milieu entre l'A et l'I. Elle participe de l'éclat de l'un et de l'acuité de l'autre. Pour la prononcer, la langue doit être allongée sur la mâchoire inférieure et la bouche disposée en forme de porte-voix, de manière à conduire le son et lui donner de la portée. Le son glisse sur la langue. Elle peut, par conséquent, lancer la voix plus loin que l'A, qui débordant, frappe seulement les couches d'air répandues autour de lui, et aussi plus loin que l'I, plus aigu à la vérité, mais formé dans un espace trop resseré pour retentir au loin. Dans l'È, l'orifice buccal est suffisamment ouvert, pour laisser passer une colonne d'air assez volumineuse avec la force et l'éclat voulus pour porter la voix à une grande distance. L'A disperse trop les sons. L'I les voile trop.

L'E fermé donne le son, le timbre aigu, simple, franc.

Pour le prononcer, il faut donner à l'orifice buccal de l'extension dans le sens horizontal, en rapprochant les lèvres l'une de l'autre, en appuyant la langue recourbée sur les dents de la mâchoire inférieure.

C'est la voyelle aigue.

EU; participe de l'E muet et de l'U. C'est la voyelle sourde-aigue. Elle caratérise certaines consonnes de la langue française et certains sons émis par les animaux, entr'autres le *beu*glement et le *meu*glement.

L'E muet représente les vibrations neutres, sans éclat, sans sonorité, sans acuité. C'est la voyelle indifférente. Elle s'emploie dans tous les cas où l'on veut exprimer des sensations douces, molles, indifférentes, comme il y en à tant dans la langue française. L'E muet dit M. Littré, à la fin d'un mot, laisse tomber la voix d'une manière très-douce. Il a donc sa raison d'être.

L'È grave sonne dans grÈle, tempÊte, trompÈtte, crécÈlle, hÈ là-bas ! brAIre.

L'É fermé dans frÉmir, grÉsil, pÉtiller, pÉtard, hÉler, AIgu, AIguille, bÉler, clÉf.

L'EU, dans bEUgler, mEUgler, guEUler.

L'E muet, dans toutes les expressions où l'on veut rendre des impressions légères, molles, peu sensibles.

I. — *Représente l'acuité au point le plus élevé, c'est la voyelle sur-aigue, perçante.*

Les lèvres et les dents s'étendent horizontalement et se resserrent. La langue se place entr'elles de manière à ne laisser passer l'air qu'à travers une étroite ouverture. Le son se produit en sifflement, comme dans les plus hautes notes d'une flûte. Tout

l'orifice buccal se resserre et se retrécit, seulement la vibration est comme voilée.

Cette lettre trouve son emploi dans aculté, cliquetis, cri, glisser, frire, grillon, sifflet, strident (1).

O. — *Représente la sonorité.*

L'appareil buccal est disposé de manière à former une cavité arrondie, dont l'air parcourt et gonfle les parois. Le son se produit comme dans une salle voûtée. La langue est repliée sur elle-même, de manière à tenir le moins de place possible et laisser à la production du son toute l'amplitude de la cavité buccale. La bouche s'arrondit et les lèvres se disposent en cercle.

Le phénomène de la sonorité peut se remarquer surtout dans les grands édifices, dans les églises, On sait que la résonnance a lieu, quand le son réfléchi se mêle au son direct. Le son direct est renforcé par sa coïncidence avec le son réfléchi qui le couvre. Dans les édifices dont nous venons de parler, aucune partie du son ne s'échappe, il inonde tout l'espace resserré entre les murs et les voûtes et le remplit de vibrations sonores. Les corps mous, les

(1) Nous avons vu plus haut que la présence de l'I amène avec elle l'idée d'acuité, de finesse.

draperies rendent l'espace sourd, parce que la réflexion ne se fait pas sur ces sortes de corps.

On l'emploie dans les mots chOc, échO, crOquer, tOcsin, cOr, sOnOrité, tOnnerre.

U. — *Représente la sous-acuité, l'acuité-sourde.*

La bouche s'ouvre à peu près de la même manière que pour l'O, en resserrant toutefois l'orifice buccal, en lui donnant la forme de ce qu'on appelle *cul de poule.* On porte d'ailleurs la langue contre les dents de la mâchoire inférieure, comme pour l'E et pour l'I.

On l'emploie dans les mots flUte, hUppe, hUrlement, mUgissement, mUrmUrer, rUgissement.

OU. — *Représente la gravité sourde.*

Cette voyelle tient le milieu entre l'O et l'U dont elle se compose. Elle a la sonorité de l'un et l'acuité de l'autre.

La cavité buccale est gonflée par l'air qui la parcourt en grondant sourdement comme dans une outre remplie de vent. Les lèvres se resserrent davantage que dans la production de l'O, et un peu moins que dans la production de l'U, de manière à faire la sourdine.

L'émission de voix est sourde et caverneuse.

L'OU trouve son emploi dans hOUle, sOUffle, bOUillir, sOUpir, étOUffé, écrOUler, gOUlot, bOUrdon.

Pour la production du son OU, dit M. Tyndall, il faut porter les lèvres en avant, de manière à rendre la cavité de la bouche aussi profonde que possible et son ouverture très-petite. Cette disposition correspond à la résonnance la plus grave dont la bouche soit capable (1).

Il l'appelle aussi voyelle de renforcement et dit qu'il faut, pour la prononcer, que l'orifice de la bouche soit plus grand et le volume d'air intérieur moindre que pour l'émission de l'O (2).

V

Physiquement ou physiologiquement parlant, il n'y a pas, il ne peut pas exister de *voyelle pure*, c'est-à-dire se produisant sans le secours d'aucune autre lettre, comme l'affirment les grammairiens; par la raison péremptoire qu'aucun son, aucune vibration, aucun mouvement sonore de l'atmosphère ne peut s'effectuer sans une excitation, sans un stimulus, sans une contraction qui provoque la rupture d'équilibre des molécules de l'air; sans quoi, ce serait un produit sans facteur, comme nous l'avons établi déjà.

(1) Voyez, pour compléter la physiologie des voyelles, ce que nous en disons, page 65.

(2) *Le son*, par M. John Tyndall, traduit par l'abbé Moigno. — Gauthier-Villars, 1869. Page 215.

Rationnellement, et pour rester dans la vérité, chaque voyelle devrait être précédée du bruit consonne qui marque la rupture d'équilibre et ne devrait jamais être prononcée ou écrite sans être accompagnée d'une touche quelconque, B, K, D, F, etc.

Pour produire un son appréciable, une émission vocale, une vibration sonore, il faut nécessairement une contraction des organes de l'appareil vocal, opérant pression sur la colonne d'air chassée des poumons et capable de déterminer une explosion, un bruit articulé, si peu sensible qu'il soit, l'articulation neutre H, par exemple, qui se prononce sans qu'il soit besoin de faire intervenir un acte de la volonté, et dont l'émission donne si peu de peine qu'on dirait un simple souffle expiré, glissant sur les cordes vocales, en les sonorifiant.

D'après ces données, au lieu d'écrire simplement A, E, I, O, U, on devrait écrire : HA, HE, HI, HO, HU.

Au lieu d'écrire — AH ! mon Dieu, on devrait écrire — HA ! mon Dieu, — HÉ au lieu de EH, — HO au lieu de OH, comme on écrit : Hélas ! Heuh ! Hein ! Hue. Mais ce mode d'expression présenterait plus d'inconvénients que d'avantages dans une langue aussi hérissée de complications que la nôtre. Nous nous contenterons donc de signaler le fait, afin de rétablir les choses dans leur vérité et pour la justification de la théorie. Seulement les grammairiens feront bien de changer la définition de la voyelle.

VI

En faisant la distinction de la consonne et de la voyelle dans le chapitre II, nous avons démontré que cette dernière, d'après sa nature, ne pouvait pas, à elle seule, constituer une racine.

Toutefois, dans le sanscrit, on trouve ce que les auteurs appellent la racine I, aller. Mais pourquoi l'appelle-t-on racine? On n'en donne pas de raison; elle est racine, parce que... elle est racine.

Dans notre système, il ne peut exister de racine I marquant le mouvement d'aller. Puisque cette voyelle n'est qu'une vibration, elle ne peut marquer qu'une qualité, un mode d'être du son, comme les autres voyelles. Elle ne peut signifier le mouvement que par convention, comme on le voit par les bouviers du Dauphiné qui disent Ha pour exciter les bœufs, les voituriers de tous les pays qui disent HUE pour exciter les chevaux et HO pour les arrêter, les âniers et les muletiers de Moulins qui disent HI ou HÉ *donc* pour faire marcher leurs bêtes. Tout cela à l'aide du ton impératif, de l'aiguillon, du fouet ou du bâton, véritables arguments sans réplique. Ces expressions, avec un accompagnement de ce genre, produisent toujours l'effet voulu. Mais je doute qu'un étranger, à la simple audition, comprenne ce que veulent dire chacun de ces honorables citoyens, tandis qu'il recon-

naîtra parfaitement ce que veulent exprimer les bruits de roulement, de sifflement, d'explosion.

Dans d'autres pays, on se sert d'autres expressions pour exprimer les mêmes excitations. Il n'y a pas là de véritables racines, puisqu'elles n'ont rien de précis dans leur détermination et qu'on peut substituer l'A à l'É, ou l'U à l'I, et réciproquement. Pourquoi les bouviers disent-ils HA aux bœufs, les charretiers HUE aux chevaux et les âniers HI ou HÉ aux ânes et aux mulets? On ne peut en donner aucune raison plausible. Il en serait autrement si l'articulation H, au lieu d'être neutre et incolore, était l'articulation d'excitation. Mais alors ce serait la consonne et non la voyelle qui marquerait le mouvement.

VII

Dans les cris émotionnels qu'on entend à chaque instant dans la conversation :

Hélas! que je souffre.
Hé! le pauvre homme.
Hé bien! que faites-vous là?
Hé! vas-donc, mauvaise bête.
Hé! hé! je ne dis pas non.
Hé! là-bas, venez donc?
Hé! hé! il n'y a rien à répondre

La syllabe Hé exprime tour à tour la douleur, la

pitié, l'interrogation, l'excitation, le doute, l'appel, l'affirmation. Ce n'est donc que l'accent, l'intonation ou les paroles qui la suivent qui lui prêtent ces diverses significations.

Le ton, l'inflexion de la voix, le geste, l'expression de la physionomie entrent pour beaucoup dans l'emploi du langage émotionnel et lui communiquent un caractère différent, selon l'emploi qui en est fait, et selon la volonté ou l'habitude

VIII

Nous pouvons maintenant jeter un coup d'œil rapide sur le chemin parcouru, retracer à grands traits les principaux linéaments de notre œuvre et poser les conclusions qui en découlent.

Dans le chapitre premier, nous avons parlé des forces et des êtres de la nature qui ont la propriété d'émettre des bruits et des sons et de leur expression au moyen des signes ou lettres de l'alphabet, en ayant soin de distinguer les consonnes des voyelles, et nous avons avancé que c'étaient bien là les éléments constitutifs du langage articulé.

Dans le second chapitre, nous avons abordé la question des racines, fait ressortir la différence qui existe entre les bruits articulés et les sons vocalisables, le rôle et les fonctions des bruits consonnes et celui des sons voyelles. Nous avons en outre tâché de

démontrer que la consonne étant de sa nature la partie ferme et persistante du mot, et la voyelle la partie mobile et variable, c'était à la consonne seule qu'il fallait attribuer le caractère de *racine*.

Dans un autre chapitre, nous avons parlé du mode d'opérer des linguistes et des chimistes, critiqué la définition de la racine telle que la comprennent M. Max Muller et ses disciples, et déploré que l'école française se soit laissée influencer par les théories de l'école allemande.

Plus loin, nous avons indiqué les procédés employés par la nature pour saisir l'homme du mécanisme du langage. Nous avons appelé l'attention sur le procédé de l'imitation mis en usage par les peuples enfants ou peuples primitifs, et sur les rapports qui existent entre les phénomènes sonores émis par les forces et les êtres de la nature, l'oreille qui les recueille et l'appareil vocal qui les reproduit, en faisant remarquer la supériorité de la voix sur le geste, ainsi que l'influence des désinences terminales pour exprimer et varier les différentes significations des racines.

Nous avons fait suivre cette exposition de quelques exemples démonstratifs de l'application de notre système, donné en outre la nomenclature des êtres et des forces producteurs de bruits avec lesquels l'homme s'est trouvé en contact au commencement des choses et dont les émissions ont servi à former son premier dictionnaire.

Dans le chapitre précédent, nous avons décrit le

fonctionnement de l'appareil vocal que nous avons comparé aux instruments les plus employés aujourd'hui, et nous avons montré l'analogie des organes qui en composent le mécanisme et des effets qu'ils produisent.

Nous venons, dans celui-ci, de compléter notre exposition, par la Monographie des consonnes et des voyelles, en attribuant à chacune d'elles sa physionomie et sa signification spéciales et en désignant certaines expressions parmi beaucoup d'autres, où chaque lettre trouve son emploi rationnel, d'après son caractère particulier.

IX

Si nous nous sommes bien fait comprendre de nos lecteurs, il sera facile à chacun d'eux de se rendre compte de la manière dont l'homme est arrivé à la conquête de la parole.

En effet : l'espace, l'air, la terre et les eaux étant peuplés d'êtres et de forces producteurs de manifestations sonores, l'homme primitif, par le fait même de son existence dans ce milieu, se trouvait en contact avec les bruits et les sons qu'ils émettaient et qui constituent les sources essentielles et primordiales du langage.

De plus, grâce à la disposition et à la sensibilité de son oreille, il possédait un appareil admirablement approprié pour recueillir les impressions de

toute nature qui venaient frapper et irriter les fibres de son tympan.

Il possédait aussi, dans les muscles souples, élastiques et vibratiles de son appareil vocal, un instrument non moins admirable pour mouler, répercuter et reproduire les manifestations sonores qui venaient faire impression sur le nerf auditif.

Il était, en outre, doué au plus haut degré de la faculté ou de l'instinct d'imitation et constamment sollicité par cette tendance naturelle, à reproduire ces manifestations et à les transmettre à ceux auxquels il lui importait de les faire connaître.

Il avait donc — dans les bruits et les sons naturels, la matière première du langage, — dans l'appareil auditif et dans l'appareil vocal, des instruments pour les recueillir et pour les reproduire, — dans son instinct d'imitation et dans le besoin de communiquer avec ses semblables, des stimulants actifs pour les faire servir à l'expression de ses pensées ; il possédait, par conséquent, tous les facteurs essentiels du langage.

Il ne lui restait plus qu'à les mettre en œuvre et à appliquer à cette besogne ses facultés de perception, d'observation, de mémoire et de volition.

C'est ce qu'il a fait, simplement, naïvement, comme l'enfant. Il a d'abord écouté les bruits, constaté et distingué les individualités qui les émettaient, reproduit les modes d'émission de chacune d'elles ; ensuite, à mesure que son intelligence s'exerçait et se développait, il a cherché à en interpréter la signifi-

cation, puis il a comparé et combiné tous ces éléments de manière à leur faire exprimer les effets qu'il voulait obtenir et à créer ainsi ce puissant engin de sociabilité et de progrès que nous possédons aujourd'hui.

X

D'un autre côté, si les principes que nous avons établis sont vrais; si les considérations que nous avons fait valoir pour les appliquer sont exactes et logiques, ces études devront avoir pour résultat d'éclairer quelques-unes des nombreuses questions soulevées par le sujet que nous traitons.

Les grammairiens pourront y trouver — des éléments pour déterminer la véritable valeur de chaque lettre, les fonctions respectives des consonnes et des voyelles dans le discours, leur mode d'emploi, leur importance, et ils pourront établir ainsi les principes rationnels de l'art de parler et d'écrire.

Les paroliers, — les timbres vocaux qui conviennent le mieux aux situations des personnages qu'ils veulent mettre en scène, et venir en aide aux compositeurs dans la tâche difficile d'harmoniser les paroles avec l'expression des sentiments musicaux qu'ils ont à rendre.

Les prosateurs, les poètes et tous ceux dont la profession est de parler en public, — des données pour le choix des expressions les plus propres à

concourir aux charmes du style et aux effets oratoires.

Les étymologistes — des ressources précieuses pour remonter aux véritables types d'où sont dérivés et sortis les mots qui les embarrassent.

Les linguistes, les philologues — des bases de recherche pour les langues primitivement parlées et de rapprochement entre les divers dialectes anciens et modernes, — peut-être aussi les rudiments d'une langue universelle, d'autant plus facile à formuler qu'elle reposerait cette fois sur les rapports des sons naturels avec leur mode d'expression par les organes de l'appareil vocal, et par conséquent sur des principes sûrs et facilement accessibles à tous. Car chaque signe correspondant en réalité à un mode d'impression sur le nerf auditif, dont il est la traduction phonétique fidèle, — désormais les bruits articulés et les vibrations sonores, ces éléments simples du langage acquerraient une signification nette, précise, un rôle déterminé, et pourraient devenir les assises inébranlables d'une langue commune à toutes les nations du globe.

Les voyageurs pourraient y trouver aussi — une clef pour l'étude des idiômes parlés dans les contrées qu'ils traversent, en les comparant aux bruits de la nature inorganique et aux cris et chants des animaux avec lesquels les populations sont en contact.

Les historiens, les philosophes, les ethnogénistes, — des points de vue nouveaux pour éclairer la question de l'origine des connaissances humaines, ques-

tion qui a donné lieu à tant de controverses dans le passé et qui partage encore aujourd'hui les savants en tant de camps divers, — apprécier les liens de parenté qui unissent les différentes races et par suite aider à la solution de la question qui s'agite entre les monogénistes et les polygénistes, au point de vue de l'influence du langage :

« A-t-il existé dans le passé une langue primitive unique, d'où sont sorties toutes les langues mortes ou vivantes? Ou bien a-t-il existé ou existe-t-il encore des langues qu'il soit impossible de ramener à une origine commune? (1) »

Ces études pourront aussi contribuer à mettre un terme aux discussions ardentes qui se sont élevées sur le point de savoir: si le langage est d'origine divine ou humaine, instinctive ou conventionnelle; si son acquisition s'est opérée spontanément, ou si elle a été le fruit d'une lente élaboration, — par suite, à ne plus exposer les esprits chercheurs à perdre un temps précieux et à leur permettre, par cela même, d'aborder fructueusement quelques-uns des nombreux problèmes qui restent encore à résoudre.

Ici se termine notre travail d'exposition. Nous n'avions d'autre prétention, quand nous l'avons commencé, que celle de nous porter à la recherche

(1) De Quatrefages. — L'*Espèce humaine*, page 323. Germer-Baillière, 1877.

d'un instrument utile à tous ceux qui s'occupent de la science du langage !

L'avons-nous trouvé ? Avons-nous mis la main sur cette précieuse *clef* dont parle M. Edw. B. Tylor (1), réunissant les conditions exigées pour pouvoir être regardée comme un *passe-partout* ? C'est ce que l'accueil qui sera fait à cette publication apprendra.

Mais n'aurait-elle, dans tous les cas, d'autre résultat que celui d'ouvrir une voie nouvelle, d'appeler l'attention sur un mode nouveau d'envisager la question et de la rendre abordable à toutes les intelligences ! — Que nous croirions encore avoir rendu quelque service aux études de linguistique, qui attirent à si juste titre l'attention d'un public de plus en plus nombreux et de plus en plus sympathique.

(1 « Quelque solide que soit la théorie interjectionnelle et imitative dans les limites qui doivent lui être assignées, il serait imprudent d'accepter une hypothèse applicable d'une manière satisfaisante peut-être à un vingtième des formes les plus simples de toute langue, mais qui laisse le doute quand il s'agit d'expliquer l'origine des dix-neuf autres vingtièmes Une clef doit ouvrir plus de serrures que cela pour être regardée comme un passe-partout »

Loc. cit., page 266

APPENDICE

Opinions sur l'origine du langage. — Pour ou contre l'Onomatopée. — Autres manières d'envisager la question. — Difficultés que présente la solution du problème. — Citations.

I

Ceux qui soutiennent que l'homme a acquis le langage par l'imitation des bruits et des sons naturels, forment une phalange assez considérable et méritent qu'on tienne compte de leur opinion. Nous avons parlé des philosophes Grecs, en général favorables à cette manière de voir, ainsi que des savants français qui ont conclu de la même manière. Nous aurions pu fournir une liste plus nombreuse ; mais comme des noms ne sont pas des arguments, nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet. Nous nous contenterons de mentionner celui du célèbre auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*, de l'anglais Locke, qui le premier, au xvii[e] siècle, a fait ressortir clairement ce fait, que tous les éléments matériels du langage expriment des impressions extérieures, et des impressions extérieures seulement ; et celui de M. Edw. B. Tylor, appartenant à la même nationalité, esprit net, précis et dégagé de tout parti pris, —

qui nous paraît avoir parfaitement caractérisé la situation, et qui, tout en signalant le danger pour le philologue moderne de s'engager étourdiment au milieu des mots, en les expliquant à droite et à gauche comme dérivés de la reproduction ancienne d'un bruit imitatif, conclut en ces termes :

« Quand on saura s'en servir, la théorie des *mots* » *imitatifs* deviendra aussi claire qu'aucune autre » partie du problème philologique. »

« En comparant un certain nombre de langages « complétement distincts dans leur système général, » comme dans leurs matériaux, et possédant chacun » des mots du genre de ceux qui nous occupent, » mots dont la concordance ne peut être attribuée » qu'à la formation similaire de mots résultant » d'une suggestion similiaire de son ; nous obtenons » une série de mots dont le caractère imitatif est » indéniable (1) »

Pour étayer ses conclusions, il donne une multitude d'exemples de groupes phonétiques, pris dans toutes les langues et qui conservent une forte empreinte de leur sens direct. Il affirme en outre qu'on pourrait dresser, en les classifiant, une liste de mots ayant tous droit à être regardés comme des sons expressifs par eux-mêmes entre mille et mille langages et dialectes du monde connu ; et qu'en fait, le temps est venu donner une base solide à la philologie génératrice (2).

(1) Page 237. *Loc. cit.*, 1er volume.
(2) *Ibid.* Page 267.

II

Si la théorie de l'acquisition du langage par onomatopée a des partisans, la théorie contraire en a aussi de nombreux et des plus résolus.

Les études de philologie comparée, inaugurées d'une manière si brillante par la savante Allemagne, en ramenant l'attention sur cette question, ont donné lieu à une multitude d'opinions diverses, la plupart, il faut bien le dire, peu favorables à la cause que nous défendons. Parmi les adversaires les plus ardents se trouve naturellement M. Max Muller, qui ne laisse passer aucune occasion de protester contre cette théorie, *qu'il appelle la mort de toute étymologie scientifique*.

M. Taine se range à son opinion et répète après lui, que *si l'érudit veut ramener les mots aux cris des animaux ou aux interjections humaines*, c'est *à ses risques et périls* (1).

M. C. Benlœw s'explique non moins catégoriquement :

« Nous avons essayé de prouver ailleurs que
» ceux-là commettent une grande erreur qui vou-
» draient faire sortir le vaste sytème des langues,
» d'une série d'onomatopées (2). »

(1) *Revue philosophique*, numéro 1er.

(2) *De quelques caractères du langage primitif*. — Broch., Paris, A Franck, 1867, page 17.

M. Withney appelle absurde doctrine, la signification matérielle et absolue des sons articulés et nie qu'avec cela, on ait réussi à exprimer des idées complexes.

« Rien n'a plus contribué à discréditer auprès » des linguistes sérieux, la théorie de l'imitation, » que la manière dont on a franchi les bornes de la » vraie science, pour faire remonter nos vocabulaires » à des reproductions mimiques (1). »

L'un des érudits les plus compétents dans cette matière, un des rédacteurs du feuilleton scientifique de la *République française,* le traducteur élégant et fidèle de Lucrèce, M. André Lefèvre, qui a rendu de si grands services aux connaissances philologiques, en les faisant pénétrer dans la masse nombreuse de ses lecteurs et en les rendant accessibles à tous, est moins affirmatif et plus disposé à entrer en accommodement.

Après avoir démontré le danger pour la linguistique de chercher dans les langues sauvages des analogies phonétiques ou significatives, il est amené à conclure que la question : « comment les sons peuvent-ils exprimer la pensée? » *N'est pas insoluble* ; » seulement, (et en cela il fait preuve de prudence et de sagesse,) il attend pour se prononcer, que les faits soient mieux établis et mieux constatés.

M. Lefèvre, cependant, était sur la bonne voie, quand il disait : « L'articulation ou la consonne, car

(1) *La vie du langage*, page 244

» c'est tout un, est l'attribut le plus glorieux de
» l'homme. C'est elle qui l'a tiré hors de pair, qui
» l'a séparé à jamais de l'animalité. Mais il ne fau-
» drait pas croire pour cela qu'elle ait dépassé
» d'abord les facultés départies à beaucoup d'autres
» êtres vivants. »

Il approchait encore plus près du but, quand il ajoutait : « Pour peu en effet que l'on écoute le lan-
» gage des animaux, on y constatera aisément la
» présence des voyelles. *A* et *O U* dominent dans la
» langue du chien et du chat ; l'*E* dans celle du
» mouton ; *E* et *I* dans celle du cheval ; l'*EU* est
» familier au bœuf ; *O* à la poule (1). »

Il est fort à regretter qu'il se soit arrêté en si beau chemin et qu'il n'ait pas cherché à creuser la question à fond ; car il avait attaqué le problème par le bon bout

III

En dehors des partisans et des adversaires de la théorie de l'acquisition du langage par onomatopée, on distingue trois écoles principales :

La première fait résulter cette opération capitale d'une simple convention humaine.

La seconde comprend ceux qui affirment que la langue est une création d'un seul jet.

(1) *Métaphysique du langage.* — *République française*, 9 juillet 1875.

La troisième considère le langage comme étant d'institution divine.

La première est représentée par M. Withney, qui est convaincu que le langage est un fait de pure convention humaine ; que la différence essentielle qui sépare les moyens de communication qu'ont les hommes, des moyens de communication qu'ont les animaux, c'est que, chez ces derniers, ils sout instinctifs, tandis que chez les premiers, ils sont tout entiers *arbitraires* et *conventionnels*.

La deuxième est, comme nous l'avons vu au Chapitre III, représentée par MM. G. de Humboldt et Renan. Le premier suppose dans l'homme un instinct spécial, une puissance mystérieuse, en vertu de laquelle le langage est sorti d'un seul coup et spontanément de l'intelligence humaine, comme Minerve était sortie du cerveau de Jupiter.

M. Renan après avoir dit que la grammaire de chaque race fut formée *d'un seul coup*, ajoute contre l'*onomatopée* :

» Le système que Platon a si subtilement développé dans le *Cratyle*, cette thèse qu'il y a des dénominations naturelles, et que la *propriété des mots* se reconnaît à l'*imitation* plus ou moins exacte de l'objet, est *insoutenable* en bonne philologie (1).

Quant à la troisième école, bien que ses adhérents soient d'accord sur ce point que le langage est d'*institution divine*, ils diffèrent sur l'interprétation ;

(1) *Histoire des langues sémitiques*, deuxième édition, page 454.

les uns se fondent purement et simplement sur le texte même de l'écriture ; les autres, et parmi eux le célèbre M. de Bonald, sur cette considération que la parole étant nécessaire pour penser, l'homme n'aurait pu sans la parole même, parvenir à l'invention du langage.

D'autres encore, avec saint Grégoire de Nysse, établissent que Dieu a donné la faculté du langage à l'homme, comme il lui a donné les autres ; mais qu'il ne lui a pas plus appris à parler qu'à marcher, à se servir de ses bras, à bâtir des maisons (1).

M. Lubboch explique fort bien cette manière de voir de saint Grégoire, quand il dit qu'il n'y a guères lieu de s'étonner que quelques penseurs aient attribué au langage une origine divine et miraculeuse, lorsqu'on pense à la richesse des expressions et à l'abondance des formes. Mais que si l'on peut appeler les langages *humains*, en ce sens qu'ils sont l'ouvrage de l'homme, — il faut aussi les considérer comme *divins*, en ce sens que l'homme en les créant, s'est servi d'une faculté dont la Providence l'a doué (2).

M. Coudereau, tout en partant de principes opposés, estime que « l'homme doit conquérir la mise en » action de cette faculté de parler un langage articulé, » comme celle de toutes les autres facultés, à force » de mémoire, de travail et d'imitation (3). »

(1) Cité par Baudry. — *Revue Archéologique*, tome IX, 1864,

(2) *Origines de la civilisation*, 1873.—Germ. Baillière, page 410.

(3) *Bulletin de la Société d'Anthropologie*. Séance du 4 juillet 1866, page 40.

IV

Pour donner une idée des difficultés dont la solution du problème de l'origine du langage est hérissée, nous citons les opinions de quelques-uns des critiques les plus compétents et les plus autorisés en cette matière.

J.-J. Rousseau commence le feu : il se déclare convaincu de l'*impossibilité* presque démontrée que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains. Dans cette conviction, il croit devoir renoncer à la recherche des origines du langage (1).

M. de Bonald abonde dans le même sens, quoique par d'autres raisons. Il regarde la parole comme le *plus profond mystère* de notre être et assure que loin d'avoir pu l'inventer, l'homme ne parvient pas même à le comprendre (2).

M. Pictet, le célèbre auteur des *Origines indo-européennes*, donne son avis en ces termes :

« La philologie comparée, en cherchant par l'ob-
» servation quels sont les procédés et les lois qui
» président partout à la formation des langues,
» ouvre la seule voie possible pour arriver..... à
» poser les principes d'une philosophie de la parole

(1) *Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes.*

(2) *Recherches philosophiques*, page 142. Ad. Leclère et Cie, 1838

» et à préparer la solution de l'*obscur problème* de » l'origine du langage (1). »

M. Edward B. Tylor appuie cette thèse et parle en plusieurs endroits de l'*obscurité* qui environne ce problème. Ces exemples démonstratifs (onomatopées), dit-il, ne sont que l'entrée facile de la région philologique qui devient plus *impénétrable* à mesure que l'on avance dans son exploration (2).

Et ailleurs :

« Quand encouragés par notre facilité à faire comprendre la nature et l'effet de ces méthodes primitives, nous atteignons l'art plus délicat de la parole et que nous cherchons comment tel et tel mot est arrivé à exprimer telle et telle pensée, nous nous trouvons en face d'*un problème immense* dont une très-petite partie seulement est résolue (3). »

V

Nous avons, à la fin du chapitre III, relaté la manière de voir de M. Max Muller ; elle est assez significative pour que nous nous dispensions de la reproduire ici, non plus que celle de M. Taine qui déclare que, sur tous les points essentiels, les conclusions auxquelles M. Max Muller arrive par la philologie, sont celles auxquelles il est arrivé par la psychologie.

(1) 1er volume, page 11, (introduction).
(2) *Loc. cit.*, page 234.
(3) *Ibid.*, page 270.

Passons à M. Darmesteter :

Après avoir fort bien dit qu'il n'est point d'objets simples dans la nature, que chaque chose se présente à nous avec un ensemble de qualités diverses dont l'une, *la plus saillante*, est choisie pour dénommer la chose, M. Darmesteter continue sa pensée :

« *La plus saillante* (pour l'esprit du moins) !
» Qu'est-ce qui fait qu'il est plus frappé de telles
» qualités que de telles autres? Qu'est-ce qui déter-
» mine ce choix exclusif dans la dénomination des
» choses? *Problème obscur qui pénètre au fond des*
» *secrets de l'intelligence humaine et dont on ne*
» *peut même encore entrevoir la solution* (1). »

L'éminent professeur de grammaire comparée au collége de France, M. Michel Bréal, qui possède à fond l'art peu commun d'éclairer les problèmes de mythologie et de linguistique les plus ardus, ne se fait pas d'illusion sur les difficultés d'un pareil sujet; toutefois, malgré sa compétence indiscutable, il hésite à se prononcer catégoriquement, et, tout en affirmant qu'il n'y a aucune information directe à tirer des racines pour la question de l'origine du langage, il ajoute :

« Si c'est une entreprise vaine de chercher dans
» ces syllabes une imitation des bruits de la nature,
» il n'est pas moins déplacé de triompher parce que
» ces racines ne sont pas des onomatopées, — ou de
» développer des considérations sur la supériorité

(1) *Loc. cit.*, page 12.

» native de l'intelligence humaine, parce que la plu-
» part des racines expriment des idées verbales (1). »

Le créateur de la philologie comparée, l'illustre Bopp, sans faire connaître le motif de son silence, évite aussi de se prononcer et déclare qu'il n'est pas dans son intention d'aborder le problème de l'origine du langage :

« Il n'y a que le mystère des racines, ou en d'au-
» tres termes la cause pour laquelle telle conception
» primitive est marquée par tel son et non par tel
» autre, que nous nous abstiendrons de pénétrer;
» nous n'examinerons point, par exemple, pourquoi
» la racine I signifie « aller » et non s'arrêter, et
» pourquoi le groupe phonique STHA ou STA veut
» dire « s'arrêter » et non « aller. » A la réserve de
» ce seul point, dit-il, nous chercherons à observer
» le langage en quelque sorte dans son éclosion et
» dans son développement (2). »

M. A. Schleicher ne se tient pas dans la même réserve, il considère cette question comme *à peu près insoluble* :

« Vouloir remonter encore plus en arrière, vouloir encore rechercher les lois qui ont présidé à la *création des sons de signification*, cela nous paraît être une tâche *entièrement inutile*. Nous nous con-

(1) *Mélanges de mythologie et de linguistique*. 1878. Hachette, page 410.

(2) *Gramm. comp.* P 1re, t. Ier. Préface de la 1re édition, trad. par M. Michel Bréal. Imp. impériale 1866.

tentons du développement de la langue, ce qui constitue ses *formes*, et nous supposons sa *matière*, sa substance phonétique ou acoustique, qui sert pour ainsi dire de matière première à ce développement ; ce sont en d'autres termes, les racines ou les sons de significations. *Comment cette matière première, commune à tous les idiômes, comment les racines ont-elles pris origine ?* »

« Cette question, qui a été posée plus d'une fois, est probablement *tout aussi insoluble* que la question relativement à l'origine d'un *organisme* quelconque. On peut bien comprendre le rapport général entre la Langue et l'Esprit, mais il n'en est pas de même quant à la question suivante : « *Pourquoi cette racine a-t-elle cette signification particulière ?* » Ce qui veut dire : « *Quel est le rapport qui existe entre la signification et le son, le mot ?* »

« La création des mots est comme la nature en général, un acte *immédiat*, *spontané*, *artistique* et non *réflectif*. Il n'y a rien à faire par la voie d'analyse (1). »

M. Renan ne se contente pas d'un à peu près, il désespère.

« ...Il est impossible, dit-il, de donner en détail,
» pour chacune de ces racines, la cause qui a déter-
» miné la ressemblance. Aussi bien ne peut-on
» exiger du linguiste d'accomplir une tâche *qui sur-*
» *passe sans doute de beaucoup les limites du savoir*

(1) *Les langues de l'Europe moderne*, traduit par H. Ewerbeck. — Paris, Ladrange, 1852, pages 19 et 20.

» *humain*... Nous devons *désespérer* de trouver ja- » mais les *sentiers capricieux* que *suivit l'imagina-* » *tion des créateurs du langage* et les *analogies* qui » leur servirent de guide dans cette œuvre délicate » à laquelle présidèrent les associations d'idées les » plus imperceptibles et la plus vive spontanéité (1).

Quant à M. P. Larousse, l'auteur du *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle,* il n'éprouve pas pour son compte la moindre hésitation, il se prononce carrément :

« Malgré l'*obscurité profonde* qui enveloppe l'enfance du langage, s'écrie-t-il, des *linguistes obstinés* n'ont pas renoncé à l'espoir de résoudre ce problème qui est comme *la quadrature du cercle* de la philologie (2). »

Mais la société de linguistique de Paris, fondée en 1866 et dont les travaux jouissent d'une si légitime autorité, est allée encore au-delà. Elle n'a pas craint de déclarer, dans l'article 2 de ses statuts insérés en tête du premier numéro de la Revue publiée par ses soins, *qu'elle n'admet aucune communication concernant, soit l'origine du langage, soit la création d'une langue universelle !*

Qu'un publiciste isolé, livré à ses seules forces, en présence de problèmes aussi ardus, exprime tout haut son opinion ! cela se conçoit, car il n'engage que lui ; mais qu'une compagnie qui compte parmi

(1) *Histoire des langues sémitiques*, page 454.

(2) *Lexicologie des écoles*, cours de troisième année, page 2.

ses membres les savants les plus distingués de notre pays, mette à l'index deux questions d'un ordre aussi élevé, en leur fermant impitoyablement l'accès de ses publications, et proclame ainsi à la face du ciel et de la terre l'inanité des efforts de l'esprit humain pour arriver à la résoudre ! En vérité cela ne se conçoit pas ; et très-certainement, ce n'est pas un moyen de nous poser honorablement vis à vis du monde savant et de relever notre prestige aux yeux de l'univers. Aucune société savante, anglaise ou allemande, n'aurait osé prendre sur elle la responsabilité d'une telle décision corporative, et c'est à juste titre, que la compagnie dont nous parlons, s'est attirée les critiques de M. Max Muller qui, s'il prend soin de prémunir ses lecteurs contre les écueils du sujet, ne les détourne pas au moins de porter leurs investigations de ce côté et de tenter la chance, *à leurs risques et périls* (1).

En ce qui concerne la création d'une langue universelle, la résolution de cette société paraît encore plus extraordinaire, lorsqu'on se reporte à l'époque où elle a été fondée ; — c'est-à-dire, peu de temps après les fécondes applications de la vapeur et de l'électricité aux moyens de communication,— lors de la confection de ces gigantesques travaux, tels que le percement de l'isthme de Suez et celui de la monta-

(1) Nous devons dire, pour être dans la vérité, que M. Max Muller, dans la seconde série de ses leçons sur le langage, ne s'oppose pas absolument à la théorie de l'onomatopée, bien que pour le présent il considère les racines comme des types phonétiques irréductibles.

gne du Saint-Gothard qui réduisent les distances, relient les pays et les continents et mettent en rapport les populations les plus éloignées du globe, — au moment où des nuées d'explorateurs, bravant les glaces des pôles et les ardeurs des tropiques, sondaient les mers arctiques et pénétraient dans des régions équatoriales jusqu'ici dérobées aux regards de la science, — où l'Europe toute entière se mettait en marche pour procéder à la conquête de son unité, retardée momentanément par des prétentions rivales, mais que tout annonce comme devant s'effectuer dans un temps peu éloigné, et cela grâce aux voies de communication qu'elle sème partout, aux nombreux et rapides moyens de transport qu'elle accumule sur tous les chantiers, au réseau de fils électriques qui enlacent tous les continents et aux rapports qui se resserrent tous les jours davantage entre les habitants des diverses contrées de l'univers.

Et dire que quelques-uns des signataires de cet article ont encouru les censures religieuses et politiques, pour la hardiesse de leurs opinions et qu'ils ont été amenés ainsi à déverser le blâme sur les églises et les partis qui émettent la prétention de tracer, autour de leurs principes, un cercle infranchissable !

Mais bien qu'elle ait toujours le mot de liberté à la bouche, qu'elle l'inscrive sur les monuments, qu'elle le crie au besoin sur les toits, qu'elle se proclame *audacieuse* par excellence ! Notre race est tellement réfractaire au véritable esprit libéral, tellement timide dans les applications, qu'elle éprouve le besoin

de mettre des interdictions ou des entraves partout : en politique, en religion, en enseignement et jusque dans l'expansion des idées scientifiques ; et qu'elle repousse toute novation comme prématurée, quitte à recevoir de la main de ses voisins les applications des théories que son génie avait découvertes, mais qu'elle n'avait pas su ou osé mettre en pratique.

Dans tous les cas, nous devrions être d'autant plus sobres d'appréciations *à priori*, nous devrions d'autant mieux nous corriger de ces manies de proscription ou de réglementation, que nous avons vu assez souvent chez nous, l'impossibilité de la veille, devenir la réalité du lendemain.

De tout quoi nous concluons, qu'au lieu de mettre à l'index certaines questions comme insolubles et de jeter ainsi des germes de découragement parmi les hommes studieux, — les sociétés et les corps savants feraient bien mieux d'ouvrir à deux battants les portes de leurs sanctuaires et de laisser libre carrière aux élucubrations des esprits chercheurs quels qu'ils soient, *à leurs risques et périls*, bien entendu, au lieu de les obliger à forcer les barrières, pour se faire une place dans le monde intellectuel. Il ne faut pas oublier, que c'est en cherchant la pierre philosophale, qu'on a trouvé les bases rationnelles de la médecine et de la chimie !

FIN

ERRATA

A la fin de la *page* 71, — La citation qui suit les mots : *et autre part,* est de M. Max Muller. *Loco cit.*, page 3, deuxième volume.

Page 138. — La note (1) doit être supprimée, elle a été mise par erreur.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

APPENDICE

LES DRAMES DE L'HISTOIRE

Coïmbre. — Inez de Castro et la Fontaine des amours. — Episode des *Lusiades*.

..... La moitié de Coïmbre s'élève sur les flancs d'une colline escarpée, riche en souvenirs historiques et couronnée par ces Écoles renommées qui, depuis le Moyen-Age, ont fait de cette ville l'Athènes du Portugal (1). Le palais de l'Institut en occupe le centre. Du haut de ce palais, dont notre éminent collègue, M. de Castro Freire, maintenant vice-recteur de l'Université, après en avoir été l'un des maîtres les plus brillants, nous avait fait les honneurs avec cette politesse affectueuse qui semble l'apanage exclusif des races latines, notre vue embrassait un panorama magnifique, éclairé par une splendide lumière et encadré, à l'horizon, par les cimes bleuâtres des contre-forts de l'Estrella : c'était, à nos pieds, le quartier latin, avec ses rues tortueuses et raides, véritable Montagne-Sainte-Geneviève de Coïmbre, sur

(1) Coïmbre est désormais la cité de Minerve. (Camoëns: *Lusiades*).

lequel semble veiller, comme une sentinelle vigilante, la tour de cet Observatoire dont une plume éloquente a retracé l'histoire dans un *Mémoire* justement apprécié du monde savant (1); plus loin, la vieille cathédrale dont les murs intérieurs, tapissés de faïences émaillées, conservent l'aspect d'une mosquée mauresque ; l'église de Santa-Cruz où reposent, sous les broderies de leurs mausolées gothiques, les deux premiers rois du Portugal ; le jardin botanique, annexe des Facultés, avec ses grandes serres, ses terrasses successives qui font penser aux jardins suspendus de Babylone, ses plantes exotiques si bien acclimatées que les palmiers en pleine terre ont la grosseur d'un homme et que de gigantesques magnolias forment un dôme de verdure et de fleurs impénétrable aux rayons du soleil ; plus loin encore, la nouvelle ville qui, plus à l'aise entre la gare et le Mondego, voit chaque jour s'accroître le nombre de ses élégants hôtels et de ses riches magasins ; enfin le fleuve, avec son pont de fer d'un modèle original, son port animé et ses rives enchanteresses, bordées de promenades ombreuses et d'orangers couverts de fruits.

Le Mondego caresse de ses flots purs une seconde Coïmbre qui dresse en face de la première ses blanches maisons, ses casernes et son couvent célèbre de Santa Clara, légitimement fier de sa belle chaire en pierre

(1) F. de Castro Freire : *Memoria historica da Faculdade de Mathematica da Universidade de Coimbra.*

sculptée, de son reliquaire, l'un des plus précieux de la péninsule et du corps de sainte Élisabeth renfermé dans une châsse d'argent.

A quelque distance de cette autre Coïmbre, sur la gauche, le long du fleuve, un massif de verdure sombre attire et fixe le regard. L'aspect en est mélancolique ; on devine que sous l'ombrage de ces arbres séculaires ont passé l'élégie amoureuse et le drame sanglant. C'est, en effet, dans cette *Quinta das lagrimas* ou Villa des larmes, au bord d'une source fraîche et limpide, nommée depuis *Fontaine des amours*, que, d'après l'histoire, la légende et la poésie, dont ces récits lointains portent la triple empreinte, chercha, mais en vain, à cacher son existence à tous les yeux la belle et infortunée Inez de Castro.

Dame d'honneur de l'infante Constance, puis mariée secrètement à don Pèdre, fils d'Alphonse-le-Brave, partageant son cœur entre son époux et ses enfants, Inez attendait là, dans le silence et l'obcurité, qu'une circonstance favorable permît à l'Infant de révéler à son père le doux secret de sa vie. Mais Don Pèdre avait eu un fils de Constance, et Constance était, dit-on, morte de chagrin en découvrant que sa dame d'honneur était aimée du prince. Soit qu'ils craignissent que le fils de Constance ne fût sacrifié aux enfants d'Inez, soit qu'ils voulussent venger la mémoire de leur bienfaitrice outragée, ou qu'ils pressentissent que leur crédit serait compromis par l'avènement d'Inez de Castro, trois conseillers intimes du roi, Pacheco, Coelho et le grand sénéchal du

royaume, Alvaro Gonçalves, invoquant la raison d'Etat et le sentiment populaire, qu'ils avaient habilement soulevé, obtinrent d'Alphonse la proscription d'Inez ; et pour que le vieillard, ému par les larmes, les prières et la beauté de leur victime, ne révoquât point la cruelle sentence, ces nobles seigneurs, ces chevaliers illustres, ces guerriers renommés osèrent l'assassiner de leurs propres mains, tant est profond le trouble que produit en nous l'aveuglement de la passion !

Le désespoir de Don Pèdre fut immense, sa vengeance terrible. Dès qu'il fut roi, il obtint de Pierre-le-Cruel l'extradition des meurtriers, qui s'étaient réfugiés en Castille. L'un d'eux parvint à s'enfuir ; mais Coelho et le Sénéchal périrent dans les plus horribles tortures.

C'était peu pour le cœur ulcéré de Don Pèdre : il voulut que les grands, qui avaient dédaigné Inez et pactisé avec ses ennemis, fussent humiliés par elle. C'est dans le couvent de Santa-Clara qu'eut lieu cette humiliation : placé sur un trône et revêtu d'habits royaux, le cadavre exhumé d'Inez reçut publiquement les hommages de la Cour ; chacun dut, à son tour, fléchir le genou devant cette reine d'outre-tombe et baiser sa main décharnée ! Puis un long et religieux cortége, cheminant derrière un char funèbre, entre deux haies de flambeaux, la conduisit pieusement dans la basilique d'Alcobaça, l'une des sépultures de la famille royale.

Dans une chapelle de ce temple admirable, de

magnifiques tombeaux rappellent la triste histoire d'Inez et de Don Pèdre. Malheureusement ces merveilles de sculpture portent déjà, en certains points, des traces de dégradation, œuvre commune des hommes et du temps. Mais si ces monuments de marbre doivent jamais périr, il en est d'autres, impérissables car ils sont immatériels, qui rediront à nos derniers neveux les péripéties de ces tragiques amours.

Vers le milieu du seizième siècle, vivaient à Coïmbre deux étudiants, tous deux de Lisbonne, tous deux poëtes, que cette grande infortune avait également touchés. Non contents de chanter la beauté et les malheurs de cette princesse dans un grand nombre de pièces fugitives, ils désirèrent que le récit de cette sanglante catastrophe fît, avec celui d'Inez, passer leur nom à la postérité : Ferreira composa sa belle tragédie d'*Inez de Castro* ; Camoëns écrivit l'émouvant épisode qui termine le troisième chant des *Lusiades*.

Longtemps après avoir quitté Coïmbre, nous avons eu sous les yeux les flots transparents du Mondego, la sombre verdure de la Quinta des larmes, la sévère majesté du couvent de Santa-Clara, la religieuse beauté d'Alcobaça, et nous avons pris la résolution de payer notre humble tribut au souvenir d'Inez. Nous le faisons aujourd'hui, en essayant de faire passer dans notre langue quelque chose de la sensibilité qui rend si touchants les vers de Camoëns : puissions-nous ne pas être taxé d'impertinente témérité !

Episode du troisième chant des Lusiades

Toi qui sauves les noms de l'éternel oubli,
Mémoire, redis-nous comment fut accompli
Le meurtre douloureux d'une beauté plaintive,
Qui reçut au tombeau la couronne... tardive !
Sa mort, terrible Amour, fut ton œuvre ! C'est toi
Qui la punis ainsi d'obéir à ta loi !
Dieu cruel ! C'est donc peu pour ta soif que nos larmes !
Coulant sur tes autels, seul le sang a des charmes !

Loin de la Cour, au sein d'un paisible bonheur
Tu vivais, belle Inez, abandonnant ton cœur
Aux rêves d'or, si chers au printemps de la vie :
Pour toi du Mondego la rive était fleurie ;
Comme un miroir d'argent, son onde reflétait
Ton image et l'écho du vallon répétait
Le doux nom que ta voix aimait à faire entendre.
A ton cœur répondait le cœur fidèle et tendre
De Don Pèdre : il était près de toi, même absent !
La nuit, l'illusion d'un songe caressant,
Le jour, le souvenir, en qui le passé reste.
Tout lui parlait d'Inez et d'un bonheur céleste :
De toute autre beauté dédaignant le pouvoir,
Pour femme c'est Inez seule qu'il veut avoir.
Ah ! quand l'amour nous tient, c'en est fait ! sur la terre
Il n'est plus de bonheur que par son ministère !

Cependant le vieux roi s'irrite ; les sujets
Murmurent : ils voudraient, d'accord en leur projets,
Pour le prince héritier le noble hymen qui donne
Plus de force à l'Etat, de lustre à la couronne.
Mais du peuple et du roi méconnaissant les vœux,
Don Pèdre à son Inez reste enchaîné. Ces nœuds,

La mort les rompra seule. — Eh bien ! si la proscrire
Est l'unique parti, que cette femme expire !
Alphonse a prononcé l'arrêt : c'est dans le sang
D'Inez qu'il éteindra cet amour trop puissant.
Oui, la fureur l'emporte ! oui, cet illustre glaive.
L'effroi des ennemis, sur la beauté se lève !

Traînée aux pieds d'Alphonse, Inez l'émeut d'abord :
Mais la raison d'Etat a commandé sa mort !...
Elle pleure sa vie éteinte à son aurore ;
Elle pleure surtout le prince qu'elle adore
Et ses enfants chéris qu'elle ne doit plus voir !
Levant au ciel ses yeux remplis de désespoir,
Ses yeux... Car des liens tenaient ses mains captives...
Puis, montrant du regard les figures craintives
De ses fils, orphelins presque dès le berceau,
Elle dit à l'aïeul qui se fait leur bourreau :
« Les monstres des forêts et des airs, pour cet âge,
Ont parfois dépouillé leur cruauté sauvage ;
Une louve allaita Romulus et Remus,
Sémiramis, enfant, au sein des déserts nus,
D'un oiseau ravisseur reçut sa nourriture ;
Tandis que toi, qui tiens pourtant de la nature
Des hommes le visage et le cœur... — Si leur cœur
D'un être sans appui, dont l'amour est vainqueur,
Peut vouloir le trépas ! — Tu vas, dans ta colère,
Sous les yeux des enfants faire expirer la mère !
Ah ! si pour te fléchir mes pleurs sont impuissants,
Sois désarmé du moins par ces chers innocents !...
Assez de sang rougit ta main victorieuse :
Laisse vivre aujourd'hui la femme malheureuse
Qui n'a pas mérité de perdre ainsi le jour.
Si mon amour t'offense, exile mon amour ;
Livre-nous, en Afrique, aux lions, aux panthères :
Peut-être seront-ils pour nous moins sanguinaires !

Là, seule en ma douleur, si tu veux m'y bannir,
De celui qui m'est cher gardant le souvenir,
J'élèverai ses fils : me parlant de leur père,
Ils pourront de ma vie adoucir la misère !... »

Le monarque, attendri par ce discours touchant,
Penche vers le pardon ; mais le peuple méchant,
Mais le sort inflexible autrement se prononce.
Pressant l'instant fatal, les conseillers d'Alphonse
Ont tiré leur épée... Arrêtez chevaliers !
De quel sang allez-vous teindre vos bras souillés !
Quoi ! vaillants défenseurs des femmes qu'on opprime,
Cette faible beauté serait votre victime !

Jadis, on vit Pyrrhus menacer de son fer
La tendre Polyxène... Hélas ! cet être cher
Est le dernier espoir d'Hécube en sa vieillesse !
Grâce !... Mais il poursuit son œuvre vengeresse :
Achille a condamné, Pyrrhus montre l'autel.
Comme un agneau timide elle vient à l'appel,
Et, pour adieu, jetant à sa tremblante mère
Un regard qui du ciel eût vaincu la colère,
Au sanglant sacrifice elle offre son beau sein.

Telle apparaît Inez sous le fer assassin.
Il frappe : un flot de sang a jailli sur l'albâtre
De ces monts où souvent joua l'Amour folâtre,
Sur les lis purs qu'un jour de pleurs il satura,
Sur la tête charmante où Don Pèdre mettra
La royale couronne !... Alors, troupe sauvage,
Un juste châtiment punira votre rage !

Soleil, toi qui, pour fuir d'un Atrée inhumain
Le festin sacrilége, as changé ton chemin,
Peux-tu bien contempler cette scène navrante ?
Nymphes du val, à qui la voix d'Inez mourante

Murmure encor le nom de Don Pèdre, aux échos
Soupirez-le, du moins, avec de longs sanglots !...

Comme la fleur des champs qu'une jeune bergère
Cueille pour la nouer dans sa tresse légère,
Se fane promptement et perd sa douce odeur,
Ainsi les traits d'Inez ont changé de couleur :
La flamme de ses yeux s'éteint, son front se penche,
Et l'aile de la mort voile sa face blanche !...

Au bord du Mondego, les Nymphes ont versé
Tant de pleurs que le lit d'un ruisseau s'est tracé.
Fontaine des amours est le nom qu'on lui donne :
Malgré ses fleurs, un deuil éternel l'environne !
Passant, songe, en voyant et la source et les fleurs,
Que, Fontaine d'amour, elle est faite de pleurs !

H. Faure.

ESSAIS

SUR

LES PILES ÉLECTRIQUES

Par M. Armand BERTRAND,

Chimiste, membre correspondant de la Société d'Emulation de l'Allier.

SOMMAIRE : Piles au chrômate neutre et au bichrômate de potasse. — Piles au permanganate de potasse. — Piles au bioxyde de manganèse. — Piles à l'azotate de Mercure. — Piles à l'acide picrique.

Piles au chrômate neutre de potasse.

J'ai tenté différents essais sur la pile au protochrômate de potasse ; voici la méthode qui m'a donné les meilleurs résultats : Pile à deux liquides. Le vase poreux contient une dissolution de 50 gr. par litre d'eau de chrômate jaune de potasse (Ko, CrO^3) additionné de 40 gr. par litre d'eau, d'acide chloridrique ($H\ Cl.$) — La pile fonctionne parfaitement, pendant

22 à 23 heures, durant lesquelles, un seul couple, ne cesse de faire vibrer une sonnerie.

La même pile, construite à un seul liquide, donne des effets moindres.

Piles au bichrômate de potasse.

La pile au bichrômate de potasse de M. Poggendorff, jouit, pour le moment, d'une certaine vogue ; mais sa durée est courte, attendu, que même en tenant compte de l'heureuse observation, apportée par M. Bunsen, sur la longueur des zincs, elle ne peut fonctionner que pendant dix heures, au maximum ; si les zincs ont une longueur égale à celle des charbons, la pile est totalement polarisée au bout de dix à quinze minutes ; par suite, le courant cesse. J'ai donc essayé de prolonger l'action. sans diminuer l'intensité ; ce qui, au premier abord, peut paraître paradoxal, et a cependant lieu, par des combinaisons différentes, ayant toutes pour base le bichrômate de potasse ; je vais indiquer les différents essais qui m'ont le mieux réussi, ainsi que les résultats obtenus :

1° *Pile au bichrômate de potasse et au sulfate neutre d'ammoniaque.*

Le vase poreux contient une dissolution de 100 gr. de bichrômate de potasse ($Ko, 2\,CrO^3$), par 1 kg. d'eau ; le vase extérieur, une dissolution de 50 gr.

sulfate neutre d'ammoniaque (AzH^4O, SO^3) par 1 kg. d'eau. Les dissolutions employées dans cette pile, ne contiennent point d'acide libre. Une couche de sable du $\frac{1}{5}$ de la hauteur totale de la pile est placée entre le zinc et le vase poreux.

Construite de cette façon, la pile ne donne aucune trace d'électricité.

Dès que l'on ajoute quelques gouttes d'acide sulfurique à la dissolution du vase poreux, l'on obtient de très-fortes étincelles. Avec deux éléments, quand on réunit les deux pôles de la pile par un fil de cuivre d'environ 1 millimètre de diamètre ; si l'on place le doigt sur ce fil, à une distance de 3 centimètres du charbon, l'on se brûle ; à la même distance. avec un fil d'$\frac{1}{4}$ de millimètre de diamètre, l'on enflamme un morceau de phosphore.

La pile ne fonctionne que sept à huit heures. Une addition de liqueur acide dans le vase poreux, ne donne point de dégagement nouveau d'électricité.

Dans la construction de cette pile, il serait préférable de remplacer le sable par de la brique concassée.

2° *Pile au bichrômate de potasse et au chlorydrate d'ammoniaque.*

Le vase poreux contient une dissolution de bichrômate de potasse assidulée au sulfurique.

Le vase extérieur contient une dissolution neutre de chlorhydrate d'ammoniaque.

Ayant particulièrement étudié cette pile, je vais mentionner les différentes observations auxquelles elle a donné lieu, ainsi que les différentes transformations que l'on peut lui faire subir.

La pile au bichrômate de potasse et à l'hydrochlorate d'ammoniaque, a peu d'intensité, et ne donne un courant sensible que pendant quatre ou cinq heures.

Dans la pile à deux liquides, si l'on fait usage d'un demi zinc, le courant est moins puissant qu'avec un zinc entier et il a aussi moins de durée, (le contraire a lieu dans la pile au bichrômate de potasse de M. Poggendorff)

L'intensité du courant est en raison directe de la quantité d'acide sulfurique, du vase poreux ; il arrive cependant un point, où elle est trop considérable ; l'équilibre étant rompu, le courant diminue rapiment.

L'acide sulfurique, ayant beaucoup d'influence sur l'intensité de cette pile, nous allons passer en revue différents essais obtenus avec des quantités d'acides variées.

1° Sans acide la pile ne fonctionne qu'après vingt minutes d'installation ; au bout de deux heures 1/2, courant nul ; un seul élément est presque insuffisant pour une sonnerie.

2° Acide sulfurique, 10 grammes. Avec un seul élément, un tube de Gessler peut être éclairé 10 heures, moyennant l'aide d'une petite bobine de Rumkorf.

Durée du courant à la bobine de Rumkorf, 48 heures.

Décomposition de l'eau, durée, 60 heures.

Sur le zinc, il se forme un dépôt marron foncé plus accentué à l'extérieur.

3° Acide sulfurique, 20 grammes. Durée du courant à la bobine, 57 heures. Pile très-forte.

4° Acide sulfurique, 30 grammes. Durée du cou rant à la bobine, 49 heures. Pile très-forte.

Après 46 heures, un élément fait résonner une sonnerie, mais non avec assurance, et l'eau est encore décomposée avec vivacité.

Toujours, après 46 heures, lorsqu'on ajoute dans le vase poreux une petite quantité d'acide chlôrhydrique et autant d'acide sulfurique dans le vase extérieur, on obtient encore, pendant 5 on 6 heures, un courant intense, mais alors. il y a dégagement de mauvaise odeur.

5° Acide sulfurique, 60 grammes. — Durée du courant à la bobine, 56 heures.

Durée de l'éclairage des tubes de Gessler, 28 heures, au bout de 32 à 33 heures, l'on ne ressent plus de commotions.

Durée de la décomposition de l'eau, 64 heures.

Dépôt sur le zinc, presque nul.

Nous voyons donc bien que l'acide sulfurique influe beaucoup sur l'intensité du courant et sur sa durée.

La pile au bichrômate de potasse et au sel ammoniac peut donner lieu à une expérience curieuse :

Soit quatre éléments de cette pile, dont trois sont formés comme il suit :

Les 3 premiers éléments.	Vase poreux : KO, 2 CrO^3 HCl, charbon. Vase extérieur : AzH^3, HCl, zinc.
Le quatrième élement.	Vase poreux : KO, 2 CrO^3, charbon. Vase extérieur : AzH^3, HCl 3 O^3, zinc.

Si l'on met en communication les deux fils d'une sonnerie : l'une avec le zinc, terminant les trois premiers éléments, et l'autre, avec le charbon, terminant le quatrième couple. (Les éléments étant tous réunis comme ils doivent l'être), il n'y a aucun courant; si, au contraire, ce second fil communique avec le zinc du quatrième couple, il y a dégagement d'électricité. Il y a donc forcément l'un des deux zincs qui s'électrise positivement et l'autre négativement, puisque les deux fils partent l'un et l'autre d'un zinc terminant.

Proportions à employer pour préparer les solutions.

Voici les proportions qui m'ont donné les meilleurs résultats :

Bichrômate de potasse,	60 gr.	acide sulfurique,
Eau	1000	25 gr.
Hydrochlorate d'ammoniaque.		80 gr.
Eau.		1000

Le liquide du vase de verre passe au verdâtre, et cette coloration est en raison directe de la quantité d'acide sulfurique employée.

La dissolution du vase poreux passe au vert intense.

Le dépôt formé sur le zinc est plus accentué à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Quand les vases poreux se sont desséchés, il se dépose sur leurs parois extérieures: ou une matière jaune chrôme, peu adhérente et colorant les doigts ; ou une matière brune-maron, très-belle, très adhérente, ne se laissant point mouiller par l'eau, décomposable par les matières organiques comme le papier, par exemple ; il peut encore se faire un dépôt de couleur noire. Ces différents dépôts n'ayant pas été étudiés spécialement, l'on ne peut pas les reproduire à son gré.

Piles au permanganate de potasse.

L'emploi du permanganate de potasse dans les piles électriques pourra donner de fort bons résultats : Je vais mentionner plusieurs de mes essais :

I *Pile au permanganate de potasse simple.*

Cette pile peut être construite à un seul liquide, ou à deux : Je passerai successivement de l'une à l'autre.

1° *Pile à un seul liquide, avec acide sulfurique.*

Deux petits verres à liqueur ont formé deux de nos éléments d'essais ; ils ont été remplis d'une faible

dissolution aqueuse de permanganate de potasse (10 à 20 gr. par litre) additionnée d'une faible proportion d'acide sulfurique.

Une lame de cuivre et une autre de zinc formaient nos deux électrodes; la longueur du zinc était la moitié de celle du cuivre.

Quoique de très-petite dimension, cette petite pile est très puissante; ces deux petits éléments ont donné une étincelle, après 3 ou 4 minutes, elle est totalement polarisée; si on essuie les zincs et les cuivres, l'opération recommence pour s'arrêter 3 ou 4 miuutes après, etc.

2° *Pile à un seul liquide avec acide chlôrydrique.*

Pour l'étude de cette pile je me suis servi des mêmes éléments que pour la précédente; les proportions sont restées les mêmes; seul, l'acide sulfurique a été remplacé par l'acide hydrochlorique. Le rapport du zinc au cuivre qui, dans la pile précédente, était de 1 à 2, est égal dans celle-ci.

Les effets sont de beaucoup supérieurs en tension et en durée; l'on obtient une très-faible étincelle et la pile dure aussi longtemps que dure le zinc; le chlorure de zinc qui se forme par suite de sa grande solubilité, n'empêche point le zinc d'être attaqué par une nouvelle quantité d'acide, à un temps donné, de sorte que l'action se continue.

Il se dégage une odeur très-forte, analogue à celle

qui résulte de l'action de l'acide sulfurique sur le chlorate de potasse.

REMARQUE. — Nous avons vu que dans la pile au permanganate de potasse les zincs et les cuivres étant inégaux, son intensité décroît ; dans la pile au bichromate de potasse, c'est le contraire qui a lieu.

2° *Pile à deux liquides, à base de permanganate de potasse.*

Le vase poreux contient une dissolution de permanganate de potasse très-faible ; le vase de verre contient de l'eau et un peu d'acide chlorhydrique.

Cette pile est forte, mais la même pile, construite à un seul liquide lui est supérieure. Quand elle cesse de fonctionner, en ajoutant de petites proportions d'acide chlorhydrique dans le vase de verre, on obtient un nouveau dégagement d'électricité. La polarisation du zinc est excessivement faible ; pour ce dernier essai, j'ai fait usage d'un grand zinc, AzH^3, HCl.

Vase poreux. Dissolution sans acide. Vase de verre, dissolution de AzH^4Cl ; étincelle instantanée, courant de très-peu de durée, 1/4 d'heure environ. En ajoutant une petite quantité de SO^3 à la dissolution du vase poreux, étincelle nulle, courant nul.

3° Pile à deux liquides, à base de permanganate de potasse 50^3.

1° Le vase poreux contient une solution de permanganate de potasse ; le vase extérieur est rempli d'eau ; on y mêle une petite quantité d'acide sulfurique.

L'étincelle est instantanée, mais la pile cesse de fonctionner au bout de 15 à 20 minutes.

2° Si l'on ajoute quelques gouttes d'acide sulfurique à la solution du vase poreux, l'étincelle est aussi instantanée, le courant est puissant et la pile peut fonctionner 1 heure 1/2. Pour l'essai de cette pile, je me suis servi d'un grand zinc.

3° 1° En remplaçant la solution acide (50^3) du vase extérieur par une dissolution de sulfate d'ammoniaque (50 à 60 gr. par litre d'eau) la pile donne des résultats moins puissants ; elle peut fonctionner une heure et demie.

Dans cet essai, le vase poreux ne contenait point d'acide libre ; de plus, j'ai fait usage d'un grand zinc.

2° Au contraire, si l'on fait asage d'un 1/2 zinc, l'étincelle est instantanée et la pile fonctionne pendant 4 à 5 heures. Une sorte de boue se rassemble au fond du vase poreux, et une autre, plus rouge, se rassemble au bas du charbon. Le liquide du vase poreux ne paraît pas avoir changé beaucoup, il est toujours d'un beau rouge.

Remarque : — Une lame de zinc, plongeant dans un mélange liquide de permanganate de potasse et

de sulfate d'ammoniaque, donne lieu aux résultats suivants :

Au bout de peu de temps la liqueur est entièrement décolorée, une boue tombe au fond du vase et le zinc est faiblement attaqué.

4° Si le vase poreux ne contient qu'une dissolution simple de permanganate de potasse, sans addition d'acide, et qu'un zinc entier soit plongé dans l'eau ordinaire sans trace d'acide, avec un seul élément, l'on obtient une étincelle instantanée, mais le courant ne peut durer au-delà de 8 à 10 minutes.

Remarque sur les piles au permanganate.

L'union de deux couples au permanganate donne lieu à des phénomènes curieux qui peuvent être de nouveaux sujets d'étude :

Soit une pile de deux éléments ; soit A l'élément d'où partira le pôle + et B, celui du pôle —, nous aurons :

A (+) charbon sans aucun dépôt. — Vase poreux totalement recouvert en rouge brun très-foncé, extérieur et intérieur. Le liquide du vase poreux est entièrement décoloré.

B (—) Charbon totalement recouvert d'un abondant dépôt ; à la base surtout il est plus abondant encore et de couleur rouge. — Vase poreux coloré totalement à l'intérieur, quant à l'extérieur, il ne l'est que peu vers la base.

La liqueur du vase poreux ne paraît pas avoir changé, elle est encore très-rouge.

Pile au bioxyde de manganèse.

Cette pile est à deux liquides; le vase poreux contient un charbon et du bioxyde de manganèse concassé. Le vase extérieur contient un 1/2 zinc, plongeant dans l'eau légèrement acidulée au chlorhydrique. Le bioxyde de manganèse doit être arrosé avec une solution d'acide sulfurique.

La pile doit être préparée une 1/2 heure avant de s'en servir. Le courant est assez intense pour qu'un seul élément puisse faire marcher une sonnerie pendant 60 heures de suite, et il n'y a aucun dégagement de mauvaise odeur.

Pile à l'azotate de mercure.

La pileà l'azotate de mercure est à deux liquides : le vase poreux contient une solution de nitrate de mercure, et le vase de verre, une dissolution de 50 gr. de sulfate d'ammoniaque par chaque vase. Pile très-forte, étincelle instantanée et puissante, fort courant à la sonnerie, odeur nulle. Durée, 24 heures. De petits globules de mercure s'attachent au charbon, et tombent au fond du vase poreux; recueillis après l'extinction complète de chaque pile, ils peuvent régénérer une quantité d'azotate équivalant à celle qui a été employée.

Le zinc ne paraît pas très-fortement attaqué, il ne présente qu'une légère ozydation sur une largeur partout égale de 45 millimètres.

Pile à l'acide picrique.

Pile à deux liquides : Vase poreux contenant une solution d'acide picrique additionnée de quelques gouttes d'acide sulfurique ($C^{12}H^3$ $(azo4)^3O^2$)$+SO^3$, 24HO). Le zinc du vase extérieur plonge dans une dissolution de chlorhydrate d'ammoniaque. Un seul élément fait vibrer une sonnerie.

Décembre 1874.

ARMAND BERTRAND.

LÉGENDE DU MATAGOT

Notre pays a gardé peu de légendes. Je choisis celle-ci parmi deux ou trois autres qui sont tellement gauloises qu'il serait difficile de les rapporter dans un langage tolérable, sans les dénaturer entièrement.

Je conserve fidèlement l'idiôme des conteurs d'autrefois, quand il y avait encore des veillées. Ces personnages alors fort recherchés, employaient une langue mixte ou mieux, un jargon qui tient le milieu entre le français et le patois dépouillé de ses formes de langue d'Oc On appelle cela parler le oui.

En reproduisant ces locutions, j'aurai je crois, l'avantage d'édifier un petit monument de linguistique absolument nouveau.

Faut être innocent comme ceus gros propiétaires, pour dire qu'y a pas des sorciers. On peut pas comprenre à cause qu'ils disent que de non. C'est dont à cause qu'ils veulent faire gâgner toute l'argent à

ceus vétrinaires qui sont été dans les colléges et que sont des monsieurs. Par le sûr, si on les écoutait, les paures mondes crieraient la faim. Fait pas besoin ! Ça serait mal injuste.

Oh ! bien. C'est-il leurs autres qu'ont soutivé la Calûche, les parfims et la reste ? que poudraient éventer les aut's besognes que font profiter le bestiau. Ils peuvent bien causer à leur fantaisie ; n'empêche que n'a des sorciers. Tout le monde y voyent bien.

Et pus, dans les temps anciens, n'avait des meneurs de loups. A c't heure, personne pus en voit, à cause que n'a pus de loups, Sans ça......

Pour acquerir le sorcelage, faut que le diâble y donne. Sans ça, rien. Et c'est pas toutes les personnes. Un homme nait pas sorcier, harmis le garçon d'un sorcier, ou droit neveur, bien râle. N'a aussi quéques femmes veuves, mais d'hasard. Et si d'autre monde y essayaient, ils poudraient pas y tomber. A coup sûr, il leurs en arriverait malheur. Faut pas rire avec ça, Non.

Tanez. V'là l'hestoire du Matagot que mon grand' me la z'a dite, n'a long temps. Ouâh !

Premier d'abord, le Matagot c'est un follet qui pique dans les prés, une herbe que quand qu'on la la chaupit, on se perderait dans sa maison.

Un homme de notre kemune que s'appelait de son nom Tiénon Matet, tenait que sa cormuse pour gâgner sa paure vie et comme de bon juste, il allait en toucher dans tous les apports. Il travaillait jamais de sa brasse ; il était feugnant comme une serpent.

Une fleume du leindi au samedi. Il trouvait la terre trop basse, apparaît ; quand que le temps disait pour marrer la vigne ou autre, il s'élardait au soleil. Y en a que disent qu'il tenait les côtes en long, que c'est ça qui l'empéchait de biesser.

D'après ça, il était pas si mauvais que de bruit. Il était donc cormusier. Pour ce qui est de toucher ; il touchait crânement bien. Oh ! ça ! A cause qu'il faisait rien que sit toucher et les jeunes mondes étaient bien contents, oh' ! qu'ils étaient contents, quand que c'était lui que touchait les bourréïes, le chibreli ou dont bien la talounnière.

Dans l'état cormusier, on gâgne pas des mille et des cents. Oh, non ! Il peut que se faire le beau temps dépuis la prime et les toucheurs ont bien le temps de leur paûser, tout l'hiver durant. De manière que le pauvre Tiénon qu'avait pas l'âme de travailler, lui serrait sa boucle de culotte pus souvent qu'il voulait pas.

A la fin, en voyant qu'il avait attrappé une trentaine d'ans et que les filles voulaient pas de lui à cause qu'il était toujours par les chemins et qu'il était mal tranquille, qu'il resquait d'être devant les pôrtes, il se pensa de bien argir, en voyant qu'il était garçon de sorcier, d'être, aussi lui, sorcier.

Diac'h me füe, ce dit, n'a mâ ce moyen d'acquerir quéques sous. Habile, donc !

Faut-être pas mal hardi pour cette besogne ; vous allez y voir.

Par une nuit pus noire que la poix, il prit son

bourrat sous sa biaude averc un gros grapaud noir dedans et il prit sa route vers la Croix des-bergers, où que son père lui y avait dit que le mauvais trechait aviron la mi-nuit.

C'était la bise que tirait. L'harloge de Saint-Pourçain clocha l'heure justement comme qu'il arrivait. Il posa son bourrat pour la terre, anvec le grapaud au fin mélieu. Du tandis qu'il tirait la couverte en faisant la croix, mon grapaud devenait pus gonfle ! Il boursait ses érains ; il s'adressait sus ses quatre pattes et ses deux yeux flammetaient comme deux charbons de feu.

Tiénon, ses dents lui claquetaient dans sa gôrge. Il tenait une frayeur malade. V'là pourtant qu'il s'hardit un petit peu et il cria : Diaul ! mais si plan, que n'avait que le diâble pour l'écoutre appeler.

Le mauvais venait point.

Le paure Tiénon était bien en décide. Vous y concevez. Pourtant il sonna deux aut'fois, et le diâble se montra. Il était tout nu comme un de ces chetits vers de terre, harmis qu'il tenait dessus sa téte, un chapeau à trois lampions qu'est le sîne du diable.

Apparait qu'ils causèrent brâvemeut par ensemble un bon trançon de temps ; mais Tiénon a jamais voulu n'en rien dire, manquant que le diâble lui dit comme ça : du dépuis à present, ce dit, tu t'appelleras Matagot.

De vrai, quandqu'il se fut aretiré dans sa maison, son voisin qu'avait besoin de l'heure, hurta du bon matin à sa pârte.

Dérangez-vous pas, qu'il dit, père Matagot; disez-moi tant seulement qu'elle heure est-il ?

Il était émerveillé, oui, le pauvre Tiénon qu'avait pu parler à âme au monde, de l'hestoire de la nuit. C'était bien le diâble qui y faisait.

Et tout le jour durant, le monde qu'il décompassait, lui disaient tous : bonjour Matagot, ou dont bien : bonsoir Matagot, d'aprés que l'Angelu de midi était sonné.

Apparait pourtant qu'il s'avait manqué dans son affaire, à cause que quanqu'il s'are tirait d'un apport, les loups lui faisaient la conduite jusqu'à sa pôrte de maison, où qu'il était dôbligé pour les emparer, de leur donner chacun un crûgnon de son paure pain. Comme donc faire à present ? Il en avait comme ça pour sa vie durante, harmis de tourner au diâble. Il s'en sauciait pas, ma foi non ! et je le blâme point.

Le jour que tomba la féte de St-Didier, les garçons de Vendat et ceux de Saint-Rémy qu'étaient en malice, firent une grosse batture entre leurs autres. Ils leurs empoignèrent et leurs cognèrent dûrement sur leurs vestes, que ça tarda les danses qui commencèrent que vers les cinq ou quatre heures de la prenière.

Dant pire, que dirent les filles, nous danserons un petit peu pus tard.

C'est bon. V'là qu'au moment que Tiénon s'ajuchait sus son poinçon pour toucher, son pied lui manqua et d'un petit mieux, il aurait tombé pour la terre.

Prends garde à pas tomber, que dit un vieux que tenait un air rôbuste.

Hella ! que fit Tiénon, ce vieux ancien est pus sorcier que je suis pas. Comme que je ferai pour pas être mangé par ses loups qu'il mène en m'arrasant.

Y a pas la z'à dire ; foullait qu'il y passe, malgré la frayeur malade qu'il tenait de ça. Et c'était mardi bien par ses fautes.

C'est bon. Le Matagot plia donc sa cormuse drès que les filles leur voulurent pauser un petit. Et par fin de se pas trop atarzer, il ficha au camp devant sit qu'elles demandent à tourner danser, sans dire à l'année qui vient, si nous la voyons. Il y faisait mardi bien par eskeprés.

Pour aller de Saint-Didier à sa maison, foullait qu'il suive une sente qu'il savait de contre le Grand-Gouillat et Tiraseau ; c'est pas que ce chemin qu'était droit comme mon bras quand que je me mouche, était un bon chemin ; oh non, mais il accourcisait. Aurait mieux voulu qu'il aurait suivu la grand'route, vous y voirrez.

Il se mit donc brâvement en route en fourrant dans le bois du Bagage et ma foi, il commença de chanter ; ça lui tenait compagnie. Quand qu'il arriva devers le Grand Gouillat, v'là que les gueurnouilles, les carrats, les bouzets menaient un raffut, bon sang ! quel raffut ! Par aprés, du côté de la Moutte de l'Étang, y avait une avoix de tortue que ransonnait

comme un tonnerre que ça aurait fait fromir un barré et que ses cheveux lui enlevaient son chapeau.

Il chantait pus, non, il était comme serré à la gôrge. Il marchait pus, non, il volait comme un parpillon entremi les branches. Et pus, faut bien y dire, le temps était ôrage, les éclairs lui coupaient la figure, à c't homme.

Des secousses, il s'arevirait en errier pour voir si rien le suivait pas et parmi les areblandeurs, il voyait des sortes de fumières noires qui lui galopaient d'aprés.

Il arriva comme ça de contre le Caillou-blanc et quand qu'il fut là, il vit pas une pierre blanche, une boule que despartissait le bois de madame Blotin du bois de Broût, que tout le monde la z'ont vûse, d'un pied d'hauteur sus terre, mais la femne blanche, il en a juré moins ! si z'haute qu'un baliveau de deux coupes.

Pourtant il trespassa sans malheur. Mais quand qu'il se fut déviré vers le bois de Broût pour inviter ceus fumières qui l'écoursaient tourjours et qu'il se pensait bien des loups, il enfila le chemin qui mène à Lafont, derrier chez le père Hébrâ, il écouta un loup que bramait et ce loup, mes amis, était justement derrier ses culottes.

Il se retourna pas en errier, il resquait pas ; il galopait si raide par le chemin qu'il poudait tout justement prenre son vent. Mais c'était pas rien ça. Vlà qu'une autre bramée répond à son audevant, à la briaulée de derrier ses deux talons. Et pus une sus

sa main droite et pus une autre sus sa main gaûche. De tous les lans donc, les loups lui gueulaient aprés. Et encore pire. Vlà que la cane sauvage se met à chanter aussi elle, vers l'étang Bonnet.

Il était pas fier, non, le paure homme se pensa que son heure était venue. Mais comme il s'avait donné au diâble, il se pensa pas du bon Dieu. Oh ! bën-marche ! En contraire, il faisait des tortillons de sacrements, des milliards ! que la barbe n'en fumait.

Comme donc faire pour se délibérer, il était pourtant pas c...apon et un homme tâche tourjours moyen de sauver sa pàure vie quand qu'il est pas assez vieux pour faire un mort.

Il fourra donc parmi le bois pour s'esempter de ce sâle bestiau. Il y voyait rien, il gouillait ses deux pleins sabots dans les fossés qu'il en était tout machuré, ses habits étaient dévorés par les éronzes. Il avait pas le temps d'y faire étention.

Les loups lui arrivaient dessus comme des formis, qu'il était entouré par leurs autres, pas moyen d'ésiler d'entremi cette sâle troupe. Comment que vous auriez-tu fait, vous autres s'il vous plait ? Pas une idéïe l'y venait dans ses çarvelles.

Finablement, il se pensa du diâble et il appela.

Le diâble tourna venir et quand qu'il se fut rendu à lui, apparait qu'ils firent des affaires par ensemble. Mais les quelles affaires ? il a rien dit de ça.

Da bonheur ! le Matagot leva son chapeau à l'apport la sueur qui pissait dans ses deux yeux et il

toucha avec ses doigts, une branche d'âbre et il sentit les dessoutes d'un baliveau qu'étaient basses.

Ça va bën bien, ce dit, ceus loups sont pas des chats d'écureuil. Il s'enleva donc à la brasse et il s'ajucha sus la couenne de l'âbre. Quand qu'il fut là, il se mit à croupetons et il suspira. Il était sauve. Les loups resquaient pas de l'ôvrir. Ah bën oui !

Du tandis, mes loups qu'étaient affinés, il y en avait plus d'un cent, qu'il a dit, posaient leurs deux pattes sus la pile en s'adressant de contre.

Ah fut ! pas moyen.

Ils tiraient leurs langues pus longues, pus rouges que ça n'en faisait regret, ils poudaient mâ aregarder là bas en haut, en jûrant.

Mon Matagot gonfla brâvement sa chèvre et dit comme ça aux loups : Mes amis, qu'il fit, jusqu'à c't' heure, je vous ai donné des panaisons anverc mon paure pain. C'te nuit, vous êtes p'têtre curieux de goûter avec ma paure viande. Nous sommes pas d'accord par ensemble.

C'est vrai qu'il fait bon manger, fait meilleur de danser à ceus heures ici, demandez que aux gentes filles de St-Didier.

En evant ! vaut mieux danser que faire un assassin.

Et le Matagot toucha un air de bourréïe. Une drôle idéïe, que m'en disez-vous ?

Vlâ mes loups que s'entraregardent. Les mâles liguaient les loubes. Ils branlaient leurs sâles tétes. Lesloups empoignérent chacun une fumelle à brassée.

Ou dont bien, ils les poursuirent à l'aviron du baliveau.

Quand donc que le Matagot vit ça, il toucha pus raide et ceus loups commencèrent à virer comme des brebis lourdes.

Il se demena si tellement ce paure Matagot, que ceus cent loups ou dont bien loubes, n'avait mêmement des loubats, qu'il a dit, à fin bout de vent, éleintés, tombèrent pour la terre et lui demandèrent qu'il finisse de toucher.

Le Matagot lui dit comme ça :

C'est bon, va ! Nous vons faire les accords. Vous étes tous, dépuis à present mes vallets. Jurez n'en ; ou dont bien nous vons recommencer la danse.

Les loups lui z'accordèrent et il devalla d'en haut de son chègne et tous ceus loups le sivirent à la mode des chiens jusqu'à sa pôrte de maison. Ils lui firent tous les honneurs et, en par, ils lui demandèrent pas de son pain, ce coup là.

Il se passa quéques années.

Le Matagot était déjà d'âge et c'est râlement qu'il sôrtait de sa maison, ses deux chambes étaient venues enfles, il poudait pus suivre les apports, manquant qu'il touchait tant seulement sa cornemuse à la féte de sa kemune.

Des fois, les voisins écoutaient de nuit, couiner sa chèvre et le monde que fourniaient, voyaient des loups qui se tenaient à brassées en virant comme des follets.

Pourtant, il se faisait pus anverc le monde. Vous

auriez pas trouvé une personne qn'aurait consentu à railler anvec lui.

Il était tout déjati, il était pus sec qu'un râble de four. Il voulait quittre le pays, pour s'en aller faire sa demorance chez son monde qu'était de luin.

Par un matin, le monde virent que sa pôrte de maison était fermée de clé.

Ils sonnèrent : Matagot ! Ah ! Matagot ! il arepondait point.

Mon petit Matagot ! rien de la nouvelle.

A fine fôrce d'attendre, ils émaginèrent d'ouvrir la pôrte et quand qu'elle fut ôverte, il s'en échappa une fumière que pudait si tellement qu'ils étournirent tous.

Le lit était défait et au fin mélieu, y avait un gros grapaud noir que boursait ses ércins, que riboulait deux yeux rouges comme des charbons de feu.

A coup sur le diâble avait râpé le Matagot qu'était sienn. Personne pus l'a vu du dépuis.

A foullu faire bénitre la maison. Sans ça, le monde voulaient pus y fourrer. Sans compter !

VICTOR TIXIER.

La traduction suivante de quelques alinéas indiquera les rapports et les différences qui existent entre le Oui et le patois pur.

Faut veire ënoucënt coumme quâs grous propiétaires pa dîre que n'a point das sourcîes. N'ën pot pas comprenre

à cause qu'ou dijont que de non. Ou é dont à cause qu'ou voulont fouaire gâgner toute l'argënt à quâs vetrinaires que sont djiu tas deins los colléges et que sont mouaïe lius autres, das monsius. Pa le sû, se n'ën los acoutaïe, los paures mondes criiiant la fam. Fouait pas besuin. On siiot mal injuste.

Oh bën ! Ou é tu lius autres qu'ant soutiva la Calûche, los parfins et la reste, que pôrriant éventer, les aut's besugnes que fant proufiter le bétiau. Ou poudont bën railler à liu fantaisio ; n'empéche que n'a das sourcïes : Tous los mondes ho viiont bën.

Et pus, deins los tëns anciens, n'avaïe das menaos de loups. A keteis hûres, parsounne pus en veit, à cause que n'a pus de loups. Sans couchi... etc....

N. B. ë se prononce i.

Victor TIXIER.

MATÉRIAUX

POUR LA

FAUNE ENTOMOLOGIQUE

DU BOURBONNAIS

Par M. DE PEYERIMHOFF.

En offrant ce modeste travail à la Société d'Émulation de l'Allier, j'essaie de payer une dette de reconnaissance ; si, en effet, d'invincibles espérances ne me permettaient pas de chercher dans le Bourbonnais une seconde patrie, je dois dire, avec un profond sentiment de gratitude, que j'y ai trouvé de seconds compatriotes.

Malheureusement la cause même qui m'en éloigne aujourd'hui m'a empêché de remplir mon obligation ainsi que je l'aurais désiré, en

me mettant dans l'impossibilité d'exécuter les excursions lointaines et multiples, ainsi que les recherches spéciales qui seules pouvaient me faire connaître convenablement le pays. Aussi la liste de Lépidoptère qui va suivre n'est-elle que l'aperçu des espèces que l'on rencontre aux environs immédiats de la ville de Moulins, dans les conditions les plus défavorables. (1)

Ce n'est en effet que durant la première année de mon séjour que j'ai pu explorer les bois environnants, situés dans un rayon de quelques kilomètres, du Nord-Est au Sud-Est, et que j'ai désignés sous les noms, peut-être impropres, de bois de Chavagnac, de Laronde et de Champvallier.

Depuis lors, j'ai dû restreindre mes courses. Je citerai en premier lieu, comme ayant été un champ fertile d'investigations, les terres vagues, graveleuses et arides, situées à quelques centaines de mètres au dela du domaine de Panloup, et qui sont toujours restées mon terrain de prédilection ; complètement incultes d'abord et envahies par la flore indigène, elles m'ont, en effet, offert

(1) Je n'ignore pas que j'aurais pu l'allonger peut-être du double, en y faisant entrer un nombre considérable d'espèces ubiquistes qui habitent certainement les environs. Mais ce procédé n'eut pas été scientifique et j'ai préféré laisser à un successeur le soin de compléter mes indications sur des données rigoureuses.

les types les plus caractérisés de la faune locale; depuis lors, elles ont été partiellement implantées d'acacias et partiellement cultivées en jachères, en sorte que la nature y perd une grande partie de ses moyens, et les sciences naturelles un champ commode d'exploration.

Au-delà de ces terrains se trouve, près de la route de Montbeugny, vis-à-vis les terres de Champvallier, un monticule aride que je dois également mentionner ; couvert de bruyères et de genêts, couronné de pins, il touche par le bas à des terrains marécageux et à un bouquet d'aulnes, et l'on trouve dans cet ensemble un nombre assez considérable des espèces propres à ces genres divers de localités.

Je dois surtout ne pas omettre dans cette nomenclature, le ravin demi-agreste qui, sous le nom pittoresque de Danube, traverse le quartier rustique des Bataillots. Les talus boisés, frais et souvent assez élevés qui l'encaissent, y assurent la propagation d'un nombre remarquable de lépidoptères nocturnes et forestiers ; cette population habituelle s'enrichit d'une part des excursionnistes venus des jardins et des prairies du voisinage et d'autre part des sujets vagabonds que les coups de vent amènent de plus loin dans la localité, et qui y retrouvent en partie les conditions de leur lieu natal.

Enfin les larges haies limitatives des propriétés qui servent d'asile à beaucoup de représentants de la faune et de la flore du pays, et chassés des terres cultivées, — les terrains vagues et herbeux qui bordent souvent les chemins ruraux, — et pour en finir, les rives sabloneuses de l'Allier, appauvries toutefois par des inondations irrégulières qui doivent fréquemment nécessiter un repeuplement nouveau, m'ont également fourni leur appoints.

Un simple coup d'œil jeté par un entomologiste sur la liste ci-dessous lui fera reconnaître aussitôt que je n'ai pu recourir à aucun des modes de chasse si productifs, connus sous le nom de miellés, chassés à la brume et à la lanterne. J'ajouterais que j'ai du négliger aussi beaucoup l'éducation des chenilles ; enfin, malgré la bienveillance qu'en toute occasion j'ai trouvée chez les cultivateurs, je n'avais pas essayé encore d'explorer les prairies naturelles, au moment de la pousse des herbes, comptant solliciter un jour ou l'autre du propriétaire, fermier ou métayer l'autorisation de parcourir, avec les précautions d'usage, des terres de mon choix.

Tels sont les titres auxquels je sollicite l'indulgence des lecteurs que mon travail pourra intéresser et qui seront nécessairement frappés de sa pénurie.

Je dois encore un mot aux lépidoptérins. Chacun aura compris que les nombreuses descriptions sommaires de chenilles qui accompagnent mes citations sont loin d'être toutes le résultat de mes observations personnelles ; j'ai largement puisé, (et sans vergogne aucune, car bien souvent j'ai préféré transcrire textuellement d'excellentes diagnoses, que d'en composer de nouvelles sur mes notes) dans ce que je considère comme étant le domaine commun de la science ; c'est ainsi que j'ai fait d'innombrables emprunts au catalogue d'Eure-et-Loire récemment publié par M. Juénie, et quelques autres à la Faune Française de M. Beru, et à l'inconographie de M. Millière, sur les microlépidoptères, j'ai été réduit à mes propres ressources, au moins en ce qui concerne l'immense majorité des descriptions ; j'ai trouvé toutefois de nombreux renseignements dans le calendrier de M. Jourd'huville, l'iconographie de M. Millière, et enfin parmi les notes éparses, dans divers recueils entomologiques.

La classification adoptée est celle du catalogue Staudinger-Wake, édition de 1871, dont l'avantage est de présenter l'ensemble de la faune européenne.

RHOPALOCERA.

(Papillons à antennes en massue ou Diurnes,)

Genre Papilis Latr.

PODALIRIUS L. (LE FLAMBÉ),

Jardins, champs, bord des flaques d'eau sur les grands chemins, où il suce la terre humide.

Première quinzaine de Mai. — Juillet, août.

La chenille, épaisse en avant, amincie en arrière, est d'un vert nébuleux avec des petits points rouges. Pour se la procurer sûrement le mieux est de battre sur un parapluie les prunelliers au bord des chemins, en septembre.

MACHAON DES L. (LE GRAND PORTE-QUEUE).

Prairies naturelles et artificielles ; luzernières.

Mai. -- Juillet, août.

La chenille, cylindrique, est d'un beau vert, avec les incisions des anneaux noires et tachées de jaune orange. Comme sa congénère Podalirius, elle est remarquable par l'Y charnu et jaune ambré qu'elle fait saillir de sa nuque quand on l'inquiète, et qui dégage une forte odeur analogue à celle des carabiques, Elle vit en Juin, et surtout en septembre sur la carotte et le fenouil,

Genre Aporia, sbb.

CRATÆGI. L. (LE GAZÉ).

Jardins, prairies, haies, etc.

Juin.

Chenille luisante, jaune roussâtre avec des bandes longitudinales noirâtres et des poils clairsemés. Vit en petite société sur les arbres fruitiers, l'aubépine, le prunellier, en avril et mai.

Genre Pieris, schr.

BRASSICÆ L. (LE GRAND PAPILLON DU CHOU).

Jardins potagers, prairies, etc

Mai, juin. — juillet, août, septembre.

Chenille jaune, à bandes bleuâtres, granulée de noir ; elle se multiplie énormément durant l'arrière saison, et cause alors de véritables dégâts dans les potagers, principalement sur les choux. Le plus sûr moyen de la détruire est d'en faire la récolte à la main ce qui ne demande qu'un peu de temps et de patience.

RAPÆ L. (LE PETIT PAPILLON DU CHOU).

Partout.

D'avril à octobre, en générations successives.

Chenille verte et chagrinée, presque polyphage, mais préférant les crucifères et les capucines. Elle

est peu nuisible, bien que l'insecte parfait soit le plus commun des Lépidoptères.

NAPI L. (LE PAPILLON BLANC VEINÉ DE VERT).

Prairies, bois, jardins, etc.

Avril, mai, juin. — Août, septembre.

Chenille verte, ponctuée de jaune ; vivant sur les crucifères en avril, puis en août.

Les exemplaires de la seconde génération ont ordinairement les nervures beaucoup plus pâles que ceux de la première, et constituent la variété napeæ, Esp.

DAPLIDICE L. (LE PAPILLON BLANC MARBRÉ DE VERT).

Dans toute la campagne découverte aux alentours de Moulins. La 2e génération souvent très-commune.

Mars, avril, – juillet, août, septembre.

Chenille gris bleu, ponctuée de noir, et longitudinalement rayée de jaune. Elle vit surtout en juin et juillet, puis en septembre et octobre sur le Réséda sauvage (Reseda luteola).

Les individus du premier printemps, toujours plus grêles, moins fortement écailleux et colorés, constituent la variété Bellidice Brgste, moins abondante que le type.

Genre Anthocharis B·

BELIA CR.

Dans toute la campagne découverte autour de Moulins, parfois commune.

Mars, avril.

Chenille jaune à lignes rouges ; vivant en juin sur les crucifères.

VAR AUSONIA SBB (1).

Mêmes localités, mais infiniment plus rare, car je ne l'ai prise qu'une fois, le 30 mai.

Chenille jaune verdâtre, à vasculaire (2) violette

(1). Il en résulte d'expériences directes faites par M. Staudinger en Grèce et en Espagne qu'auosnia est bien réellement la seconde génération de Bolia etc. Mais ce fait à trouvé d'autant plus aisément des contradicteurs que ces deux générations se succèdent presque immédiatement pour ne plus se rénouveler, jusqu'au printemps suivant. et que la seconde génération est beaucoup plus rare que la première. La découverte de cette singularité, dont l'explication n'est pas encore complète, appartient à Rambur mais il reste toujours à constater si les rares Ausonia qu'on trouve, notamment en Bourbonnais, suffisent à peupler le pays des nombreuses Balia de mars suivant, ou si dans nos régions elles ne constituent qu'une génération plus ou moins accidentelle et supplémentaire.

(2) On appelle vasculaire la ligne colorée qui, chez la chenille, va de la tête à l'anus, au milieu du dos, et recouvre le cœur ou vaisseau dorsal.

et stigmatale (1) blanche. vit en juillet sur la sinapis Incana et le Brassica erucastrum.

CARDAMINES L. (L'AURORE).

Prairies naturelles, clairières et chemins herbus des bois. Ce joli Lépidoptère, qui pour tous les entomologistes, semble être le symbole du printemps, n'abonde pas plus autour de Moulins qu'ailleurs. Cependant je l'ai vu chaque année parcourir isolément les parties les plus agrestes du ravin de mon voisinage, connu sous le nom de Danube. La femelle, dépourvue de tache aurore, est beaucoup plus rare que le mâle.

Chenille verte à ventre blanc, vivant en avril et mai sur les fleurs et les tiliques vertes des crucifères et notamment de la Cardamine pratensis.

Genre Leucophasia Stph.

SINAPIS L (LE BLANC DE LAIT).

Chemins creux, prairies naturelles bordées de fortes haies, etc. bois, etc.

Avril, mai. — juillet, août.

(1) On appelle stigmatale la ligne colorée qui, chez la chenille, va de la tête à l'anus, entre le ventre et les flancs, et sur laquelle ou au-dessous de laquelle sont placés les orifices respiratoires de l'insecte, appelés stigmates.

Chenille verte, à stigmatale jaune, vivant en septembre sur les vicia, orobus, lotus.

Les femelles, très-faiblement marquées de noir à l'apex des supérieures, constituent la variété Erysimi Bkh., qui n'est pas rare.

Genre Colias F.

HYALE L. (LE SOUFRÉ).

Dans la campagne découverte.

Mai. — août, septembre.

Chenille verte à lignes jaunes coupées de noir ; vit en août sur les papilonacées.

EDUSA FAB. (LE SOUCI).

Dans toute la campagne découverte.

Très rare en mai et juin. — souvent commun en août, septembre et octobre.

Chenille veloutée, verte, à stigmatale coupée de points rouges ; vivant en juin et octobre sur les trèfles et les luzernes.

La variété Helice Hb., constituée par les femelles d'un jaune pâle doit se reproduire évidemment ici comme ailleurs, mais rarement.

Genre Rhodocera B.

RHAMNI L. (LE CITRON).

Cet avant-coureur des beaux jours, que le premier soleil de février fait sortir du tronc de saule ou il a passé l'hiver engourdi, se montre partout à cette époque de l'année. Mais il est trop précoce pour que l'on puisse se fier à son pronostic.

Reparait en juillet.

Chenille verte vivant en mai et juin, puis août et septembre sur les Rhamnus catharticus et fraugula, dans les haies.

Genre Thecla F.

LYNCEUS TAB. (LE PORTE QUEUE BRUN A TACHES FAUVES).

Je l'ai vu communément sur les ronces fleuries des bois de Chavagnac et de Champvallier.

La femelle, qui a presque toujours une grande tache fauve sur les supérieures, et les ô qui sont dans le même cas, constituent la variété.

Cerri sbb. qui n'est pas rare.

Chenille d'un vert uni à pubescence rousse, vivant en mai sur le chêne.

ACACIAS F.

Je l'ai vue à Champvallier avec la précédente ;

mais elle est beaucoup plus rare. Les pentes buissonneuses et chaudes des terrains calcaires sont sa véritable patrie.

Chenille vert jaunâtre, à stigmatale jaune et pubescence blanche, vivant au commencement de mai sur le Prunus Spinosa.

RUBI L. (L'ARGUS VERT).

Je ne l'ai aperçu que très rarement dans les environs, au château de Laronde, dans les bois de Chavagnac, etc..

Avril et mai.

Chenille d'un vert jaunâtre velouté, à pubescence rousse, vivant en mai sur le genista sagittalis.

Genre Polyommatus Lat.

DORILIS HUFN. (L'ARGUS MYOPE).

Prairies humides des environs et dans leur voisinage. Pas très commun.

Mai. — aout.

Chenille verte à crête stigmatale jaunes ; vivant en juin et septembre sur les genets et certainement d'autres papilionacées.

PHLÆAS, L. (L'ARGUS BRONZÉ).

Bord des chemins, lieux stériles, champs ari–

des, etc. Très coumun, mais jamais très abondant.

Mars, avril, mai. -- juillet, août, septembre.

Chenille d'un vert foncé uni, parfois à stigmatale rouge ; vit en avril, juin, juillet sur différentes plantes herbacées, mais surtout les Rumex.

Les mâles de la deuxième génération, ordinairement très sombres et à ailes inférieures trés sinueuses à l'angle interne, constituent la variété Schmidtü Gerch.

Genre Lycnœa F.

ARGIADES PALL.

Prairies, luzernières, etc. surtout dans le voisinage des bois. Ordinairement rare.

Juillet et août.

Chenille inconnue.

La première génération, qui vole en avril et mai, ne se compose que de sujets presque de moitié plus petits et à taches ocellées très faibles, et constitue la variété Polysperchon Berg, encore beaucoup plus rare que l'espèce type. Je l'ai vue à Avermes sur les bords de l'Allier, le 28 mai.

ALGON, SCHIFF.

Bord des chemins larges et herbus ; lieux incultes Averme et jachères derrière Panloup.

Mai. — Juillet.

Chenille vert foncé à crête stigmatale rouge brique; vit sur le Lotus Siliquosus en juin.

ARGUS L.

Lieux incultes, prairies, etc. Rare.

Mai. — août.

Chenille gris sale à vasculaire brune ; vivant en mai sur les papilionacées.

Les femelles largement colorées en bleu et à lunules marginales bien indiquées, constituent la variété Argyrognomon Berg, plus commun que les ♀ très-noires.

ASTRARCHE BERGST.

Bord des chemins, lieux incultes, etc. Jamais abondant, mais répandu.

Mai. — août.

Chenille inconnue.

La génération du printemps a le dessous gris cendré, celle de l'été l'a brun café au lait, et a reçu le nom de variété Alstiva Stgr.

ICARUS ROTL. (L'ARGUS BLEU ET L'ARGUS BRUN).

Luzernes, bord des chemins, prairies, etc. — Le plus commun du genre.

Chenille d'un vert sombre, à stigmatale et traits obliques blancs ; vit en été sur la luzerne et l'Ononis Spinosa.

ARGIOLUS L. (L'ARGUS BLEU A BANDES BRUNES).

Ici et là sur les haies : peu abondant.

Mai. — juillet.

Chenille verte avec la vasculaire foncée, vit en juin, septembre et octobre sur le lierre et le nerprun

SEMI-ARGUS ROTL. (LE DEMI ARGUS).

Ne quitte guère le prairies avoisinant les bois ; je l'ai vu dans celles de Laronde.

Mai, juin.

Chenille inconnue.

GYLLARUS ROTL. (L'ARGUS BLEU A BANDES BRUNES).

Prairies naturelles, et clairières des bois, mêmes localités que semi-argus.

Mai, juin.

Chenille variée de gris, de jaune et de rouge ; vit en juin sur les papillonacées.

ARION L. (LE FAUVE A TACHES BLANCHES).

Clairières et lieux arides. Vu à Champvallier.

Juillet, aout.

Chenille inconnue.

Genre Nemeobius Spt.

LUCINA L. (LE FAUVE A TACHES BLANCHES).

Vue dans les bois de Laronde, m'a paru rare.

Mai. — Juillet.

Chenille velue, brune, à points dorsaux noirs ; vit en juin et août sur les Primula et les Rumex.

Genre Limenitis F.

CAMILLA SCHIFF (LE SYLVAIN AZURÉ).

Pas rare, jusque dans la ville. Je l'ai vu communément dans le bois de Chavagnac, où j'en ai pris une curieuse aberration presque toute noire en dessus et brun rougeâtre en dessous.

Juin. — Août.

La chenille qui passe l'hiver toute petite dans un cocon construit à cet effet, vit sur les chèvrefeuilles en mai, juin et juillet. Elle est verte à tubercules charnus verts et rouges.

SYBILLA L. (LE PETIT SYLVAIN).

Ne quitte pas les bois Chavagnac.

Juin.

Chenille verte à petits caroncules rouges. Vit en juin sur les chèvrefeuilles.

Genre Vanessa F.

C. ALBUM L. (LE GAMMA).

Un peu partout ; pas rare dans le Danube. Une des premières apparitions du printemps.

Reparaît en juin, puis en septembre, octobre, etc.

Chenille épineuse brune, avec le dos fauve en avant, blanc en arrière ; vit sur l'orme en mai et juin, puis en août et sept mbre.

POLYCHLOROS L. (LA GRANDE TORTUE).

Pas rare, surtout après l'hiver ; l'insecte éclot en juillet, mais, après avoir volé quelque temps, ne tarde pas a chercher quelque fissure dans un tronc d'arbre et à s'y engourdir, jusqu'en février ou mars suivant. Il n'a donc qu'une seule génération.

Chenille épineuse, mélangée de noirâtre et roussâtre ; elle vit en société sur l'orme, le cerisier, etc.

URTICAS L. (LA PETITE TORTUE)

Partout. Juin. — Août, septembre et après l'hiver en mars avril. A cette dernière époque elle est en mauvais état.

Chenille épineuse, mélangée de jaune pâle et de noirâtre ; vit en société sur l'ortie.

IO L. (LE PAON DU JOUR).

Jardins, prairies, etc. L'un des plus beaux diurnes d'Europe.

Juin, juillet. — Septembre.... Mars, avril.

Chenille épineuse, noir intense picotée de blanc ; vit en juin et en août sur les orties, en sociétés nombreuses.

ANTIOPA L. (LE MORIO).

Je l'ai vu chaque année dans le Danube.

N'a qu'une génération qui éclot en juillet, s'enlourdit en août et reparaît en mars, avril, avec la bande jaune décolorée.

Chenille noirâtre, épineuse, avec une bande dorsale maculaire d'un rouge obscur. Vit en juin sur le saule, le peuplier et l'orme.

ATALANTA L. (LE VULCAIN).

Partout, mais généralement peu abondant comme insecte parfait.

Apparitions irrégulières durant toute l'année, mais plus fixe en septembre.

Chenille mélangée de gris et de jaunâtre, à épines courtes. Vit durant toute l'année, mais surtout en septembre et octobre dans les feuilles terminales de l'ortie réunies en une cellule lâche.

CARDUI L. (LA BELLE DAME).

Partout, mais surtout sur les grand-routes où elle aime à se poser. Insecte d'apparition très irrégulière

Chenille épineuse grise ou brune à lignes jaunes ; vit sur les chardons dans une cellule formée de feuilles réunies par quelques fils, Dans le midi elle est presque polyphage car je l'ai trouvée sur les vipérines et les mauves.

Genre Melitæa F.

AURINIA ROTT.

Commun dans le bois de Chavagnac.

Mai.

Chenille épineuse, noire, pointillée de blanc. Dans son jeune âge, elle vit en société sous une toile commune où elle passe l'hiver ; plus tard elle s'isole. Sa plante nourricière est le Scabiosa succisa.

CINXIA L.

Jachères autour de la ville.

Mai. — Août.

Chenille épineuse, noire pointillée de blanc, avec la tête et les pattes membraneuses rouges. Vit en société sur les plantains en avril et juin.

PHOEBE KNOCH.

Bords de l'Allier ; jachères, champs, etc.

Mai. — Juillet.

Chenille épineuse noire à bande dorsale blanche et stigmatale jaune ; vit en juin et au printemps sur la jacée et la scabieuse.

DIDYMA ESP.

Jachères des terrains arides ; au dela de Panloup.

Juin, juillet, et août.

Chenille épineuse blanche et noire, à tubercules gris sur le dos, fauves sur les côtés ; vit en mai et juin sur les plantains, les linaires, les véroniques, etc.

DYCTINNA ESP.

Je l'ai vue une fois dans les bois de Chavagnac.

Juin, juillet.

Chenille épineuse grise, pointillée, à épines jaunes et tête noire ; vit en mai et juin sur le Melampyrum sylvaticum.

ATHALIA ESP.

Commune dans les bois de Chavagnac, Champvallier, etc.

Juin, juillet.

Chenille épineuse noire pointillée de blanc à épines fauves; vit en mai sur le Melampyrum sylvaticum.

PARTHENIE BK.

Je ne l'ai vu qu'une fois, sur les rives de l'Allier, à Avermes.

Juin. — Août.

Chenille inconnue.

Genre Argynnis F.

SELENE F. (LE PETIT COLLIER ARGENTÉ).

Bois de Laronde et de Champvallier.

Mai, juin.

Chenille inconnue.

EUPHROSYNE L. (LE GRAND COLLIER ARGENTÉ).

Bois de Chavagnac et de Champvallier.

Mai.

Chenille noire à stigmatale et épines jaunes; vit en avril sur les violettes.

DIA L. (LA PETITE VIOLETTE).

Voisinage des Bois, Laronde, etc.

Mai. — Juillet.

Chenille grise, à lignes blanches, épines jaunes à base fauve ; vit en avril et juin sur les violettes.

LATHONIA L. (LE PETIT NACRÉ).

Chemins ruraux, jachères ; aime à se poser sur le sol nu. Pas rare.

Avril. — Août — Septembre.

Chenille noire et rousse, à chevrons dorsaux blancs; vit sur les pensées sauvages en août et juillet-août.

ADIPPE L. (LE GRAND NACRÉ).

Butine dans les bois, sur les fleurs des ronces; vue à Champvallier.

Juin.

Chenille roussâtre, à vasculaire jaune et demi-lunes dorsales noires ; vit en mai et juin sur les violettes, dans les bois.

PAPHIA L. (LE TABAC D'ESPAGNE).

Très commune dans les bois, sur les buissons de ronces ; je l'ai vue dans les bois de Chavagnac.

Juillet.

Chenille ferrugineuse à vasculaire jaune et géminée ; vit en juin sur les violettes dans les bois.

Genre Melanargia. Meig.

GALATHEA L. (LE DEMI-DEUIL).

Clairières herbues ; je ne l'ai pas vu communément. Champvallier ; le long des haies, etc.

Juin, juillet.

Chenille testacée, à lignes plus obscures ; vit en mai sur les graminées.

Genre Satyrus F.

STATILINUS HUF. (LE FAUNE)

Je l'ai pris assez communément sur le monticule aride, à droite de la route de Montbeugy.

Août.

Chenille inconnue.

DRYAS SC. (LE GRAND NÈGRE).

Un seul exemplaire pris à coté du chemin de fer vers la propriété de la Motte. L'espèce doit être plus abondante dans les bois.

Août.

Chenille en juin, sur l'avoine élevée.

Genre Pararge Hb.

MÆRA L. (L'ARIANE)

Très commun autour de Moulins, dans les chemins, le long des murs des jardins, etc.

Mai, juin. — Juillet, août. — Septembre.

Chenille pubescente verte à stigmatale jaune ; vit au pied des murs sur les graminées.

MEGERA L. (LE SATYRE).

Lisière des bois, dans les lieux arides ; moins commun ici que Mæra.

Mai. — Août,

Chenille vert pomme, vivant en avril et juin. sur les graminées au pied des arbres.

ALGERIA L. VAR. EGERIDES STGR.

Chemins creux et ombragés. Danube etc.

Avril. — Juin. — Septembre.

Chenille verte avec trois lignes géminées, jaunes ; vivant en avril et septembre sur le Triticum repens.

J'ai pris ici des exemplaires tenant très-bien le milieu entre le type et la variété.

Genre *Epinephele* Hb.

JANIRA L. (LE CORYDON).

Commun ; lieux herbus ; le long des haies et des chemins.

Juin, Juillet.

Chenille vert jaunâtre, à poils blancs, courts et recourbés ; vit en mai sur les graminées,

TITHONIUS LIN. (L'AMARYLLIS).

Haies, lisière des bois, clairières ; Champvallier.

Juillet, août.

Chenille verte ou rougeâtre, à stigmatale jaune ; vit sur Poa annua en mai et juin.

HYPERANTHUS LIN (LE TRISTAN)

Dans les bois de Chavagnac et autres.

Juin, juillet.

Chenille grise à vasculaire foncée et stigmatale claire ; vit en mai sur les graminées.

Genre *Cœnonympha* Hb.

ARCANIUS L. (LE CÉPHALE)

Pas rare dans le bois de Champvallier ; se trouve également le long des haies, mais plus rarement ; Danube, etc.

Juin, juillet.

Chenille glabre, verte, avec des lignes jaunes lisérées de foncé; vit en mai sur les graminées.

PAMPHILUS (LE PROCRIS).

Pas rare dans les lieux vagues, les prairies, etc.

Avril, mai — Juillet, août.

Chenilleglabre, verte à lignes blanches, vivant sur les graminées en avril juin et juillet.

Genre Spilothyrus Dup.

ALCEAS ESP. (LA GRISETTE).

Bord des chemins, lieux vagues ; pas rare.

Avril, mai. — Juillet, août.

Chenille vert olivâtre, à deux lignes claires et tête noire; col étranglé. Vit en septembre dans les feuilles des mauves mi-closes par des fils.

Genre Syrichtus Boisd.

CIRSII RBR.

Terrains vagues derrière Panloup ; rives de l'Allier. Rare.

Mai. — Juillet, août.

Chenille inconnue.

SERRATULÆ RBR.

Bois de Chavagnac ; rives de l'Allier, etc Lieux vagues et clairières. Rare.

Mai, juin.

Chenille inconnue.

MALVÆ L. (LE PLAINT-CHANT).

Clairières des bois de Chavagnac.

Mai.

Chenille verte ou jaunâtre, à stigmatale claire ; vit en avril sur les fraisiers des bois.

SAO HB. (LE TACHETÉ).

Rives de l'Allier, sur les talus, etc.

Mai. — Juillet, août.

Chenille inconnue.

Genre Nisoniodes Hb.

TAGES (LE POINT DE HONGRIE).

Dans les prairies humides ; Champvallier ; Danube.

Avril, mai.

Chenille verte à tores dorsale et jaune et tête brune; vit en septembre sur les Eryngium et les lotus.

Genre Hespéria Lat.

THAUMAS HUFN. (LA BANDE NOIRE).

Je l'ai observée à Champvallier ; probablement commune comme ailleurs ; lieux vagues, chemins, etc.

Juillet.

Chenille d'un vert glauque, à lignes un peu plus claires et tête verte ; vit sur les graminées en mai et juin, entre les feuilles et les tiges.

LINEOLA OCHS.

Je l'ai vue aux mêmes localités et aux mêmes époques que la précédente.

Chenille vert clair, à cinq lignes jaunes et tête rougeâtre ; vit sur les graminées en juin.

SYLVANUS F.

Vu au Danube, à Champvallier ; pas rare.

Juin.

Chenille d'un vert sale à stigmatale claire ; vit en avril sur le Triticum repens.

Genre Carterouphalus Ld.

PALÆMON PALL.

Pas rare dans les bois de Chavagnac.

Mai.

Chenille en avril sur le Plantain.

HETEROCERA.

(Nocturnes).

SPHINGES.

(SPHINX).

Genre Acherontia O.

ATROPOS. L.

J'en ai vu un exemplaire pris à Moulins.

Septembre, octobre.

Énorme chenille vert bleuâtre, à bandes latérales obliques jaunâtres ; corne rusurbée et rugeuse jaune pâle. Vit en août sur la pomme de terre, en rase campagne.

Genre Sphinx O.

PINASTRI L.

J'ai constaté la présence d'une chenille sur un des pins du monticule aride situé vis à vis Champvallier, sur la route de Montbeugny.

Chenille vert foncé, à vasculaire brun et bandes jaunes ; vivant en juillet et en automne sur les pins.

Genre Deilephila O.

EUPHORBIÆ L.

J'ai maintes fois aperçu sa belle chenille noire à points jaunes et à vasculaire rouge sur le tithymale (Euphorbia cyparissias) au bord des chemins, sur les rives de l'Allier en juin et juillet.

ELPENOR L.

J'en ai trouvé la chenille sur la vigne dans un jardin du voisinage.

Chenille noirâtre, réticulée, à anneaux antérieurs retractiles et ocellés latéralement de brun.

Genre Smerinthus O.

TILIÆ L.

Je l'ai pris au Danube et constaté l'existence de la chenille sur les ormes du cours de Bercy et de la jetée.

Chenille verte, passant au bleuâtre vers sa métamorphose, tête haute et très angulaire, corne bleue sur une plaque ovale rugueuse ; vit en juillet et août sur l'orme.

POPULI L.

J'ai vu la chenille sur des rejets de peuplier au Danube.

Elle est vert jaunâtre, à lignes obliques claires, souvent ponctué de noir et tâché de ferrugineux ; commun en automne sur les peupliers.

Genre Macroglossa O.

STELLATARUM L.

Commun comme partout ailleurs, presque toute l'année.

Chenille verte à quatre lignes claires et corne bleue ; vivant sur les caille-lait en juillet et août.

BOMBYLIFORMIS L.

Jardins, prairies.

Mai. — Juillet.

J'ai aperçu la chenille dans un jardin de mon voisinage ; elle est verte, teintée de bleuâtre, et vit sur les Lonicera.

Genre Trochilium Sc.

APIFOFME O.

Je l'ai pris au Danube, dans le voisinage des peupliers.

Juin, juillet.

Chenille blanc d'or, vivant dans le bas des troncs de peupliers, sous l'écorce ; la rechercher au printemps, à un ou deux centimètres sous la surface du sol ; son cocon fait hors de l'écorce une légère saillie formée de sciure de bois.

Genre Sesia F.

TIPULI FORMIS CL.

Je l'ai prise quelquefois sur les haies du chemin de fer et autres.

Juin, juillet.

Chenille rongeant la moelle des branches d'un ou deux ans de groseiller ordinaire.

MYOPÆ FORMIS BKH.

Je l'ai prise communément sur quelques pommiers isolés, sur les terrains vagues au delà de Panloup.

Juin.

Chenille rouge pourpre, passant au blanchâtre sur flancs ; elle vit sous l'écorce du pommier, à la limite des caries et des parties vertes ; facile à découvrir, mais difficile à élever.

EMPIFORMIS ESP.

Commun sur les touffes de tithymale (Euphorbia Cyparissias) au bord des chemins, dans les lieux

secs. Bords de l'Allier ; terrains vagues et chemins aux environs de Panloup.

Juin, juillet.

Je ne connais pas la chenille qui vit dans les racines de la plante précitée.

CHRYSIDIFORMIS ESP.

Très commune, mais très localisée ; je l'ai prise abondamment, deux années de suite, le long d'une haie, sur un chemin de mon voisinage ; bien qu'elle fut éclose sur place, je n'ai pu reconnaître exactement sur quelle plante elle avait vécu. C'est le Rumen qui doit la nourrir, d'après M. Mabille et autres entomologistes ; mais elle fréquente d'autres plantes ainsi que cela a été observé et que me l'ont démontré mes nombreuses captures sur un petit espace, où il n'y avait pas assez de rumen pour la nourrir en si grand nombre ; (orties, dychnisdioïque, ronce, rejets d'ormes, etc.)

Genre Thyris Hl.

FENESTRELLA SC.

Un exemplaire pris au Danube.

Juin.

Chenille courte, blanchâtre, à trapezoïdame bien marquée en noir ; elle vit en automne dans les feuilles liées ensemble de la clématite.

Genre Aglaope Lat.

INFAUSTA L.

Elle abonde sur une portion d'une certaine étendue de la haie d'aubépine du chemin de fer, mais je ne l'ai vu que là. Vole en plein soleil.

Juillet août.

La chenille fort jolie, est d'un jaune citrin ; le dos coupé par une vasculaire fine et moniliforme de la teinte du fond est occupé par deux larges bandes violet foncé lisérées de noir ; sous dorsale formée de deux lignes noires séparées par une ligne ponctiforme blanche ; bouquets de poils très courts, noirs en dessus, blancs sur les côtés ; elle vit en juin et juillet sur l'aubépine, dont elle déchiquète complétement les feuilles.

Genre Ino leach.

GLOBULARIÆ HB.

Je l'ai rencontrée sur les terrains vagues derrière Panloup.

Juillet.

La chenille semble avoir été mal observée ; elle est d'un gris verdâtre très pâle, avec des bouquets de poils étoilés et épais un peu plus clairs, et une

bande latérale, rose, large, et subinterrompue. Mais ce qu'elle a de plus remarquable, c'est d'être mineuse et de vivre au moins sur la Centaurea nègra, uniquement de parenchyme des feuilles radicales, dans l'épaisseur desquelles elle occasionne de vastes boursoufflures blanches.

Avril et mai.

STATICES L.

Je l'ai vue abondamment dans les parties les plus humides d'une prairie naturelle à Champvallier.

Mai. — Août.

Chenille jaune, à bande latérale purpurine. Vit en avril et mai sur le rumen, les genêts, etc.

Genre Zygæna F.

TRIFOLII ESP.

Je l'ai vue dans les bois de Chavagnac et sur les prairies de Champvallier.

Juin

Chenille vert jaunâtre, avec quatre lignes dorsales et une ventrale de points noirs. Vit en mai sur les papillonacées, lotus, trèfles, etc.

FILIPENDULÆ.

Je l'ai vue dans les bois de Chavagnac et de Champvallier.

Juillet.

Chenille jaune verdâtre, à taches noires divisées, entrecoupées de jaune. Vit en mai et juin sur les papillonacées.

HIPPOCREPIDIS HB.

Je l'ai vue une fois au Danube.

Juillet.

Chenille vert jaunâtre, à bandes jaunes surmontées de taches noires divisées, et parfois une stignatale noire. En juin sur les papillonacées.

PEUCEDANI ESP.

J'en ai vu quelques exemplaires dans la campagne, à petite distance de la ville.

Juillet.

Chenille vivant comme les précédentes, sur les papillonacées.

Genre naclia Boix.

ANCILLA L.

J'en ai pris deux exemplaires dans les bois de Chavagnac.

Chenilles à bouquets de poils courts, brunes, avec les sous dorsales maculaires jaunes. Vit en avril et mai sur les lichens des troncs des arbres, et aussi sur les graminées.

BOMBYCES.

(BOMBYX)

—

Genre Sarrothripa gn.

UNDULANA HB.

Je l'ai prise une fois dans les pommiers des terres vagues derrière Panloup.

Juillet. — Septembre... Mars, avril.

Chenille verte, à longs poils très clairsemés, vit dans une toile, commune dans la jeunesse, à l'extrémité des branches des saules, et plus rarement du chêne.

Genre Larias Hb.

CLORANA L.

Je l'ai prise au bord de l'Allier.

Avril, mai — Août.

Chenille gris violâtre, à bande dorsale blanche, étranglée au millieu; est commune en automne à l'extrémité des branches de saules et d'osier dont les feuilles sont liées en fuseau.

Genre Hylophila Hb.

BICOLORANA FUEP.

Je l'ai prise une fois dans les bois de Chavagnac.

Juin, juillet.

Chenille verte, bossuée en dessus, à lignes obliques, vit en mai sur le chêne ; joli cocon en nacelle.

Genre Nola Leach.

CUCULLATELLA L.

Commune dans les haies d'aubépine du chemin de fer.

Juillet.

Chenille d'un gris noirâtre, à losanges dorsales blanchâtres ; vit en juin sur l'aubépine, le pommier, le prunellier, dont elle ronge les feuilles sur une de leurs faces. Je ne l'ai jamais vue se nourrir de lichen, ainsi que le dit notamment M. Guénée.

Genre Medaria Hph.

MURINA HB.

Un exemplaire pris en ville sur un trottoir.

Juillet.

Chenille à longs poils clairsemés, gris clairs, avec deux rangs de taches jaunes. Vit des lichens des murs. Rare.

Genre Calligenia Dup.

MINIATA FORST.

Ici et là ; surtout dans les bois.

Juillet.

Chenille noirâtre à longspoils fasciculés et pectinés, et disposés en brosse.

Genre Setina Schrk.

MESOMELLA L.

Je l'ai prise à Champvallier.

Juin.

Chenille noirâtre, ressemblant à celle de Miniato, mais à poils simples et verticillés.

Genre Lithosia F.

CANIOLA HB.

J'en ai vu un exemplaire sur le cours de Bérule, contre un tronc d'arbre. Rare.

Juin.

Chenille gris terreux, avec deux sous dorsales ferrugineuses ; en mai sur les lichens des murs et des toits.

Genre Gnophria Hph.

QUADRA L.

Prise à Chavagnac et à Champvallier.

Juillet.

Chenille jaune, avec les flancs noirs, avec des verrues noires et orangées ; vit en mai et juin sur les lichens des arbres.

Genre Deiopeia Hph.

PUTCHELLA L.

Pas rare dans les lieux sablonneux ; terres vagues derrière Panloup ; bords de l'Allier. Toujours dans le voisinage des vipérines.

Mai. — Juillet.

Je ne connais pas la chenille, qui vit évidemment sur l'Echium europæum.

Genre Euchelia Boisd.

JACOBEÆ L.

Abonde autour de Moulins, le long des haies, etc.;

Juin, juillet.

Chenille à anneaux alternativement jaunes et noirs ; vit en société sur les seneçons vivaces et annuels, en août.

Genre Nemeophila Stph.

RUSSULA L.

Pas très commune ; je l'ai vue sur les terrains vagues derriere Panloup.

Mai. — Août.

Chenille brune, à vasculaire fauve et blanche. Polyphage en avril.

Genre Callimorpha Lat.

HERA L.

Pas rare aux environs de Panloup dans les haies. Vole en plein jour. — Août.

Chenille difficile à trouver, brune, avec un dessin crucial jaune ou roux et la stigmatale de même teinte. Vit dans les haies, cachée au pied des orties qui la nourrissent.

Genre Chelonia Lat.

CAJA L. (L'ÉCAILLE).

Pas plus rare ici qu'ailleurs. Insecte parfait, difficile à découvrir.

Août.

Chenille brune, à tubercules blanchâtres et longs poils couleur marron et blanchâtres sur les côtés ; polyphage en mai, dans les endroits frais.

VILLICA L. (L'ÉCAILLE MARBRÉE).

Pas bien rare ; un peu partout, jardins, haies, etc. Danube.

Juin.

Chenille noire, à poils bruns, tête et pattes rouges; polyphage en avril et mai.

HEBE L. (L'ÉCAILLE MARBRÉE DE ROSE).

La plus commune des chelonides moulinoises ; terrains vagues derrière Panloup, jachères, etc. On la trouve souvent sur le sol, dans les herbes, etc.

Mai, juin.

Chenille commune dans les lieux arides à l'arrière automne ; elle est noirâtre avec de longs poils gris sombre, et roux sur les flancs; elle se réfugie contre les premiers froids, dans les plus grosses touffes de luzerne, de centaurée, etc. Elle mange dès que le temps est tiède, elle se nourrit volontiers d'achilée ; fortement décimée par les parasites.

Genre Spilosoma Stph.

FULIGINOSA L.

Je l'ai vue communément faire son cocon, fin de mars, sous les corniches des murs de jardins.

Mai. — Août.

Chenille brun marron ; très commune à l'arrière saison ; passe l'hiver et se chrysalide aux premiers jours tièdes.

MENDICA CL.

Dans les bois, les haies, etc.

Mai.

Chenille velue grise, à bande dorsale jaunâtre et tache claire sur le 11me anneau ; polyphage en juillet et août.

MENTHASTRI L.

Clôtures des jardins, haies, etc.

Mai et juin.

Chenille brune à vasculaire jaunâtre et roussâtre. Elle se polyphage en août septembre et octobre.

J'ai pris à quelques jours de distance deux nichées complètes et fraîchement écloses, des Spilosoma menthastri et Lubricipeda, sur des sureaux, où elles avaient été pondues.

LUBRICIPEDA ESP.

Dans les haies, jardins, etc. Danube.

Juin.

Chenille grise, à taches latérales jaunâtres ; vit en automne dans les haies et au pied des murs.

Genre Hepialus F.

HECTUS L.

Je l'ai pris une fois au Danube.
Juin.
Chenille inconnue.

Genre Cossus F.

COSSUS L.

Ne semble pas rare aux environs. Je l'ai pris plusieurs fois posé contre les palissades du chemin de fer.

Juin, juillet.

Énorme chenille blanchâtre, à dos rouge, vivant durant trois années dans le tronc des saules, des chênes, des ormes, etc. Se multiplie parfois au point de devenir nuisible. Elle dégage souvent une odeur repoussante, *sui generis*, surtout au moment de sa métamorphose.

Genre Meterogenea Knach.

LIMACODES HUFN.

Je l'ai prise à Champvallier.
Juin.

Chenille verte, à quatre lignes et points jaunes ; ayant une forme de cloporte. Vit en septembre sur le chêne.

Genre Psyche Schrk.

UNICOLOR HUFN.

Très commun dans les haies avoisinant les champs (non les jardins) en juin les fourreaux se fixent aux palissades et aux jeunes branches les plus élevées des haies.

Juillet.

Chenille dans un fourreau garni de pailles et de débris de feuilles ; vit polyphage en avril et mai.

ALBIDA ESP.

Cette jolie espèce n'est pas rare dans les lieux chauds et secs, sur les bruyères. Champvallier, lisière des bois de Chavagnac.

Juin.

Le fourreau, formé tantôt de mousse, tantôt de bruyères, tantôt d'herbes variées n'est pas rare en avril ; il se fixe vers le 15 mai, époque à laquelle il faut le rechercher sur les bruyères.

HIRSUTELLA HB.

Dans les bois, les bosquets ; pas rare notamment dans les parties claires des bois de Champvallier.

Mai, juin.

Les fourreaux se fixent aux gros troncs d'arbres vers le 15 mai, époque à laquelle il convient de les récolter ; chenille polyphage et arboricole en avril et mai.

Genre Epichnopterya Hb.

PULLA ESP.

Clairières des bois de Champvallier, Laronde, Chavagnac, etc.

Mai.

Fourreau formé de pailles longues et non superposées ; pas rare dans les prairies contre les hautes graminées, le tronc des arbres, etc.

Genre Fumea Kb.

INTERMEDIELLA BRD.

Espèce commune par certaines annéss, à peu près partout ; haies, clôtures des jardins, troncs des arbres dans les bois.

Juin.

Fourreau formé de pailles superposées ; chenille

Mai. juin, juillet, août, etc en deux générations.

vivant de lichens, contre les palissades et le tronc des arbres.

BETULINA Z.

Haies d'aubépine du chemin de fer ; Je ne l'ai rencontrée que là.

Juillet.

Fourreau mou formé de très petits débris d'écorces, de feuilles, et non de pailles. Chenille vivant des jeunes feuilles de l'aubépine.

L'insecte parfait diffère à peine du mâle d'Intermediella Brd. (et de Roboricole elle Brd., qui n'est peut-être qu'un synonyme).

Il est d'une teinte un peu plus sombre et a les ailes supérieures plus allongées. Mais la femelle de Betulina a le bourrelet anal d'un blanc de neige, alors qu'il est jaunâtre chez les espèces précitées.

Genre Orgya O.

ANTIQUA L.

Très commune surtout comme chenille.

Mai. — Juillet. — Septembre.

Chenille abondante dans les haies ; de couleur variant du vert pâle au noir ; verrues rouges, brosses dorsales jaunes, et cinq aigrettes, polyphage et arboricole en juin, juillet, puis en septembre,

Genre Dasychira Hph.

FASCELINA L.

Je l'ai trouvée abondamment, sous ses premiers états, daus les terrains vagues au-delà de Panloup.

Juin, Juillet, Août.

Jolie chenille grise, à brosses noires et blanches ; passe l'hiver et continue à grossir en mai et juin ; genêts, églantiers, rumex, etc.

Genre Leucoma Hph.

SALICIS L (L'APPARENT).

J'en ai vu la chenille sur les peupliers du Danube.

Éclosion en Juillet.

Jolie chenille noire à verrues fauves et larges taches dorsales arrondies et blanches. En mai et juin sur les saules et les peupliers.

Genre Porthesia Hph.

CHRYSORCHÆA L.

Abondant comme partout, et nuisible.

Juillet, Août.

C'est la seule espèce que concernent les mesures

administratives ordonnées sous le nom d'échenillage, et qui, scrupuleusement suivies, suffisent à préserver les arbres fruitiers contre les ravages qui sont la suite de sa multiplication.

Malheureusement ces mesures ne s'étendent pas aux haies limitatives des propriétés, et ne pourront jamais être prises dans les bois, tout aussi exposés que les vergers, en sorte que le nombre des individus ne diminuera guère,

La chenille éclot en août ; elle sort d'un petit tas d'œufs couverts de poils serrés et mordorés, ayant la forme d'une fève et pondus sur une feuille ; (les cueillir et les écraser avec soin, ou les jeter loin de toute végétation arborescente). Une fois éclose la jeune famille file tous les jours aussitôt une toile qui lui sert d'abri, qu'elle rend plus serrée et d'où elle se répand sur les feuilles voisines pour en ronger la surface ; ces feuilles jaunissent et trahissent la présence des ravageuses déjà faciles à découvrir par celle de leur toile blanche. A partir de septembre elles cessent de manger, se retirent dans leur abri commun, d'où elles ne sortiront plus qu'aux premiers beaux jours de mars.

On a donc du mois de septembre au mois de mars pour détruire ces toiles, en coupant les branches qui les portent, en les brûlant, en les écrasant, ou tout au moins en jetant ces destructeurs hors de la portée de leur nourriture.

Adulte, la chenille est brune, a des poils roux, avec deux boutons orangés sur les 9me et 10me anneaux ; elle est alors solitaire.

Dans le courant de juillet, elle se transforme dans un cocon lâche, dont le contact n'est pas sans inconvénients pour les peaux délicates.

SIMILIS FUESS.

Partout : haies, jardins, bois.

Juillet, Août.

Chenille noire à large vasculaire géminée d'un beau rouge et touffes de poils blancs ; son contact, de même que celui de son cocon, cause des démangeaisons assez vives. (Se lotionner avec de l'eau vinaigrée ou aiguisée de quelques gouttes d'acide phénique). La larve éclose à la fin de l'été, passe l'hiver dans un petit cocon construit en septembre, et vit jusqu'en juillet ; elle est polyphage et arboricole.

Genre Ocneria K.-S.

DISPAR. L.

Commune sur les grands arbres des promenades publiques, les jardins, etc. Le mâle vole activement en plein jour. La femelle immobile sur le tronc des arbres, ne vole que la nuit.

Juillet, Août.

Chenille grise à tubercule noir bleuâtre en avant et rouge brique en arrière ; poils raides. Elle cause parfois de véritables dégâts.

Grâce à la destruction annuelle des œufs, ordon-

née durant l'hiver par l'administration municipale de Moulins, sa présence sur les cours de la ville est à peine sensible. Ces œufs sont déposés par plaques recouvertes de poils semés, sur le tronc des arbres, les clôtures, etc. ils sont très-visibles le plus souvent.

Genre Bombyx. Bois.

FRANCONICA. ESP.

J'en ai trouvé une nichée déjà dispersée sur les terrains vagues au-delà de Panloup.

Mai.

Chenille fort belle, ornée de bandes longitudinales blueues, rouges, blanchâtres et noirâtres ; elle vit sous une toile commune jusque vers le 10 avril, puis se disperse ; se nourrit de Rumex acetosella fleurie. d'Euphorbe annuelle, de Tithymale, etc. Cocon pareil à celui de neustria.

NEUSTRIA L.

Commune comme partout ailleurs ; haies, arbres fruitiers, etc.

Juillet, Août.

Chenille ornée de bandes bleues, noires, fauves et avec la vasculaire blanche ; cause des ravages sérieux dans les jeunes plantations. Le meilleur moyen de la détruire consiste à la rechercher avant qu'elle n'ait

abandonné la toile commune où se passe son premier âge.

LANESTRIS L.

J'ai constaté la présence de nichées de la chenille dans les haies aux environs de Panloup, de Laronde, etc.

La chenille est noire, à sous dorsale crenelée et fauve, et des pattes membraneuses rouges. Vit en avril sous une toile commune, puis se disperse.

TRIFOLII ISP.

Commune sous ses premiers états dans les lieux vagues, secs et sablonneux.

Août, Septembre.

Chenille à incisions des anneaux bleu réticulé de noir ; poil jaune doré, courts et collier orangé. Croissance très-lente ; elle est polyphage, mais préfère les genêts, les trèfles, les luzernes.

QUERCUS L. (LE MANTEAU ROYAL)

Commun comme partout, surtout sous les premiers états. Des chenilles recueillies sur le genêt, balais et nourries de cette plante m'ont donné des sujets intermédiaires entre le Spartii-Viburni, Guénée et le type ordinaire.

Juillet.

Chenille noire, à poils blonds, roux vers la tête ; sous dorsale blanche ; polyphage arboricole. Le cocon et la chenille adulte sont dangereux à manier, à raison des démangeaisons que cause l'introduction du poil dans la peau.

RUBI L.

Pas commune ; prairies naturelles ou artificielles. Le mâle vole en plein jour, comme celui du Quercus.

Juin.

Chenille noire à anneaux couverts de longs poils, d'un brun marron ; commune dans les prairies en automne, passant l'hiver cachée et se métamorphosant en avril dans un cocon allongé. Polyphage, mais préférant la ronce, le chêne, les carex, etc.

Genre Lasiocampa Las.

QUERCIFOLIA L. (LA FEUILLE-MORTE).

Commune dans les haies, sous ses premiers états.

Juillet.

Grande chenille grise ou brune, velue sur les côtés, à caroncule postérieure et à double collier bleu et noir. Haies de prunellier et d'aubépine ; quelquefois nuisible sur les espaliers.

Genre Saturnia Scht.

PYRI SCHIFF (LE GRAND PAON).

Facile à trouver comme chrysalide sous les corniches des murs des jardins.

Mai.

La chenille verte, avec des tubercules étoilés bleus se fait aisément pardonner par sa beauté les quelques dégâts qu'elle peut causer, grâce à sa grande taille, sur les pêchers, les abricotiers, les poiriers, etc., où elle cherche sa subsistance ; vit de juillet à septembre sur une foule d'arbres.

PAVONIA L.

Commune, surtout comme chenille, vole en plein jour.

Août, Mai.

Chenille noire dans son jeune âge et vivant en colonies nombreuses ; passant successivement au vert, avec des anneaux noirs chargés de tubercules roses ou violet pâle. Vit sur une foule d'arbustes des haies et même sur des plantes herbacées, telles que sauges, rumex.

Genre Cilix Leach.

GLAMATA SCOP.

Pas rare dans les haies.

Mai, Juillet.

Chenille brun chocolat, de forme angulaire en avant, avec des épines et se terminant en pointe en arrière. Pas rare en automne sur les prunelliers.

Genre Harpya O.

FURCULA L.

J'en ai pris un exemplaire fraîchement éclos contre un peuplier, route de Bourgogne.

Avril, Juillet.

Jolie chenille épaisse en avant, anguleuse supérieurement à son premier tiers; à pointe annale bifide comme toutes celles du genre : verte avec un manteau ferrugineux bordé de jaune. Vit en juin et juillet puis en automne sur les saules, les peupliers et les bouleaux.

Genre Hybocampa Ld.

MILHAUSERI F.

J'en ai vu le cocon éclos dans les bois de Laronde, contre le tronc d'un chêne.

Genre Notodonta. O.

ZIGZAC L.

J'en ai vu la chenille sur des rejets de peuplier, au Danube.

Chenille violette ou rougeâtre, en zigzac, avec la partie postérieure renflée et surmontée de trois bosses crochues. Vit en juillet et surtout en automne sur les saules et les peupliers.

Genre Cnetocampa Hpls.

PROCESSIONNEA L.

J'ai vu assez fréquemment les débris des nids de cette espèce contre les chênes dans les bois.

Genre Thyatira. O.

BATIS L.

Je l'ai obtenue d'éclosion.

Juillet.

Chenille brune, à anneaux relevés en pyramide et une pointe bifide ; vit sur les ronces à l'extrémité des pousses.

Genre Asphalia Hb.

FLAVICORNIS L.

Elle abondait en 1874 sur le tronc des bouleaux et autres arbres des bois de Chavagnac.

Mars.

Chenille jaunâtre, à points blancs et tête fauve ; tout aussi commune que l'insecte parfait ; vit en mai dans les feuilles du bouleau pliées en cellule.

NOCTUÆ.

(NOCTUELLES)

Genre Diloba L.

Très-commune sous ses premiers états.

Octobre.

Chenille blanc plombé à bandes citron et points noirs; très-fréquente sur les haies d'aubépine du chemin de fer, etc.

Genre Acronycta O.

ACERIS L.

J'en ai rencontré la chenille durant la rédaction de ce travail Elle est très curieuse, couverte de fortes touffes de poils jaunes, dont quelques unes, dorsales, d'un rouge orangé, et qui ne laissent voir de la peau qu'une rangée dorsale de losanges blanches liserées de noir. Cette chenille est parfois un fléau pour les érables et les maronniers des promenades publiques. Elle vit en juin, juillet et septembre. Papillon en mai, juillet et août.

MEGACEPHALA F.

Je l'ai vue comme chenille sur les peupliers du Danube.

Mai, Août.

Chenille velue, grise, à grosse tête, gris jaunâtre, rayée de noir et tache claire en losange sur les avant derniers anneaux. Vit sur les peupliers en juillet et surtout en automne.

TRIDENS SCHIFF.

J'en ai vu la chenille sur les haies d'aubépine ; elle est noire, avec des dessins rouges et blancs ; doit être plus commune sur les saules, qui la nourissent presque exclusivement en Alsace. Juillet. — Septembre et Octobre.

PSI L.

J'en ai vu la chenille en même temps et aux mêmes localités que celle de Tridens ; elle est noire avec une large bande dorsale d'un jaune citron, interrompue par un tubercule noir.

EUPHRASIÆ F

Terrains vagues : insecte parfait contre le tronc des arbres : Terrains vagues derrière Panloup.

Mai. – Juillet, Août.

Chenille blanche, plombée aux incisions, avec des taches dorsales noir de velours, un collier rouge sur le 2me anneau, une stigmatale orangée et des poils blancs noirâtres à leur extrémité. Vit en juillet et en automne sur le Tithymale, le Rumex acetosella, etc.

La chenille parait très-variable dans ses dessins, ce qui a occasionné la création d'espèces pour le moins douteuses.

RUMICIS L.

Murs des jardins, clôtures, tronc des arbres, etc.

Avril, Mai, Juin. — Août.

Chenille variant du vert pâle au noir brun, avec des taches blanches, une stigmatale rouge et des bouquets de poils noirâtres. Polyphage, quoique vivant plus communément de plantes herbacées. Très-commune en automne.

Genre Bryophila T.

ALGAÉ F.

Un exemplaire éclos d'une chrysalide trouvée dans l'écorce d'un pommier, sur les terrains vagues derrière Panloup.

Juillet.

Chenille gris verdâtre, à taches noires éclairées de blanc et tête noire ; vit en mai et juin sur les lichens, à l'aisselle des branches.

MURALIS FORST.

Je l'ai prise plusieurs fois contre les vieux murs, dans mon voisinage.

Juillet.

Chenille gris noir, à ligne dorsale et traits blancs; vit en mai et juin sur les lichens des pierres ; se pratique des cellules sous ces mêmes lichens pour s'y réfugier durant le jour.

PERLA E.

Je l'ai vue contre un mur.

Juillet, Août.

Chenille noire, à ligne dorsale jaune ; vit comme la précédente ; je l'ai trouvée sous la couche epaisse de poussière surmontée de mousse qui recouvre certaines portions des édifices publics.

Genre Agrotis O.

JANTHINA ESP.

Obtenue d'éducation.

Juin.

Chenille gris violâtre, avec une tache blanche derrière le 9me stigmate ; vit en mars et avril dans les haies, les bois, sur les Rumex et les Arum. Trouvés au Danube.

FIMBRIA L.

Obtenue d'éducation.

Juin.

Chenille jaune, à stigmates pupillée de noir ; vit

en avril sur les primevères, les Rumex, etc., dans les haies et les bois. Prise au Danube.

LINOGRISEA SCHIFF

Obtenue d'éducation.

Juin.

Chenille vineuse à taches noires, vit en février et mars sur les plantes restées vertes. Prise au pied d'un mur de jardin bien exposé au midi, sur un talus plantureux.

ORBONNA HUFN.

Obtenue d'éducation.

Juin.

Chenille très-petite en avril ; grossit rapidement ; gris sâle, avec des taches chevronnées foncées. Polyphage.

PRONUBA L.

Je l'ai vu sur les terrains vagues, derrière Panloup.

Juillet.

Chenille verte dans son jeune âge ; grisâtre livide ou verdâtre, à bandes longitudinales plus foncées et interrompues ; vit à demi enterrée au pied des Rumex, des épinards, etc. Parfois nuisible dans les potagers.

CASTANEA ESP.

Un exemplaire obtenu d'éducation.

Août.

Chenille vert pâle ou carné, à stigmatale blanche; vit en mai et juin sur les genêts à balais. Prise sur les terrains vagues derrière Panloup.

C. NIGRUM L.

Obtenue d'éducation.

Chenille grise, un peu marbrée, à stigmatale teintée d'orangé ou de rosâtre. Parait très commune aux environs : prise en mars sur un talus plantureux et bien exposé.

XAUTHOGRAPHA F.

Un exemplaire obtenu d'éducation.

Août.

Chenille grise, plus foncée en arrière, avec de fortes lignes noirâtres ou noires interrompues. Pas commune ici ; sous les touffes des graminés en mars.

PUTA HB.

Un exemplaire pris sur le monticule aride couvert de bruyères, de genêts et de pins, situé vis-à-vis Champvallier, sur la route de Monbeugny ; dans la bruyère.

Août.

Chenille vivant de graminées en septembre et mai, au bord des marais et des rivières.

EXCLAMATIONIS L.

Dans les touffes d'herbe, les haies, etc. Très-commune.

Juin, Juillet.

Chenille grise, à trapezoïdaux luisants vivant dans la terre, à la racine de toutes les plantes, au printemps et en automne.

SEGETUM SCHIFF.

Je l'ai prise dans les bois de Laronde.

Mai, Août.

Chenille vivant comme la précédente, et lui ressemblant.

Genre Mamesbra Tr.

BRASSICÆ L.

Commune comme partout ailleurs.

Mai, Juin, Juillet, Août.

Chenille grise, verte ou noirâtre, avec la stigmatale claire et des traits dorsaux peu accentués. Elle vit trop communément sur les choux en automne.

C'est une ennemie des potagers, car elle cause un dommage notable aux plantations de choux dans les têtes desquels elle vit parfois, eudophyle, et qu'elle fait pourrir ou déprécie considérablement.

OLERACEA L.

J'ai constaté sa présence sans l'avoir notée autrement.

Mai, Juin, Juillet

Chenille verte ou rougeâtre, à stigmatale large et claire. Commune en automne sur les Chenopodium au pied des murs de jardins, et autres plantes.

GENISTÆ BTCH.

Je l'ai prise contre le tronc d'un pin, sur le monticule aride, vis-à-vis Champvallier.

Mai, Juin.

Chenille testacée, à chevrons dorsaux et stigmatales blancs ; vit en août sur le genêt à balais, le plantain, etc.

DENTINA ESP.

Contre le tronc des arbres dans les bois à pins à Champvallier.

Mai, Juin.

Chenille courte, noire, sablée, à ventre clair ; vivant eu mai, juin, juillet et août sur le pissenlit, dont elle ronge les racines.

TRIFOLII ROTT.

Un exemplaire pris contre un mur de jardin, dans mon voisinage.

Mai. — Août.

Chenille verte, à vasculaire blanche teintée de rouge ; en juillet et en automne sur les Rumex, Chenopodium, etc.

CHRYSOZONA BKH.

Je l'ai vue plusieurs fois contre les murs des jardins, des habitations suburbaines, etc.

Juin, Juillet.

Chenille en petite société sur les tiges fleuries des laitues, dont elle ronge les fleurs ; mince, gris verdâtre, ou rougeâtre à ventre pâle.

SERENA F.

Je l'ai prise contre le tronc des arbres fruitiers, sur les terrains vagues derrière Panloup.

Mai. — Juin, Juillet.

Chenille vert foncé ou brune, à chevrons noirâtres, vit en août sur les fleurs des chicoracées.

Genre Dianthœua Boisd.

CAPSINCOLA.

Un exemplaire obtenu d'éducation.

Juin. — Août.

Chenille jaune rosâtre très-pâle à dessins nébuleux je l'ai trouvée dans des fleurs d'œillets.

CUCUBALI FUESS.

Un exemplaire pris contre la palissade du chemin de fer.

Juin. — Août.

Chenille commune en juillet et septembre sur le Silène inflata ; elle est verte, à lignes obliques et lavée de rouge, se tient souvent près des racines.

CARPOPHAGA BKH.

Je n'ai jamais pris l'insecte parfait.

Juin. — Août.

Chenille commune en juillet et septembre dans les capsules à puit du Lychnis Dioïque ; elle est blanc d'os à lignes grisâtres pâle. N'éclot parfois que la seconde année.

Genre Aporophyla Gn.

LUTULENTA BKH.

Obtenue d'éclosion.

Septembre.

Chenille verte, à stygmatale liserée de blanc ; vit en mai et juin sur les genêts,

Genre Valeria Germ.

JASPIDEA VILL.

Je l'ai prise trois fois contre les murs et les palissades des environs. Ne paraît pas rare.

Avril.

Chenille pas rare en juin et juillet sur le prunellier.

Genre Hadena h.

OCHROLEUCA ESP.

Prise une fois butinant en plein jour sur la vipérine fleurie ; terres vagues derrière Panloup.

Juillet.

Chenille verte à stygmatale jaune et points noirs ; vivant en mai et juin sur les graminées.

STRIGILISCE., VAR LATRUNCULA LANG.

Contre les murs des jardins, etc.

Juin, Juillet.

Chenille gris vineuse, à lignes verdâtres ; vit en mars et avril dans les tiges et le collet des racines de graminées.

BICOLORIA VILL.

Contre les murs, dans les haies ; vole au soleil couchant. Très commune.

Juin, Juillet.

Chenille inconnue.

J'ai pris les variétés Furuncula Hb, et Vinctuncula Hb., presque aussi communément que le type.

Genre Dipterygia stph.

SCABRIUSCULA L.

Je l'ai vue une fois au Danube.

Mai, Juin.

Chenille brun café, à stigmatale claire ; vivant d'août en octobre sur les Rumex.

Genre Brotolomia ld.

METICULOSA L.

Commune comme partout : insecte parfait, rare le jour.

Mai, Juin, Juillet, Août, etc. en deux générations.

Chenille verte ou brune, à vasculaire blanche et interrompue. Commune sur les Rumex en automne et au printemps, ainsi que sur une foule d'autres plantes.

Genre Leucania O.

ALBIPUNCTA F.

On rencontre de temps en temps l'insecte parfait volant en plein jour,

Mai, Juin. — Août.

La chenille est le fléau des éducations de Leucania, car elle et ses congénères lui ressemblent assez pour qu'il faille les élever toutes ; gris carné à lignes fines, quelquefois deux sous dorsales réunies en une bande. Vit en mars, avril, dans les touffes des graminées.

Genre Caradrina O.

QUADRIPUNCTATA F.

Obtenue d'éducation.

Mai. — Juillet.

Chenille brun foncé nébuleux, à trapezoïdaux fins et noirs, et tête à stigmates noirs ; vit en juin et en automne sur les plantes basses, se tient près des racines.

RESPERSA HB.

Un exemplaire pris contre un mur de mon voisinage.

Juillet.

Chenille vivant de graminées et de joubarle blanche, sur les paturages secs, au printemps.

ALSINES BRAHM.

Obtenue d'éclosion.

Juin, juillet.

Chenille testacée, avec des verticiles de poils, des

traits obliques et deux lignes sous dorsales parallèles ; vit au printemps sur les rumex, les plantains, etc.

AMBIGUA F.

Obtenue d'éclosion.

Juin, Juillet.

Chenille gris jaunâtre, à verticilles poilus avec des dessins chevronnés, les côtés noirâtres et les stigmatales noirs ; en mars et avril sur les plantes basses : prise communément sous les feuilles sèches radicales du bouillon blanc, aux bords de l'Allier.

Genre Tæniocampa Gn.

STABILIS VIEUR.

Un exemplaire pris en ville par hasard,

Février, Mars, Avril.

Chenille verte jaunâtre, à atomes et lignes jaunes et un trait transversal sur l'ante pénultième anneau. Polyphage en juin.

Genre Calymnia Hb.

DIFFINIS L.

Obtenue d'éducation.

Juillet.

Chenille verte, à tête jaune ; vit dans les feuilles de l'orme réunies par des fils, en juin. Ne paraît pas bien rare dans les haies d'ormes.

AFFINIS L.

Obtenue d'éducation.

Juillet

Chenille toute verte, à lignes longitudinales noirâtres ; vit en juin dans les feuilles réunis de l'orme ; pas bien rare dans les haies.

TRAPEZINA L.

Obtenue d'éducation ; l'insecte parfait se rencontre assez souvent dans les bois.

Juillet.

Chenille verte, à trapézoïdaux noirs, cerclés de blanc. Vit surtout sur le chêne, dans les bois, en mai et juin.

Genre Orthosia O.

LOTA CL.

Commune comme chenille,

Septembre.

Chenille abondante en mai sur les saules et notamment ceux des sables de l'Allier ; elle est brunâtre, à vasculaire blanche, dilatée aux incisions.

Genre Xanthia Tr.

GILVAGO ESP.

Commune contre le tronc des ormes du cours de Bercy.

Septembre, Octobre.

Chenille roussâtre, à chevrons dorsaux, vivant en mai dans les samares des ormes.

Genre Hoporina Boisd.

CROCEAGO F.

Je l'ai prise dans les bois de Laronde.

Septembre..... Mars, Avril.

Chenille fauve, à chevrons bruns, vit en mai sur le chêne.

Genre Orrhodia Gn.

VACCINII L.

Dans les bois : je l'ai vue dans ceux de Laronde, pris dans une toile d'araignée.

Septembre..... Mars, Avril.

Chenille gris vineux, (rougeâtre dans sa jeunesse) vit sur les chênes puis sur les plantes basses.

Genre Scoliopteryx Germ.

LIBATRIX L.

Commune comme ailleurs.

Juin, Juillet. — Septembre..... Mars, Avril.

Chenille allongée, frétillante, d'un vert velouté,

Genre *Xylina* O.

ORNITOPUS BOTT.

Je l'ai vu dans les bois de Laronde ; troncs des arbres.

Septembre..... Février, Mars.

Chenille vert pomme très-clair, semée de quelques poils ; vivant sur les arbres forestier en mai.

Genre *Xylocampa* Gn.

AREOLA ESP.

Prise une fois contre un mur de jardin.

Mars.

Chenille testacée, à ligne dorsale obscure et tache sur le 7me anneau ; très-fusiforme. Vit en juillet et août sur les chèvre-feuilles.

Genre *Calophasia* Sept.

LUNULA HUFN.

Un couple pris non loin de La Motte.

Mai. — Juillet, Août.

Chenille longitudinalement jaune et blanche avec de fortes taches noires nettement tranchées. Commune en septembre sur la linaire vulgaire.

Genre Cucullia Schk.

VERBASCI L.

Très-commune comme chenille ; insecte parfait invisible.

Avril, Mai.

Chenille blanche à points noirs et taches jaunes, vit de mai à août sur les Verbascum thapsus et lichnis ; on la trouve à toutes ses tailles et elle abonde souvent.

SCROPHULARIA SCHIFF.

Je l'ai trouvée une fois au Danube comme chenille.

Avril.

Chenille blanche, à points noirs très-gros ; vit en juin sur les scrophulaires.

LICHNITIS RAMB.

Commune sous les premiers états.

Mai, Juin.

Chenille toute jaune ou à bandes blanches avec des points noirs ; vit exclusivement de fleurs du Verbascum lichnis ; elle serait très-abondante autour de la ville, si les belles hampes fleuries de sa plante nourricière ne souffraient pas tant des injures des passants. Bord des chemins, lieux vagues,

LUCTUCÆ.

Un exemplaire obtenu d'éducation.

Juin. — Août.

Belle chenille blanche à vasculaire orangée, et taches noir luisant. Vit en juillet et septembre sur les laitues sauvages dans les champs et les jardins. Terres vagues de Panloup.

UMBRATICA L.

Je l'ai pris une fois comme insecte parfait, celui-ci est plus facile à découvrir que les chenilles palipades.

Juin, Juillet.

Chenille gris terreux, à taches stigmatales noires, avec des traces de lignes rougeâtres ; vit en juillet et août sur les laitues sauvages.

TANACETI SCHIFF.

Obtenue d'éducation.

Juin, Juillet. — Août.

Chenille blanche, à dessins noirs. La Tanaisie faisant défaut autour de Moulins, c'est sur les fleurs de l'Achillée que j'ai trouvé cette chenille. Terrains vagues derrière Panloup.

Cette larve a cela de remarquable qu'elle est blanche sur les fleurs blanches de l'Achillée et jaune sur les fleurs jaunes de la Tanaisie ; je l'ai prise toutefois

participant des deux couleurs sur la dernière des plantes, en Alsace.

Genre Flusia O

TRIPLASIA L.

J'ai aperçu la chenille sur les orties au pied des clôtures de jardins.

Mai. — Août.

La chenille est abondante en automne sur les orties ; elle est d'un vert sombre, avec des dessins blancs latéraux, et de grosses taches dorsales sombres sur les 4e et 5e anneaux.

CHRYSITIS L.

Obtenue d'éducation.

Mai. — Juillet, Août.

Chenille vert clair, avec ou sans lignes obliques ; vit en juin, puis en automne et au printemps sur les menthes, les orties, les lamium.

GUTTA GN.

Obtenue d'éducation.

Mai. — Juillet, Août.

Chenille vert blanchâtre, à lignes dorsales blanches ondulées et trapezoïdaux noirs; vit en automne et au printemps sur les lamium, les menthes, etc.

GAMMA L.

Commune comme ailleurs.

Toute l'année.

Chenille verte, à lignes dorsales blanchâtres nombreuses et ondulées; Vit toute l'année sur les ortics, les lamium, etc. ; plus abondante en automne que dans les autres saisons.

Genre Anarta Tr.

MYRTILLÉ L.

Je l'ai vu plusieurs fois sur les bruyères dans les bois de Chavagnac, de Laronde, et sur le monticule aride vers Montbeugny.

Mai. — Août.

Chenille d'un beau vert, à taches guttiformes jaunes ; vit en juin, juillet et en automne, sur la bruyère commune.

Cenre Heliaca H. S.

TENEBRATA SC.

Dans les prairies humides ; pas bien commun ; Danube, Laronde, etc.

Mai.

Chenille vert pâlo, à vasculaire foncée et stigmatale blanche ; vit en juin sur le Cerastium arvense.

Genre Héliopothis Tr.

DIPSACEUS L.

Je l'ai prise communément sur les prairies des bords de l'Allier.

Mai. — Juillet.

Chenille de teinte variable, à sous dorsales blanches ; vit en août et septembre, notamment sur les fleurs de lichnis dioïque, et une foule d'autres plantes.

Genre Chariclea Stpt.

DELPHINII L.

Je l'ai prise abondamment comme chenille (et deux fois comme insecte parfait), dans le jardinet attenant à mon domicile. et dans lequel les pieds d'allouette simples se multiplient spontanément.

Mai, Juin. — Août.

Chenille rose ou blanc bleuâtre, à taches noires et bandes jaunes, vit en juin et juillet sur le Delphinium ajax, dont elle dévore les graines vertes. Parfois l'insecte n'éclot qu'au bout de deux années.

Genre Acontia O.

LUCIDA HFN.

Pas rare dans lieux vagues, surtout autour des viperines fleuries. Derrière la gare ; derrière Panloup, etc. Vole de jour et de nuit.

Mai, juin. — Juillet, Août.

Chenille verte ou violâtre, à anneaux anguleux et pyramide anale ; vit en juin et septembre sur les mauves.

LUCTUOSA ESP.

Mêmes localités et époques d'apparition que la précédente. Vole de jour et de nuit.

Chenille cylindrique, à 16 pattes, grise rayée ; vivant sur les liserons en juin et en automne.

Genre Erastria O.

VENUSTULA HB.

Je l'ai prise une fois dans une haie voisine du Danube.

Juillet.

Chenille inconnue.

FASCIANA L.

Pas bien rare dans les lieux frais ; bois de Chavagnac, de Champvallier ; Danube.

Juin.

Chenille grise, rayée de brun, vivant en août et septembre, sur les ronces.

Genre Prothymia Hb.

VIRIDARIA CL.

Dans les prairies, les lieux vagues ; je l'ai vue à Champvallier. sur les terrains vagues derrière Panloup. etc.

Mai. — Juillet.

La chenille est inconnue.

Genre Agrophila B.

TRABEALIS SC.

Lieux vagues, jachères, bord des chemins, etc. Très-commune.

Mai, Juin. — Juillet, Août.

Chenille mi-arpenteuse, verte ou brune, vivant sur le Convolvulus des champs.

Genre Euclidia O.

MI CL.

Prairies, clairières des bois, luzernes, etc. ; pas commune.

Mai. — Juin.

Chenille allongée, jaune pâle, à lignes peu marquées ; vit en septembre, dans les prairies.

GLYPHICA L.

Commune dans les prairies naturelles et artificielles, au bord des chemins, etc.

Mai. — Juillet, Août.

Chenille allongée, roussâtre, finement rayée, à stigmatale jaune ; vivant en septembre et juin, sur les plantes basses.

Genre Pseudophia Gn.

LUNARIS SCHIFF.

Clairières des bois de chênes. Vole en plein jour quand elle est dérangée, mais sans s'éloigner beaucoup. Prise dans les bois de Champvallier.

Mai, Juin.

Chenille grise saupoudrée de noir, avec la tête rougeâtre ; vit en juillet sur les rejets de chênes dans les coupes.

Genre Catocala Schrk.

NUPTA L.

Murs, troncs des arbres, etc. Pas commun.

Août, Septembre.

Chenille grise à ventre blanc, tachée de bleu sombre. Commune sur les saules.

PROMISSA ESP.

Je l'ai prise une fois dans les bois de Chavagnac et de Champvallier, tronc des chênes.

Juillet.

Chenille verdâtre, marbrée de noir ; vit sur les chênes en mai.

Genre Helia Gn.

CALVARIA F.

Je l'ai prise une fois contre un vieux tronc de peuplier, coupé en trogne, vers les bois de Chavagnac. Sans doute très rare comme partout.

Juillet.

Chenille lisse brun rougeâtre, à trapézoïdaux noirs ; vit sur les Rumex.

Genre Zanclognatha Led.

TARSIPLUMALIS HB.

Je l'ai prise dans les bois de Chavagnac et jusque dans le Danube. Se tient dans les fourrés bas, les touffes de plantes.

Juillet.

La chenille n'est pas connue

Genre Madopa Stph.

SALICALIS SCHIFF

Je l'ai prise une fois dans le Danube.

Mai, Juin.

Chenille verte unie, vivant sur les saules en juillet.

Genre Herminia Lat.

DERIVALIS HB.

Je l'ai prise dans le bois de Chavagnac.

Juin.

Chenille rougeâtre, vivant dans les feuilles sèches au pied des chênes, en octobre et novembre.

Genre Pechipogon Hb.

BARBALIS CL.

Pas rare dans les bois ; prise à Champvallier.

Mai. Juin.

Chenille brun rose pâle sablé, à vasculaire foncée et points trapézoïdaux visibles ; vit dans les feuilles sèches d'août en avril. Elle est plate en dessous et très atténuée aux extrémités ; col étranglé.

Genre Hypena Tr.

ROSTRALIS L.

Pas rare dans les haies.

Juillet. — Septembre.., Mars, Avril.

Chenille verte, à sous-dorsale blanche, vivant en juin et en août et septembre sur le houblon.

PROBOSCIDALIS L.

Abonde parfois dans les orties, Danube, etc.

Mai. — Juillet.

Chenille verte, sablée à lignes peu marquées, la vasculaire foncée et les latérales claires ; vit en avril et en juin et juillet sur les orties aux endroits frais.

Genre Rivula Gn.

SERICEALIS SC.

Pas commune aux alentours ; je l'ai vue au Danube et derrière la gare.

Juin. — Août, Septembre.

Chenille d'un beau vert, à sous-dorsales blanches, vivant en avril et mai, puis en août sur les Carex, aux endroits frais.

GEOMETRAE

(PHALÈNES OU GÉOMÈTRES).

Genre Pseudoterpna H. S.

PRUINATA HFN.

Abondante sur les terrains vagues au-delà de Panloup, parmi les genêts.

Juin, Juillet, Août.

La chenille est fort curieuse ; elle est courte et granuleuse, d'un beau vert avec la stigmatale blanche et la tête munie de deux pointes, de même que le clapet anal ; il en résulte que les deux extrémités ont la même apparence. Elle se raidit et dans cet état d'immobilité perd toute apparence de chenille. Depuis avril jusqu'en juillet sur tous les genêts, les ajoncs, etc.

Genre Jodis Hb.

LACTEARIA L.

Pas bien rare dans les bois ; Champvallier, Laronde, Chavagnac.

Mai.

Chenille longue et filiforme, verte avec des taches dorsales rouges ; vit en août et septembre sur le bouleau, (Guénée).

Genre Acidalia Tr.

OCHRATA SCOP.

Pas bien rare, et parfois très commune sur les terrains vagues, au-delà de Panloup.

Juin, Juillet.

Chenille cylindrique, jaune clair, à ventre bleuâtre; vit en mai sur les plantes basses. (Guénée).

MACILENTARIA H. S.

Pas rare dans les mêmes localités que la prédédente ; un peu moins répandue.

Juin.

La chenille a été élevée par M. Millière, qui ne l'a pas fait connaître encore.

MURICATA HFN.

Pas commun ; dans les bois de Chavagnac et de Champvallier.

Juillet.

La chenille est grise, à losanges dorsales et ventre noirâtres ; vit en mai sur les plantes basses, et mange même des feuilles sèches. (Guénée).

DIMIDIATA HFN.

Ici et là, dans les haies ; vole vers le soleil couchant.

Juin, Juillet.

Chenille grise, à chevrons dorsaux et lignes longitudinales sur les anneaux extrêmes ; vit en mai et juin sur les plantes basses.

VIRGULARIA HB.

Dans les haies, les dépendances des habitations, les corridors, et jusque dans les appartements urbains.

Mai, Juin. — Août.

Chenille brune, carénée latéralement avec des losanges dorsales plus ou moins visibles. Elle vit en hiver, au printemps et en été sur toutes les plantes basses, comme aussi dans les amas de feuillages secs, dans lesquels elle peut se multiplier durant plusieurs générations successives.

STRAMINATA TR.

Lieux vagues, mais agrestes ; monticule aride, couvert de genêts, de pins, etc. près de la route de Montbeugny.

Juin. — Août.

La Chenille a été décrite et représenté par M. Millière pl. 100 ; elle est assez longue, rétractile, avec les derniers segments très plissés, et formée de petites caroncules ; elle est verdâtre, chamarrée de taches blanches grises, noires ou rougeâtres ; vasculaire fine double et noire. Vit des fleurs et des feuilles des plantes basses.

SUBSERICEATA HEV.

Dans les haies ; pas commune.

Mai, Juin.

La chenille est totalement brune, avec la vasculaire plus claire, de même que la stigmatale. Elle est atténuée en avant, avec la tête aplatie antérieurement et plus large que le corps et avec la troisième paire de pattes écailleuses deux fois plus longues que les autres. Elle vit en hiver et au printemps sur toutes sortes de plantes basses.

LAEVIGARIA HB.

Un exemplaire pris dans mon logement.

Juillet, Août.

Chenille, courte, mince en avant, rugueuse, verdâtre, un peu glauque avec des dessins dorsaux bien marqués ; vit d'août à juin suivant sur les plantes basses et peut être les herbes sèches, comme beaucoup de ses congénères.

HERBARIATA F.

Je la prends tous les ans en nombre dans mon appartement, ce qui prouve qu'elle n'est pas rare à Moulins.

Juillet.

La chenille est parfois un fléau pour les droguistes et les herboristes dont elle dévore les provisions de

plantes. Elle se nourrit en effet d'herbes sèches, et vivait dans mon grenier du foin resté dans des caisses d'emballage.

BISETATA HFN.

Je l'ai vue quelquefois dans les haies du Danube.

Juillet.

La chenille est allongée, coupée de brun et de fauve et vit en avril sur le pissenlit (Guénée) ; d'après M. Berce, elle serait arboricole.

TRIGEMINATA HW.

Je l'ai rencontrée dans le bois de Chavagnac.

Juillet.

La chenille n'est pas connue.

Cette espèce est elle réellement distincte de la précédente ?

RUSTICATA F.

Je l'ai prise communément dans les haies du chemin de fer.

Juillet.

Chenille courte, peu carénée, rigide ; elle est brune avec dessous dorsales plus sombres (Guénée), ouvert jaunâtre avec les trois lignes obscures (Berce). Elle vit en août (?) sur les plantes basses. Je pense qu'elle ne grossit qu'après l'hiver, comme ses congénères.

HUMILIATA HUFN.

Ici et là, dans les touffes de ronces, les haies; rare ou commune.

Juin, Juillet.

Chenille courte, épaisse, jaunâtre, à vasculaire géminée; vivant de plantes basses d'août à juin suivant.

DILUTARIA HB.

Mêmes localités que la précédente; plus commune d'ordinaire.

Juin, Juillet.

Chenille courte, rugueuse, d'un verdâtre obscur; vit d'août à juin sur les plantes basses.

DEGENERARIA HB.

Dans les haies; pas abondante.

Juin, Juillet.

La chenille est d'un brun sombre un peu carné sur les premiers anneaux, et la stigmatale claire; une losange claire sur les 6e, 7e et 8e anneaux. Elle passe l'hiver, et a peut-être deux générations.

AVERSATA L. ET SA VARIÉTÉ LIVIDATA L.

Juillet, Août.

Mêmes localités que la précédente; peut-être plus rare.

La chenille est brune, avec dessins vagues clairs et foncés. Elle vit d'août en juin sur les plantes basses.

EMARGINATA L.

Je ne l'ai rencontrée qu'une fois dans le bouquet d'aulnes situé au-dessous du monticule aride, sur la route de Montbeugny.

Juillet.

Chenille allongée, jaune d'ocre avec une dorsale brune. Vit de septembre à juin sur les plantes basses.

RUBIGINATA HUFN.

Très-commune sur les jachères, les terrres vagues, le bords des chemins, etc.

Mai, Juin. — Juillet.

Chenille longue, cylindrique, jaunâtre, avec une vasculaire rougeâtre ; vivant de plantes basses d'août en avril, et en juin.

MARGINEPUNCTATA GÖZE.

Contre les clôtures des jardins, les dépendances des habitations, les talus secs, etc. Pas rare.

Mai. — Juillet.

Chenille allongée, cylindrique, d'un gris noirâtre, plus clair que les anneaux extrêmes. Vit sur les plantes basses.

REMUTARIA HB.

Dans les haies, les bois ; pas rare. Danube.

Mai.

Chenille longue et mince, vert sale avec des raies longitudinales noirâtres. Vit de juillet en avril sur les plantes basses.

IMMUTATA L.

Prairies et clairières des bois; elle m'a paru rare ici ; prise dans les bois de Chavagnac et Champvallier.

Juin. — Août.

Chenille allongée et cylindrique, légèrement carénée latéralement ; couleur d'argile avec la vasculaire fine, brune et s'élargissant d'avant en arrière ; sous-dorsale fine et continue ; stigmatale claire. Vit de septembre en mai, puis en juillet sur les plantes basses.

STRIGILARIA HB.

Dans les haies, les buissons de ronces, etc. Pas rare. Danube.

Juillet.

Chenille gris-jaunâtre ; vasculaire sombre et stigmatale claire. D'août en juin sur les plantes basses.

IMITARIA HB.

Je ne l'ai prise qu'une fois sur le monticule aride

couvert de bruyères, de pins et de genêts, sur la route de Montbeugny.

Juillet.

Chenille très-allongée, jaunâtre, se roulant en spirale quand elle est dérangée. Polyphage comme ses congénères.

ORNATA SCOP.

Prairies, clairières des bois. Bords de l'Allier; Champvallier. Pas bien rare.

Mai. — Juillet, Août.

Chenille brun ocreux avec la vasculaire gris pâle; sous-dorsale brun foncé; stigmatale ocreux pâle, variée de brun; angles foncés marqués sur les anneaux intermédiaires. Vit surtout sur le serpolet, la menthe, etc.

DECORATA BORCK.

Mêmes localités que la précédente, mais plus rare.

Juillet.

Chenille longue, plissée, jaune avec la vasculaire fine, double et noire; sous-dorsale large et foncée; stigmatale claire bordée de foncé. Vit comme sa congénère Ornata, au printemps et en juillet, sur les mêmes plantes.

Genre Zonosoma Led.

PORATA F.

Je l'ai rencontrée une fois dans les bois de Chavagnac.

Juin. — Août.

Chenille verte ou carnée ; vivant en septembre et juillet sur le chêne.

PUNCTARIA L.

Dans tous les bois ; Chavagnac, Champvallier.

Mai. — Août.

Chenille verte à incisions des anneaux tachées de jaune et de rouge ; commune en automne sur le chêne.

Genre Timandra Dup.

AMATA L.

Dans les haies, les lieux frais et herbus. Pas rare.

Mai. — Juillet.

Chenille cylindrique et brune, à anneaux 4, 5 et 6 renflés ; taches dorsales noires, lisérées de chevrons blancs. Vit en juin et septembre sur le poivre d'eau (Polygonum Hydropiper) et le Rumex.

Genre Abraxas Leach.

GROSSULARIATA L.

Très-commune dans les haies. Danube, etc.

Juillet.

Chenille blanche à taches noires et jaunes ; vit de septembre à juin sur tous les arbres fruitiers et forestiers.

ADUSTATA SCHIFF.

Commune dans les haies; Danube, etc.

Avril, Mai. — Août.

Chenille verte, à pattes et taches rouges. Vivant en mai et en automne sur le fusain.

MARGINATA LIN.

Dans les haies, les bois, etc. Pas commune ici.

Mai. — Août.

Chenille vert foncé, à lignes blanches et jaunes. Commune surtout en automne sur les saules.

Genre Bapta Steph.

PICTARIA CURT.

Dans les haies, contre les palissades ; insecte parfait, rare.

Mars, Avril.

Chenille gris brun, marbrée de blanchâtre et irrégulièrement tachée de noir ; elle ne m'a pas paru rare dans les haies de prunelliers.

Genre Steganía Dup.

TRIMACULATA VILL.

J'en ai pris un exemplaire égaré, sans doute, par le vent, sur les terrains vagues, derrière Panloup. L'insecte habite les peupliers.

Juillet.

Chenille verte à vasculaire vineuse ; vit en mai et juin, sur les Peupliers.

Genre Cabera Tr.

PUSARIA L.

Dans le voisinage des Aulnes, etc. Danube, etc , Pas très commune.

Mai. — Août.

Chenille verte, tachée de rose sur le dos, et la stigmatale jaune ; vit en automne sur l'Aulne, les Saules, etc.

EXANTHEMATA SCOP.

Mêmes localités que la précédente. Pas commune.

Mai. — Rare en Août.

Chenille vert-pâle, à lignes foncées et deux points blancs dans les incisions.

Genre Crocalis Tr.

ELINGUARIA L.

J'en ai pris la chenille sur un Prunellier, au Danube. Celle-ci est gris sombre, avec une arête saillante sur le 4[e] anneau et une autre en fer à cheval sur le 11[e].

Genre Eurymene Dup.

DOLABRARIA L.

Un exemplaire pris dans un bouquet de vieux Chênes à Champvallier.

Mai.

Chenille brune, à caroncule arrondie sur le 8e anneau ; vivant sur le Chêne, le Tilleul, etc, en automne.

Genre Angerona Dup.

PRUNARIA L.

Je l'ai vue une fois dans le Danube.

Juin, Juillet.

Chenille grise, à bourrelet sur le 4e anneau, et quatre pointes sur le 8e ; passe l'hiver très-jeune et vit en avril et mai, sur les arbres et arbustes forestiers.

Genre Urapteryx Leach.

SAMBUCARIA L.

Je l'ai vue voler au soleil couché, autour d'une vieille haie garnie de grands arbres, tout près de la ville.

Juillet.

Chenille très longue, brune, avec deux caroncules sur le 5e anneau et une sur le 7e ; vit en automne et jusqu'au printemps sur le Sureau, le Lierre, la Ronce. etc. La Chrysalide est remarquable par son cocon suspendu.

Genre Rumia Dup.

LUTEOLATA L.

Très commune dans les haies. Danube, etc.

Mai, Juin. -- Août.

La chenille verte a une caroncule sur le 7e anneau ; elle est surtout commune en octobre sur les Prunelliers, l'Aubépine, les Pommiers nains, etc.

Genre Epione Dup.

ADVENARIA HB.

Je l'ai prise dans les bois de Chavagnac.

Juin.

Chenille grise, avec des caroncules pointues sur les côtés du, 5e 6e, 7e, 8e et 9e anneaux. Vit dans les endroits ombragés, sur le Chêne, l'Aubépine, etc.

Genre Venilia Dup.

MACULARIA L.

Dans tous les bois : Chavagnac, Laronde, etc.

Mai.

Chenille verte avec une vasculaire sombre bordée de blanc ; incisions foncées. Vit en août et septembre sur les plantes basses.

Genre Macaria Curt.

NOTATA L.

Dans les bois, les bosquets ; Champvallier Ne m'a pas paru commune.

Mai. — Juillet.

Chenille verte, avec des dessins cordiformes bruns. Vit en août et septembre sur les Saules.

ALTERNARIA HB.

Mêmes localités que la précédente.

Mai. — Juillet.

Chenille vert-foncé, avec six lignes plus sombres ; vivant en automne sur le Saule marceau.

Genre Hybernia Lat.

RUPICAPRARIA HB.

Dans les haies ; l'insecte parfait est introuvable le jour ; vole par les soirées tièdes autour des haies.

Février, Mars.

Chenille d'un vert d'eau ou brune ; dos coupé de vert et de blanc ; commune dans les haies autour de Moulins ; Aubépine, Prunellier en mai et juin.

BAJARIA SCHIFF.

Insecte parfait introuvable ; haies.

Octobre, Novembre... Février. Mars.

Chenille foncée, ramiforme, avec deux bourgeons latéraux sur le cinquième anneau et deux pointes sur le onzième ; vit en mai sur le Prunellier ; elle n'est pas rare dans les haies, autour de Moulins.

LEUCOPHÆARIA SCHIFF.

Pas rare dans les bois ; Champvallier, Laronde.

Mars, avril.

Chenille vert-jaunâtre, avec les sous-dorsales d'un jaune serin, vit sur le Chêne et l'Orme, en mai et juin.

MARGINARIA BKH.

Je l'ai vue à Laronde dans les bois.

Mars.

La chenille a les premiers anneaux nettement marqués des lignes ordinaires, brunes, jaune-clair et rougeâtres ; le reste du corps est varié de lignes, de points et de taches brunes, ferrugineuses et jaunes ; elle vit en mai et juin sur le Chêne et autres arbres forestiers.

Genre Phigalia Dup.

PEDARIA F.

Je l'ai prise une fois à Champvallier.

Février, Mars.

La chenille est brune, avec des tubercules subépineux sur les 4e, 5e, 6e et 11e anneaux ; elle est arboricole et polyphage.

Genre Biston Leach.

HIRTARIUS CL.

Contre le tronc des arbres, les palissades et clôtures des jardins, etc. Pas rare, ni abondante.

Mars, Avril

Chenille grise avec les sous-dorsales jaunâtres et le ventre rayé ; se tient contre le tronc des arbres ; polyphage et arboricole en juin.

Genre Amphidasis Tr.

BETULARIUS L.

Un exemplaire trouvé au Danube.

Avril, Mai, Juin.

Chenille longue, avec deux boutons sur le 8e anneau et un sous le ventre des 5e, 6e et 7e ; vit en août et septembre sur une foule d'arbres,

Genre Synopsia Hb.

SOCIARIA HB.

Un très-bel exemplaire femelle obtenu ex larva. Terres vagues derrière Panloup.

Mai,

Chenille très-allongée, de couleur grise mélangée de brun et de blanchâtre ; 4e, 7e et 8e anneaux munis de caroncules ; celle des 4e et 7e est bifide ; celle du 8e trifide ; le dernier anneau terminé par une pointe horizontale et trifide. Vit en hiver et en avril et mai sur le Genêt à balais. Cette chenille ressemble tant à celle de l'Aspilates Strigillaria Hb., que je l'ai élevée avec elle sans l'en distinguer.

Genre Boarmia Tr.

CINETARIA SCHIFF.

Pas commune ; prise dans les bois de Chavagnac.

Mai.

Chenille vert-clair, sans éminences, avec lignes longitudinales ; vivant en juin sur les Lotus, Genista, etc. (Guénée).

Suivant M. Berce elle serait brune avec une petite verrue de chaque côté du 5e anneau et quelques dessins sur les anneaux 3 à 8. Elle vivrait sur la Bruyère.

GEMMARIA BRAHM.

Commune contre les clôtures des jardins.

Juin. — Août, Septembre.

La chenille, facilement reconnaissable à sa tête anguleuse et presque bifide, est grise, à 5e anneau muni de deux tubercules ventraux ; elle vit en hiver

et au printemps sur une foule d'arbres, d'arbrisseaux et d'arbustes.

CONSORTARIA F.

Je l'ai vue une ou deux fois contre le tronc des arbres, sur les cours de la ville.

Juin.

Chenille longue, grise, avec deux caroncules sur le dos du 5e anneau et deux pointes sur le 11e ; vit en août et septembre sur le Chêne, l'Orme, le Tilleul, etc.

CREPUSCULARIA SCHIFF.

Je l'ai vue dans les mêmes conditions que la précédente.

Mars, Avril. — Juillet.

Chenille à premier anneau renflé, jaunâtre, avec deux sous-dorsales et le dos des 8e et 9e anneaux noirâtres. Elle est arboricole et polyphage ; vit en juin et en août et septembre.

Genre Tephronia Hb.

SEPIARIA HFN.

Pas rare contre les vieilles habitations rurales des faubourgs de Moulins.

Juillet.

Chenille grise, à losanges plus clairs et ventre

bleuâtre ; vit en juin et juillet sur les Lichens des murs.

Genre Pachycnemia Stph.

HIPPOCASTANARIA HB.

Pas rare dans les Bruyères ; je la rencontrais presque régulièrement sur le monticule aride, sur la route de Montbeugny.

Avril. — Juin.

Chenille brun-clair, mélangé de blanchâtre, avec une large bande dorsale rougeâtre coupée par une vasculaire grise ; sous-dorsale brune et géminée. Elle vit en automne et au printemps sur la Bruyère.

Genre Gnophos Tr.

MUCIDARIA HB.

Commune contre les murs des jardins exposés au midi.

Mars, Avril. — Juillet, Août.

Chenille jaune-paille, avec 6 pyramides sur les 5e, 6e, 7e et 8e anneaux. Elle est polyphage et vit au pied des murs, sur toutes sortes de plantes basses.

Genre Fidonia Tr.

FAMULA ESP.

Pas rare dans les lieux vagues couverts de Genêts ; terrains vagues derrière Panloup.

Mai, Juin.

Chenille allongée, jaune verdâtre ; vasculaire sombre, sous dorsale géminée faible ; stigmatale claire, large ; vit en automne et au printemps sur les Genêts à balais.

Genre Ematurga Ld.

ATOMARIA L.

Partout, dans les champs ; lieux vagues, etc. Plus ou moins commune.

Avril, Mai. — Juillet.

Chenille verte, rose ou brune, avec une vasculaire geminée et un dessin en losange de la couleur du fond (Berce). Verte à fines lignes blanches (Guénée). Vit en juin et en automne ; polyphage et herbicole.

Genre Bupalus Leach.

PINIARIUS L.

Vole en plein soleil autour des Pins (Pinus Sylvestris). Champvallier, monticule aride sur la route de Montbeugny.

Mai, Juin.

Chenille verte à lignes blanches et jaunes ; vit en automne sur le Pin sylvestre.

Genre Halia Dup.

WAUARIA L.

Je ne l'ai vue qu'une fois dans une haie près de Panloup.

Juillet.

Chenille verte ou rougeâtre, à stigmatale jaune et trapézoïdaux noirs ; vit en mai et juin sur les Groseillers.

Genre Diastictis Hb.

ARTESIARIA F.

Je n'ai jamais rencontré l'insecte parfait.

Juin. — Septembre.

Chenille abondante en mai sur les petits Saules qui couvrent par place les sables de l'Allier ; elle est verte, à vasculaire géminée blanche et stigmatale jaune.

Genre Phasiane Dup.

PETRARIA HB.

Je l'ai vue sur le monticule aride, situé vis-à-vis Champvallier, sur la route de Montbeugny ; parmi les Fougères.

Mai.

Chenille vert-olive, avec des lignes brun-chocolat ; stigmatale blanc de crème. Vit en juin et juillet sur la Fougère.

CLATHRATA L.

Commune dans les champs, les prairies, etc.

Avril, Mai. — Juillet.

Chenille verte à lignes blanches et vert-foncé. Vit en juin et en automne sur les plantes basses.

Genre Tubolia Boisd.

MURINARIA F.

Sur les terrains vagues, derrière Panloup.

Mai. — Juillet.

Chenille d'un beau vert-myrte, avec la vasculaire fine blanchâtre ; la stigmatale large, continue, marquée sur les anneaux médians de vineux et de jaunâtre ; vit au printemps et en automne, principalement sur les Papillonacées.

Genre Scoria Stph.

LINEATA SC.

Je l'ai prise deux fois sur des terrains vagues, vers les bois de Chavagnac.

Juin.

Chenille gris-brunâtre, avec une grande quantité

de lignes irrégulières; vit de juillet à mai sur les plantes basses.

Genre Aspilates Tr.

OCHREARIA ROSSI.

Pas rare sur les terrains vagues, derrière Panloup.

Avril, Mai. — Août. Septembre.

Chenille argileux-rosâtre; le clapet anal bifide et allongé; vit sur les plantes basses en hiver jusqu'en avril.

STRIGILLARIA HB.

Mêmes localités que la précédente. Dans les Genêts.

Mai.

Chenille grise, variée de brun et de blanchâtre, avec de petites excroissances sur les 8e, 9e et 10e anneaux et le clapet anal bifide et allongé. Elle vit en hiver, jusqu'en avril sur le Sarothamnus scoparius (Genêt à balais).

Genre Aplasta Hb.

ONONARIA FUESSL.

Je l'ai prise assez communément au bord de l'Allier, sur les Ononis.

Juillet, Août.

Chenille verte, vasculaire plus sombre, stigmatale jaune, tête brun-jaunâtre. Vit en avril et septembre sur le Bugrane (Ononis spinosa).

Genre Lythria Hb.

PURPURARIA L.

Commune sur les terrains arides et vagues, les champs moissonnés, etc. Terres vagues, derrière Panloup.

Mars, Avril. — Juin, Juillet, Août.

Chenille vert-obscur ou rose vineux avec le ventre vert pâle et une ligne latérale blanche entre les deux teintes. Vit sur les Rumex et les Polygonum en juin et septembre.

Les exemplaires de mars, à ailes inférieures largement noirâtres, au bord abdominal et couleurs peu vives, constituent la variété Botaria F.

La variété Cruentaria Bork, à bandes pourpres, beaucoup plus accusées que d'ordinaire, vole en été. L'espèce varie beaucoup.

Genre Ortholitha Hb.

PLUMBARIA F.

Lieux boisés, dans les hautes herbes ; vue à Champvallier, bois de Chavagnac, etc., commune comme partout.

Mai. — Août.

Chenille grise, avec des lignes et des points bruns. Vit en avril, puis en Juin sur les Genêts, etc.

LIMITATA SCOP.

Vue dans les bois de Champvallier.

Juillet.

La chenille est mal connue, à raison sans doute de l'abondance de l'insecte parfait.

BIPUNCTARIA SCHIFF.

Je l'ai prise derrière la gare, parmi des touffes de ronces et de hautes herbes.

Juillet, Août.

Chenille grise, vivant en juin sur les Graminées et les Trèfles.

Genre Minoa Boisd.

MURINATA SC.

Pas très-abondante, mais se montrant partout où il y a de l'Euphorbia cyparissias (Tithymale) ; derrière la gare, bords de l'Allier, etc.

Mai. — Juillet.

Chenille verte ou grise, à taches latérales jaunes. Vit en juin et en automne sur la plante précitée.

Genre Anaïtis Dup.

PLAGIATA L.

Lieux vagues, abondants en Millepertuis.

Avril, Mai. — Juillet, Août.

Chenille d'un jaunâtre plus ou moins vif avec des lignes longitudinales discontinues claires et foncées et plus ou moins vives ; la stigmatale plus large et plus nette que les autres et d'un jaune assez franc. Commune en hiver sous les branches basses du Millepertuis (Hypericum perforatum).

Genre Chesias Tr.

RUFATA F.

Commune dans les Genêts des terrains vagues, derrière Panloup.

Mars, Avril. — Juin.

Chenille très-longue, verte, à ventre pâle. Vit de juillet à l'automne sur les Genêts à balais.

Genre Cheimatobia Stph.

BRUMATA L.

Abonde ici comme ailleurs, dans les haies, les jardins, etc.

Novembre et Décembre.

Chenille verte, à raies blanches et vasculaire foncée ; elle vit renfermée entre les feuilles des arbres fruitiers et forestiers, en mai. Elle cause parfois des dégâts considérables aux arbres fruitiers dont elle détruit les feuilles en les criblant de larges trous.

Genre Triphosa Stph.

DUBITATA L.

L'insecte parfait n'est pas très-rare dans les parties les plus sombres des haies, et notamment les creux de fagots dont on surcharge les endroits vides, etc.

De Juillet à Avril. Elle passe l'hiver comme insecte parfait.

La chenille est d'un joli vert à lignes blanches; elle est commune en juin sur le Rhamnus Catharticus dans les haies; la récolter dans son jeune âge, à l'extrémité des pousses.

Genre Scotosia Stph.

VETULATA SCHIFF.

Pas rare dans les haies où croissent les Nerpruns (Rhamnus). Danube.

Juin, Juillet.

Chenille à lignes longitudinales noirâtres, blan-

ches et jaunes ; vit en petite société dans les feuilles repliées des Rhamnus Catharticus et Frangula en juin.

RHAMNATA SCHIFF.

Mêmes localités que la précédente.

Juin.

Chenille d'un beau vert, à stigmatale jaune liserée de rouge en arrière. Vit en mai sur les Rhamnus.

Genre Lygris Hb.

PRUNATA L.

Je l'ai régulièrement rencontrée dans les parties les plus fraîches du Danube.

Juin, Juillet.

Chenille vert-pâle, à chevrons dorsaux ferrugineux, ou brune à losanges blanchâtres ; vit en juin sur les Groseillers et le Prunellier.

Genre Cidaria Tr.

OCELLATA L.

Je l'ai prise une fois au Danube.

Mai, Juin. — Août.

Chenise gris-rosé ou brune, avec des chevrons blancs sur les anneaux intermédiaires et la stigmatale blanche lisérée de brun ; vit en juin et septembre sur les Caille-lait.

JUNIPERATA L.

J'ai pris abondamment la chenille (verte à sous-dorsale jaune et stigmatale rouge) sur les Genêvriers des bois de Chavagnac. Insecte parfait en septembre et octobre.

TRUNCATA HUFN.

Je l'ai prise au Danube.

Mai. — Août.

Chenille verte, à pointes anales rosées et parfois à stigmatale vineuse. Vit en avril, mai et août, sur le Bouleau et le Rosier, la Ronce, etc.

VIRIDARIA F.

Dans les haies, surtout aux endroits frais. Danube.

Mai.

Chenille courte, ridée, brun-olive obscur, avec des chevrons sur les anneaux intermédiaires, et une vasculaire foncée. Vit en été et en automne sur les Galium, aux endroits frais.

FLUCTUATA L.

Pas rare contre les murs des jardins, les dépendances des habitations, même urbaines, etc.

Avril, Mai. — Juin, Juillet.

Chenille brune, à dessin dorsal noirâtre formé de la vasculaire et des trapézoïdaux formant croix ;

stigmatale claire. Vit en juin et juillet puis en automne sur les plantes basses.

FERRUGATA CL.

Dans les bois, les bosquets, les haies, les palissades de jardins ; toujours aux endroits frais.

Avril, Mai. — Rare en Juillet.

Chenille gris-brun, avec une ligne latérale brune ou roussâtre et des taches plus claires sur le dos. Vit en automne sur les plantes basses.

PICATA HB.

Je l'ai prise dans un bouquet de vieux chênes, à Champvallier.

Mai.

Chenille vert olive pâle, dos ponctué de noir; vasculaire large, jaunâtre, ponctuée de noir. Vit sur les plantes basses.

GALIATA HB.

Clôtures des jardins ; pas commune.

Mai, Juin. — Août.

Chenille grise à vasculaire noire et sous-dorsales blanches. Vit en juillet, septembre sur le Caille-lait.

RIVATA HB.

Dans les haies, les bois, les hautes herbes, etc. Pas rare.

Mai, Juin. — Août.

Chenille jaunâtre, à chevrons dorsaux foncés, marqués dans l'incision d'une losange claire, au milieu de laquelle est un point noir. Vit sur les plantes basses en juin et septembre (Guénée). Verte à stigmatale blanche et incisions jaunâtres (Berce).

SOCIATA BKH.

Mêmes localités, époque d'apparition et mœurs de la précédente.

Chenille brune, à chevrons dorsaux foncés, marqués dans l'incision d'un point noir.

UNANGULATA HW.

Mêmes localités, époque d'apparition que les deux précédentes; tout aussi commune, sans être abondante. Danube, Champvallier, ...

Chenille inconnue.

ALCHEMILLATA L.

Je l'ai prise annuellement dans les parties les plus fourrées et les plus fraîches du Danube. Pas très-rare.

Mai, Juin. — Août.

Chenille verte, à dos brun rayé de blanc. Vit en août et septembre sur le Galeopsis et les Lamium.

LUGDUNARIA H.-S. ?

Un exemplaire pris au Danube ; fourrés frais.

Juillet.

Chenille inconnue ; n'ayant point sous la main les figures de Herrich-Schaeffer, je rapporte l'insecte cité ici à sa Lugdunaria, parce qu'en effet je ne pourrais lui assigner d'autre place que celle qu'occupe Lugdunaria dans le catalogue Stgr. Comme mon hypothèse pourrait être inexacte, voici la description du sujet dont il s'agit :

Taille de decolorata ; couleur d'Alchemillata L., c'est-à-dire gris-brun, avec des ondulations transversales brunes, pareilles à celles qu'on voit chez Alchemillata et Hydrata Tr. Pas de bande transversale extrabasilaire claire. La bande postérieure moins anguleuse que chez Alchemillata, et réduite à son tiers costal ; la ligne terminale se bornant à un petit feston apical, pareil à ce qu'on voit chez ses voisines. Espèce très-tranchée.

CANDIDATA SCHIFF.

Prise dans les bois de Laronde.

Mai. — Août.

Chenille verte, à dessins rouges et tête pâle ; vit en avril et juillet sur le Charme, dont elle perce les feuilles à jour.

DECOLORATA HB.

Pas rare dans le Danube.

Juin. — Août.

Chenille courte, cylindrique d'un blanc sale, avec des raies dorsales gris-jaunâtre pâle ; vit en juillet et en automne dans les capsules à semence du Lychnis dioïque.

OBLITERATA HUFN.

J'en ai pris un exemplaire dans le bouquet d'Aulnes situé au pied du monticule aride, sur la route de Montbeugny.

Mai, Juin. — Juillet, Août.

Chenille verte à lignes jaune-citron. Vit en automne sur l'Aulne.

BILINEATA L.

Abonde dans les haies.

Mai, Juin, Juillet.

Chenille vert-blanchâtre, à lignes blanches ; commune en mars, avril et mai dans les touffes de Galium, sous les pierres, etc.

NIGROFASCIARIA GÖZE.

Je l'ai prise une fois au Danube.

Avril.

Chenille verte, à vasculaire interrompue, et un

trait transversal sur le 9e anneau, d'un rouge pourpré ; vit en juin sur le Rosier et le Chèvre-feuille.

RUBIDATA F.

Pas très-rare dans les haies et les bois, aux endroits frais. Danube, Champvallier, etc.

Mai. — Juillet.

Chenille verte ou grise ou gris-brun, avec un trait noirâtre sur les anneaux intermédiaires. Vit en société en septembre sur les Caille-lait, etc.

VITALBATA HB.

Commune dans les haies couvertes de Clématite. Danube. etc.

Mai. — Août, Septembre.

Chenille gris mélangé de rosâtre, à vasculaire noire ; vit en juin et en octobre sur les Clématites.

TERSATA HB.

Mêmes localités, mœurs et époques d'apparition que la précédente ; plus commune.

Chenille semblable.

Genre Eupithecia Curt

OBLONGATA THNB.

Je l'ai vue sur les terrains vagues derrière Panloup.

Mai. — Juillet, Août,

Chenille variable ; vivant en automne sur les fleurs d'une foule de plantes.

PUSILLATA F.

Pas bien rare dans les Epicéas des bois de Champvallier.

Avril. — Juillet.

Chenille vert-jaunâtre, avec le vasculaire et la sous-dorsale d'un vert-pâle.

RECTANGULATA L.

Prise sur les Pommiers des terrains vagues, derrière Panloup.

Juin.

Chenille nuisible ; vivant en avril et mai dans les fleurs des arbres fruitiers ; elle est verte à ligne dorsale rouge et tête noire.

PLUMBEOLATA HW.

Je l'ai prise une fois à Champvallier.

Juin.

Chenille vivant sur le Melampyrum pratense ; vert-jaunâtre pâle, avec la vasculaire large, continue, formant une tache subpyriforme sur chaque anneau ; sous-dorsale étroite et sinueuse ; ces deux lignes d'un pourpre obscur.

CASTIGATA HB.

Je l'ai prise dans les bois de Chavagnac.

Juin.

Chenille longue, grise, à losanges noirâtres. Vit en août et septembre sur les fleurs des Composées, etc.

MILLEFOLIATA ROESS.

Un exemplaire pris sur les terrains vagues, au-delà de Panloup.

Juin.

Chenille très-courte, mélangée de gris terreux et de jaunâtre ; triangles dorsaux clairs, reliés par une vasculaire noire sur les anneaux 5, 6, 7 et 8. Vit en automne sur l'Achillée.

SUBNOTATA HB.

Un exemplaire pris dans une haie, dans le voisinage du Danube.

Juin.

Chenille d'un vert brunâtre, pointillée de blanc, avec une fine vasculaire foncée, interrompue par des chevrons dorsaux. Vit en automne sur les Chenopodium.

ABSYNTHIATA CL.

Un exemplaire éclos d'une chenille inobservée.

Juin.

Chenille verte ou vert-jaunâtre, avec des taches dorsales rhomboïdales ou triangulaires, divisées par une vasculaire plus claire. Vit en automne sur les Seneçons, les Armoises, etc.

PUMILATA HB

Je l'ai vue sur les Ajoncs, derrière Panloup.

Avril. — Août, Septembre.

Chenille claire, vivant sur une foule de fleurs en automne.

PYRALIDINA

(PYRALES)

Genre Cledeobia Dup.

ANGUSTALIS SCHIFF.

Terrains vagues derrière Panloup; talus secs et chauds au bord des chemins.

Fin de juin, commencement de juillet.

La chenille a été découverte, décrite et figurée par M. Millière, planche 109, fig. 1 et 2; mais la description et la figure ne sont pas d'accord; d'après le texte elle serait brun-argileux un peu rougeâtre au milieu avec des lignes longitudinales à peine marquées, de même que la plaque occipitale ; d'après la figure elle serait d'un blanc rosâtre, sans lignes avec la tête et la plaque occipitale brunes; les trapézoïdaux sont fins et noirâtres. Elle vit, en juin sous la mousse et parmi les racines des Graminées, dans des galeries couvertes de grains de sable.

Genre Aglossa Lat.

PINGUINALIS L.

Dans les dépendances un peu sombres des habitations, bûchers, entrées de caves, etc. Commune.

Juin, Juillet.

La chenille, totalement d'un noirâtre luisant, est fortement plissée dans tous les sens ; elle vit de déchets animaux et végétaux, tels que pain sec et probablement aussi excréments desséchés (1), parties cartilagineuses des vieux os, etc.

CUPREALIS HB.

Mêmes localités et époque d'apparition que la précédente, mais plus rare.

Chenille noir-luisant, avec la tête brun-rouge, lavée de noir en arrière ; les plaques occipitale et anale d'un rouge plus clair que la tête ; elle vit de matières végétales ; M Goossens qui l'a fait connaître l'a élevée avec du son.

(1) On n'est pas encore certain de la nourriture de cette chenille ; je la trouve tous les ans dans mon bûcher, et l'ai nourrie pendant plusieurs jours de pain sec, mais son éducation ne réussit pas. Je doute qu'elle ait rencontré dans mon bûcher des substances analogues au pain, au son, etc ; mais il s'y trouve de vieux os. J'ai rencontré Pinguinalis en abondance sous l'arcade d'une tour isolée des fortifications de Strasbourg, sous laquelle se retiraient fréquemment certaine classe de promeneurs, pour y faire leurs nécessités ; les matières fécales desséchées étaient la seule substance animale ou végétale déposée en cet endroit, où j'ai trouvé Pinguinalis en chrysalide et où cet insecte ne pouvait être venu en si grand nombre de plus loin. Toutefois l'expérience n'étant pas directe, je ne parle que d'une probabilité.

Genre Asopia Tr.

GLAUCINALIS L.

Haies ; rare. Danube, etc.
Juillet.
Chenille inconnue.

COSTALIS F.

Très-commune dans les haies, surtout par les années sèches. Danube, etc.
Juin, Juillet.
Chenille inconnue.

FARINALIS L.

Intérieur et surtout dépendances des habitations.
Juin, Juillet.
Chenille gris-jaunâtre pâle, à tête, et plaques écailleuses jaunes ; vit de farine, de son, d'amidon, dans des galeries de soie pratiquées à travers ces substances.

Genre Endotricha Z.

FLAMMEALIS SCHIFF.

Dans les haies ; lisière des bois, etc. Danube, Champvallier, etc.

Juillet.

Chenille inconnue ; plusieurs auteurs mentionnent le Troëne comme lui servant de nourriture ; mais on la trouve souvent en abondance dans les localités où cet arbrisseau n'existe pas.

Genre Scoparia Hw.

AMBIGUALIS TR.

Elle ne m'a pas semblé commune Prise ici et là, toujours contre le tronc des arbres ; bois de Chavagnac, Danube, etc.

Mai, Juin, Juillet.

Chenille inconnue.

DUBITALIS HB.

Egalement rare, probablement faute d'avoir parcouru les prairies qui sont sa véritable station. Haies du chemin de fer ; Danube.

Juin.

Chenille inconnue.

CRATAEGELLA HB.

Pas rare contre les troncs des Ormes et des Tilleuls des cours de Bérule, de Bercy, etc.

Juin, Juillet.

La chenille vit dans les fentes des écorces des vieux arbres, probablement de mousse.

FREQUENTELLA SV.

Avec la précédente, mais plus rare. Prise également au Danube.

Genre Heliothela Gn.

ATRALIS HB.

Je l'ai vue deux fois dans le Danube. Vole en plein soleil.

Avril. — Juillet.

Chenille inconnue ; c'est toutefois sur le Serpolet que je la chercherais tout d'abord, car c'est la plante la plus fréquentée par l'insecte parfait.

Genre Threnodes Gn.

POLLINALIS SCHIFF.

Rare. Un exemplaire pris dans les bois de Laronde. Vole en plein soleil.

Mai.

Chenille grise à cinq lignes brunes ; vit en juin et juillet sur les Genêts et les Cytises (Guénée).

Genre Odontia Dup.

DENTALIS SCHIFF.

Lieux vagues, garnis de Vipérine, rare. Derrière la gare ; terrains vagues derrière Panloup.

Juillet, Août.

Chenille blanche, avec toutes les parties écailleuses et de forts trapézoïdaux noir-luisant. Elle vit en juin dans les feuilles boursoufflées et aussi dans les tiges de la Vipérine (Echium europæum). Education lente et difficile. D'après M. Jourd'heuille, la métamorphose aurait lieu dans l'intérieur de la plante ; d'après M. Guénée elle aurait lieu dans une coque en nacelle analogue à celle des Halias Tr. Une négligence ayant fait manquer mes éducations, je n'ai pû trouver la vraie solution, qui, suivant toute vraisemblance, doit être celle de M. Guénée.

Genre Eurrhipara Hb.

URTICATA L.

Abonde dans les haies garnies d'orties.

Juin, Juillet.

Chenille vert-jaunâtre pâle, plus foncée sur le dos ; vasculaire gris-brun ; tête noire. Vit en septembre et octobre dans les feuilles d'ortie ; passe l'hiver comme chenille dans un fort cocon caché soit dans les tiges d'ortie, soit dans les fentes du voisinage.

Genre Botys Tr.

OCTOMACULATA F.

Clairières des bois ; pris dans ceux de Champvallier et de Laronde.

Avril, Mai. — Rare en juillet.

Chenille inconnue.

NIGRATA SC.

Clairières des bois ; vue dans ceux de Chavagnac et de Champvalier.

Avril, Mai, Juillet.

Chenille inconnue.

AURATA SC.

Prairies et clairières, dans les lieux herbus. Vole en plein soleil.

Avril, Mai. — Juillet, Août.

Chenille grise, à double ligne dorsale et stigmatale jaunâtres. Tête et plaque occipitale brunes ; trapézoïdaux accusés. Vit en septembre dans les fleurs et les feuilles liées de l'Origan (Origanum vulgare).

PURPURALIS L.

Mêmes localités que la précédente.

Mai. — Juillet, Août, Septembre.

Chenille cendrée, à vasculaire et stigmatale jaunes ; points trapézoïdaux noirs et blanc. Vit en septembre sur les Menthes.

Les exemplaires de la seconde génération, d'un rouge pourpré plus clair et plus vif, constituent la variété Chermesinalis Gn.

CESPITALIS SCHIFF.

Extrêmement commune partout ; champs, bord des chemins, etc., dans les herbes.

Avril, Mai. — Juillet, Août.

Je n'ai jamais rencontré la chenille, qui doit vivre sous les feuilles radicales des plantes nourricières.

REPANDALIS SCHIFF.

Pas rare sur les gros pieds de Bouillon blanc (Verbascum thapsus).

Mai, Juillet.

Chenille grosse et luisante, très-fusiforme, d'un blanc grisâtre ; avec les parties écailleuses sombres, et les trapézoïdaux accusés. Surtout commune en septembre et octobre dans le cœur des pieds de Bouillon blanc, qu'elle réduit à l'état de masse cotonneuse.

NUBILALIS HB.

Commun dans l'épaisseur des touffes de Houblons, dans les haies ; les battre pour l'en faire sortir.

Mai, Juin.

Chenille d'un gris verdâtre pâle, avec des lignes longitudinales claires et foncées. Je l'ai trouvée en hiver dans les tiges de l'Armoise ; elle vit également dans celle du Maïs ; enfin c'est dans les tiges ou le collet des racines du Houblon qu'elle doit être le plus abondante.

FUSCALIS SCHIFF.

Prise une fois sur les rives de l'Allier.

Juin.

La chenille n'est pas connue ; mais je regarde comme certain son habitat sur le Stachys sylvatica ?, plante aux stations de laquelle j'ai maintes fois trouvé l'insecte parfait en abondance, malgré la diversité des localités.

TERREALIS TR.

Commune dans les bois de Chavagnac ; elle habite également un jardinet d'un demi are attenant à mon habitation.

Mai. — Juillet.

Chenille d'un blanc verdâtre à vasculaire verte et trapézoïdaux blancs. Vit en juin et septembre sur la Verge d'or (Solidago Virga-aurea).

SAMBUCALIS SCHIFF.

Commune dans les haies, autour des Sureaux.

Mai. — Août.

Chenille vert-pâle, avec la vasculaire bordée de

blanc. Elle vit en septembre et octobre sous les feuilles du Sureau qu'elle courbe en sillon avec de la soie ; lieux frais ; passe l'hiver comme chenille dans son cocon.

VERBASCALIS SCHIFF

Bois de Chavagnac ; pas rare.
Mai, Juin. — Août.
La chenille n'est pas connue.

RUBIGINALIS HB.

Je l'ai prise qu'une fois dans les bois de Champvallier.
Mai. — Juillet.
La Chenille vit en automne sous les feuilles de la Bétoine (Betonica officinalis), qu'elle courbe en sillon ou en tube.

FERRUGALIS HB.

Ici et là ; tantôt commune, tantôt rare. Haies et hautes herbes.
Mai, Juin. — Août, septembre.
Chenille inconnue.

PANDALIS HB.

Je ne l'ai prise qu'une fois ; clairière des bois de Laronde.
Mai. — Juillet.
Chenille inconnue.

RURALIS SC.

Haies d'Orties. Très-commune.

Juillet, Août.

La chenille est d'un vert d'eau transparent et luisant ; elle abonde en mai et juin sur les Orties, d'où elle gagne parfois les basses branches des Ormes, et autres plantes du voisinage.

Genre Euryrreon Ld.

STICTICALIS LIN.

Rare ; deux exemplaires pris sur les terres vagues derrière Panloup.

Mai, Juin.

Chenille vivant, d'après Treitske, dans une toile entre les fleurs de l'Artemisia campestris.

VERTICALIS L.

Pas rare, dans les lieux vagues, au bord des chemins ; rives de l'Allier, etc.

Mai. — Juillet.

Chenille inconnue ; Schranck dit qu'elle vit sur le Genêt à balais (Sarothamnus scoparius) en juin.

Genre Nomophila Hb.

NOCTUELLA SCHIFF.

Ce Lépidoptère cosmopolite, l'une des rares espèces qui habitent tout le globe, ne pouvait manquer au Bourbonnais. Lieux vagues, champs moissonnés, etc.

Toute l'année à partir d'Avril ; plus abondant en Septembre.

La chenille est restée longtemps inconnue ; M. Millière l'a découverte dans les racines des Graminées ; elle est d'un gris-clair livide, avec les parties écailleuses et de fins trapézoïdaux noirs.

Genre Pionea Gn.

FORFICALIS L.

Dans les haies qui avoisinent les potagers ; heureusement pas très-abondante.

Mai, Juin. — Août.

Chenille jaunâtre, à vasculaire vert-foncé et stigmatale blanchâtre ; elle cause souvent des dégâts très-appréciables dans les têtes de choux qui la nourrissent, qu'elle salit et fait pourrir en y déposant ses excréments qui restent liquides.

Genre Orobena Gn.

ALNEALIS SCHIFF.

L'une des bonnes espèces que j'ai rencontrées ; mais je n'en ai pris qu'un exemplaire, sur les terres vagues derrière Panloup.

Juillet.

Chenille inconnue.

STRAMINALIS HB.

Je ne l'ai prise qu'une fois dans le bosquet d'aulnes situé au bas du monticule aride route de Montbeugny. Elle habite exclusivement les hautes herbes, dans les parties un peu claires et humides des bois ; sources et ruisseaux.

Juillet, Août.

Chenille inconnue.

POLITALIS F.

Pas rare dans les Jachères ; prise communément au-delà de Panloup,

Mai. — Juillet.

Chenille inconnue.

LIMBATA L.

Je ne l'ai prise que deux fois, et toujours dans les haies ; Danube et Panloup.

Mai, Juin.
Chenille inconnue.

Genre Hydrocampa Gn.

STAGNATA DON.

Habite les étangs et les creux d'eau, dès qu'il s'y trouve des Nymphæacées, qui nourrissent la chenille. Prise dans les bois de Chavagnac.

Juin, Juillet.

Chenille vivant dans un fourreau formé de deux morceaux de feuilles cousues par leurs bords, et qui surnage au milieu des plantes à la surface de l'eau.

NYMPHÆATA L.

Plus rare que la précédente, car je ne l'ai prise qu'une fois, sur les rives de l'Allier.

Juillet.

Chenille d'un blanc-verdâtre, plus foncée en avant ; à tête brune ; elle vit en mai sur le Nénuphar et le Potamogeton natans, dans un fourreau pareil à celui de l'espèce précédente.

Genre Cataclysta Hb.

LEMNATA L.

Je ne l'ai prise qu'une fois, derrière la gare du chemin de fer.

Juillet. — Septembre.

Cette chenille vit habituellement dans l'eau, sous les Lemna; mais je suis bien près de croire qu'elle peut se passer de liquide, et vivre dans les lieux humides, entre les Carex. Le motif qui me le fait penser, est que j'ai trouvé annuellement l'insecte dans une vieille glaisière, très-humide par place, garnie de Carex, mais où l'eau manquait presque toujours; la même observation m'est suggérée par l'individu que j'ai pris ici, également dans des Carex, et sur l'emplacement d'un ancien marais.

Chenille noire, à tête brune et écusson luisant; en mai et août.

Genre Ancylolomia Hb.

Je ne suis pas bien fixé sur l'identité de l'exemplaire unique que j'ai pris en août sur les Bruyères du monticule aride route de Montbeugny. Il ne diffère de Palpella Schiff. que par des antennes moins fortement pectinées et des inférieures plus sombres. — En tous cas est-ce pour le Bourbonnais une espèce caractéristique par son habitat ordinairement méridional.

Genre Crambus F.

PASCUELLUS L.

Pas très-abondant ; gazons, lieux vagues ; Danube ; prairies de Champvallier.

Juin.

Chenille inconnue (1).

PRATELLUS L.

Mêmes localités que le précédent.

Mai, Juin.

Chenille inconnue.

HORTUELLUS HB.

Gazons dans les bois clairs ; bois de Chavagnac.

Juin.

La chenille a été trouvée sous de la mousse épaisse qui recouvrait des rochers.

VAR. CESPITELLUS HB.

M'a semblé plus abondante que le type ; je l'ai prise à Champvallier.

CRATERELLUS SC.

Sur tous les gazons, le long des chemins, etc.

Mai, Juin.

Chenille inconnue.

(1) Les chenilles des Crambus sont peu connues, grâce à leur existence souterraine et à la facilité qu'on a de se procurer, sans éducation préalable, l'insecte parfait dans son état d'intégrité.

CHRYSONUCHELLUS SC.

Avec le précédent, mais plus rare.
Mai, Juin.
Chenille inconnue.

FALSELLUS SCHIFF.

Pas commun ; dans les haies, contre les murs moussus, etc.
Juillet.
La chenille d'un gris-terreux, à trapézoïdaux noirs, vit sous la mousse des toits et des pierres.

VERELLUS ZK.

J'ai pris au Danube un exemplaire de cette espèce bien voisine de la précédente.
Juillet.
Chenille inconnue.

PINELLUS L.

Je l'ai prise deux fois dans les Pins du monticule aride, vis-à-vis Champvallier.
Juillet.
Chenille inconnue ; la présence si fréquente de l'insecte parfait dans le feuillage des Pins pourrait faire croire que la chenille doit vivre d'une mousse ou d'un lichen particuliers à l'écorce de cet arbre.

Mais on trouve également Pinellus dans des lieux où le Pin sylvestre n'existe pas.

CULMELLUS L.

Commun au bord des chemins, dans les gazons secs.

Juin, Juillet.

Chenille inconnue.

INQUINATELLUS SCHIFF.

Lieux vagues derrière Panloup; monticule aride route de Montbeugny, se pose sur les hautes tiges des Graminées, des Genêts, etc.

Août.

Chenille inconnue.

LUTCELLUS SCHIFF.

Je l'ai rencontré annuellement et en assez grand nombre derrière la gare; bords de l'Allier, etc.

Juin, Juillet.

La chenille a été trouvée sur la Festuca ovina; (probablement dans les racines ?)

Genre Dioryetria Z.

ABIETELLA Z.

J'en ai pris un exemplaire sur les Pins du monticule aride, route de Montbeugny.

Juin.

La chenille a été décrite par Duponchel ; elle vit en mai et juin dans les nœuds des Pins et des Sapins (Pinus et Abies), dans les parties d'où coule la résine, comme aussi dans les bourgeons déjà attaqués par la Retinia Buoliana ; se chrysalide sur place.

Genre Nephopteryx Z.

SPISSICELLA F.

Elle est probablement commune dans les bois de Chênes ; je l'ai prise dans les Pins du monticule aride route de Montbeugny, et sur des arbres fruitiers, sur les terres vagues derrière Panloup.

Juin.

Chenille testacée, à lignes claires et points noirs ; vit en mai, sur le chêne, dans une feuille roulée (Guénée).

ARGYRELLA F.

Pas rare dans les bruyères du monticule aride, route de Montbeugny.

Juillet, Août.

Chenille inconnue.

Genre Etiella Z.

ZINCKENELLA TR.

Prise deux ou trois fois sur les terres vagues derrière Panloup, ainsi qu'aux bords de l'Allier ; toujours dans le voisinage du Genêt à balais. Rare.

Mai. — Juillet.

La chenille vit en août dans les gousses du Baguenaudier, et d'autres Papilionacées. Heineman cite le Spartium juncoum, (Genêt d'Espagne); ici c'est probablement le Sarothamnus scoparius.

Genre Pempelia Hb.

SEMIRUBELLA SC. ET SA VARIÉTÉ TOUTE ROUGE SANGUINELLA HB.

Pas rare dans les jachères, les champs moissonnés; terrains vagues derrière Panloup.

Juin, Juillet.

Chenille vivant en mai dans une toile légère sur le sol et se nourrissant de racines de Graminées (Jourdheuille).

FORMOSA HW.

J'en ai pris deux exemplaires dans le Danube.

Juin.

Chenille sur les Saules ?

PALUMBELLA F.

Pas bien rare dans les Bruyères des bois de Chavagnac; Bruyères du monticule aride.

Juin, Juillet.

La chenille a été trouvée dans un tube de soie sous un Polygala; bien que plus commun dans les Bru-

yères, l'insecte se montre aussi dans des lieux où cette plante n'existe pas.

ORNATELLA SCHIFF.

Rare; lieux vagues; clairières des bois secs; autour du Serpolet.

Juin, Juillet

La chenille doit vivre sous les touffes de Serpolet, dans un tube de soie.

L'un des individus que j'ai pris constitue une aberration du type où le dessin a perdu toute netteté, et qui cependant ne répond pas aux espèces voisines.

Genre Epischnia Hb.

PRODROMELLA HB.

Terrains vagues derrière Panloup. Insecte parfait rare.

Juin, Juillet.

La chenille d'un brun noir, avec des lignes longitudinales jaune-sombre, plus claires en avant, passe l'hiver, très-jeune et en petite société, dans des galeries de soie épaisse, au pied de la Centaurea nigra; au printemps elle couvre de toiles le bas des jeunes pousses, qu'elle coupe à leur naissance et qu'elle ronge vertes ou flétries, après leur chûte; ses allures saccadées sont fort singulières.

Genre Acrobasis Z.

CONSOCIELLA HB.

Je l'ai vue dans les bois de Chavagnac.

Juin, Juillet.

Je ne connais pas la chenille, qui vit sur le Chêne en mai et juin.

Genre Myelois Z.

ROSELLA SC.

Je n'ai pris qu'un exemplaire de cette jolie et rare Phycide, sur le monticule aride route de Montbeugny.

Juillet, Août.

Chenille inconnue.

CRIBRUM SCHIFF.

Elle abonde comme chenille ; l'insecte parfait n'est pas rare sur le Chardon commun.

Juin.

Chenille d'un blanc sale, avec des raies longitudinales plus sombres, surtout sur le dos; tête noire. Elle vit endophyte, dans les tiges de plusieurs espèces de Chardons ; elle y passe l'hiver et s'y change en chrysalide. M. Millière dit (*Cat. des Alpes-Maritimes*, page 262) que jamais la chenille ne se métamorphose dans la tige ; je puis affirmer que jamais je

ne l'ai vue quitter sa demeure pour se transformer, et que toujours le papillon se dégageait d'une ouverture circulaire ménagée dans l'écorce.

SUAVELLA ZK.

Dans les haies de Prunelliers ; pas très-commune comme insecte parfait.

Juillet.

Chenille d'un brun noirâtre, avec des raies longitudinales plus claires ; tête très-grosse ; elle vit en juin dans une galerie tortueuse à son origine, plus large et plus droite ensuite, et parfois abandonnée et fixée aux branches du Prunellier (plus rarement de l'Aubépine) ; sa chrysalide à la surface du sol.

EPELYDELLA Z.

Prise une fois dans une haie, près du Danube. Rare.

Juillet.

Chenille vivant comme celle de Suavella, sur Prunellier et Aubépine.

Genre Glyptoteles Z.

LEUCACRINELLA Z.

Un seul exemplaire pris dans le bouquet d'Aulnes situé au bas du monticule aride, vers Montbeugny.

Juillet.

Chenille inconnue.

Genre Nyctegretis Z.

ACHATINELLA HB.

Un exemplaire élevé à mon insu avec Prodromella.

Juin.

Chenille non observée, vivant en avril et mai sur la Centaurea nigra.

Genre Ancylosis Z.

CINNAMOMELLA DUP.

Pas très-rare sur les rives arides et sablonneuses de l'Allier, dans le voisinage du Serpolet.

Mai. — Août.

Chenille inconnue ; mais vivant probablement sous les touffes de Serpolet.

Genre Homeosoma Curt.

NEBULELLA HB.

Pas commune ; je l'ai prise quelques fois sur les terrains vagues derrière Panloup.

Juin, Juillet.

Chenille en août et septembre dans les capitules du Carduus nutans (Jourdheuille).

NIMBELLA Z.

Commune aux mêmes localités que la précédente.

Juin. Juillet. — Prise une fois le 28 avril

Chenille vivant en septembre dans les fleurs des Hieracium, Solidago, Senecio, etc. Elle est d'un vert sale assez foncé, avec la tête noire; réussit difficilement.

SINUELLA F.

Très-commune sur les terres vagues, dans le gazon au bord des chemins. Prise souvent derrière la gare

Mai, Juin, — Août.

La chenille doit vivre dans les tiges des Chenopodium (Jourdheuille); suivant M. Millière elle serait polyphage (*Cat. des Alpes Maritimes*, page 265.)

Genre Ephestia Gn.

ELUTELLA HB.

Dans les habitations et surtout leurs dépendances; plus rarement en pleine campagne, sur les arbres résineux (notamment Pinus sylvestris).

Juin Juillet.

Chenille vivant des fruits secs, de plantes desséchées, de pain, etc.

INTERPUNCTELLA HB.

Dans les habitations; plus rare que la précédente.

Juillet, Août.

Chenille ayant les mêmes mœurs que la précédente. Nuisible en Italie et en Sardaigne.

Genre Aphomia Hb.

SOCIELLA L.

Pas bien rare ; se trouve partout, à la campagne comme dans l'intérieur de la ville, mais toujours isolément. Troncs des arbres, corridors, piliers des portes, etc.

Juin et Juillet.

La chenille, qui est blanc d'os, vit en société dans les nids des Bourdons (Bombus terrestris, etc.) Au terme de sa croissance, elle abandonne le lieu où elle a vécu, et va construire dans quelque coin une toile commune et extrêmement serrée, formée de galeries courtes que l'on ne déchire que difficilement, et dans lesquelles elle passe l'hiver. Telles sont du moins les conditions que j'ai été à même d'observer pour une colonie de ces chenilles qui avait vécu en parasite dans un nid de Bombus, sous une porte de jardin. Dans le *Catalogue des Alpes-Maritimes*, M. Millière cite des mœurs différentes, et dit que (suivant M. Bruyat) la chenille vit en société aux dépens du liége, des livres, etc. D'après cela, elle serait au plus haut degré polyphage, cette dernière manière de vivre qui doit être rare est néanmoins d'autant plus probable qu'on trouve l'insecte parfait dans les lieux où n'existe jamais aucun nid de Bombus, (mais où parfois nidifie le Pollistes gallicus, qui pourrait aussi la tenter)

Genre Achrœa Hb.

GRISELLA F.

J'en ai pris un exemplaire dans mon appartement.

Juillet, Août, Septembre.

La chenille est un des ennemis les plus actifs des ruchers; elle ronge la cire, et s'insinue dans les gateaux de miel à l'aide de galeries de soie recouvertes de grains de cire blancs, qui semblent préparés ad hoc par la chenille, car ils ne constituent pas les excréments de celle ci, qui sont noirâtres et allongés. Cette chenille est d'un blanc d'os transparent. à tête brune; on la trouve presque toute l'année dans les ruchers attaqués.

TORTRICINA.

(TORDEUSES).

Genre Teras Tr.

CRISTANA F.

J'en ai vu un exemplaire dans les bois de Chavagnac, en mars. Rare comme partout.

Eclôt en juillet et août et passe l'hiver à l'état d'insecte parfait.

La chenille a échappé jusqu'à ce jour aux recherches.

HASTIANA L. ET SES INNOMBRABLES VARIÉTÉS.

J'ai trouvé la chenille en grand nombre sur les petits Saules qui garnissent les sables de l'Allier.

Juin. — Septembre jusqu'en Mars, Avril.

Chen. vert-pomme luisant et transparent, plus claire en dessous ; tête jaunâtre ; plaques occipitales et anales, et trapézoïdaux à peine visibles. Elle est difficile à distinguer de celle de la Penth. Scriptana Hb. et de beaucoup d'autres.

LOGIANA SCHIFF.

Je l'ai vue dans les bois de Chavagnac.

Juin — Août... jusqu'en Mars, Avril.

Chenille vert-blanchâtre, avec les incisions des anneaux opaques et blanchâtres ; tête noire ; vit abondamment en août et plus rarement en juin dans les feuilles tordues des Viburnum Opulus et Lantana.

VARIEGANA SCHIFF. ET SA VARIÉTÉ ASPERANA F.

Pas rare dans les haies d'Aubépine et notamment celles du chemin de fer.

Juillet, août.

La chenille, dont je n'ai pas gardé la description, mais qui est probablement toute verte, y compris la tête, qui est un peu plus claire, de même que les flancs, vit en juin et juillet sur l'Aubépine, le Pommier, le Poirier.

BOSCANA F.

Commune dans les haies d'Ormes autour de la ville.

Juin, juillet.

La chenille, d'un vert pâle jusque vers l'approche de la métamorphose, devient alors parfois d'un vert-pomme assez foncé ; la tête et la plaque occipitale sont noires, sinon entièrement, du moins en arrière ; quelque fois la plaque est divisée en deux taches ; vit en juin dans les feuilles d'Orme liées ensemble.

La question de savoir si Boscana n'est pas la génération d'été de Parisiana Gn. ne sera résolue selon moi que par une expérience directe. (Enfermer des femelles fécondées dans des poches de gaze sur des branches d'Ormes, et constater le résultat de la ponte).

PARISIANA GN.

Pas rare sur les Ormes et dans les haies d'Ormes autour de la ville.

Septembre... jusqu'en Avril.

La chenille ressemble a celle de Boscana, mais je ne l'ai jamais vue vert-pomme. Vit en août et septembre entre des feuilles d'Orme serrées les unes sur les autres au moyen de soie.

SQUAMMANA F.

Je l'ai prise quelquefois contre le tronc des Chênes à Laronde et à Champvallier.

Juillet. — Septembre... jusqu'en avril.

Je n'ai jamais élevé la chenille qui vit en août, septembre sur le Chêne.

FERRUGANA TR.

Laronde et Champvallier; Danube, etc.

Peu abondante en juin et juillet. — Commune en août, septembre, jusqu'en avril.

Chenille d'un vert-blanchâtre et transparent; vit en mai et août sur le Bouleau et le Chêne.

HOLMIANA L.

Haies d'Aubépine; voisinage des jardins fruitiers.

Juillet.

Chenille en juin et juillet sur les arbres fruitiers à

pépins et sur l'Aubépine ; elle est, suivant Dupouchel, jaune, avec la tête rougeâtre, la plaque occipitale et les pattes écailleuses noires.

Genre Tortrix Tr.

PODANA SC.

Haies, bois, bosquets, jardins ; pas rare

Juillet, août.

Chenille vert foncé sur le dos, plus clair sur les flancs ; tête, plaque occipitale et pattes écailleuses noires ; elle est arboricole et polyphage, sauf les résineux.

CRATAEGANA HB.

J'en ai obtenu un exemplaire d'une chenille élevée sur l'Aubépine.

Juillet.

Chenille... polyphage et arboricole, sauf les résineux

XYLOSTEANA L.

Je l'ai prise à Champvallier. Paraît ne pas quitter les bois.

Juillet.

Chenille... polyphagee t arboricole, sauf les résineux.

ROSANA L.

La plus commune des Tortrix; haies, vergers, bois, etc.

Juin, Juillet.

Chenille dans sa jeunesse d'un gris-verdâtre avec tête, plaque occipitale, pattes écailleuses et fins trapézoïdaux noirs ; plus tard verdâtre pâle, avec la tête, la plaque et les pattes noires ; enfin d'un vert assez variable, plus clair sur les côtés, avec la tête, la plaque occipitale brun-ambré, plus foncé en arrière, très-rarement noires ; pattes écailleuses noirâtres ; les trapézoïdes simplement luisants. C'est le fléau des éducations de chenille de Tortrix car elle abonde partout, et une foule d'autres espèces se confondent avec elle. Elle préfère les haies épaisses aux arbres et arbrisseaux.

SEMIALBANA GN.

Dans les haies, au bord des chemins; pas rare.

Juin. — Plus rarement en Août.

Chenille gris-verdâtre, plus clair sur les flancs et en dessous ; tête jaune d'ambre ; plaque occipitale noirâtre en arrière ; trapézoïdaux gris-clair ; vit en mai et juin, puis en juillet sur une foule de plantes et sous arbrisseaux, tels que Armoise, Ronce, Chêvrefeuille, Fraisier, etc.

RIBEANA HB.

Vergers et jardins fruitiers.
Juin, Juillet.
Chenille vert très-clair, avec la tête un peu jaunâtre, et marquée en arrière de même que la plaque occipitale de quelques taches brunes ; trapézoïdaux peu visibles ; pattes écailleuses brunes ; vit en juin sur les arbres fruitiers.

CERASANA HB.

Mêmes localités et époque d'apparition. La chenille ne diffère pas, et ne peut se distinguer de celle de la précédente. Il me paraît donc certain que nous sommes en présence de deux variétés habituelles d'une seule et même espèce, et que c'est à tort qu'on les sépare.

HEPARANA SCHIFF.

Haies, etc. Pas rare.
Juin, Juilet, Août.
Chenille d'un vert transparent, plus foncé sur le dos; tête faiblement jaunâtre ; plaque occipitale presque nulle ; trapézoïdaux invisibles, vit en mai, juin, juillet et août sur une foule d'arbres et d'arbustes.

DUMETANA TR.

Haies d'Ormes, autour de la ville; Danube.

Juillet.

Chenille peut-être polyphage; je l'ai élevée sur l'Orme sans en garder la description qui ne doit guère différer de celle de Rosana L.

LECHEANA L.

Bois de chêne; plus rarement dans les haies.

Mai, Juin.

Chenille polyphage et arboricole; mais préférant le Chêne. Je l'ai trouvée sur Saule à La Motte et sur Prunellier dans le Danube, sans en avoir gardé la description.

UNIFASCIANA DUP.

Haies, dans le voisinage des Troënes et des Lilas. Haies du chemin de fer près la gare.

Juillet. — En Alsace je l'ai reprise une fois en Octobre.

Chenille à moi inconnue; je n'ai pu la découvrir sur les Troënes qui la nourrissent probablement de préférence à tout autre arbrisseau.

DIVERSANA HB.

Haies, vergers, etc. Pas rare à Moulins.

Juin. Chenille paraissant ne pas différer de celle de Rosana; je l'ai élevée en compagnie de cette dernière, sur Orme, Aubépine, Prunellier, etc., sans avoir pu l'en distinguer, malgré les soins que j'y ai mis.

POLITANA HW.

Haies, jardins; presque rare, bien qu'on la prenne tous les ans, mais toujours isolément.

Mai. — Juillet, Août.

Chenille presque toute verte, sauf que la tête est jaunâtre; vit en juin, juillet et à l'arrière saison sur une foule de plantes sauvages et cultivées, telles que Centaurée, Cotoneaster, Spirée, Glycine de Chine, Citronelle, etc.

CONWAYANA F.

Je l'ai prise une ou deux fois dans le Danube, toujours sur les Troënes.

Juin, Juillet.

La chenille que je n'ai jamais trouvée, vivrait dans les fruits du Troëne, et aussi de l'Èpine-vinette.

BERGMANNIANA L.

Rosiers francs et églantiers, dans les haies et les jardins.

Mai, Juin.

Chenille blanc d'os ; tête, plaque occipitale et pattes écailleuses noir-luisant, vit presque endophyte en mai et juin dans les jeunes pousses des Rosiers et des Églantiers, et jusque dans les tiges. Elle peut devenir parfois un fléau pour les amateurs de roses, bien qu'elle ne soit pas commune ordinairemeut.

LOEFLINGANA L.

Bois de Chênes; je l'ai vue dans ceux de Chavagnac.

Juin Juillet.

Je ne connais pas la chenille qui vit exclusivement sur le Chêne, en juin.

VIRIDANA L.

Bois de Chênes ; plus rarement sur les Chênes isolés dans les haies.

Juin, Juillet.

Chenille, suivant Duponchel, d'un vert variable ; tête, plaques et pattes écailleuses noir-luisant, ainsi que les trapézoïdaux ; pattes anales gris-jaunâtre. Abonde souvent en mai sur le chêne.

FORMOSANA HB.

Une rareté entomologique qui fait honneur au Bourbonnais et tend à le ranger dans la région méridionale. J'en ai pris un exemplaire dans les Pins du monticule aride à droite de la route de Montbeugny.

Juillet.

La chenille vit sur le Pin maritime, suivant M. Mabille qui l'a élevée en Corse ; elle se nourrit aussi du Pin sylvestre, ainsi que le démontre ma capture.

PILLERIANA SCHIFF. (LA PYRALE DE LA VIGNE).

Elle paraît heureusement fort rare aux alentours, car je ne l'ai prise qu'une fois dans une vigne abandonnée derrière Panloup.

Juillet.

La chenille a été longuement étudiée à l'occasion des ravages qu'elle a causés il y a un certain nombre d'années dans les vignobles de la Bourgogne et du Mâconnais. Plus récemment, M. Millière l'a figurée dans sa belle Iconographie ; elle est d'un vert glauque s'affaiblissant en dessous, avec la tête et la plaque occipitale noires, les pattes écailleuses rougeâtres et noires à leur naissance ; les trapézoïdaux sont blanchâtres. Heureusement qu'elle ne vit pas exclusivement sur la vigne, mais encore sur le Stachys germanica et dans les régions élevées des Alpes-Maritimes, sur l'Asclépias Vincetoxicum où M. Millière l'a rencontrée en grand nombre.

GROTIANA F.

Bois de Chavagnac, où j'en ai vu un seul exemplaire.

Juillet.

La chenille m'est inconnue.

Genre Sciaphila Tr.

WAHLBOMIANA L. ET SES VARIÉTÉS COMMUNANA H.-S. VIRGAUREANA TR. ET MINORANA H.-S.

Commune comme partout ailleurs, les deux dernières variétés plus que les deux premières Elle se tient dans le feuillage des arbres et surtout des résineux, bien que la chenille soit herbicole.

Mai, Juin.

Chenille d'un vert sale, ou vert d'ardoise allant le plus souvent jusqu'au noirâtre. Tête brun d'ambre plus ou moins tachée de noir en arrière; plaque occipitale noir-luisant et précédée d'un bourrelet blanchâtre, qui distingue aisément cette chenille des autres Tordeuses ; points trapézoïdaux ordinairement noirs; quelque fois plus clairs que le fond. La seule chenille de Tordeuse qui se roule au lieu de fuir. Vit en avril et mai dans les pousses extrêmes liées en cellule, d'une foule de plantes telles que Luzerne, Origan, Salicaire, etc.

NUBILANA HB

Haies d'Aubépines et de Prunelliers ; elle abonde dans celle du chemin de fer au point d'en déchiqueter presque toutes les feuilles sans toutefois leur nuire sérieusement.

Juin.

Chenille très-différente de celle de Wahlboniana et ne ressemblant même pas à celle d'une Tordeuse ; elle est molle et paresseuse, d'un joli vert-pomme avec une large vasculaire plus foncée et bordée de deux lignes jaunes; les replis des incisions sont jaunâtres ; ce n'est que dans le jeune âge que la plaque occipitale se trahit par quelques points bruns. Elle plie par une galerie de soie blanche le lobe d'une feuille et sort de sa retraite pour dévorer ce qui est à sa portée.

Genre Cheimatophila Stph.

TORTRICELLA HB.

Dans tous les bois, où elle abonde.

Février, Mars.

Je ne connais pas la chenille qui doit vivre dans le courant de l'été sur les arbres forestiers.

Genre Cochylis Tr.

HAMANA L.

Dans tous les lieux herbus où croît la Centaurée vulgaire (Centaurea jacea). Lieux vagues derrière le mur de la gare à Moulins.

Juin. — Août.

Chenille endophyte dont je n'ai point gardé la des-

cription détaillée; vivant en hiver et au printemps dans les souches des Centaurées.

ZOEGANA L.

Mêmes mœurs, époques d'apparition et plante nourricière que Hamana. Tantôt plus, tantôt moins commune que sa congénère.

SCHREIBERSIANA FRL.

Dans le voisinage et sur le tronc des vieux Ormes et des vieux Peupliers; vieilles haies d'Orme.

Mai.

Chenille vivant dans l'Aubier des vieux Ormes et des vieux Peupliers.

CRUENTANA FRL.

Je n'en ai pris qu'un exemplaire sur le monticule couvert de bruyères, au bord de la route de Montbeugny.

Août.

La chenille, que je ne connais pas, vit certainement sur la Bruyère.

STRAMINEA HW.

Lieux vagues et arides, sur la Centaurée vulgaire. Jachères et plantations d'Acacias derrière Panloup.

Mai, Juin. — Juillet.

Chenille endophyte dans le collet de la Centaurea jacea. Elle est jaune d'cs, avec les parties écailleuses noires ; pas de trapézoïdaux bien visibles; durant l'hiver jusqu'en mai, puis en juin juillet. Je l'ai prise une fois dans une pousse extrême de la plante.

DIPOLTELLA HB.

Quatre exemplaires de cette jolie Cochylis sur les terrains vagues derrière Panloup.

Juillet.

La Chenille, à moi inconnue, vit et passe l'hiver dans les corymbes de l'Achillea millefolium. (Jourdheuille).

ZEPHYRANA TR., VAR. MARGAROTANA DUP.

Pas bien rare sur les bords de l'Allier, où elle vole avec activité en plein soleil ; quelques exemplaires dans les Jachères derrière Panloup. Le type du Bourbonnais est magnifique ; mais il serait singulier qu'il se bornât à cette unique variété.

Avril, Mai. — Juillet.

Chenille endophyte, d'un jaune d'os uni, avec les parties écailleuses brunes ; elle est plus large vers la tête, comme les chenilles des Sesia ; pas de trapézoïdaux accusés. Elle vit en hiver et un juin dans les tiges de l'Eryngium campestre, en compagnie de plusieurs autres de ses congénères.

HARTMANNIANA CL.

Par ci par là, dans les lieux vagues; pas bien com-

mune. Doit l'être davantage dans les prairies. Danube, Panloup, etc.

Mai. — Juillet.

Je ne connais pas la chenille, mais je soupçonne fort la Centaurea jacea de la nourrir.

FRANCILLANA F.

Sables herbus de l'Allier, sur les Eryngium en fleur.

Juin Juillet.

Chenille vivant endophyte en hiver et au printemps dans les tiges de l'Eryngium campestre, détachées du sol et emportées par le vent; elle ressemble à celle de Margarotana Dup., sauf qu'elle est plus petite et moins épaisse et carrée vers la tête.

ERYNGIANA HEYD.

Mêmes localités, mœurs et époque d'apparition que la précédente; mais beaucoup plus rare. Elle n'en est peut-être qu'une variété.

SANGUINANA TR.

Un seul exemplaire pris sur la rive de l'Allier. Mêmes mœurs que les deux précédentes.

MORIBUNDANA STGR.

Ce n'est qu'avec doute que je rapporte à une es-

pèce espagnole l'individu unique que j'ai pris derrière la gare de Moulins, sur un talus ; il répond exactement à la description de M. Staudinger (Stett. ent. z. 1859 p. 230), mais d'un autre côté, il a tellement le facies et la taille de Straminea Hw, que je l'en croirais volontiers une aberration.

Juillet.

SMEATHMANNIANA F.

Jachères derrière Panloup ; rare.

Mai, Juin.

La chenille passe l'hiver dans les corymbes de l'Achillea millefolium, sous une toile épaisse.

Un des exemplaires répond à la variété Stachydana H.-S., c'est-à-dire qu'il est moitié plus petit que les sujets ordinaires.

IMPLICITANA HB.

Jachères derrière Panloup. Rare.

Mai. — Août.

Chenille sur les fleurs de l'Anthemis Cotula, de l'Aster des jardins et sans doute d'autres composées.

CILIELLA HB.

Lieux vagues, bord des chemins, aux endroits secs. Rare. Deux ou trois exemplaires près de Panloup.

Mai. Juillet.

Chenille dans les capsules séminales de la Primevère, et sans doute sur d'autres plantes.

POSTERANA Z.

Bord des chemins, sur le Chardon ordinaire. Commune.

Avril, mai. — Juillet, Août.

Je n'ai jamais élevé la chenille, qui vit endophyte dans les capitules des Chardons, aux dépens de la graine.

DUBITANA HB.

Lieux herbus; clairières des bois. Prise à Panloup.

Mai. — Juillet.

La chenille vit en juillet et septembre dans les fleurs des composées, telles que Senecio Jacobea, Cirsium lanceolatum, le Picris hieracioïdes, Hieracium, etc.

AMBIGUANA FROEL.

Sur le tronc et les branches basses du Bouleau. Rare. Un seul exemplaire pris à Champvallier.

Mai.

La chenille doit vivre au printemps dans les chatons du Bouleau.

Genre Phtheochroa Stph.

RUGOSANA HB.

Pas rare, mais l'insecte parfait est à peu près introuvable. Dans les haies.

Il éclot en mai et juin.

La chenille vit au nombre de deux ou trois individus, dans la pousse extrême de la Bryone Dioïque, jusqu'à ce qu'elle ait atteint le 1/4 de sa taille ; elle est alors blanchâtre, avec la tête et la plaque occipitale noirâtres ; plus tard elle vit isolément soit dans d'autres pousses qu'elle lie fortement soit dans les fruits encore verts ; elle est alors grasse et luisante, d'un vert pâle uniforme, avec la tête et la plaque occipitale brunes. Quand elle a atteint sa taille, elle devient rose ; enfin, le printemps suivant, avant de se chrysalider, elle est jaune d'os. Elle est figurée dans l'Iconographie de M. Millière, (pl. 142, fig. 9). Education assez difficile, le Bryone ne se conservant pas. L'insecte dévore ses semblables faute d'autre nourriture.

Genre Retinia Gn.

BUOLIANA SCHIFF.

Bois et plantations de Pins ; prise assez communément dans une jeune plantation des bois de Chavagnac.

Juin, Juillet.

Chenille d'un brun luisant et clair, avec les pattes écailleuses très-accusées et noir-luisant. Vit dans une jeune pousse de Pin qu'elle creuse en tuyau ; cette pousse se flétrit et la sève s'accumulant à la partie inférieure, y forme un bourrelet de résine dans lequel se

tient la chenille et où elle se métamorphose. Elle est parfois très-nuisible dans les plantations.

La variété Pinicolana Dbld., consistant dans les individus à dessins plus nets, etc. Aussi commune que le type.

Genre Penthina Tr.

PROFUNDANA F.

Commune dans les bois, où elle se tient contre le tronc des arbres. Chavagnac, etc.

Juillet, Août.

La chenille, suivant Duponchel, est d'un ver foncé, avec la tête plus claire ; les pattes écailleuses noires, et les trapézoïdaux concolores ; elle vit en plein juin sur le Chêne.

SALICELLA L.

Oseraies, Saules et Peupliers. Vue dans le Danube. Elle n'est pas commune tous les ans.

Mai, Juin. — Août.

Chenille d'un beau brun chocolat, avec toutes les parties écailleuses fortement accusées en noir luisant, sauf les trapézoïdaux, qui sont plus clairs ; vit en avril et mai, et plus communément en août sur le Saule, l'Osier et les Peupliers.

SCRIPTANA HB.

Contre le tronc des Saules. Prise au Danube, etc.

Juin, Juillet.

Chenille verte, avec la tête jaunâtre ; difficile à distinguer de celle de la Texa Hastiana L. qui vit à la même époque, et comme elle dans les pousses extrêmes des Saules.

BETULETANA HW.

Contre le tronc des Bouleaux. Bois de Chavagnac.

Juin, Juillet.

La chenille, dont je n'ai pas conservé la description, vit en mai sur le Bouleau ; elle se tient dans une feuille pliée.

VARIEGANA HB.

Haies d'Aubépine ; elle abonde sur celles du chemin de fer, près la gare de Moulins.

Juin.

Chenille vert d'ardoise plus ou moins foncé ; les parties écailleuses et notamment les trapézoïdaux très-accusés en noir luisant, vit en mai sur l'Aubépine, le Pommier, et même sur le Chêne, etc.

PRUNIANA HB.

Haies de Prunelliers, autour de la ville ; moins abondante que Variegana.

Mai, Juin.

Chenille vert-jaunâtre très-pâle, avec les parties écailleuses, et notamment les trapézoïdaux fortement

accusés en noir luisant; elle est épaisse, très rétractile et très-paresseuse; vit en avril et mai dans les pousses extrêmes du Prunellier.

OCHROLEUCANA HB.

Rosiers et Églantiers dans les jardins et les haies; Danube.

Juin.

Chenille d'un vert franc, mais pâle et terne, les parties écailleuses noir luisant, les trapézoïdaux fins et noirs; vit en mai dans les jeunes feuilles du Rosier liées ensemble.

OBLONGANA HW.

Dans tous les lieux vagues et herbus; bords de l'Allier, jachères, etc.

Avril, Mai, Juin. — Plus rare en août.

La chenille est rosâtre pâle, avec la tête, la plaque occipitale et les pattes écailleuses noires; elle vit notamment dans les têtes du Dipsacus sylvestris (Cardère. ou cabaret des oiseaux); mais elle se nourrit évidemment d'autres plantes, car on la rencontre dans des lieux où celle-là n'existe point.

SELLANA HB.

Lieux vagues où croit le Dipsacus sylvestris; l'insecte parfait n'est pas abondant.

Avril, Mai. — Juillet, Août.

La chenille, dont je n'ai pas gardé de description précise, n'est pas rare dans les têtes des Cardères, dont elle ronge la moëlle; en hiver et en juin, juillet.

J'ai pris le nom de Sellana Hb. pour cette espèce qui ne me paraît pas différer de Gentiana Hb.; en effet, si les types présentent quelque diversité, il est certain qu'on trouve entre eux tous les passages. Je crois, de plus, qu'on est peu d'accord sur leur identité et leurs caractères spécifiques. D'après Heinemann, Gentiana serait plus claire que Sellana.

RUFANA SC.

Jachères et sables derrière Panloup. Très-rare.

Juin.

Chenille inconnue; elle vit évidemment sur une plante propre aux terrains sablonneux.

STRIANA SCHIFF.

Lieux vagues et herbus; derrière la gare de Moulins. Jamais très abondante.

Juin. — Août.

Il est étonnant qu'on n'ait pas encore signalé la chenille de cet insecte répandu partout.

BRANDERIANA L.

Un exemplaire pris dans les bois de Chavagnac. L'espèce est rare.

Mai, Juin.

La chenille que je ne connais pas, vit en avril et mai sur le Tremble.

RIVULANA SC.

Prairies ; c'est faute, sans doute, d'avoir voulu les parcourir que j'ai trouvé l'espèce rare.

Mai, Juin. — Août.

Chenille à moi inconnue.

URTICANA HB.

Haies, bois, etc. Danube, bois de Chavagnac. L'insecte parfait n'est pas abondant.

Juin.

Chenille totalement d'un brun chocolat foncé avec les parties écailleuses noir-luisant ; elle est allongée et vive, et vit en mai sur une foule d'arbres et d'arbrisseaux, tels que Bouleau, Prunellier, Ronce, etc.

LACUNANA DUP.

Haies, etc. Très-commune partout.

Mai, Juin. — Août.

Chenille d'un brun noirâtre, plus foncée que celle d'Urticana, mais difficile à distinguer ; elle est polyphage, et préfère parfois les feuilles sèches de l'Aulne et du Fusain à une autre nourriture ; on la trouve communément dans les pousses de la Ronce, sur les Vesces, etc. dont elle lie les feuilles. Elle est allongée et vive.

LUCIVAGANA Z.

Clairières des bois de Chavagnac et de Champvallier; Bruyères. Peu commune.

Mai, Juin.

Chenille inconnue.

ACHATANA F.

Abonde sur les haies d'Aubépine du chemin de fer.

Juin, Juillet.

Malgré des recherches directes, je n'ai pu découvrir la chenille de cette espèce, dont j'ai cependant obtenu un exemplaire d'éclosion et nourri de prunellier; la chenille vit en mai et juin, sur l'Aubépine, et encore les Pommiers nains.

Genre Aspis Tr.

UDMANNIANA L.

Buissons de Ronces ; l'insecte parfait est rare ou ne se montre pas volontiers.

Juin.

Chenille grasse, luisante, rétractile, atténuée aux deux bouts; brun-rosâtre sombre, avec les parties écailleuses noir-luisant et les trapézoïdaux fins et peu visibles. Vit en mai dans les pousses extrêmes de la Ronce fortement liées et maintenues en paquets dans lesquels elle se pratique une sorte de cellule, et où

elle se chrysalide ; aussi commune que l'insecte parfait paraît rare.

Genre Aphelia Stph.

LANCEOLANA HB.

Prairies humides garnies de Joncs ; lieux vagues et humides du Danube.

Juin. — Août.

Chenille vivant au printemps sur les Joncs; je ne l'ai jamais observée.

Genre Lobesia Gn.

PERMIXTANA HB.

Un seul exemplaire pris dans le bois de Chavagnac.

Mai.

Je ne connais pas la chenille, qui doit vivre en juin sur l'Anchusa officinalis.

Genre Grapholitha Tr.

EXPALLIDANA HW.

Jachères arides derrière Panloup ; Champvallier ; rare.

Juin.

Je regarde cet insecte comme une variété de Ho-

chenwarthiana Tr.; et j'ajouterai que je crois qu'elle se produit surtout sur les terres maigres, où les plantes nourricières sont rabougries. Cependant ne l'ayant jamais obtenue d'éducation, je ne puis rien affirmer sur ce point.

HOCHENWARTHIANA S.-V.

Prairies, clairières des bois ; jachères derrière Panloup, sur la Centaurea nigra.

Juin. — Août.

Je ne l'ai pas obtenue d'éducation ; mais la chenille, qui vit probablement dans les capitules des Centaurées, des Scabieuses, et peut être dans le collet des racines, ne doit pas différer de celle de Carduana Gn., dont la description va suivre. On a signalé la chenille de Hochenwarthiana comme vivant dans la tête du Cirsium lanceolatum ; j'ajouterai aussi du Chardon commun.

CARDUANA GN.

Je l'ai prise dans le Danube et sur les jachères derrière Panloup.

Mai, Juin. — Août.

La chenille, suivant M. Guénée, est blanc d'os ou jaunâtre, avec des lignes longitudinales plus foncées dans son jeune âge ; elle vit en automne et en juin, juillet dans les capitules et les racines du Chardon commun.

Je regarde Carduana comme une variété de la pré-

cédente espèce, et affectant surtout le mâle ; on trouve, en effet, fréquemment Carduana mâle et Hochenwarthiana mâle sur les touffes de Chardon où elles ont évidemment, selon moi, vécu ensemble comme chenilles, après avoir été pondues par une même femelle.

CÆCIMACULANA HB.

Lieux vagues ; jachères derrière Panloup ; bois de Chavagnac ; sur la Centaurea nigra.

Juin, Juillet.

La chenille que je ne connais pas, a été trouvée par M. Ragonot dans le collet de la Centaurea nigra.

GRAPHANA TR.

Lieux vagues ; jachères garnies d'Achillée ; derrière Panloup , etc.

Juin, Juillet.

Je ne connais pas la chenille d'une manière positive, mais je crois devoir rapporter à cette espèce une larve endophyte, à parties écailleuses et trapézoïdaux fins et noirs, et vivant dans les jeunes pousses malades de l'Achillée, en mai.

TEDELLA CL.

Epicéas. Prise à Champvallier très communément.

Fin d'Avril.

La chenille vit en octobre, dans une toile, entre

les feuilles de l'Epicea, (Abies excelsa). Je ne l'ai jamais observée.

PROXIMANA H. S.

J'en ai pris un individu unique aux bords de l'Allier, sans pouvoir deviner son lieu d'origine.

Juin.

La chenille m'est inconnue, mais il est certain qu'elle vit sur les Sapins (Abies) et plus spécialement sur le Sapin ordinaire (Abies pectinata), arbre rare et non indigène aux environs.

NISELLA CL.

Je l'ai prise dans le Danube et contre les peupliers qui bordent la grand-route au-delà de St-Bonnet.

Juin, Juillet.

La chenille que je n'ai pas élevée, vit au printemps dans les chatons du Peuplier et du Saule marceau, surtout dans les bois ; elle deviendrait ensuite polyphage. (Calend. du microlép. par M. Jourd'heuille).

PINCKLERIANA F. R.

Dans les bosquets d'Aulnes. Je l'ai prise au Danube et dans les Aulnes qui avoisinent le monticule aride route de Montbeugny.

Juin, Juillet.

La Chenille est d'un blanc sale ; les parties écailleuses et les trapézoïdaux sont noir-luisant. Elle vit en avril dans les chatons puis les bourgeons des Aulnes ; à cette époque on la recueille souvent avec facilité, au moment où elle descend sur le sol au moyen d'un fil, pour se chrysalider.

TRIPUNCTANA F.

Eglantiers dans les haies ; pas abondante.

Fin de Mai.

Chenille d'un jaune brunâtre, avec des lignes longitudinales et les incisions des anneaux plus foncées ; les parties écailleuses noirâtres. Elle vit en avril et mai dans les jeunes pousses des Eglantiers. (Duponchel).

CYNOSBANA F.

Rosiers et surtout Églantiers dans les haies. L'insecte parfait n'est pas très abondant.

Juin.

La chenille ne diffère pas de celle de l'Asp. udmaniana que parce qu'elle a la tête ambrée, au lieu d'être noire ; elle est grasse, luisante, rétractile, atténuée aux deux bouts, très paresseuse ; les parties écailleuses sont noires ; les trapézoïdaux très faibles. Elle vit sur les jeunes pousses de l'Eglantier, se tient et se chrysalide dans une cellule formée d'une feuille bombée et cousue sur ses bords.

CIRSIANA. Z

Je n'en ai pris que deux exemplaires, l'un dans les bois de Chavagnac, l'autre dans un pré humide à Champvallier. Insecte rare.

Fin Avril, Mai.

La chenille vit dans les racines des Chardons, des Scabieuses, et sans doute aussi des Tussilages et des Rumex. Je ne la connais pas.

FOENELLA L.

Bord des chemins garnis d'Armoise. Très-commune à Moulins, derrière la gare.

Juin, Juillet.

La chenille, endophyte et Sésiiforme, vit dans le collet des Armoises, qui résistent très-bien aux ravages de ses hôtes souvent fort nombreux. Elle est jaune pâle, très-carrée vers la tête qui est rétractile et couleur d'ambre foncé; les points verruqueux sont peu distincts; on la trouve durant l'hiver; elle périt si on laisse se dessécher la plante avant le mois de mai.

CITRANA HB.

Extrêmement abondante sur les terres vagues derrière Panloup.

Juin.

La chenille, selon M. Jourdheuille, vivrait sur les

fleurs de l'Armoise ; mais il est certain pour moi, qu'elle a d'autres plantes nourricières, car l'Armoise manque au lieu où je l'ai rencontrée en abondance. Je la crois plutôt endophyte sur l'Achillée, ou vivant dans les fleurs des Hieracium.

CONTERMINANA H.-S.

Lieux vagues ; terres vagues derrière Panloup, etc. Pas commune.

Juin Juillet.

La chenille d'un jaune fortement rosâtre vit en juillet et août dans les fleurs épanouies ou défleuries de la laitue sauvage, dont elle ne dévore que les parties les plus profondes ; elle ne trahit pas sa présence, et passe d'une fleur à une autre. En captivité elle s'accommode des fleurs de laitue cultivée, que d'ailleurs elle recherche aussi en liberté. Éducation très-difficile.

ASPIDISCANA HB.

Lieux herbus dans les bois ; prise dans ceux de Champvallier.

Mai.

La chenille vit en septembre et octobre dans les fleurs de la Solidago Virgaurea et du Chrysocoma Linosyris, qu'elle lie avec de la soie. Éducation difficile.

HYPERICANA HB.

Lieux vagues, Danube, Panloup.

Juin. — Août.

La chenille, d'un vert sale, à tête ombrée, plaques, pattes écailleuses et trapézoïdaux fins et noirs, vit en mai et juillet dans l'extrémité des pousses des Millepertuis (Hypericum).

ALBERSANA HB.

Un seul exemplaire de cette espèce, rare partout, dans les bois de Chavagnac.

Mai.

La chenille vit en automne sur le Lonicera periclymenum ; je ne la connais pas.

TENEBROSANA DUP.

Un peu partout, sur les haies, dans les lieux vagues.

Mai, Juin, Juillet.

La chenille vit en août, septembre et octobre, dans les siliques des Pois et des Vesces.

J'ai fait jusqu'à ce jour de vains efforts pour distinguer cette espèce de Nebritana Tr. Je crois qu'il y aura lieu de réduire le nombre des espèces de ce groupe, en y comprenant Parvulana Wev., Viciana Gn., etc.

FUNEBRANA TR.

Haies de Prunelliers. Peu abondante.

Mai. — Juillet.

La chenille, d'un joli rose, vit en été et en automne dans tous les fruits à noyaux, sous le nom de ver. Mais elle n'est point seule. Elle vit également en mai et juin dans les tiges des jeunes pousses du Prunellier; mais cette génération est beaucoup plus rare.

GEMMIFERANA TR.

Deux exemplaires pris près de la tuilerie de Marcelange. Paraît rare ici.

Mai.

La chenille ne m'est pas connue.

SUCCEDANA FRL.

Un ou deux exemplaires pris dans le bois de Chavagnac et dans les Genêts des terrains vagues derrière Panloup.

Mai.

La chenille vit dans les gousses du Sarothamnus Scoparius et du Genista sagittalis en août et septembre.

MICACEANA CONSTANT.

Abonde sur une haie d'Ajoncs (Ulex Europæus)

au-delà de Panloup. Elle n'est pas rare non plus sur les Ajoncs sauvages dans les bois.

Fin d'Avril, Mai. — Rare en Août.

La chenille vit dans les gousses de l'Ajonc. Je ne l'ai pas recherchée. Peut-être viendra-t-on à reconnaître que Micaceana n'est autre que la variété Gallicana H.-S. de l'espèce précédente.

STROBILELLA L.

Je l'ai prise en grand nombre, volant avec activité autour d'un Epicéa étranger; aucun exemplaire sur l'Epicéa ordinaire qui abondait à quelque distance. entre Champvallier et Laronde.

Fin d'Avril.

La chenille que je ne connais pas, passe l'hiver dans les cônes du Sapin (Abies) qui la nourrissent durant la belle saison précédente. (Jourdheuille).

WOEBERIANA SCHIFF.

Aussi peu abondante qu'ailleurs. Un exemplaire pris au Danube.

Juin.

La chenille vit dans l'aubier des Abricotiers dans les jardins fruitiers; elle se trahit par les excréments brun-rougeâtre qui restent attachés à l'entrée de sa demeure. Elle est rarement isolée et sa présence indique que l'arbre est malade. Ne la récolter que comme chrysalide. D'autres arbres fruitiers que l'Abricotier nourrissent l'insecte, mais moins fréquemment.

COMPOSITELLA F.

Extrêmement commune dans les haies.

Mai. — Juillet.

Chenille à peu près vermiforme, blanc sale ; tête, plaque occipitale et pattes écailleuses noires. Vit en juin et septembre dans les gousses des Vicia.

PERLEPIDANA HW.

Prise seulement dans les parties claires et herbues des bois de Champvallier.

Avril.

Chenille en juillet entre les feuilles d'Orobus tuberosus. (Jourdheuille). Je ne l'ai pas observée.

AURANA F.

Un seul exemplaire pris dans un fossé de Champvallier ; comme toujours sur les fleurs de l'Angelica sylvestris.

Juillet.

Je rapporte à cette espèce une chenille d'un blanc verdâtre, à tête, plaque occipitale et pattes écailleuses noir-luisant, qui vit en août, septembre dans les fruits verts de l'Angelica sylvestris. (?)

Genre Carpocarpsa Tr.

POMONELLA L.

Je ne l'ai prise qu'une fois ; mais elle ne doit pas

être plus rare ici qu'ailleurs, dans les vergers, et surtout les chambres à fruits des résidences de campagne.

Mai, Juin, Juillet.

La chenille, vulgairement nommée ver de pomme, vit dans les fruits à pépins, les noix et l'écorce du Pommier (sans doute quand le fruit manque) ; arrivée au terme de sa croissance elle est d'un rose vif, et cherche une fente d'écorce ou une fissure pour y filer un cocon solide.

REAUMURANA HEIN.

J'en ai obtenu un exemplaire d'une chenille ayant vécu dans une châtaigne, et qui est éclos en juin. J'ignore d'où provenait le fruit, et le châtaigner est trop rare aux alentours pour que l'espèce puisse s'y propager Elle fait sans doute partie de la faune des parties les plus élevées de l'Allier.

Genre Coptoloma Ld.

JANTHINANA DUP.

Pas bien rare dans les haies d'Aubépine, mais difficile à apercevoir, et rarement bien fraîche.

Mai, Juin et Juillet.

La chenille que je n'ai point recherchée, vit en automne dans les baies de l'Aubépine ; elle se chrysalide sur le sol. (Jourdheuille).

Genre Phthoroblastis.

RHEDIELLA L.

Commune sur les Prunelliers, dans les haies et au bord des chemins.

Avril Mai.

Je ne sais rien de la chenille.

POPULANA F.

Juillet, Août.

Un exemplaire obtenu d'éducation et provenant du Danube.

La chenille ressemble à celles d'Argyresthia ; mais elle s'en distiugue par une plaque anale écailleuse très accentuée ; elle est lente et paresseuse, d'un blanc d'os, avec la tête et la plaque occipitale noires ; vit en mai dans les pousses extrêmes du Saule.

Genre Tmetocera Ld.

OCELLANA F.

Très-commune sur les haies d'Aubépine du chemin de fer.

Juin, Juillet.

La chenille est d'un brun pourpré passant au verdâtre quand elle s'allonge ; la tête est brun-rougeâtre foncé, nuancée de noir en arrière, ou toute noire, de

même que la plaque occipitale et les pattes écailleuses ; les trapézoïdaux sont à peine visibles. Elle vit en mai et juin dans une retraite formée de feuilles sèches qu'elle fait périr elle-même, et d'où elle sort pour dévorer les feuilles vertes à sa portée. Elle habite l'Aubépine, le Prunellier, les arbres fruitiers, et enfin l'Aulne, qui produit des sujets plus foncés et plus grands.

Genre Steganoptycha H. S.

ACERIANA DUP.

Peupliers du Danube ; pas rare.

Juillet.

La chenille est d'un brun-verdâtre très-pâle, avec les parties écailleuses brun-luisant ; les trapézoïdaux sont invisibles. Elle vit dans les tiges des jeunes pousses de Peupliers, et complète sa retraite, en construisant à sa partie supérieure une galerie libre formée de soie mêlée d'excréments et recourbée en crosse.

INCARNANA HW.

Prise à Champvallier et dans le Danube.

Juillet.

La chenille, que je n'ai jamais recherchée, vit dans les bourgeons du Noisetier, de l'Aubépine, etc.; d'après Duponchel, elle serait blanche, avec la tête

la plaque occipitale et les pattes écailleuses noires; les points trapézoïdaux gris.

OPPRESSANA TR.

Contre le tronc des Peupliers; un seul exemplaire pris dans le Danube.

Mai.

La chenille vit certainement sur le Peuplier, mais elle ne paraît pas être connue.

CORTICANA HB.

Abonde dans les bois de Chêne, notamment dans ceux de Chavagnac, contre le tronc des arbres.

Fin de Juin, Juillet.

La chenille est d'un brun sale, avec les trapézoïdaux luisants; les parties écailleuses sont brun ambré! Elle vit en Juin sur le Chêne.

NANANA TR.

Je l'ai prise une fois au Danube, venant de quelque Epicea planté dans le voisinage.

Juin.

La chenille vit au printemps dans les jeunes pousses de l'Epicea. (Abies excelsa).

ABIEGANA DUP.

Deux ou trois individus provenant des plantations de résineux de Champvallier.

Avril.

Je ne connais pas la chenille qui vit en été ou en automne sur le Sapin commun (Abies pectinata) Cet arbre n'existant pas à Champvallier, j'en dois conclure qu'elle vit aussi sur d'autres Abiès, bien que je ne l'y ai jamais rencontrée en Alsace, où l'espèce abonde.

TRIMACULANA DON.

Très commune dans les haies d'Ormes du voisinage de Moulins. Très variée.

Juin.

La chenille est d'un blanc jaunâtre, avec les parties écailleuses noires ; les trapézoïdaux sont fins et bruns et disposés en cercle sur chaque anneau. Elle vit en mai dans les jeunes pousses de l'Orme.

MINUTANA HB.

Quelques exemplaires pris sur les Peupliers du Danube.

Juillet.

La chenille est d'un blanc sale, avec les parties écailleuses brun-noirâtre ; les trapézoïdaux sont peu visibles. Elle vit en Mai et juin entre deux feuilles de Peupliers qu'elle applique l'une contre l'autre, et dont elle dévore les surfaces internes. M. Millière en donne l'histoire et la figure, tome III page 255 planche 129.

Genre Phoxopteryx U.

MITTERBACHERIANA SCHIFF.

Je l'ai vue à Champvallier et à Laronde.

Mai.

La chenille d'un gris faiblement verdâtre, plus claire sur les flancs, avec des trapézoidaux gris-clair, et les parties écailleuses brunes, passe l'hiver dans une feuille de Chêne, (et plus rarement de Chataignier ou de Hêtre), cousue sur ses bords, et formant ainsi une demeure close totalement disproportionnée avec la petite taille de l'habitant ; elle se métamorphose dans la feuille même dans le courant d'avril.

LÆTANA F.

Je l'ai prise dans les bois de Champvallier sur un Tremble.

Mai. — Juillet.

Je n'ai pas conservé la description de la chenille qui vit en septembre, (et évidemment aussi en juin) sur les Trembles et les Peupliers blancs dans les bois. La génération d'été, comme toujours, est peu abondante.

DIMINUTANA HV.

Je l'ai prise une fois au bord de l'Allier dans une haie.

Mai. — Juillet.

Je ne sais rien de la chenille qu'on dit vivre sur l'Ortie ; c'est aux endroits un peu humides et frais qu'il faut la chercher de même que l'insecte parfait, qui n'est pas commun.

UNGUICELLA L.

Abonde sur les Bruyères du monticule garni de Pins situé près la route de Montbeugny vis-à-vis Champvallier.

Mai.

La chenille m'est inconnue ; mais il est certain que c'est la Bruyère qui la nourrit.

SICULANA HB.

Je l'ai prise assez communément dans les bois de Chavagnac.

Mai. — Rare en août.

La chenille que j'ai élevée sans la décrire, vit en automne sur les Rhamnus catharticus et Frangula.

COMPTANA FROEL.

Sa patrie est bien restreinte près de Moulins, car elle n'habite à ma connaissance que les rares pentes calcaires que l'Allier a mises à nu sur ses rives.

Avril. — Juillet.

La chenille vit en automne et en juin sur les Potentilla argentea, ou autres espèces.

LUNDANA F.

Très commune dans les parties claires et herbues des bois de Champvallier.

Mai. — Août.

La chenille vit en automne sur les Vicia et notamment la Vicia Sepium, dont elle coud les feuilles sur leurs bords en forme de gousse et dont elle ronge la surface intérieure. Elle ne se métamorphose qu'au printemps. Les feuilles attaquées sont blanches. Elle ressemble à celle de Witterbacheriana. Schiff.

Genre Rhopobota Ld.

NAEVANA HB.

Je ne l'ai prise qu'une fois, sur le monticule aride vis-à-vis Champvallier.

Juillet.

La chenille est polyphage ; mais comme l'insecte n'est pas commun, elle est d'autant plus difficile à découvrir ; je ne la connais pas. Elle vit en mai et juin (Jourdheuille);

Genre Dichrorampha Gn.

PETIVERELLA L.

Abonde au bord des chemins, dans les lieux vagues, partout où il y a de l'Achillée ou Millefeuille.

Du 15 Juin à la fin d'Août.

La chenille, endophyte et vermiforme vit dans le collet de l'Achillea millefolium.

ALPINANA TR.

Mêmes mœurs et localités que la précédente, mais un peu moins abondante et moins précoce.

Les exemplaires dont la tache dorsale se fond et disparaît sont la variété Politana Gn.

SIMPLICIANA HW.

Pas bien rare dans le voisinage des Armoises, au bord des chemins ; mais elle ne se montre volontiers qu'après le coucher du soleil. Elle est rarement fraîche.

Juillet.

La chenille vit dans le collet des racines d'Armoises.

PLUMBAGANA TR.

Abonde sur les terres vagues et les Genêts derrière Panloup.

Fin d'avril, Mai.

La chenille, endophyte et vermiforme vit en hiver dans le collet de l'Achillea millefolium (Jourdheuille).

PLUMBANA SC.

Pas commune, si ce n'est dans les prairies humides ; le type que j'ai rencontré à Champvallier était très-foncé.

Mai. — Juillet.

Je ne connais pas la chenille qui doit être endophyte, radicivore et polyphage.

TINEINA

(TEIGNES)

Genre Simaethis Leach.

PARIANA CL.

Haies d'Aubépine; pommiers; pas bien rare. Vol diurne et rapide.

Juillet. — Septembre et après l'hiver. Mars et Avril.

La chenille est jaune, avec trois larges bandes longitudinales d'un jaune citron; la tête est jaune d'ambre pâle, et les trapézoïdaux très-gros, saillants, et noirs. Elle vit en juin, août et octobre sur l'Aubépine, le Pommier, etc., dans une petite toile tendue sur une feuille dont elle ne ronge que le parenchyme; cocon double très-allongé.

OXYACANTHELLA L.

Touffes d'Orties. Commune le long des haies; Danube etc. Vol diurne et rapide.

Mai. Juillet.

La chenille, si mes souvenirs ne me trompent, est verdâtre au lieu d'être jaune, mais analogue à la précédente; elle vit de la même manière sur l'Ortie, aux endroits frais.

Genre Talæporia Hb.

PSEUDOBOMBYCELLA HB.

J'ai trouvé le fourreau dans les parties les plus vieilles des bois de Champvallier, sur les gros troncs de Chênes. Elle paraît rare.

Juin.

La chenille vit dans un fourreau allongé, formé de soie et de terre ; elle se nourrit des Lichens, qui croissent sur les troncs des Charmes, Hêtres, Chênes, et sur les rochers.

Genre Xysmatodoma Hw

MELANELLA HW.

Parties les plus sombres des bois ; prise dans ceux de Champvallier.

Mai.

La chenille vit en Mars et Avril contre les vieux troncs d'arbre et les vieux murs couverts de Lichens, dont elle se nourrit. Elle habite un fourreau mou, un peu conique et largement ouvert vers la tête.

Genre Diplodoma Z.

MARGINEPUNCTELLA STPH.

Je l'ai prise deux fois dans un chemin de mon voisinage, allant des Bataillots au chemin de fer.

Juin.

La chenille, qui vit dans un fourreau, est, dit-on, carnassière, et se nourrit des petits insectes qu'elle peut trouver sur son chemin ; je ne l'ai jamais élevée.

Genre Blabophanes Z.

IMELLA HB.

Elle n'est pas rare, au soleil couchant, près des fossés voisins des habitations rurales, et dans lesquels se déchargent les immondices et les déchets, dont la chenille fait sa nourriture. Rœsler l'a trouvée notamment dans un chausson de feutre abandonné. Rarement bien fraîche.

Mai, Juin. — Août.

FERRUGINELLA HB.

Mêmes localités que Imella Hb., mais plus rare.

Juin Juillet.

La chenille vit dans le bois pourri?

La chenille vit aux dépens des laines et des fourrures et serait nuisible si elle était commune. Mais elle fréquente peu les habitations urbaines, et c'est dans les édifices écartés et leur voisinage qu'on rencontre l'insecte de préférence.

Genre Tinea Z.

ACCELLA F.

Je l'ai trouvée, mais rarement, dans le Danube.

Juin. Août.

La chenille vit dans le bois pourri ; je ne l'ai jamais élevée. (Frey).

PARASITELLA HB.

Je l'ai prise une fois, à la brume, le long d'une haie voisine du Danube.

Mai.

La chenille, que je n'ai jamais élevée, vit dans les Bolets en décomposition. (Frey).

GRANELLA L.

Pas rare dans les haies, les habitations rurales et même urbaines.

Mai, Juin. — Août.

La chenille, que je n'ai jamais prise en flagrant délit de dommage, vit d'une foule de substances végétales ; elle est, parait-il, nuisible dans les greniers à grains ; je l'ai fréquemment élevée dans les Bolets en décomposition et desséchés.

FUSCIPUNCTELLA HW.

C'est une de nos commensales les plus habituelles

sinon les plus communes ; mais elle n'est pas nuisible. Je l'ai prise souvent dans mon logement.

Fin Mai, Juin. — Août, Septembre.

La chenille vit dans les détritus poussiéreux qui s'accumulent dans les recoins des appartements. Elle est néanmoins accusée de ronger aussi les étoffes de laine.

PELLIONELLA L.

Très-commune dans les appartements.

Mai, Juin, Août, Septembre.

La chenille vit, comme la précédente, dans les détritus poussiéreux des appartements, avec lesquels elle se fabrique comme elle un fourreau dans lequel elle passe son existence. Mais elle est plus nuisible, car elle affectionne aussi les étoffes de laine qui lui servent à la fois de nourriture et de vêtement. Quand elle a atteint sa taille, elle grimpe au plafond des appartements et y suspend son fourreau, dont elle sort comme papillon trois semaines plus tard.

Je prends annuellement dans mon bûcher une variété de Pellionella extrêmement foncée. et qui peut-être serait une espèce différente.

SIMPLICELLA H.-S.

Une rareté entomologique que j'ai prise une fois, au soleil couchant, dans un chemin rural voisin des Bataillots.

Premiers jours de Juillet.
La chenille n'est pas connue.

ARGENTIMACULELLA SU.

Je l'ai prise dans le Danube. Rare. Beau type.
Juillet
La chenille vit dans une galerie de soie légère, tortueuse, et fixée aux Lichens qui lui servent de nourriture, contre les vieux murs, les rochers et sans doute aussi les terrains fortement en pente. (V. Heyden).

Genre Tineola H.-S.

BISELIELLA HUMMEL. (LA TEIGNE DES CRINS).

La plus nuisible de nos parasites dans cette catégorie ; elle abonde dans les appartements, même les mieux tenus.
Rare en Avril, — Juin. — Août, Septembre.
La chenille d'un blanc livide et à tête jaune, vit dans une galerie de soie qu'elle fixe entre les étoffes de laine, à travers les fourrures et les crins des meubles qui lui servent de nourriture et d'abri, et dont elle détruit dix fois plus qu'elle ne consomme. Pour se préserver de ses ravages, il faut battre fréquemment les tapis et meubles ; on fait ainsi tomber les œufs qui peuvent y être déposés ; les étoffes de laines enfermées dans les meubles devront être enveloppées d'une forte toile double ou triple, et bien close, et

visités de temps en temps; enfin des assiettes dans lesquelles on verse un millimètre d'huile devront être placées dans les coins des appartements infestés, et l'huile renouvelée dès qu'elle est couverte de poussière; l'insecte parfait prenant dans son vol le reflet de l'huile pour une ouverture, s'y noie en grand ombre.

Genre Incurvaria Hw.

MUSCALELLA F.

Pas bien rare dans les haies; vole en plein soleil. Haut du Danube, vers Panloup, etc.

Avril, Mai.

La chenille, qui vit dans un fourreau, large et applati, ovalaire, ouvert aux deux bouts, se trouve durant l'hiver dans les haies, sous les feuilles sèches; inutile de la rechercher.

OEHLMANNIELLA TR.

Un exemplaire pris dans les bois de Chavagnac.

Mai.

Chenille inconnue.

Genre Nemophora Hb.

SWAMMERDAMELLA L.

Je l'ai vue dans les bois de Laronde.

Mai.

La chenille vit dans un fourreau analogue à celui de Muscalella, et à ceux des Adela, c'est-à-dire formé dans deux membranes de la feuille dont la jeune larve a primitivement rongé le parenchyme. Plus tard, elle vit sur le sol, parmi les feuilles sèches.

PANZERELLA HB.

Elle n'est pas rare dans les parties claires des bois de Laronde.

Fin d'Avril, 1re quinzaine de Mai.

Chenille inconnue ; vivant sans doute comme celle de Swammerdamella.

Je ne suis pas encore fixé sur l'identité de cette espèce qui pourrait être l'Annulatella récemment signalée par M. Ragonot aux environs de Paris. L'espèce du Bourbonnais est la même que celle des bois avoisinant Nancy.

Genre Adela Lat.

RUFIMITRELLA SC.

Je ne l'ai prise que deux fois, dans des prairies humides de Champvallier.

Mai.

La chenille a été trouvée, dans son fourreau portatif; sous l'Alliaire (Sysimbrium Alliaria). Il est probable qu'elle vit également sur la Cardamine pratensis, dont l'insecte parfait fréquente les fleurs.

DEGEERELLA L.

Pas rare dans les bois ; Champvallier.

Juin.

La chenille a été trouvée sous des touffes d'Anemone nemorosa. Je l'ai rencontrée une fois sous les feuilles sèches.

CROESELLA. SC.

Ici et là dans les haies d'Ormes ; vole en plein jour comme ses congénères. Rare. Haies du Danube, vers Panloup.

Fin de Mai, commencement de Juin.

Chenille inconnue.

VIRIDELLA SC.

Bois de Laronde et de Champvallier, vole parfois en essaim sur les buissons

Fin d'Avril, commencement de Mai.

Chenille dans son fourreau, sous les feuilles sèches au pied des Chênes.

Genre Nemotoïs Hb.

FASCIELLUS F.

Elle est ordinairement rare ; mais en 1875, je l'ai prise en grand nombre dans un chemin des Batail-

lots; les mâles volaient en essaims rapides au-dessus des haies, ou butinaient sur les fleurs de Matricaire, les femelles sur les Orties, les fleurs, etc.

Juin.

Chenille inconnue.

AURICELLUS RAGONOT.

Une femelle prise dans les bois de Chavagnac.

Juin.

Chenille inconnue.

Genre Ochsenheimeria Hb.

BIZONTELLA Z.

Un exemplaire pris contre une maison de mon voisinage.

Juillet.

La chenille, que je n'ai jamais rencontrée, vit dans les tiges des Graminées, qui se flétrissent. (Jourdheuille).

Genre Acrolepia Curt.

ASSECTELLA Z.

On la rencontre assez fréquemment à l'arrière saison et au premier printemps, dans le voisinage des potagers.

Juillet (rare). — Octobre... Mars, Avril.

Chenille blanchâtre, à trapézoïdaux gros et noirs, tête, plaque et pattes écailleuses brunes ; elle vit en septembre sur le Poireau cultivé, et l'Oignon dont elle attaque les fleurs, les feuilles et les tiges. Elle se multiplie parfois au point de devenir nuisible.

PYGMAEANA HW.

Je l'ai prise une fois dans le Danube.

Juillet (rare). Octobre. .. Mars, Avril, Mai.

La chenille vit en mineuse dans les feuilles de la Douce-Amère (Solanum dulcamara), dans le courant de septembre. Je ne l'ai pas encore élevée.

Genre Scythropia Hb.

CRATAEGELLA L.

Commune autour des haies d'Aubépine du chemin de fer, etc.

Juin, Août.

La chenille dans sa première jeunesse mine quelquefois en nombre incalculable les feuilles de l'Aubépine ou des Prunelliers qu'elle couvre de ses toiles et dont les feuilles blanchissent. Quelquefois, au lieu de les miner, elle les couvre de toiles comme la Porth. Chrysorrhœa, et n'en ronge que la surface. Parvenue à sa taille, elle attaque l'épaisseur de la feuille, toujours dans une toile lâche ; elle est alors mélangée de brun et de jaune, avec les anneaux très-saillants et

garnis de cils courts et forts. La chrysalide est suspendue dans la toile.

Genre Hyponomeuta Z.

PLUMBELLUS SCHIFF.

Dans les haies ; pas rare ; Danube, etc.

Juillet. Août.

La chenille que je ne connais pas, vit solitairement sur le Fusain (Frey).

PADELLA L.

Très commune dans les haies de Prunelliers et d'Aubépine, surtout sous ses premiers états.

Juillet, Août.

La chenille d'un gris plombé, et pouctuée de noir, vit quelquefois en société innombrable sur les Prunelliers, et moins abondamment sur l'Aubépine, qu'elle couvre de ses toiles. Chrysalide suspendue dans la toile. Mai et juin.

MALINELLUS Z.

Pommiers, dans les jardins.

Juillet.

La chenille vit comme celle de Padella, mais elle attaque les Pommiers, dont elle dévore les feuilles et qu'elle couvre de toiles. Souvent très-nuisible.

MAHALEBELLUS GN.

Chenille assez commune sur les Prunus Mahaleb, dans les haies; elle est d'un blanc verdâtre avec de gros points noirs; prise dans le jardin de la gare et observée sur les haies près de Panloup. Le papillon ne diffère de celui de Cagnagellus que par la frange des inférieures toute blanche.

CAGNAGELLUS HB.

Dans les haies de Fusains. Très-commune.

Juillet, Août.

La chenille ronge quelquefois jusqu'à l'écorce des Fusains, quand elle se multiplie assez pour ne plus trouver de feuilles.

Genre Swammerdamia Hb.

COMBINELLUS HB.

Je l'ai prise deux fois dans les haies du Danube et de l'Allier..

Mai.

La chenille vit fin de juin et en juillet sur les parties abritées des buissons et des haies de Prunelliers, dans une toile commune.

PYRELLA VILLERS.

Haies d'Aubépine du chemin de fer et autres.

Mai. — Juillet.

Chenille commune en automne sur Pommier, Poirier, Cerisier, etc.. dans une petite toile sur les feuilles, dont elle ne ronge que le parenchyme.

OXYACANTHELLA DP.

Haies des environs; pas abondante.

Mai. — Juillet.

Chenille brun chocolat, avec la vasculaire et les sous-dorsales jaunâtres, sur les premiers anneaux; elle vit dans une courte galerie de soie placée sous une menue branche et reliée aux feuilles voisines.

Genre Argyresthia Hb.

EPHIPPELLA F.

Dans les haies; pas bien abondante, Danube, etc.

Juin, Juillet.

La chenille courte et grasse, avec la tête forte et brune ainsi que la plaque occipitale, vit dans la pousse extrême du Cerisier, du Noisetier, etc.

ALBISTRIA HW.

Mêmes localités que la précédente.

Juin, Juillet.

La chenille ne diffère pas de la précédente, mais elle vit plus volontiers sur Prunellier.

MENDICA HW.

Je l'ai prise sur des haies d'Aubépines, sur le chemin de Laronde.

Fin de Mai, Juin.

Chenille sur Aubépine, dans les bourgeons et aussi sur Prunellier (Frey et Jourdheuille).

RETINELLA Z.

Prise en grand nombre sur les Bouleaux des bois de Champvallier.

Commencement de juin.

Chenille dans les bourgeons du Bouleau, en Mars et Avril.

GOEDARTELLA L.

Dans les bosquets d'Aulnes ; rare. Danube.

Mai, Juin, Juillet.

J'ai trouvé une nichée de chenilles, qui me paraissent avoir été pondues et avoir vécu sur place, dans l'écorce vide d'un jeune Aulne, à la limite qui la séparait d'une carie sèche. Je ne puis admettre que ces chenilles, au nombre de plus de 5 ou 6, aient pu se donner rendez-vous en cette petite place et s'y rendre depuis l'extrémité des branches, alors que toutes les autres parties analogues de l'écorce n'en contenaient aucune. La chenille est d'un vert bleuâtre pâle, les replis des incisions ont une teinte rose ;

la vasculaire est un peu plus foncée que le fond. La tête, la plaque occipitale bifide et les pattes écailleuses sont brun foncé ; en hiver jusqu'en mai.

ARCENTHINA Z.

Je l'ai obtenue en grand nombre en battant les Genévriers des bois de Chavagnac.

Mai.

La chenille vit dans les aiguillles et les pousses extrêmes du Genévrier en hiver et février mars... Je ne l'ai point observée. (Jourdheuille).

Genre Cedestis Z.

GYSSELINIELLA DUP.

Prise dans les Pins qui garnissent le monticule aride au-delà de Panloup, près la route de Montbeugny.

Juin.

On doit trouver la chenille dès les premiers beaux jours dans une toile entre les aiguilles du Pin sylvestre. (Jourdheuille).

Genre Ocnerostoma Z.

PINIARIELLA Z.

Prise dans la même localité que la précédente ; mais elle est plus commune.

Avril Mai. — Juillct.

La chenille mine les aiguilles du Pinus sylvestris, en commençant par l'extrémité. (Jourdheuille).

Genre Plutella Schrt.

CRUCIFERARUM Z.

Dans les lieux vagues, les jardins, etc, partout.

Avril (peu fraîche). — Juin. — Août. Elle passe l'hiver comme insecte parfait.

Je n'ai pas conservé de description de la chenille qui vit sur toutes les Crucifères pendant presque toute l'année, mais surtout en Août ; elle se chrysalide dans un cocon en roseau fort élégant.

Genre Cerostoma Latr.

VITELLA L.

Se cache dans les fentes de l'écorce des vieux Ormes ; cours de Bercy.

Juin, Juillet.

La chenille vit sur les Ormes ; mais je ne la con nais point.

RADIATELLA DON.

Elle n'est pas aussi commune ici que dans le nord, car je ne l'ai vue qu'une fois dans les bois de Laronde ; feuillage sec des Chênes.

Juillet, Août... et après l'hiver en Février, Mars, Avril.

Chenille vivant en juin sur Chêne.

SYLVELLA L.

Prise dans les bois de Champvallier.

Juillet.

Chenille en juin sur Chêne ; je n'en ai pas conservé la description.

PERSICELLA F.

Un exemplaire pris au Danube.

Juillet. — Septembre.

Je ne connais pas la chenille qui vit en juin et septembre sur le Pêcher et plus rarement sur le Chêne Elle est ordinairement rare, mais parfois, elle se multiplie au point de faire du tort aux espaliers.

ASPERELLA L.

Prise une fois à Champvallier.

Juillet. — Elle reparaît après l'hivernation en Mars et Avril ; j'ignore si c'est la même génération comme Radiatella.

Chenille à moi inconnue, vivant au printemps sur l'Aubépine et les arbres fruitiers.

XYLOSTELLA L.

Prise à Champvallier.

Juillet.

La chenille, fusiforme, est d'un joli vert, avec le dos rubané longitudinalement de pourpre vineux. Vit en juin sur les Chèvrefeuilles.

Genre Theristis Hb.

MUCRONELLA SC.

Pas très-rare au printemps dans les haies des environs, mais défloréée.

Juillet, Août, et après l'hivernation en Mars, Avril.

Chenille que je n'ai pas observée, mais dont j'ai trouvé le joli cocon, en forme de nacelle, et pareil à celui des espèces précédentes ; elle vit en juin et juillet sur le Fusain en très-petite société.

Genre Dasystoma Crt.

SALICELLA HB.

Prise dans les bois de Chavagnac et dans le Danube.

Mars, Avril.

La chenille, de même que celle de Fagella F. a la première paire des pattes écailleuses dilatée ; elle est d'un vert blanchâtre transparent et plus foncé sur le dos ; elle vit en septembre sur le Saule marceau, et, dit-on, sur l'Aulne et l'Erable.

Genre Chimabacche Z.

PHRYGANELLA HB.

J'ai pris une fois, dans le Danube, cet avant-coureur de la saison-morte.

Octobre et Novembre.

La chenille, que je ne connais pas, vit en juin sur Chêne, Hêtre et Aulne, à la manière des Tordeuses.

FAGELLA F.

Elle n'est pas rare, comme partout ailleurs. Vue dans les bois de Chavagnac ; tronc des arbres.

Mars, Avril.

Chenille d'un blanc verdâtre, plus foncée sur le dos, avec la première paire de pattes écailleuses dilatée. Vit en août, septembre et octobre sur tous les arbres fruitiers et forestiers (les résineux exceptés).

Genre Epigraphia Stph.

STEINKELLNERIANA SCHIFF.

Je l'ai prise communément contre les palissades de la haie du chemin de fer.

Avril.

La chenille que je ne connais pas, vit en août et septembre sur l'Aubépine.

Genre Psecadia Hb.

SEXPUNCTELLA HB.

Je l'ai prise plusieurs fois derrière la gare, volant au soleil couché, dans le voisinage des Vipérines (Echium Europæum).

Juillet. — (Probablement aussi mai).

La chenille vit certainement sur la Vipérine (en juin et septembre ?); mais je n'ai pu la trouver.

BIPUNCTELLA F.

Palissades du chemin de fer, dans le voisinage des Vipérines.

Avril. — Juillet.

La chenille est fort jolie, noire et tachée et pointillée de blanc ; elle vit en août et septembre sur les Vipérines en fleurs ; plus rare en juin.

Genre Depressaria Hw.

COSTOSA HW.

Bois de Chavagnac. Ne passe pas l'hiver.

Juin. Juillet.

Chenille verte, avec trois lignes longitudinales plus foncées et tournant au rosâtre ; tête jaune pâle ; les premiers et derniers anneaux plus clairs que les

autres ; vit en juin dans les feuilles liées aux tiges du Genêt des teinturiers et d'Angleterre ; plus rarement du Genêt à balais.

FLAVELLA HB.

Bois de Chavagnac.
Juin, Juillet.... passe l'hiver. Commune.

PALLORELLA. Z

Chenille vert noirâtre ; vivant au commencement de mai sur les Centaurées dans les bois.

PALLORELLA Z.

Bois de Chavagnac. Moins commune.
Juillet... passe l'hiver.
Chenille verte, à tête jaune ; vivant en mai sur les Centaurées dans les bois.

ASSIMILELLA TR.

Bois de Chavagnac, de Laronde, etc.
Mai, Juin.... ne passe pas l'hiver.
Chenille en Février Mars et Avril, à l'aisselle des mêmes branches du Genêt à balais. (Sarothamnus scoparius,) dans une galerie de soie qui les réunit. Je n'en ai pas gardé la description, mais elle est noirâtre, si mes souvenirs ne me trompent.

SCOPARIELLA HEIN.

Bois de Chavagnac. Un exemplaire à l'état parfait dans les Genêts du monticule près de Champvallier.

Juillet.

Chenille très voisine de celle de Costosa, car je n'ai pas gardé de description ; elle a peut-être, d'après celle de Heinemann, la tête plus rougeâtre ; vit sur Genista tinctoria.

L'un des exemplaires que j'ai obtenus a le thorax totalement d'un brun noirâtre, ce qui constituerait pour cette espèce une variété analogue à la var. Rhodochrella H.-S de Subpropinquella Stt.

ARENELLA SCHIFF.

Je l'ai prise une fois dans le Danube, au printemps.

Septembre.... Passe l'hiver.

Chenille verte, très pâle, avec des lignes dorsales longitudinales plus sombres ; tête claire. Elle vit en Août et Septembre (aussi dès juillet) dans des galeries de soie sous les feuilles de la Bardane (Arctium Lappa,) des Chardons, Centaurées, etc. Aime les lieux frais.

PROPINQUELLA TR.

Je l'ai prise une fois en juin, en très bon état de conservation, sur des Bardanes, derrière la gare. Aurait-elle deux générations ?

Juin. — Septembre... Passe l'hiver.

Chenille vert pâle, à tête et plaque occipitale noires Vit en Août et Septembre dans des galeries de soies sous les feuilles de la Bardane, au bord des chemins.

SUBPROPINQUELLA SH.

Bois de Chavagnac.

Juillet... Passe l'hiver.

Chenille verte ; vivant en Juin et Juillet dans les feuilles largement pliées et solidement liées des Centaurées, sous bois.

YEATIANA F.

Pris un exemplaire sous l'écorce d'un vieux Saule dans le Danube.

Août.... passe l'hiver.

Chenille restée inconnue jusqu'à présent.

OCELLANA F.

Un exemplaire pris comme chenille au Danube

Juin, Juillet.. Passe l'hiver.

Chenille d'un vert glauque, avec des lignes longitudinales à peine visibles tête à peine jaunâtre. Vit dans les feuilles extrêmes, liées ensemble, des Saules Marceaux et autres,

PURPUREA HW.

Commune en Avril autour des haies ; vole active-

ment en plein soleil, contrairement aux habitudes de toutes ses congénères.

Août... Passe l'hiver.

Chenille verte, à tête et plaque occipitale noires, vit en Juillet sur les feuilles roulées en tube des ombellifères les plus communes (Anthriscus sylvestris, Chœrophyllum, etc.) Dans les haies,

APPLANA F.

La plus commune du genre ; l'insecte parfait est cependant assez rare.

Juillet... Passe l'hiver.

Chenille vert jaunâtre, à lignes plus foncées et tête claire : vivant sur les Ombellifères les plus communes dans les haies ; enroule les feuilles en tubes.

CILIELLA SH.

Bosquet d'Aulnes à Champvallier ; bords de l'Allier.

Juillet... Passe l'hiver.

Chenille semblable à celle de Applana, mais plus grande, et vivant de la même manière sur les feuilles de l'Angelica sylvestris, dans les lieux ombragés.

ANGELICELLA HB.

Mêmes localités que l'espèce précédente.

Juin... Passe probablement l'hiver.

Chenille verte, avec des points verruqueux fins et noirs ; tête jaunâtre ; vit en mai dans les feuilles encore jeunes, tordues et liées par des fils de l'Angelica sylvestris.

CNICELLA TR.

L'insecte parfait est à peu près introuvable.

Juin.

Chenille verte, avec la tête, la plaque occipitale, les pattes écailleuses noires ; les trapézoïdaux fins et visibles ; les derniers anneaux plus clairs que les autres. Elle vit en mai et commencement de juin sur les feuilles liées ensemble du Chardon Roland (Eryngium campestre) ; elle est commune.

DEPRESSELLA HB.

Insecte parfait peu commun ; je ne l'ai jamais rencontré, bien qu'il soit peu rare.

Juillet.

La chenille d'un vert grisâtre, avec les trapézoïdaux très-marqués, vit en familles très-nombreuses dans leur jeune âge, dans les ombelles de la Carotte sauvage. Elle est aussi paresseuse que ses congénères sont vives.

ALBIPUNCTELLA HB.

Insecte parfait rare. Danube.

Juin.

Chenille parfaitement semblable à celle d'Applana et vivant en même temps qu'elle et de la même manière ; moins commune quoique pas rare.

CHAEROPHYLLI Z.

Insecte parfait rare. Danube, etc.

Juillet.

La chenille, d'un joli vert clair, avec une vasculaire formée d'une rangée de taches ovales et des sous-dorsales noires, vit en juin dans une toile légère tendue dans les ombelles des Chærophyllum et Anthriscus. Pas rare.

Genre Gelechia Z.

VILELLA Z.

Je n'en ai pris qu'un exemplaire, amené par le hasard dans mon appartement.

Avril, probablement après l'hivernation.

La chenille est inconnue.

PINGUINELLA TR.

Contre le tronc des Peupliers ; je l'ai prise contre ceux qui bordent la route de Bourgogne, au-delà de Saint-Bonnet.

Juillet.

Je ne connais pas la chenille, qui vit sur le Peuplier, en mai et juin, dans des feuilles liées ensemble.

VELOCELLA DUP.

Terrains vagues derrière Panloup ; bord de l'Allier. Pas rare.

Mars, Avril — Plus rare en Juillet.

Je n'ai pas élevé la chenille, qui doit n'être pas rare ; elle vit dans les parties basses des tiges du Rumex acetosella ; l'abondance de la plante peut seule allonger les recherches.

PELIELLA TR.

J'en ai vu un exemplaire sur les bords de l'Allier.

Juillet.

Chenille vivant en avril et mai, entre les feuilles liées à la tige du Rumex acetosella.

ERICETELLA HB.

Sur toutes les bruyères. Bois de Chavagnac ; Bruyères du monticule, près la route de Montbeugny, vis-à-vis Champvallier.

Mai. — Juillet.

La chenille vit en automne dans les fleurs et au printemps dans les feuilles de la Bruyère commune (Calluna vulgaris). Je ne l'ai jamais recherchée.

INTERRUPTELLA HB.

Un seul exemplaire pris dans le bois de Chavagnac. Rare.

Mai.

La chenille vit sur le Genêt à balais, probablement dans les fleurs.

SOLUTELLA Z.

Terrains vagues derrière Panloup ; monticule route de Montbeugny. Très-commune dans les Genêts.

Mai. — Juillet.

La chenille vit sous les branches rampantes des Genêts, dans un tube de soie.

DIFFINIS HW.

Terrains vagues derrière Panloup ; rives de l'Allier. Pas rare.

Mai. — Juillet.

La chenille que je n'ai pas élevée, vit dans les parties basses du Rumex acetosella, en mars, avril et juin, en même temps que Velocella.

A cette liste je dois ajouter une espèce nouvelle, que j'ai déjà rencontrée en Alsace, et retrouvée ici sous ses premiers états, et dont je me réserve la description.

Juin, Juillet.

Chenille brun-pourpré sombre unicolore ; vivant en juin dans une petite galerie de soie fixée sous une branche de Prunellier, et reliée aux feuilles voisines.

Genre Brachmia Hein.

MOUFFETELLA SCHIFF.

Bois et bosquets ; peu abondante.
Juillet.
La chenille fort jolie, d'un noir intense. avec trois points blancs dorsaux et deux traits blancs longitudinaux et latéraux blancs, vit en juin dans les pousses ou les feuilles réunies des Chèvre-feuilles.

Genre Bryotropha Hein.

TERRELLA HB.

Dans les haies, partout ; mais pas aussi commun que dans les régions plus septentrionales.
Juin, Juillet.
Chenille qui n'a pu être découverte jusqu'à ce jour.

DECREPIDELLA H.-S.

Dans les haies, mais surtout dans les lieux secs.
Juillet.
Chenille inconnue.

AFFINIS DGL.

Dans les haies autour de Moulins ; extrêmement commune au soleil couchant.

Juin.

La chenille vit en mars et avril dans la mousse qui couvre les toits, les vieux murs, les endroits sablonneux et humides.

DOMESTICA HW.

Voisinage des murs garnis de mousse, sous les corniches ; vole communément au coucher du soleil.

Juin.

La chenille a exactement les mêmes mœurs que celle d'Affinis.

BASALTINELLA Z.

Mêmes mœurs, localités et époque d'apparition que les deux précédentes. Pas beaucoup plus rare.

Genre Lita Tr.

ACUMINATELLA SIRC.

J'en ai pris deux exemplaires derrière la gare. Probablement rare.

Juillet.

La chenille mine en juillet et en septembre les feuilles du Chardon. Elle est d'un vert grisâtre, parfois plus ou moins mélangé de rose ; parties écailleuses noires ; pas de points verruqueux.

MORITZELLA HB.

L'insecte parfait est rare ; en juin, il vole mais défloré, au soleil couchant, cherchant à pondre. Eclos en juillet et août précédent, il passe dix mois à l'état parfait, comme certains Depressaria.

La chenille blanchâtre ou blanc verdâtre avec la tête et la plaque occipitale noirâtres, vit dans les boutons à fleurs liés ensemble du Lychnis dioique, dans les haies ; elle est commune.

MACULEA HW.

Elle n'est pas rare dans les haies, dans le voisinage de la Stellaria Holostea ; battre les fourrés pour l'en faire sortir. Vole aussi au soleil couché. Danube, etc.

Juillet.

Chenille en juin dans les semences de la Stellaire.

MACULIFERELLA DGL.

Vole assez communément autour des haies, au soleil couchant et couché.

Juillet.

Chenille vivant en avril et au commencement de mai sur le Cerastium semidecandrum.

Genre Teleia Hein.

VULGELLA HB.

Pas rare dans les haies d'Aubépine du chemin de fer.

Juin, Juillet.

La chenille, vert assez foncé, plus claire sur les flancs, avec la tête et les pattes écailleuses noires, vit entre deux feuilles d'Aubépine, de Pommier, etc., appliquées l'une contre l'autre avec de la soie.

FUGITIOELLA Z.

Contre le tronc des plus gros arbres dans les bois clairs et ailleurs, en petite société ; parfois elle se cache obstinément dans les fentes des écorces.

Juin, Juillet.

Chenille inconnue.

FUGACELLA Z.

Contre le tronc des vieux ormes ; je l'ai prise au Danube ; mais elle doit être plus commune sur les Ormes du cours de Bercy. Mêmes mœurs que la précédente.

Juillet.

La chenille passe l'hiver dans une toile, dans les fentes de l'écorce, et continue d'y vivre jusqu'en mai.

TRIPARELLA Z.

J'en ai pris un exemplaire dans le bois de Chavagnac. Se tient dans les fentes de l'écorce des Chênes.

Mai.

Chenille vivant en avril, mai, entre les jeunes pousses du Chêne liées ensemble.

DODECELLA L.

Pas bien rare dans le feuillage des Pins du monticule route de Montbeugny ; battre les branches.

Juin, commencement de Juillet.

La chenille vit en mai sur les pousses du Pin sylvestre, dans une toile entre les aiguilles.

Genre Recurvaria H.-S.

LEUCATELLA CL.

Commune dans les haies d'Aubépine du chemin de fer.

Juin, Juillet.

Chenille verte, plus claire sur les côtés, avec la tête et les pattes écailleuses noires ; elle vit en mai et juin dans les feuilles liées ensemble de l'Aubépine.

NANELLA HB.

Je l'ai vue communément sur le tronc et dans le feuillage de quelques Pommiers, sur les terrains vagues derrière Panloup ; plus rare dans les haies d'Aubépine du chemin de fer.

Juillet.

La chenille ressemble à celle de Vulgella et Leucatella, c'est-à-dire qu'elle est verte avec la tête noire ; on la trouve aisément en juin, dans son cocon de soie sous les écorces sèches du Pommier ; elle est alors

rose ; elle vit en avril et mai dans le feuillage et peut-être les fleurs du Pommier, d'où elle se laisse parfois descendre au moyen d'un fil, quand elle est arrivée au terme de sa croissance.

Genre Nannodia Hein.

HERMANNELLA F.

Commune autour des haies ; alle vole presque tout le jour, mais plus généralement le soir.

Mai, — Juin, Juillet, Août.

Chenille blanchâtre, luisante, transparente, vivant en juin et plus communément en septembre et octobre, dans l'intérieur des feuilles des Chenopodium sauvages, dans les haies, au pied des murs, etc.

Genre Ptocheuusa Hein.

INOPELLA Z.

J'en ai vu un individu, sur les fleurs d'Inula dysenterica, aux bords de l'Allier.

Juillet. — Septembre.

La chenille vit en août et en automne dans le réceptacle des fleurs de l'Inula dysenterica.

Genre Parasia Dup.

LAPPELLA L.

J'en ai pris un exemplaire derrière la gare.

Juillet.

La chenille vit depuis la fin de l'été jusqu'en juillet, dans le réceptacle des fleurs de la Bardane commune (Arctium Lappa).

CARLINELLA STT.

Bois de Chavagnac.

Juillet.

Je l'ai récoltée en hiver, comme chenille à l'endroit indiqué, dans les réceptacles de la Carlina vulgaris ; ailleurs les Carlina ne m'ont rien procuré. Chenille vermiforme, blanc d'os, etc.

Genre Ergatis Hein.

ERICINELLA DUP.

Bois de Chavagnac.

Juillet, Août.

La chenille dont les couleurs élégantes rappellent un peu l'insecte parfait, mais dont je n'ai pas gardé la description exacte, vit en juin et juillet, sous une toile légère, sous les pousses les plus récentes de la Bruyère commune (Calluna vulgaris).

Genre Monochroa Hein.

TENEBRELLA HB.

Ici et là, près des haies, sur les talus chaud, dans le voisinage des Rumex. Danube, etc.

Juin, Juillet.

La chenille vit dans les parties basses (collet de la racine ou feuilles radicales) des Rumex et notamment de l'Acetosella, depuis septembre jusqu'en mai.

Genre Anacampsis Curt.

ANTHYLLIDELLA HB.

Partout; assez rare et cachée comme insecte parfait, dans les touffes des Papilionacées.

Avril, Mai. — Juillet.

Chenille noire, vivant en mars et avril, puis en Juin et septembre, dans des cellules faites de feuilles des Trèfles. des Lotus, etc.

VORTICELLA SC.

Prise aux bords de l'Allier; vue au Danube et près de Panloup.

Juin, Juillet.

Chenille vivant en mai sur les Papilionacées, et notamment sur le Genêt des teinturiers. Je ne l'ai pas observée.

CINCTICULELLA H.-S.

Bois de Chavagnac. Pas bien rare.

Juillet.

La chenille, dont je n'ai pas conservé une description complète, est d'un brun chocolat, avec les

parties latérales des premiers anneaux tachées ou rayées de blanchâtre ; elle vit en juin sur le Genista Anglica, dans une galerie attachant à la tige les feuilles de plants qui blanchissent et trahissent sa présence.

Genre Tachyptilia Hein.

POPULELLA CL.

Bois de Chavagnac. Probablement commune.

Juillet, Août.

La chenille vit en juin dans les feuilles liées du Bouleau. Sauf erreur, elle est gris d'ardoise, avec les parties écailleuses et les trapézoïdaux noirs.

Les exemplaires provenant du Tremble et du Peuplier sont dépourvus de teinte blanche et leur dessin est toujours bien fondu ; ils constituent la variété Tremulella Dup., qui me paraît très tranchée par ce caractère et ses mœurs.

SCINTILELLA F.-R.

Je l'ai prise une fois dans les bois de Chavagnac.

Juillet.

La chenille vit sur l'Helianthemum vulgare ; mais sa présence dans les bois précités, où cette plante n'existe pas, est pour moi une nouvelle preuve qu'elle a d'autre nourriture encore. Elle est blanc verdâtre, avec la tête, la plaque occipitale, les pattes écailleuses et les trapézoïdaux noirâtres.

Genre Brachycrossata Hein.

CINERELLA CL.

Dans les haies ; pas commune ; Danube, etc.
Juin, Juillet.
Je ne sais rien de la chenille.

Genre Ceratophora Hein.

TRIANNULELLA H.-S.

Le papillon a les mœurs des Depressaria ; il passe l'hiver, et vit jusqu'en juin.

Août. Septembre.

Chenille fort curieuse, d'un noir intense sur sa partie antérieure avec les incisions des 2e et 3e anneaux blanc pur, et des taches blanches latérales sur les incisions des 4e et 5e anneaux ; la partie postérieure vert blanchâtre avec deux larges sous-dorsales noir-verdâtre, donnant naissance à des traits obliques latéraux de même couleur sur les 6e 7e 8e et 9e anneaux. Elle vit en juillet et août sur le Convolvulus sepium, aux endroits frais ; elle plie largement une feuille dont elle ronge la surface interne. Jamais abondante.

LUTATELLA H.-S

Dans les haies ; ne se montre guère qu'au coucher

du soleil.

Juillet.

La chenille vit dans les feuilles des Graminées, qu'elle roule en tube et dont elle ronge la surface interne. Je n'ai pu réussir à la découvrir

Genre Rhinosia Tr.

FORMOSELLA HB.

Je l'ai prise le long d'une haie, dans une prairie de Champvallier et dans la haie du chemin de fer.

Juin.

Je ne sais rien sur la chenille.

Genre Cladodes Hein.

GERRONELLA Z.

Dans les haies ; Danube, etc. Rare.

Juillet.

La chenille est inconnue.

Genre Cleodora Curt.

Une espèce probablement nouvelle, dont la chenille vit probablement endophyte sur l'Achillea millefolium, plante que fréquente exclusivement l'insecte parfait ; elle n'est pas rare. Terrains vagues derrière Panloup.

Juillet.

Genre Ypsolophus F

FASCIELLUS HB.

Dans les haies de Prunelliers; l'insecte parfait n'est pas rare. Danube, etc.

Mai. Juin.

Je n'ai pas conservé de description de la chenille qui n'est pas rare en septembre sur le Prunellier ; elle vit entre deux feuilles liées sur leurs bords.

SCHMIDTIELLUS HD.

Je l'ai prise de temps en temps au Danube, après le coucher du soleil. Rare.

Juillet.

La chenille est antérieurement d'un brun marron uniforme et postérieurement blanchâtre avec trois lignes longitudinales brun-marron. La tête est noire et la plaque occipitale brune. Elle vit en mai sur l'Origan, dans des feuilles liées ensemble. (Ragonot).

MARGINELLUS F.

Pas rare sur les Genévriers dans les bois de Chavagnac.

Mai. — Juillet.

Chenille rose vineux sombre, avec des lignes longitudinales claires et foncées. Tête brune ; plaque

occipitale peu visible, brune en arrière ; points verruqueux faibles ; elle vit en hiver jusqu'en avril, entre les aiguilles des Genèvriers réunies en paquets par une toile aranéiforme traversée par des galeries.

Genre Nothris Hb.

VERBASCELLA HB.

Sur les Verbascum (bouillons blancs) au bord des chemins ; l'insecte parfait est aussi rare que la chenille est commune.

Mai; Juin. — Août.

Chenille brun-vineux, avec la tête, la plaque occipitale, les pattes écailleuses et les points verruqueux noir-luisant. Elle abonde parfois dans le cœur des Verbascum, qu'elle réduit en une masse cotonneuse ; mais elle périt en grand nombre à l'état de liberté ; tandis qu'elle s'élève avec facilité.

Genre Anarsia Z.

SPARTIELLA SCHRK.

Insecte parfait difficile à trouver en liberté. Bois de Chavagnac.

Juin.

Chenille brune, avec la tête, la plaque occipitale, les pattes écailleuses, et les points trapézoïdaux noir-brillant ; elle vit en mai et juin dans les feuilles

réunies du Genista tinctoria et dans les fleurs du Sarothamnus scoparius.

Genre Pleurota Hb.

BICOSTELLA CL.

Commune sur les Bruyères. Monticule vis-à-vis Champvallier sur la route de Montbeugny.

Mai. Juin.

Je ne connais pas la chenille, qui vit certainement sur la Bruyère commune. (Calluna vulgaris).

Genre Enicostoma Stph.

LOBELLA SCHIFF.

Pas bien rare dans les haies de Prunelliers, mais je l'ai rarement prise fraîche, Danube.

Juin, Juillet.

La chenille, que je ne connais pas, vit en septembre sur le Prunellier, et aussi sur le Pêcher.

Genre Harpella Schrk.

FORFICELLA SC.

Dans les vieilles haies, Danube. Pas commune.

Juillet.

La chenille mince et allongée est d'un gris livide

et luisant sur le dos, d'un blanchâtre transparent sur les côtés; la tête et la plaque occipitale sont brunes.

Elle vit en hiver et jusqu'en juin sous les écorces mortes recouvrant les parties décomposées des troncs d'arbres ; elle s'y pratique des galeries de soie.

GEOFFRELLA L.

Vole communément, en plein jour, autour des vieilles et grandes haies, et surtout celles que l'on surcharge de leurs branchages coupés pour les épaissir.

Juin.

Chenille inconnue ; elle vit probablement dans le bois pourri.

Genre Dasycera Hw.

OLIVIELLA F.

Commune à Moulins, dans le voisinage des haies ; elle fréquente surtout le Sureau, Vole ou circule tout le jour.

Juin.

Chenille inconnue ; elle vit probablement sous l'écorce des vieux Sureaux ; (ailleurs sous celle du Chataignier, du Lilas et du Troëne, arbres et arbustes fréquentés assidûment par l'insecte parfait.

Genre OEcophora Z.

TINCTELLA HB.

Je l'ai prise à Champvallier, dans les bois, et sur les Pommiers des terrains vagues derrière Panloup.

Mai, Juin.

La chenille paraît n'être pas connue ; mais la présence de l'insecte parfait autour des arbres couverts de Lichens, et les mœurs des espèces voisines, donnent à croire qu'elle vit des Lichens qui croissent sur l'écorce.

UNITELLA HB.

Mêmes mœurs et localités que l'espèce précédente; plus fréquente sur les arbres fruitiers.

Juin.

Chenille, d'après M. Jourd'heuille, sous l'écorce des arbres morts, en avril.

MINUTELLA L.

Vole au soleil couchant autour des haies, surtout dans le voisinage des habitations.

Mai, Juin.

Il est étonnant que l'on ne connaisse pas encore la chenille de cette espèce quasi domestique.

FORMOSELLA F.

Je ne l'ai prise qu'une fois, dans le Danube. Tronc des vieux arbres.

Juillet.

La chenille vit certainement sur ou sous l'écorce des vieux arbres, soit de Lichens, soit de bois décomposé.

LAMBDELLA DON.

Pas rare à Moulins, dans les haies; mais elle se localise. Prise communément derrière la gare.

Juin.

Chenille inconnue.

Genre OEgoconia Stt.

QUADRIPUNCTATA HW.

On la trouve ordinairement dans les bûchers ; elle doit n'être pas rare dans les magasins de bois ; plus rare dans les haies autour desquelles elle vole au soleil couché.

Juillet.

Chenille à moi inconnue, mais vivant certainement de bois mort et décomposé.



Genre Glyphipteryx Hb.

THRASONELLA SC.

Commune dans les parties humides des prairies naturelles, parmi les Joncs. Champvallier.

Juin.

Chenille vivant sur les Joncs ; je ne la connais pas.

FORSTERELLA F.

Je l'ai prise une fois dans les bois de Champvallier ; vole en plein jour.

Mai. Juin.

Chenille inconnue.

FISCHERELLA Z.

Prise dans le Danube ; vole en plein jour, mais échappe au regard par sa petitesse et sa rapidité.

Mai. — Septembre.

Chenille vivant en août dans les fleurs du Dactylis glomerata. Je ne la connais pas.

Genre Gracilaria Z.

ALCHIMIELLA SC.

Pas rare dans les bois de Chênes ; bois de Chavagnac et Laronde, etc.

Mai. — Rare en Juillet.

Chenille blanc-verdâtre et transparente ; elle n'est pas rare en octobre sur les feuilles des branches basses des Chênes dont elle roule une portion du bord en cornet.

STIGMATELLA F.

Prise dans le Danube,

Juillet. — Octobre... Mars, Avril.

Chenille semblable à celle d'Alchimiella mais vivant de la même manière sur les Saules et surtout les Osiers.

ONERATELLA Z.

Prise au Danube ; à rechercher surtout comme chenille.

Juillet.

Chenille vivant en juin sur le Houblon, dont elle roule en cornet le bord des feuilles. Elle n'est probablement que la génération d'été de la suivante, qui constitue la génération d'automne.

FIDELLA REUTTI.

Mêmes localités et mœurs qu'Oneratella, mais l'insecte parfait éclot en septembre et octobre d'une chenille vivant en septembre sur le Houblon.

ELONGELLA. L.

Pas bien commune, grâce à la rareté des bois et bosquets d'Aulnes. Danube.

Juillet. — Septembre et Octobre... Mars, Avril.

Chenille vivant en août et septembre dans des feuilles d'Aulnes roulées en spirale.

SYRINGELLA F.

Jardins, haies, etc. Très commune, surtout sous ses premiers états.

Mai. — Août.

Chenille très-commune en septembre et en juin, juillet, dans les feuilles roulées et boursoufflées du Lilas commun (ailleurs encore sur les Frênes).

AUROGUTTELLA STPH.

Bord des chemins, le long des haies, dans le voisinage des Millepertuis.

Avril, mai. — Juillet.

Chenille commune en septembre sur le Millepertuis, dont elle roule les feuilles en cornet pour en ronger l'intérieur.

Genre Coriscium Z.

CUCULIPENNELLUM HB.

Je ne l'ai vue qu'une fois comme insecte parfait, au Danube.

Juillet.. — Septembre... Mars, Avril.

Chenille commune en août et septembre sur le Troëne dont elle roule en cornet les feuilles des jeunes branches ; son cocon suspendu dans le cornet, et aboutissant à un opercule ménagé dans la feuille, est fort curieux.

Genre Ornix Z.

GUTTEA HW.

J'en ai pris quelques exemplaires sur les Pommiers des terrains vagues derrière Pauloup.

Mai, Juin.

La chenille vit en juillet et août, sur les feuilles du Pommier, dont elle plie longuement le bord, pour en ronger la partie interne.

ANGLICELLA STT.

Elle a abondé sur les haies d'Aubépine du chemin de fer.

Mai. — Juillet.

Chenille pliant les feuilles de l'Aubépine en juin et septembre ; très-commune.

TORQUILELLA Z.

Presque aussi commune sur le Prunellier que Anglicella sur l'Aubépine ; vivant aux mêmes époques et de la même manière.

Je serais bien près de revenir, pour plusieurs de ces espèces, à la Meleagripennella de Zeller.

Genre Coleophora Z.

JUNCICOLELLA STT.

Bois de Chavagnac ; pas rare sur la lisière, dans la Bruyère.

Mai. (1).

Le fourreau dans lequel vit la chenille en mars et avril, ressemble complétement à l'extrémité d'une pousse de Bruyère, longue de quatre ou cinq millimètres ; il est du reste formé des folioles de la plante.

BADIIPENNELLA DP.

Vole communément au soleil couchant dans les haies d'Ormes.

Juin.

Fourreau subcylindrique, brun-jaunâtre, mai et juin sur les Ormes.

(1) On sait que toutes les espèces de ce genre innombrable et intéressant passent leurs premiers états dans un fourreau portatif, que la chenille après elle, comme celle des Psyche, en ne dégageant que sa tête et les premiers anneaux, munis de pattes écailleuses.

UNIPUNCTELLA Z.

J'en ai pris deux individus dans le Danube.

Septembre.

Fourreau formé avec les semences des Chenopodium; se trouve en septembre et octobre en grand nombre à la fois sur les fleurs et les fruits de cette plante, le long des haies, des palissades, etc.

LIMOSIPENNELLA DUP.

Pas rare dans les haies d'Orme.

Juillet.

Fourreau subcylindrique, bordé sur toute sa longueur, d'un feston provenant du bord de la feuille d'Orme qui a servi à sa confection. En mai et juin sur les Ormes.

OCHRIPENNELLA Z.

Pas commune; dans les haies, aux endroits un peu frais. Bords de l'Allier.

Juillet.

Fourreau un peu plat, courbe et festonné, brun foncé; on le trouve en mai et juin sur les Ballotes et les Lamium. Plaques blanches sur les feuilles.

SOLITARIELLA Z.

L'insecte parfait n'abonde pas; Danube, etc.

Juin.

Fourreau cylindrique, très-long et mince, jaunâtre ; on le trouve dès mars et même avant l'hiver, jusqu'en mai, sur les Stellaria Holostea, dans les haies ; les feuilles blanchies de la plante trahissent vite la présence de l'insecte.

LUTIPENNELLA Z.

Dans les bois ; commune ; je l'ai observée à Champvallier.

Juin, Juillet.

Fourreau jaunâtre, cylindrique et assez court sur tous les arbres forestiers et surtout le Chêne, en mai et juin.

NIGRICELLA STPH.

Elle abonde sur les haies d'Aubépine du chemin de fer.

Juin, Juillet.

Fourreau cylindrique, brun-jaunâtre ; commune en mai et juin sur l'Aubépine, le Prunellier, etc., etc.

ALBITARSELLA Z.

Elle a été commune dans le Danube ; l'insecte parfait est difficile à découvrir.

Juin.

Fourreau noirâtre, cylindrique et allongé, applati au bout, se trouvant en automne et au printemps

jusque fin d'avril, sur le Lierre terrestre (Glechoma hederacea) et plus rarement sur l'Origan, dans les lieux un peu frais.

ALCYONIPENNELLA KOLL.

Bois de Chavagnac ; me paraît rare.

Juin.

Fourreau étroit et cylindrique, noirâtre, se trouvant en mai sur les Centaurées.

ANATIPENNELLA HB.

Assez rare dans les haies d'Aubépine du chemin de fer.

Juin, Juillet.

Fourreau noir, terminé par deux sortes d'oreillons latéraux qui lui donnent la forme d'une vieille crosse de pistolet.

PALLIATELLA Z.

J'en ai observé le fourreau sur Chêne, dans les bois de Chavagnac, en juin. Il ressemble à celui d'Anatipennella, mais les oreillons sont beaucoup plus grands et blanchâtres.

AURICELLA F.

Ne paraît pas bien rare; cependant je ne l'ai trouvée que dans les bois de Laronde.

Juin.

Fourreau très grand, plat, jaunâtre pâle, un peu informe, différant suivant la plante; on le trouve en mai sur la Benoite (Betonica officinalis) et sur le Stachys recta.

SERENELLA Z.

Espèce commuue; cependant l'insecte parfait ne se trouve pas souvent.

Juin. Juillet.

Le fourreau, d'un jaune blanchâtre, très courbé à sa pointe, est formé d'une foule de débris des feuilles rongées par la chenille; la présence de celle-ci se trahit immédiatement par les larges plaques blanches qu'elle occasionne sur les feuilles de l'Astragalus Glycyphyllos, le Colutea arborescens, etc. Les jeunes chenilles passent l'hiver en commun, rangées l'une au dessus de l'autre dans des fourreaux de 2 ou 3 millimètres, au bas des tiges d'Astragalus, dans les haies.

PYRRHULIPENNELLA Z.

J'en ai observé le fourreau, mais rarement dans les bois de Laronde; il ressemble à un cornet étroit, courbe, applati, et noir; se trouve en avril et mai sur la Bruyère (Calluna vulgaris).

PARTITELLA Z.

Jen ai pris un exemplaire (se rapportant exacte-ment à la description de Zeller), sur les terrains va-gues derrière Panloup en Juillet.

CONSPICUELLA Z.

Pas commune ; terrains vagues derrière Panloup.

Juin, Juillet.

Le fourreau en forme de lame de sabre, est noir ; on le trouve dès Avril et en Mai sur la Centaurée vulgaire (Centaurea nigra). L'éducation de l'insec-te n'est pas très facile.

VIBICELLA HB.

Commune dans les clairières de Chavagnac, où croit en abondance le Genêt des teinturiers.

Juin, Juillet.

Fourreau allongé, noir, cylindrique et terminé par une portion mince applatie et recourbée ; commun en Mai et Juin sur le Genista tinctoria.

WOCKEELLA Z.

Bois de Champvallier ; pas très commune.

Juillet.

Fourreau allongé, un peu applati, brun recourbé au bout, et parfois festonné d'un côté ; en mai et juin sur la Benoite (Betonica officinalis).

SATURATELLA SH.

J'en ai pris l'insecte parfait et trouvé le fourreau vide sur les Genêts à balais du monticule vis-à-vis Champvallier, sur la route de Montbeugny.

Juillet.

Fourreau un peu applati, formé de débris de feuilles de Sarothamnus scoparius transversalement appliqués les uns à côté des autres.

GENISTA STT.

L'insecte parfait me paraît rare. Partout où le Genista anglica croît en abondance.

Mai.

Le fourreau, ressemblant en petit à celui d'Auricella, ce trouve durant l'hiver et en Mars Avril sur le Genista anglica ; les feuilles blanchissantes de la plante trahissent aisément la présence de l'insecte.

TRIFARIELLA Z.

Je l'ai prise une fois dans les bois de Chavagnac.

Juillet.

Je ne connais pas le fourreau qui se compose de débris de feuilles de Sarothamnus scoparius, et se trouve en septembre sur cette plante.

ONOSMELLA BRAHM.

Très commune partout où croît la Vipérine ; derrière la gare du chemin de fer ; terrains vagues derrière Panloup, etc.

Juin.

Fourreau un peu applati ; très duveteux et blanchâtre ; Je l'ai toujours récolté fixé aux corps solides dans le voisinage de sa plante nourricière, tels que palissades, etc.

TROGLODITELLA DP.

Bois de Chavagnac, etc. aux lieux frais.

Juin, Juillet.

Fourreau jaunâtre, allongé et cylindrique se trouvant en mai sur beaucoup de plantes telles que Centaurée, Verge d'or, Eupatoire, etc. aux endroits un peu ombragés.

MILLEFOLII Z.

Plusieurs exemplaires très frais pris sur les terrains vagues derrière Panloup, sur Achillea millefolium, et que je ne puis rapporter à Argentula Z.

Juillet.

Le fourreau, que je n'ai pu trouver moi-même, faute de recherches suffisantes, est court et duveteux ; on doit le rencontrer jusqu'en Juin sur la Millefeuille.

ARGENTULA Z.

Lieux vagues ; notamment terrains vagues derrière Panloup. Je n'ai jamais pris ni obtenu l'insecte parfait, faute de soins.

Juin.

Le fourreau, court, épais et blanchâtre, se trouve durant tout l'hiver, mais surtout en novembre, sur les anthodes de l'Achillea millefolium ; beaucoup de ces fourreaux sont vides.

VIRGAUREAE STT.

Clairières des bois de Champvallier, Chavagnac,, etc.

Juillet, Août.

Le fourreau, ressemblant à un gros fruit de verge d'or, (Solidago virgaurea), se trouve en hiver dans les débris des fleurs et les graines de cette plante, restés à la tige ; récolter au hasard les tiges bien garnies et rechercher l'insecte au logis.

OTITÆ Z.

Je crois devoir rapporter à cette espèce un exemplaire pris en mai sur la lisière des bois de Champvallier.

LARIPENNELLA ZETT.

Pas bien rare comme insècte parfait au soleil couchant, dans les parties basses des haies ; Danube, bords de l'Allier, etc.

Le fourreau plus allongé que celui d'Unipunctella, est également recouvert des semences de Chenopodium, dont l'insecte se nourrit en septembre et octobre.

FLAVAGINELLA Z.

Je rapporte à cette espèce deux exemplaires que j'ai pris en compagnie de ceux de Laripennella, c'est-à-dire au bas des haies en Août.

Le fourreau doit ressembler à celui de l'espèce précitée, car les deux insectes vivent ensemble sur les semences des Chenopodium en automne. Je ne l'ai pas encore rencontré.

MURINIPENNELLA DUP.

Commune dans le bois ; Chavagnac, Laronde. etc. Mai.

Chenille en Juin dans les semences du Luzula pilosa, auxquelles il ressemble ; je ne l'ai jamais recueilli.

CAESPITIELLA Z.

Abonde dans les parties humides des bois de Chavagnac etc. ; prise aussi au Danube.

Mai, Juin.

Le fourreau court, petit, blanchâtre, abonde durant l'hiver dans les graines du Jonc commun.

Genre Chauliodus Tr.

CHÆROPHYLELLUS GOEZE.

J'en ai pris un exemplaire près d'Yseure. Insecte parfait très rare.

Juillet. — Septembre... Mars.

Chenille blanc verdâtre, plus foncée sur le dos, avec les points trapézoïdaux très marqués ; elle vit au commencement de septembre, moitié comme mineuse moitié dans une faible toile et en petite société, dans les feuilles de l'Anthriscus sylvestris. Éducation rapide et facile.

Genre Laverna Curt.

MISCELLA SCHIFF.

Un seul exemplaire pris sur les rives de l'Allier.

Mai. — Juillet, Août.

Chenille blanchâtre et mélangée de rougeâtre, avec la tête et la plaque occipitale et les pattes écailleuses noires. Elle vit en Mars et Avril puis en Juillet dans l'épaisseur des feuilles de l'Helianthemum vulgare.

DECORELLA STPH.

Je l'ai prise une fois dans le Danube.

Avril, Mai. — Juillet.

La chenille, qui est rouge, vit en Juin et Septembre dans un renflement galliforme de la tige des Épilobium hirsutum et tetragonum.

HELLERELLA DUP.

Un exemplaire pris sur les Pommiers des terrains vagues derrière Panloup.

Juin.

Chenille à moi inconnue ; elle vit au printemps, dans les jeunes pousses du Pommier ; elle est rare.

Genre Chrysoclista Stt.

AURIFRONTELLA HB.

Un seul exemplaire dans une haie entre Moulins et Laronde.

Mai.

Chenille inconnue.

Genre Teisagma Z.

PERDICELLUM Z.

Prise deux fois volant en plein jour autour des haies ; Danube.

Juin.

Je ne connais pas la chenille.

BALTEOLELLUM F B.

Un seul exemplaire pris sur les terrains vagues derrière Panloup.

Mai.

Chenille inconnue.

Genre Asychna Stt.

MODESTELLA DUP.

Abonde dans les haies, où elle vole en plein soleil sur les fleurs de la Stellaria holostea.

Fin d'avril, commencement de mai.

Chenille inconnue; mais qui selon toute probabilité, doit vivre sur la Stellaire.

Genre Stagmatophora H.-S.

SERRATELLA TR.

Un seul exemplaire pris sur les terres vagues derrière Panloup.

Juin.

La chenille doit (Jourdheuille) hiverner autour des racines de la Linaria vulgaris.

Genre Butalis Tr.

GRANDIPENNIS HW.

Insecte parfait très-rare, ou très-caché. Bois de Chavagnac.

Mai, Juin.

Chenille brune, longitudinalement rayée de clair et de foncé ; elle vit en hiver et au printemps dans une galerie entourée d'une toile aranéiforme sur les branches des Ulex Europæus, surtout dans les bois.

SCOPOLELLA HB.

Bruyères du monticule vis-à-vis Champvallier sur la route de Montbeugny ; je ne l'ai prise que là.

Juillet.

Chenille inconnue.

CHENOPODIELLA HB.

Le long des murs et des palissades des jardins ; Peu abondante comme insecte parfait.

Juillet. — Septembre, Avril, Mai.

Chenille brune à bandes longitudinales claires et foncées ; les bandes claires beaucoup plus visibles sur les premiers anneaux ; on la trouve parfois communément en septembre sur les Chénopodes sauvages qui croissent au pied des palissades les mieux composées ; elle vit dans une toile.

J'ai pris encore deux ou trois autres Butalis, mais leur détermination est trop incertaine pour que je puisse les mentionner ici.

Genre Endrosis Hb.

LACTELLA SCHIFF.

Pas très-commune ; on ne la trouve que dans les maisons.

Toute l'année, mais surtout en Avril et Mai.

Chenille d'un blanchâtre livide ou grisâtre ; tête et plaque occipitale brunes ; vit de toute espèce de matière animale dans les recoins des habitations ; j'en ai vu qui dévoraient des œufs de vers à soie.

Genre Stathmopoda Stt.

PEDELLA L.

Trois exemplaires pris dans le petit bois d'Aulnes situé au bas du monticule vis-à-vis Champvallier. Toujours dans les Aulnes.

Juillet.

La chenille est inconnue ; elle est sans doute intéressante par ses mœurs, si du moins celles-ci ressemblent à celles de son unique congénère Guerini Stt. qui vit dans les galles du Lentisque, aux dépens des Aphidiens qu'elle renferme.

Genre Batrachedra Stt.

PINICOLELLA DUP.

Je l'ai prise deux fois dans les Pins du monticule vis-à-vis Champvallier, sur la route de Montbeugny; elle fréquente bien plus communément les Epicéas (Abies excelsa).

Juin, Juillet.

La chenille n'est pas connue.

Genre Antispila Hb.

PFEIFFERELLA HB.

J'ai pris deux fois l'insecte parfait, volant en plein jour autour des haies; Danube.

Mai.

La chenille que je n'ai pas pu trouver encore vit comme celle de Treitschkiella F.-R. sur le Cornouillier sanguin ; elle mine la feuille et, arrivée au terme de sa croissance, se taille dans les membranes vides de leur parenchyme deux pièces elliptiques qu'elle coud sur leurs bords pour s'en faire un cocon. qui tombe sur le sol.

TREITSCHKIELLA F.-R.

Pas rare autour des haies de Cornouilliers ; vole en plein jour ; Danube.

Mai.

Chenille en septembre et octobre.

Genre Elachista Stt.

Je n'ai rencontré qu'un nombre insignifiant d'espèces de ce genre, faute de recherches dans les prairies ; les insectes parfaits volent au soleil couchant parmi les Graminées, qui nourrissent exclusivement les chenilles.

GLEICHENELLA F.

Je l'ai prise une fois au Danube, comme insecte parfait ; pas très rare dans les bois de Champvallier.

Mai.

Chenille minant à la fin de l'hiver et en mars avril, les feuilles des Carex et de la Luzula pilosa.

GREGSONI STT.

Prise deux ou trois fois à Champvallier, sur la lisière des prairies.

Avril.

La chenille mine en mars et avril les feuilles des Poa, et y forme des taches pâles et larges.

RUFOCINEREA HW.

Quelques sujets pris à Champvallier, sur la lisière des prairies.

Avril.
Chenille à moi inconnue.

Genre Lithocolletis Z.

Ayant toujours été absent de Moulins au moment de la récolte des espèces de ce genre, je n'en puis citer qu'un chiffre insignifiant.

ROBORIS Z.

Je l'ai vue dans les bois de Champvallier.
Avril, Mai.
Mine en octobre sur Chêne ; commune partout.

LAUTELLA Z.

L'insecte parfait est à peu près invisible ; Danube.
Mai.
La mine est commune en octobre sur les quatre ou cinq feuilles qui couronnent les semis de Chênes d'un ou deux ans, dans les haies, etc.; grande mine blanche ordinairement multiple.

POMIFOLIELLA Z

Je l'ai vue à Champvallier, dans le voisinage d'un verger.
Avril.

Mine abondante en automne sous les feuilles du Pommier cultivé ; commune partout.

OXYACANTHELLA FREY.

Commune dans les haies d'Aubépine du chemin de fer.

Avril. — Juin.

Mine en octobre sur l'Aubépine ; très-commune.

QUINQUENOTELLA FREY.

J'en ai pris un individu sur un talus bien exposé, à la lisière d'une prairie de Champvallier. Rare.

Mai.

Mine en avril sur la tige du Genista sagittalis ; je n'ai jamais élevé l'insecte.

QUERCIFOLIELLA Z.

Je l'ai vue dans le bois de Chavagnac.

Avril.

La mine abonde en automne sur les feuilles de Chêne, confondue avec celles d'autres espèces (Amiotella Dp., Hortella F., etc.)

SCHREBERELLA F.

Commune dans les haies d'Ormes.

Mai. — Juillet.

Mine abondante en automne sur les Ormes ; rejets, branches basses, haies, etc.

Genre Tischeria Z.

COMPLANELLA HB.

J'ai vu la mine ici et là sur les Chênes dans les haies des environs. Commune. Octobre.

DODONAEA HEYD.

J'ai également constaté la présence de cette espèce, aux mêmes localités que la précédente ; beaucoup plus rare, comme ailleurs.

MARGINEA HW.

J'ai pris l'insecte parfait au Danube.

Mai.

Mine en automne, en hiver et au printemps dans les feuilles de la Ronce ; je l'ai trouvée au Danube, dans un bouquet de Chêne, à droite de la route de Bourgogne, etc. Commune.

GAUNACELLA DUP.

Je n'ai jamais pris l'insecte parfait.

Mai.

L'insecte est commun aux alentours de Moulins; mine en octobre et novembre sur les Prunelliers, dans les haies et au bord des chemins.

Genre Lyonetia Hb.

CLERKELLA L.

Prise au Danube.

Rare en Juillet. — Septembre... Mars, Avril.

L'insecte ne m'a pas paru très-commun. Mine commune en septembre dans les feuilles des arbres fruitiers et surtout des Pommiers. Cocon suspendu à des fils tenant sous les feuilles, etc.

PRUNIFOLIELLA HB.

Insecte parfait introuvable.

Rare en Juillet. — Septembre. — Mars, Avril.

Mine pas rare en juin et août septembre sur les jeunes pousses du Prunellier, et plus rarement de l'Aubépine et du Pommier. Elle consiste en une large tache blanche, renfermant une chenille verte. Joli cocon pendu comme un hamac à plusieurs fils fortement tendus.

Genre Phyllocnistis Z.

SUFFUSELLA Z.

Prise au Danube, sur des touffes de rejets de Peupliers. Pas toujours commune.

Juin. — Septembre... Mars, Avril.

Mine ressemblant à la trace luisante et très étroite d'un colimaçon sur la feuille des Peupliers ; chrysalide dans un pli presque imperceptible sur le bord de la feuille.

SALIGNA Z.

L'insecte parfait vole communément par les journées couvertes et encore tièdes de l'arrière saison.

Juin. — Octobre, Novembre... Mars Avril.

Mine et cocon semblables à ceux de Suffusella, mais sur les feuilles de Saule.

Genre Cemiostoma Z.

SCITELLA Z.

Elle est commune sur les haies d'Aubépine du chemin de fer.

Juin. — Avril.

Mine formant une tache brun-noirâtre et arrondie sur les feuilles de l'Aubépine et aussi du Pommier et du Poirier, surtout en espaliers.

Genre Bucculatrix Z.

ULMELLA Z.

Prise dans le Danube et dans les bois de Laronde.

Pas abondante.

Mai. — Rare en Juillet.

Chenille vivant à découvert surtout en août et septembre, sous les feuilles de l'Orme et du Chêne dans les haies.

CRATAEGI Z.

Pas rare dans les haies d'Aubépine.

Mai.. — Rare en Juillet.

La chenille ronge à découvert les feuilles de l'Aubepine, en août et septembre.

BOYERELLA DUP.

Très commune dans les haies ; Danube etc. Cours plantés d'Orme.

Mai. — Rare en Juillèt.

Chenille en août et septembre sur les Ormes ; j'en ai vu une année le cocon en abondance sur le tronc des Ormes du Cours de Bérule.

FRANGULELLA GOEZE.

Pas rare dans le voisinage des Rhamnus, dans les haies. Danube.

Mai. — Rare en Juillet.

Chenille très abondante en août et septembre sous les feuilles des Rhamnus, dans les haies. Danube, etc.

ARTEMISIAE H.-S.

Je l'ai prise sur quelques pieds d'Artemisia campestris, sur les sables de l'Allier.

Mai

Je n'ai pas trouvé la chenille ; mais on rencontre aisément le cocon et l'insecte parfait sur la plante nourricière.

Genre Nepticula Z.

Je ferai, en ce qui concerne ce genre, la même observation que pour le genre Lithocolletis ; la coïncidence des vacances judiciaires avec l'époque habituelle de la récolte des mines, m'a empêché de les rechercher.

VISCERELLA STT.

J'en ai pris un exemplaire contre le tronc d'un Orme, au Danube.

Juin. — Août.

Mine commune en septembre ou octobre sur les Ormes, aux endroits ombragés.

RUFICAPITELLA HW.

J'en ai obtenu un exemplaire de mines tardives recueillies sur quelques Chênes dans les haies des environs.

Avril.

Mine en novembre ou fin d'octobre sur Chêne; chenille jaune.

ATRICAPITELLA HW.

Même résultat, mœurs et époque d'apparition que pour l'espèce précédente.

AURELLA STT.

Insecte parfait rare.

Avril, Mai.

Mine rare en juin, mais très-abondante à l'arrière saison et jusqu'en mars sur les Ronces aux endroits frais.

GRATIOSELLA STT.

Je l'ai prise en assez grand nombre le long d'une portion de la haie d'Aubépine du chemin de fer; quelques autres individus éclos de mines récoltées en juin.

Avril. — Juillet.

Mines communes en octobre sur Aubépine, chenille jaune; elle est rare en juin.

PRUNETORUM STT.

J'en ai pris un exemplaire au Danube, en avril.

Mine pas rare en septembre et octobre sur les feuilles du Prunellier.

CATHARTICELLA STT.

Quelques exemplaires élevés.

Avril. — Juillet.

Mine assez rare fin d'octobre sur les Rhamnus catharticus, dans les haies.

CENTIFOLIELLA Z.

Deux exemplaires provenant d'éducation.

Avril. — Rare en Juillet.

Mines communes en octobre sur Rosiers; récoltées au Danube.

Genre Micropteryx Hb.

SEPPELLA F.

Assez rare, dans les haies; prise a Champvallier.

Mai.

Chenille inconnue.

Genre Amblyptilia Hb

ACANTHODACTYLA HB.

Prise aux bords de l'Allier; peu commune.

Juillet.

La chenille, que je ne connais pas, vit sur l'Ononis arvensis.

Genre Oxyptilus Z.

PILOSELLA Z.

Terrains vagues, derrière Panloup.

Juin, Juillet.

Chenille jaunâtre, avec la vasculaire plus sombre, et bordée de taches rougeâtres ; tête brunâtre ; vivant sur les feuilles centrales des Hieracium, liées ensemble.

PARVIDACTYLUS HW

Mêmes localités que l'espèce précédente.

Mai, Juin.

Chenille à moi inconnue.

Genre Pterophorus Wallg.

MONODACTYLUS L.

Commun comme partout ailleurs, dans les haies, etc.

Juin. — Septembre, octobre... Mars, Avril.

Chenille dont je n'ai pas gardé la description, elle abonde en août sur les Convolvulus dans les haies.

Genre Leioptilus Wallg.

SCARODACTYLUS HB.

Un exemplaire pris dans les bois de Laronde.

Mai.

Chenille vivant en août et septembre dans les pousses centrales des Hieracium, dans les bois.

Genre Acciptilia Hb.

SPILODACTYLA CURT.

Insecte parfait caché durant le jour dans les touffes de Marrube commun.

Mai, Juin.

Chenille commune en mai sur les feuilles du Marrubium vulgare, aux bords de l'Allier, sur les talus chauds, etc. Elle est vert cendré uniforme avec quatre rangées longitudinales de tubercules étoilés de poils blanc-verdâtre ; les deux rangées supérieures sont formées de tuberules géminées. Chrysalide sembla- à la chenille.

PENTADACTYLA L.

Haies ; commun partout.



Mai. — Juillet.

Chenille vert grisâtre pâle, à tubercules étoilés et dont je n'ai point conservé la description exacte ; commun sur les Convolvulus des champs et des haies.

Genre Alucita Z.

HEXADACTYLA L.

Je l'ai observée ici et là, dans les haies, etc. ; elle se montre au soleil couchant.

Juillet. — Septembre... Mars, Avril.

Chenille vivant dans les fleurs des diverses espèces de Chèvrefeuille.

M. de Peyerimhoff a été enlevé à ses amis avant l'impression de son manuscrit dont il s'était proposé de corriger lui même les épreuves afin de le revoir. N'eût-il pas modifié, complété son travail ?...

EXTRAIT

DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

—

ANNÉE 1878

—

Séance du 4 janvier

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis notre dernière réunion.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de notre collègue M. Tixier, dans laquelle ce dernier fait observer que le procès-verbal de notre séance du 3 novembre 1876 (page 395 tome XIV de notre bulletin) n'est pas exact. En effet il y est dit que : *M. V. Tixier, dans une lettre en date du* 17 *Juillet* 1876, *revient sur l'opinion qu'il avait émise, qu'au Poirier Fourchu existait une tuilerie Gallo-romaine. Des fouilles récentes exécutées par son fils ont démontré que là n'existait aucune trace de foyer.*

Or dans la lettre dont M. le Président vient de donner lecture. M. Tixier s'exprime ainsi : Je persiste dans l'opinion que j'ai émise dans le travail soumis à la Société d'Émulation. Il existe au Poirier Fourchu des restes d'une ancienne tuilerie.

Mon fils n'a fait aucune fouille dans ce lieu et de ce que nous n'avons trouvé aucune trace superficielle de four, il ne résulte pas qu'il n'y en ait point.

M. le Secrétaire-Archiviste, n'ayant pas eu communication, avant la séance de la lettre qui vient d'être lue, donnera lecture à la société de la lettre de M. Tixier en date du 17 Juillet 1876, lettre qui lui avait donné à penser que notre collègue revenait sur son opinion, au sujet d'un four de potier gallo-romain, au Poirier Fourchu.

— M. Bertrand offre, au nom de M. Boudonnat, fermier à Chezy, pour le Musée un couteau en silex, trouvé à fleur de terre, dans cette commune.

Il présente également un fer de lance découvert à Thionne, en labourant un champ.

M. Bertrand entretient la Société de débris de faïences mis au jour, dans la cour des Augustins à Moulins, dont la pâte très fine indique que les potiers de cette époque, le XVIII[e] siècle, apportaient un grand soin dans la fabrication des objets de leur industrie.

— M. Queyroy fait passer sous les yeux de la Société une photographie exécutée d'après un manuscrit qui porte en tête : Moulins 10 février 1537, et qui

a pour titre : *Le triomphe d'honneur du grand connétable de Montmorency.*

— M. Faure rend un compte sommaire du *Bulletin de la Société de géographie*, des mois de Mai, Juin et Juillet 1877.

Séance du 1er février.

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis notre dernière réunion ; parmi eux se trouve *Jeanne de Naples,* drame en 4 actes et en vers, précédés d'un prologue par notre collègue M. Chalmeton.

— M. de l'Estoille offre à la Société pour sa bibliothèque l'ouvrage suivant : *Méditations sur les mystères de la foi et sur les épitres et évangiles, tirées de l'écriture sainte et des pères,* par un solitaire de Sept-Fonts.

Cet ouvrage porte la signature de l'amiral d'Orvilliers.

— MM. Dadole et A. Millet demandent à changer leur titre de membre titulaire, en celui d'associé-libre. Cette demande est accueillie.

— M. Chazaud offre au nom de notre collègue M. G. Plainchant un volume qui a pour titre : *Société en faveur des pauvres honteux et non mendiants, ou mémoire instructif à l'usage des assemblées de charité de la paroisse St-Pierre de Moulins,* par

M Charles L'Hernodet, docteur de Sorbonne, curé de Moulins. — Moulins, J. Faure.

M. Chazaud fait observer que ce volume est très-bien imprimé ; les caractères ressemblent à ceux de l'imprimerie royale.

— M. le Secrètaire-Archiviste a écrit à M. Tixier à propos de sa réclamation consignée dans le procès-verbal de notre dernière séance.

Après les explications de M. Tixier, qui tout en reconnaissant que votre secrétaire, d'après sa lettre du 11 juillet 1876, avait pu croire qu'il revenait sur le travail soumis à la Société, au sujet des restes de tuilerie Gallo-Romaine au Poirier-Fourchu, maintient son opinion première et persiste à croire qu'il existe au Poirier-Fourchu, des restes d'une ancienne tuilerie.

— M. Bertrand fait passer sous les yeux de la Société une pièce gauloise en électrum, trouvée entre Beaulon et Chevagnes.

Le musée départemental ne possédant pas ce type la Société décide qu'on en fera l'acquisition.

— Il a été déposé au musée, au nom de notre collègue M. Richou, un tronc d'arbre cristallisé trouvé dans le terrain permien carbonifère de Coulandon. C'est un témoin de la flore permo-carbonifère découverte l'an dernier par nos collègues MM. Bertrand et Julien.

— M. La Couture demande si des membres de la Société se sont occupé d'examiner l'ortographe des noms de lieux, inscrits dans la belle carte de

M. Montaut. Il lui a semblé que plusieurs de ces noms ne sont pas écrits de même dans les plans du cadastre et que de plus, il n'a pas été tenu compte de la tradition et de l'étymologie dans l'ortographe de ces noms.

M. Chazaud répond qu'il ne croit pas que les plans du cadastre soient un guide sûr pour bien écrire les noms de lieux. En effet ces noms étaient donnés aux employés du cadastre par les chaîneurs, et ces derniers prononçant mal certains mots qui étaient inscrits ainsi sur les plans, les employés eux-mêmes écrivaient comme ils l'entendaient. Pour avoir l'ortographe exacte, ajoute M. Chazaud, il faut consulter les actes des notaires, les terriers, aveux et dénombrements.

— M. Rondeau. rapporteur de la commission des comptes, a examiné avec soin les pièces de dépenses pour l'année 1877 et après avoir rendu témoignage à l'ordre parfait qui règne dans nos recettes et dépenses, grace aux soins de notre trésorier, propose d'approuver les comptes de l'année 1877.

Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

Avant de présenter le projet du budget pour l'année 1878, M. le rapporteur appelle l'attention de la Société sur l'état de nos finances.

La situation n'est pas périlleuse, mais après avoir réduit autant que possible chaque article du budget des dépenses, il est couvert il est vrai par le budget des recettes, grâce à la subvention, du conseil général de l'année 1877 qui est reporté sur l'année 1878.

A ce propos, il est fait observer que la subvention de 250 francs du conseil général à notre Société, est affectée intégralement au musée départemental. Outre cette somme la Société prélève sur ses ressources une somme de 120 francs pour permettre au public de visiter gratuitement ce musée.

Le budget prévu se monte à la somme de 1,740 francs en dépenses qui se décompose ainsi : employés 120 francs ; dépenses du secrétaire 60 francs ; bibliothèque 60 francs ; musée 250 francs ; impression du bulletin 1,000 francs ; imprévu 130 francs.

Le budget prévu se monte également à la somme de 1,740 francs en recettes, qui se décompose ainsi: cotisation des membres titulaires et bénéfice des jetons 740 francs ; cotisation des membres associés-libres 430 francs ; cotisation des membres correspondants 70 ; subvention du conseil général pour les années 1877 et 1878, 500 francs.

Le budget des dépenses et des recettes présenté par M. le rapporteur est mis successivement aux voix et adopté.

— M. Faure donne lecture d'un travail qui a pour titre : *Les drames de l'histoire — Coïmbre—Inès de Castro et la fontaine des amours* — Episode des Lusiades.

Il rend compte sommairement des *buletins de la Société de géographie* des mois d'août, septembre, octobre et novembre 1877.

Séance du 1er mars.

PRÉSIDENCE DE M. CHAZAUD.

M. Clairefond communique les noms donnés à un certain nombre de localités du département de l'Allier pendant l'époque révolutionaire; il se propose de poursuivre ce travail et de donner une nomenclature complète de ces noms.

— M. Chazaud lit un travail qui a pour titre : *La Lombardie de Montluçon* et il ajoute qu'on trouve dans une géographie commerciale du XIIe siècle, écrite en langue arabe, que Montluçon était une des villes les plus commerçantes du centre de la France.

— M. le Secrétaire-Archiviste donne lecture de plusieurs passages de l'*histoire d'Arfeuilles pendant la révolution*. M. Mallet, notre collègue, est l'auteur de cette histoire.

Séance du 5 avril.

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis notre dernière réunion.

Il donne lecture d'une lettre de M. le Préfet de l'Allier, dans laquelle il invite notre Président à lui désigner un certain nombre de membres de notre

Société, pour faire partie d'une commission que ,sur l'invitation de M. le Ministre de l'instruction publique, M. le Préfet doit nommer pour dresser un inventaire des richesses d'art actuellement dans le département de l'Allier.

Après avoir pris l'avis de la Société, M. le Président est chargé de désigner à M. le Préfet, pour faire partie de cette commission, MM. Esmonnot, Bertrand, Martin Flammarion, Queyroy, Pérot et Chazaud.

— M. Clairefond informe la Société qu'il a acquis pour notre compte les médailles trouvées à Chantenay et donne lecture de la pièce suivante :

Note relative aux 1750 pièces de monaie trouvées par M. Fassier Louis dans son champ, dit champ Cheveau, situé à l'Est et non loin du bourg de Chantenay (Nièvre) entre la route allant à Azy-le-Vif et le cimetière.

En 1877, M. Fassier soupçonnant, par les nombreuses pierres qu'il rencontrait en labourant, que son champ Cheveau contenait des substructions, se mit à y faire des fouilles ; il rencontra, en effet, à une petite profondeur, d'anciens murs d'environ 66 centimètres d'épaisseur, sur 75 centimètres de hauteur ; quatre de ces murs, réunis à angle droit, formaient une pièce de 7 mètres en carré ; puis était accolé à celui-ci, un autre petit carré de trois mètres de face ; c'est dans cette petite pièce et tout près du mur, du coté du couchant, que gisaient deux vases, ronds *en terre jaune*, de 30 centimètres environ de hauteur ; l'un était vide, l'autre contenait les 1.750 pièces de monnaie ; ces vases tombèrent en morceau dès qu'on les toucha et les débris furent abandonnés sur le sol.

Non loin de ces deux vases, dans la même pièce, s'en trouvait un autre plus grand, *très-ventru*, rétréci à la base

et à l'orifice et porté *sur trois petites griffes faisant pieds*; comme les autres, ce vase tomba en morceaux dès qu'on le toucha ; M. Fassier en ramassa les débris qu'il conserva. La substruction ne contenait rien autre de remarqnable.

Ecrit sous la dictée de M. Fassier, à Baleine le 28 avril 1878.

A. DOUMET.

— M. Chazaud offre pour le musée, au nom de M. Liendon, chef de division à la préfecture de l'Allier. un écu d'or de Louis XI, trouvé à Thiel.

— M. Clairefond ayant communiqué à la Sociéte, dans sa dernière séance, les noms donnés à un certain nombre de localités, pendant la période de la Révolution, M. l'abbé Melin indique aujourd'hui les noms donnés à la même époque aux rues de la ville de Moulins.

M. le Président donne lecture d'un travail de notre collègue M. V, Tixier qui a pour titre : *Légende du Matagot*.

— M. Pérot lit une étude complète sur M. A. Meilheurat. Cet étude embrasse la vie et les œuvres du poëte notre compatriote.

— Est presenté en qualité de membre titulaire dans la classe des lettres, M. G. Meilheurat avocat à Moulins par MM. de l'Estoille, Clairefond et Bernard.

Séance du 3 *mai*.

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président indique les titres des ouvrages reçus depuis notre dernière réunion ; parmi eux se

trouve un volume ayant pour titre : *Ordre permanent pour le Réglement de Bourbonnais concernant la police et la tenue du dit Régiment.* A Lille de l'imprimerie de N. J. Pathrinck Cramé, imprimeur du Roi, 1769, offert pour notre bibliothèque par M. le comte de Bonnevie.

— M, Bertrand prévenu par M. Richou qu'une mosaïque avait été mise au jour a Buxière-la-Grue dans les travaux nécessités pour l'ouverture d'une route. s'est transporté dans cette commune avec MM. Esmonnot et Bouchard.

Grâce à la bienveillance de M. Devillard, maire de Buxière-la-Grue, qui a réuni immédiatement le conseil municipal de cette commune, pour être autorisé à offrir cette mosaïque au musée départemental, nous aurons sûrement cette précieuse trouvaille.

Nos collègues ont pris toutes les dispositions nécessairespourque cette mosaïque d'un grand poids fut amenée à Moulins. M. Rondeleux, adjoint au Maire, a offert deux voitures pour le transport des caisses qui contienent des fractions.

M. Esmonnot présent sur les lieux, a relevé avec soin le plan de cette mosaïque, il en donnera une description complète dans une de nos prochaines séances. Au reste cette mosaïque, comme celles qui ont été découvertes dans le Bourbonnais, sera décrite dans un travail d'ensemble que prépare en ce moment M. Esmonnot.

M. le Président est prié de remercier, au nom de la Société. M. le maire et le conseil municipal de

Buxière-la-Grue, du don de cette mosaïque au musée départemental.

— M. Bertrand signale la découverte d'un hypocauste Gallo-Romain à Chantenay, dans la propriété de M. Bulliet. Tout près de l'hypocauste, il y avait deux piscines et un conduit en plomb. Mais on n'a trouvé là, ni bronze, ni poterie. M. Bertrand a rencontré pourtant plusieurs morceaux de verre à vitre de cette même époque. Ces fouilles ne sont faites qu'au fur et à mesure des travaux entrepris par le propriétaire pour l'amélioration de ses champs, elles seront reprises à l'automne prochain, et notre collègue, ami de M. Bulliet se promet de les suivre de près.

M. Bertrand offre, au nom de M. Bulliet, un tuyau en terre cuite de conduite de vapeur.

— M. Chazaud ayant vu ces jours derniers a Moulins M. de La Preugne, sous-préfet de Gannat, en 1841; cet ancien et honorable fonctionnaire de notre département a prié notre collègue de faire part à la Société du désir qu'il aurait du voir une plaque de marbre sur la maison où est né le Maréchal de Villars, rappelant la date de la naissance (1653) de cet illustre Maréchal. M. de La Preugne s'engage a souscrire une certaine somme, pour l'acquisition de cette plaque de marbre.

Une discussion s'élève au sujet de savoir dans quelle maison de la rue de la Cigogne est né le Maréchal de Villars : les uns croient que c'est dans la maison, appartenant à la famille Desmercières, d'au-

tres inclineraient a penser que ce serait plutôt dans la maison de notre collègue M. Bouchard, car il est probable que madame de La Guiche, habitait cette maison et que madame de Villars était descendue chez elle.

— M. Clairefond demande que la somme de vingt francs, pour la Société de la propagation des connaissances utiles soit rétablie au budjet des dépenses de la Société. Il est fait droit à cette demande.

— Est admis en qualité de membre titulaire dans la classe des lettres M. G. Meilheurat.

Sont présentés en qualité de membres correspondants, M, Claudius Bourgougnon, propriétaire à Chassignet, dans la classe des sciences par MM. Migout, Prieur et Meige et M. L. de La Preugne, ancien sous-préfet a Gannat, dans la classe des lettres par MM. Chazaud, Clairefond et Bernard.

Séance du 7 juin.

PRÉSIDENCE DE M. CHAZAUD.

M. le Président donne les titres des ouvrages reçus depuis notre dernière réunion.

— M. A Girard offre pour le musée départemental un tibia, une branche de la mâchoire inférieure (branche gauche) d'un rhinocéros, ainsi que des fragments d'une conduite d'eau, en poterie, qui se rendait à une habitation romaine. Les premiers objets ont été trouvés à Laugère et les seconds à Pelgat, commune de Châtel-de-Neuvre.

— M. Bertrand offre, au nom de M. Dubosc de Cussy, plusieurs médailles : un Auguste moyen bronze ; deux Domitiens, grands bronzes, et un Trajan grand bronze, trouvées dans la forêt de Civray.

— M. Chazaud propose à la Société d'acquérir pour sa bibliothèque, une carte des acqueducs de Néris et un petit album contenant des vues de plusieurs fragments de ces acqueducs retrouvés sous la direction de M. Bourdaloue.

Les dessins sont dus à un employé de Bourges, ils offrent un intérêt évident pour notre pays, et comme M. Bourdaloue n'a fait tirer sa carte qu'à un nombre for restreint d'exemplaires, elle ne se trouve plus que rarement dans le commerce; de plus, la personne qui offre de les céder a notre Société étant aveugle, est tout à fait digne d'intérêt.

Il est décidé en conséquence, qu'il sera pris une somme de 30 francs, sur le crédit de la bibliothèque pour cette acquisition.

— M. Chazaud a fini l'inventaire des registres d'insinuations du présidial de Moulins. Il y a trouvé le contrat de mariage de madame de La Fayette née Pioche de la Vergne, il résulte de ce contrat que Madame de La Fayette semble être originaire du Bourbonnais, bon nombre de ceux qui ont signé à ce contrat étaient de notre pays et jusqu'à la fin du XVIIe siècle il y a eu des Pioche en Bourbonnais, notamment à Cusset. Si madame de La Fayette est née au Hâvre c'est que son père était gouverneur de cette ville.

M. Bertrand indique, d'après les noms féodaux de Bésancourt page 753 diverses pièces constatant que la famille Pioche a été en possession de Cindré de 1364 a 1452. Ces pièces existent encore aux archives nationales et M. Chazaud en a pris un extrait depuis long-temps.

M. Faure demande si la famille de La Fayette ne pourrait pas être originaire de Aix-la-Fayette, village qui se trouve près de Saint-Germain-L'herm, en Auvergne.

M. Chazaud croit que ce n'est que tard que Aix a joint a son nom celui de LaFayette, cette famille étant propriétaire dans ce pays.

— M. Bertrand a trouvé à Godet près Moulins un écusson portant la date de 1577 et qui a pour devise : *Fais bien et laisse dire.*

— Dans un travail sur Villon. M. Longnon a constaté que le poète a porté quelque temps le nom Montcorbier, qui était celui d'un fief dépendant de la châtellenie de Chavroche au XIVe XVe et XVIe siècle. L'emplacement de ce fief absobé de bonne heure dans celui des Pontet, commune de Seron (Saône-et-Loire) et des Bouchand, a fait partie du Bourbonnais jusqu'à la division de la France en départements, de sorte qu'il y a lieu de croire que Villon, bien que né à Anvers près de Pontoise est originaire du Bourbonnais.

— M. Esmonnot fait une communicationau sujet d'une inscription trouvée à Néris et qui est restée longtemps, sans être signalée, au musée de Cluny.

— Sont admis en qualité de membres correspondants M. de La Preugne, dans la classe des lettres et M. C. Bourgougnon dans la classe des sciences,

Séance du 5 juillet (1)

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président donne lecture de la correspondance mensuelle et indique les ouvrages reçus depuis la dernière séance. — La Société d'Emulation apprend avec peine la mort de M, Joseph Henry, savant distingué, auteur de nombreux ouvrages sur les sciences physiques, président de plusieurs sociétés savantes du Nouveau-Monde, secrétaire et directeur de la « Smithsonian Institution » M. Henry est remplacé dans ces dernières fonctions par M. Spencer Pullerton Baire, depuis longtemps secrétaire adjoint de cette illustre compagnie.

— Ayant eu connaissance d'une vente faite, à Saint-Menoux, de divers objets qui avaient appartenu à l'abbaye, notamment d'un autel sculpté, de la fin du 17ᵉ siècle, avec écusson de l'abesse, M. Bertrand a fait une démarche auprès de M. le Préfet afin que cette vente soit annulée. Cette réclamation a été favorablement accueillie. Si c'est faute de place à Saint-Menoux que les objets ont été vendus, le Musée départemental pourra bien leur donner asile.

(1) Ce procès-verbal a été rédigé par M. Faure, secrétaire-adjoint.

M. l'abbé Melin rappelle à cette occasion, qu'un règlement synodal interdit soit d'aliénér, soit même de restaurer les choses qui appartiennent aux églises sans en référer préalablement à l'Évêque ; presque toujours l'autorisation de le faire est refusée.

M Meige exprime la crainte que l'autel de Saint-Menoux n'ait subi, depuis la vente, une restauration de nature à en altérer le caractère. La résiliation du marché n'en est pas moins légale et utile.

— M. Perot donne communication de la note suivante :

J'ai trouvé dans la démolition d'une maison de Souvigny un contre-scel d'un sire de Bourbon du XIIIe siècle.

Cette remarquable pièce et en bronze, de forme orbiculaire avec tige brisée, elle porte la légende à peu près uniforme : SECRETVM MEUM : terminée par une croisette, cette légende entoure l'écusson de Bourbon ancien, d'or au lion rampant de geules ; l'exiguité de la pièce n'a pas permis au graveur d'y figurer l'orle de coquilles, la forme de l'écu est une ogive renversée dont les lignes courbes commencent immédiatement à sa partie supérieure.

Si cette pièce ne porte aucun nom, il y a tout lieu de l'attribuer à l'un des sires de Bourbon du XIIIe siècle. Le lieu de la découverte, la présence de l'écusson de Bourbon la forme des caractères de la légende, la comparaison avec des analogues peuvent suffire à déterminer cette attribution.

L'usage des contre-scels ne remonte qu'au XIe siècle en France, il était employé en Italie au Xe siècle. Les rois et princes de la maison de France furent les premiers qui en firent usage. c'est à peine si quelques seigneurs privilégiés l'employaient au XIIe siècle ; un archevêque de Rouen. Hugues d'Amiens, fut le premier seigneur qui

en fit usage en 1145, il en devait l'emploi à sa qualité seulement. Celui qui nous occupe étant du commencement du XIII[e] siècle devait n'appartenir qu'aux sires de Bourbon les favoris de la cour et des Rois de France.

Avec cette pièce j'ai trouvé un autre objet en bronze; sa forme le fait ressembler à un poids, c'est un disque épais évasé vers la partie supérieure ; une petite tige trouée le surmonte, autour de cette tige sont gravés sept cercles autour de sept points disposés irrégulièrement. Son poids est de 25 grammes.

— M. Robert explique le plan et lit plusieurs extraits d'un travail considérable de M. Meilheurat sur le Donjon. L'ouvrage entier doit se composer de trois parties qui traiteront successivement : du clergé, de la noblesse, de la communauté des habitants. La Société d'Emulation n'a reçu que le premier mémoire consacré au Clergé. Les renseignements qu'il contient et qui offrent souvent une réelle utilité, même au point de vue de l'histoire générale de notre pays ont été recueillis, pour la plupart, dans les archives de l'évêché d'Autun, dans celles des paroisses et dans les études des notaires. On jugera de l'intérêt qu'ils présentent par le simple énoncé des passages sur lesquels M. Robert a plus particulièrement appelé l'attention de la Société.

— Au retour de son expédition contre les Calvinistes du midi, Louis XIII passe sur la Loire, entre Pierrefitte et Saint-Aubin, pendant la nuit en 1629.

— Défense est faite aux membres du clergé d'aller s'attabler à boire dans les tavernes.

— Le Donjon tente, mais sans succès de devenir

le siége du synode qui se tenait chaque année à Pierrefitte.

— Passent au Donjon environ cinq mille pèlerins de Charolles allant à Notre-Dame de Pitié de Bounelle, près Monteignet. On a retrouvé une planche gravée, au commencement du 17e siècle, sur laquelle on avait relaté la découverte miraculeuse de la Vierge Bonnelle, la fondation de l'Église et l'annonce du pélerinage. Bonnelle, qui a vu affluer le pélerins pendant près de cent cinquante ans, est aujourd'hui enclavé dans les propriétés de M. de Montlaur.

— Les dîmes donnent lieu à diverses conversations entre les curés et les seigneurs du Donjon. Certains curés, privés de cette source de revenus, par suite d'aliénations faites par l'autorité ecclésiastique, reçoivent, par ordonnance royale, une portion congrue, au minimum de trois cents livres; etc.

Le mémoire donne en outre des renseignements intéressants sur plusieurs familles du Bourbonnais, les Meilheurat, les Conny, les Préveraud, et beaucoup d'autres.

— L'emballage et le transport de la mosaïque de Buxière-la-Grue ayant occasionné de grandes dépenses M. Bertrand demande si M. le Président ne croirait pas possible de réclamer, à cette occasion, une allocation spéciale de la bienveillance du Conseil général. M. le Président répond qu'il lui semble convenable d'attendre, avant toute démarche, que le chiffre des dépenses, faites et à faire, soit définitivement arrêté.

Séance du 2 août.

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis notre dernière réunion. Parmi eux se trouvent trois ouvrages de nos collègues : *La chrysomèle des pommes de terre, mœurs, histoire moyens de destruction* par M. E. Olivier ; *Le travail, sa dignité et ses droits*, par Mgr. de Conny ; Les *œuvres de Domat*, étude par M. Benoid-Pons.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, donnant avis qu'en date du 19 juillet dernier, il a attribué à notre Société une somme de 300 francs.

— M. le Secrétaire-Archiviste offre au nom de M. Benoid-Pons, pour le musée départemental, quelques fossiles, trouvés aux environs de Gannat, entre autres la tête inférieure d'un humérus de rhinocéros, côté gauche ; une dent incisive et un fragment de côte du même animal.

— M. Chazaud prévient la Société qu'il y aura en 1879, un concours régional à Bourges et qu'à cette occasion cette ville prépare une exposition artistique. Il est à désirer que la Société d'Émulation prenne part à cette exposition.

— M. Clairefond demande s'il a été répondu à l'invitation de notre Société au sujet d'un glossaire Bourbonnais.

M. Chazaud répond qu'on a reçu quarante glossaires environ, mais qu'il serait difficile d'extraire de ces glossaires plus de trois pages intéressantes ; une grande partie des mots recueillis dans ces glossaires se trouvent dans celui deM. lecomte Jaubert.

— M. Pérot donne lecture d'un compte rendu du tome VI (1875) des travaux de la société française de numismatique et d'archéologie.

Le même membre fait passer sous les yeux de la Société laphotographie d'un monument en bois de chêne naturel ; hauteur 3 m. 92, largeur de la table 1 m. 40, prix 850 francs.

Les dessins, plans, sculptures, tournages et découpage des frontons, des latéraux ont été exécutés par notre collégue.

M. Pérot fait suivre cette présentation des lignes suivantes sur la menuiserie artistique en province.

La menuiserie d'art, l'ébénisterie artistique sont depuis longtemps devenus le monopole parisien, et cependant la province pouvait conserver ses industries locales. L'esprit de centralisation d'un côté, l'habitude qu'on a de croire que Paris seul ne fournit que des travaux irréprochables. puis le marchandage qui se fait en province sont les causes principales de la production artistique de la capitale. Eu effet, que se passe-t-il pour la commande d'une pièce artististique dans nos provinces; l'on commande avec défiance d'abord et l'on demande ensuite à l'artiste son prix afin de le discuter, le combattre et enfin le diminuer. L'artiste dégoûté de voir son talent aux prises avec le marchandage, se tourne vers Paris ; là il pourra produire ses œuvres au milieu d'éléments qui lui en faciliteront l'exé-

cution, et sans éprouver la pénible impression de voir son talent mis sur le même rang d'une simple marchandise.

Mais quels sont ces ouvriers artistes, tant graveurs, sculpteurs, ébénistes, menuisiers qui font ces travaux, ces chefs-d'œuvre commandés à la capitale ? Ce sont généralement tous des artistes nés souvent bien loin de Paris et n'appartenant à cette ville que parce qu'ils y trouvent leur intérêt.

Nous pouvons conclure ; la province fournit les artistes à la capitale, la province peut revendiquer la presque totalité des chefs-d'œuvre français; chaque province, chaque ville peut devenir un centre, un foyer de productions artistiques. J'ai indiqué la cause de la dispersion des artistes, il est facile de trouver le moyen de les retenir sur le sol natal.

— La prochaine séance devait avoir lieu le 1er vendredi du mois de novembre, or le 1er vendredi étant le jour de la Toussaint, la séance est remise au 3e vendredi de novembre, jour de notre séance facultative qui, par ce fait, devient obligatoire.

Séance du 15 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus en grand nombre depuis notre dernière réunion. Parmi eux se trouvent : *Description des antiquités et objets d'art, composant le cabinet de M. L. Fould*, par A Chabouillet. Ce magnipque ouvrage que madame Thuret née Fould a bien voulu offrir à notre

Société pour sa bibliothèque, par l'entremise de M. Dadole, est précieux à plus d'un titre. Aussi la Société, prie M. le Président, de remercier en son nom madame Thuret de ce splendide volume ; *Brelan de prologues*, *Royat*, *La Bourboule*, *Clermont-Ferrand*, volume de poésies par notre collégue M. L. Chalmeton.

M. le secrétaire-Archiviste dépose également sur le bureau, pour être soumis à la commission du bulletin, un travail de notre collègue E. Olivier qui a pour titre : *Faune de l'Allier*, *ou catalogue raisonné des animaux sauvages observés jusqu'à ce jour dans ce département*.

— M. Bertrand fait les communications suivantes : Il offre pour le Musée, au nom de M. le curé de Montilly, une hache en petro-silex, trouvée en creusant les fondations de l'Église de cette commune. Une autre hache a peu près semblable a celle dont il vient d'être parlé a été trouvée à Couzon.

Il a été voir dans la forêt de Bagnolet une pierre connue depuis longtemps sons le nom de la tombe de l'Ermite ; cette pierre présente une épée et un sablier, mais sans inscription. On dit que cette dénomination de Tombe de l'Ermite a eu pour origine le séjour que fit Saint Léopardin dans cet endroit.

A Escurolles, M. Bertrand a découvert une pierre dont il a pris un estampage en papier, sur lequel il a fait des moulages en plâtre qu'il fait passer sous les yeux de la Société. Sur cette pierre sont sculptés d'un côté deux haches, un javelot, un ciseau ou cou-

teau ; de l'autre côté un objet à recevoir une lumière, un vase, un pain, un instrument de travail, ayant la forme d'une herminette, un niveau. Toutes ces sculptures ne sont peut-être que des attributs de corporations, ou bien un rebns, que M. Bertrand, sous toutes réserves l'explique de la manière suivante : *La lumière et l'égalité dans le travail donnent le pain et le vin*. Cette pierre sert aujourd'hui de base à une croix.

— On procède aux élections, comme l'indique l'ordre du jour, pour la formation du bureau pour l'année 1878-79.

Un premier tour de scrutin a lieu pour la nomination du président. M. de l'Estoille ayant obtenu la majorité est élu président pour l'année 1878--79.

Les scrutins suivants sont destinés à l'élection des vice-présidents. Sont élus et proclamés MM. Esmonnot pour la classe des arts ; Clairefond, pour la classe des lettres ; Chazaud pour la classe des sciences.

Un dernier scrutin a lieu pour la nomination du secrétaire-adjoint et du trésorier. MM. Meilheurat et Frobert ayant obtenu la majorité sont proclamés secrétaire adjoint et trésorier pour l'année 1878--79.

Le bureau de la Société reste donc, composé, ainsi qu'il suit pour l'année 1878-79.

Président, M. de L'Estoille

Vice-Présidents : MM. Esmonnot, pour les arts,
Clairefond, pour les lettres,
Chazaud, pour les sciences.

Secrétaire-archiviste : M. Bernard.
Secrétaire-adjoint : M. Meilheurat.
Trésorier : M. Frobert.
Conservateur du Musée : M. Queyroy.
Bibliothécaire : M. Conny.

Séance du 8 décembre.

PRÉSIDENCE DE M. DE L'ESTOILLE.

M. le Président dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis notre dernière réunion.

— M. Chazaud offre en son nom et au nom de nos collègues Queyroy et Desrosiers, pour notre bibliothèque : *Les enseignements de la duchesse de Bourbon, Anne de France, à sa fille Susanne.*

Ce magnifique volume dont le manuscrit original appartenant à la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, a déjà passé sous les yeux de la société en 1873 (Bulletin, tome XIII page 143) est intéressant pour nous Bourbonnais à plus d'un titre.

D'abord il est l'œuvre de l'avant-dernière duchesse de Bourbonnais, dont il nous a conservé le portrait ainsi que celui de sa fille. Peut-être devons-nous l'un et l'autre à un artiste que M. Chazaud revendique pour le Bourbonnais, Jean Bourdichon, fort employé à la cour sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Il a souvent travaillé pour la duchesse Anne, et rien de plus vraisemblable que de lui attribuer l'illustration de l'œuvre ducale.

Enfin c'est à trois de nos collègues que nous devons la publication, disons mieux, la résurrection de ce livre essentiellement Bourbonnais. M. Desrosiers l'a imprimé avec ce luxe de bon goût et de bon aloi, qui est chez lui un don héréditaire. M. Queyroy a fait revivre avec la fidélité et la perfection auxquelles il nous a depuis longtemps habitué, les dessins naïfs mais pleins de charme et de naturel de l'imagier du XVe siècle. M. Chazaud, après avoir établi le texte sur l'original a, dans une intéressante introduction, fait connaitre les chances diverses qui ont conduit le manuscrit de la bibliothèque du Chateau de Moulins à celle de l'Ermitage d'abord, puis de Saint-Pétersbourg. Il donne des détails sur les modèles dont s'est inspirée la mère de Susanne de Bourbon, et qu'on retrouve à peu près tous dans les deux catalogues des bibliothèques ducales d'Aigueperse et de Moulins. Le volume se termine par un court glossaire et une copieuse introduction grammaticale, et lèvent pour le lecteur de nos jours, toutes les difficultés que semble offrir de prime abord la langue du XVe siècle.

La Société vote des remercîments à nos trois collègues pour le don, fait à notre bibliothèque, de ce splendide ouvrage.

— M. Bertrand a fait des fouilles à Créchy, il a trouvé une petite nécropole sur les falaises de l'Allier, mais il n'a rencontré que des débris de vases Gallo-romains, antérieurement il avait recueilli au même endroit des objets complets.

Toujours à Créchy entre l'église et le village, il a rencontré sur un espace de cinq à six hectares des débris Gallo romains, indiquant qu'il y avait dans cet endroit des villas, il a fait quelques fouilles qui ont donné peu de résultats, les objets trouvés sont en fragments. Comme il se propose de faire des recherches en ce lieu et qu'il a déjà dépensé une somme de cinquante francs, il propose à la Société de se mettre en son lieu et place ; ce qu'il a trouvé et ce qu'il trouvera sera déposé au Musée.

Un membre propose de porter le crédit que demande M. Bertrand à la somme de cent francs ; cette proposition est adoptée.

— M. Mallet, dans une lettre à M. Pérot, signale la présence près du Breuil, d'un grand nombre de débris Gallo-romains, de petites urnes, des Vénus, un tireur d'épines et un petit lion couché, le tout en terre cuite.

— M. Chevalier, offre pour le Musée une tête en poterie Gauloise assez grossière, trouvée sur la limite de la commune de Gennetines et d'Yzeure. M. Bertrand offre également pour le Musée une tête de cheval en terre cuite, provenant de Chantenay.

— M. Pérot prévient la Société, qu'il tient à la disposition de ses collègues, plusieurs séries de médailles, provenant de la trouvaille de Chantenay, qui avait été acquise par notre Société, pour être cédées ensuite à ceux de ses membres qui désireraient de ces médailles, bien entendu après qu'il en aurait été

distrait, pour le musée, tout ce qui pourrait convenir à notre collection nunismatique.

M. Pérot donne lecture de la note suivante :

Cette trouvaille de Chantenay contenait 1764 pièces enfermées dans deux vases :

Valerianus.

Un exemplaire revers fruste.

Gallien.

Plus de sept cents exemplaires. Toutes les têtes sont à droite. Revers : Pax publica. Secuitas SPQR JOVI VLTORI. ÆQVITAS VICTORIA AVGG. LIBERTAS. PROVIDENTIA AVGG. P. II. FIDES MILITVM ABVNDENTIA AVG. Fleuve debout. ORIENS AVG. LÆTITIA AVG. Mercure assis tenant une bourse et appuyé sur une ancre. A l'exergue P (seul exemplaire). LIBERITAS (sic) AVG femme tenant un triangle et une corne d'abondance, à droite E. SOLI CONS AVG, Taureau a gauche. JOVI. CONS AVG.. Chèvre DIANÆ CONS. AVE. Chèvre, à l'exergue X ou XII. LIBERO. P. CONS. AVG. Panthère à gauche à l'exergue B. APPOLLINI. CONS. AVG Centaure à droite et à gauche.... PACIFERO, Mars casqué tenant la haste, à l'exergue A . ÆTERNITAS. AVG.

Salonina femme de Gallien.

Têtes à droite.... CONSERVAT, femme debout tenant la haste, aigle à ses pieds. JVNO. CONS. AVE. Biche, à l'exergue D. VENVS ... VESTA. ÆT. Vesta assise.

Postume.

Huit exemplaires. VIRTVS.... ÆQVIS. Mars galopant à gauche. PAX AVG. IMP. X. COS. V.

Victorinus.

Têtes à droite. PAX PVBLICA. VIRTVS MILITVM. VIRTVS AVG. PROVIDENTIA. INVICTVS, le Soleil marchant à gauche, étoile dans le champ. E à gauche. FIDES MILITVM.

Tetricus Senior.

Têtes à droites. SALVS AVG. HILARITAS. VIRTVS AVG. FIDES MILITVM.

Tetricus Junior.

SPES AVG. NOBILITAS AVGG.

Claudius II. Gothicus.

Plus de 700 exemplaires, toutes les têtes à droite, un seul exemplaire à gauche, plusieurs représentent le buste de l'Empereur avec ses habits militaires. SPES PVBLICA. LÆTITIA. FIDES MILITVM. VIRTVS MILITVM. ÆQVITAS. MARS VICTOR. FELICITAS PVBL. PAX PVB. VICTORIA AVG. PROVIDENS. GENVIS EXERCI. LIBERTAS AVG. ANNONA. L'Abondance debout. BONSECRATIO. aigle, autel avec guirlandes, autel allumé, petits bronzes quelques exemplaires ont près de trois fois l'épaisseur des pièces ordinaires.

Quintillus.

Têtes à droite. APPOLINI. FIDES MILITVM.

Aurelianus.

Têtes à droite. GENIVS EXERCIT. CONCORDIA M. FELICITAS P.

Carus.

Un seul exemplaire. DIVO. CVRO. Aigle éployée.

Diocletianus.

Un exemplaire. JOVI AVG, à l'exergue A.

Maximianus Hercules.

Un exemplaire. VOTX
S dans une couronne.

Constantius Chlorus.

Un exemplaire CONCORDIA AVG. G. Jupiter et l'Empereur debout, se donnant la main et tenant une Victoire.

— M. le directeur de la *Revue politique et littéraire* sollicite l'échange de nos publications. Cette demande est accueillie.

— Il est procédé ainsi que l'indique l'ordre du jour à la nomination au scrutin des différentes commissions.

Sont nommés membres de la commission du bulletin MM. Chazaud, Clairefond et Melin.

Sont nommés membres de la comnission d'histoire naturelle MM. Migout, Meige et F. de Chavigny,

Sont nommés membres de la commission du musée MM. Bertrand, Bouchard et Martin Flammarion.

G. BERNARD,
Secrétaire-archiviste.

DEA COVENTINA

Dans notre dernière séance j'ai présenté à la Société une brochure de 50 pages environ, enrichie d'illustrations nombreuses et très-soignées qui venait de m'être adressée pour elle par notre savant et zélé correspondant M. Roche-Smith Bien que la découverte à laquelle est consacré ce travail ait été faite loin de nous, permettez moi de vous en indiquer les principaux résultats.

Au mois d'octobre 1876, non loin de Chollerford dans la vallée de la Tyne, au fond du comté de Northumberland, M. John Clayton, fit déblayer un bassin revêtu en maçonneries romaines. Ce bassin rectangulaire mesurant environ 2 m. 60 sur 2 m. 50 était voisin d'une source disparue depuis peu d'années à la suite de travaux de mines. Aux premiers coups de pioche. On découvrit un masse énorme de médailles de bronze, puis 24 autels sur lesquels onze portaient des inscriptions, des fragments de poterie rouge, de verre et d'ossements d'animaux. A la profondeur d'un mètre, deux beaux vases de terre cuite avec des inscriptions, quelques médailles d'or et d'ar-

gent du Haut Empire et des bronzes du Bas-Empire quelques objets de parure, un dé à jouer, un style, divers ornements en bronze, encore des autels et enfin une tablette votive sur laquelle, au dessous d'une femme couchée sur une feuille de Nénuphar et tenant un rameau à la main, se lit l'inscription suivante :

Deæ Coventinæ, Titus Domitius Cosconianus Præfectus cohortis primæ Batavorum libens merito.

A l'exception d'un seul autel dédié à Minerve, tous les autres sont consacrés à cette même déesse Coventina (la plupart par des soldats), ou n'ont reçu aucune inscription; quelques-uns même ne sont pas complétement terminés.

Les fondations d'une enceinte de 12 m. sur 13 m. semblent clairement appartenir à un temple dont le centre était occupé par le bassin.

Appelé à classer les 13 487 médailles qui font partie de cette importante trouvaille, M. Roche-Smith est parvenu à en déchiffrer plus de 11,000 dont 4 en or et environ 150 en argent. La plus ancienne est de Marc Antoine, les dernières de Gratien. Sauf celles de Carausius et d'Allectus qui paraissent frappées à Londres et à Cambridge, la plupart sortent des ateliers de Trèves, de Lyon et d'Arles.

Qu'était cette Coventina, dont le nom vient pour la première fois s'ajouter à la liste déjà si longue des divinités romaines? Evidemment une divinité des eaux à laquelle les soldats cantonnés à Procolitia, sur la muraille d'Adrien, consacrèrent un temple, en

dehors, mais tout auprès de leur forteresse. Ce temple, élevé très-probablement sous Antonin-le-Pieux, et detruit après la mort de Gratien, aurait subsisté près de 250 ans (de 140 à 383). Il paraît avoir été détruit lorsque la cohorte Batave quitta la Grande-Bretagne pour marcher, avec la VIe Légion, à la défense de l'Italie envahie par les hordes d'Attila.

Mais, encore une fois, d'où venait cette déesse? — Suivant les uns, ce serait une divinité topique dont le nom aurait été latinisé ; d'autres lui assignent une origine italienne ou grecque; notre savant collègue la croirait venue d'Aquitaine (où se trouvait une peuplade du nom de Convenaci) avec la 1re cohorte des Aquitains, dont la participation aux travaux de la muraille d'Adrien est établie par une inscription.

Autre question dont la solution semble plus facile : tous les objets trouvés dans le bassin y avaient-ils été déposés comme des offrandes particulières? M. John Clayton est d'avis que l'affirmation serait admissible pour une partie seulement, mais il pense que les autels et les vases votifs, ainsi que la plupart des monnaies de bronze avaient été cachés là par les prêtres, soit au moment d'une invasion des Calédoniens, soit lors de la destruction du temple.

Quoi qu'il en soit des diverses opinions exprimées à cet égard et dont quelques unes sont appuyées de rapprochements très-ingénieux avec le culte des divinités des eaux honorées à la source de la Seine, à Bourbonne-les-Bains, à Blandusie, etc., cette découverte est d'une véritable importance. Nous devons

tous nos remerciements à M. Roche Smith, qui nous a mis à même de la connaître des premiers en nous adressant, aussitôt qu'il a été publié, ce petit volume si bien rempli.

Qu'il nous permette de terminer cette analyse trop rapide en disant combien nous avons été heureux d'y trouver, en plus d'une page, signés par des archéologues éminents, les témoignages de la haute estime qu'ils professent pour notre savant collègue.

MAX DE L'ESTOILLE.

Moulins 7 février 1879

NOTICE

SUR

LES BILLETS DE CONFIANCE

ET MANDATS

ÉMIS EN BOURBONNAIS

EN 1790.

La France entière était à cette époque livrée aux déchirements d'un avenir préparé par des hommes qui avaient arboré le drapeau des révolutions. Le cynisme d'un côté, la douleur et les alarmes de l'autre, formaient le contraste le plus frappant; c'était un des signes précurseurs qui devait bientôt marquer les mauvais jours. Ces tristes temps de la terreur étaient présagés, on attendait leur arrivée avec la plus grande anxiété. C'est pendant ces jours d'attente que la société se préoccupe, que les hommes s'inquiètent, et que le mouvement des affaires s'arrête. Les événements spontanés n'ont souvent qu'une influence bien relative sur ce grand mouvement qui donne l'impulsion aux affaires matérielles de la vie;

tandis que de 1789 à 1792, pendant ces longues années, qui contiennent une suite de si grands événements, la société anéantie devant l'image des catastrophes qui allaient se déchaîner sur elle, s'apprêtait à en recevoir les coups, les affaires ne suivaient plus leur cours régulier, le commerce était nul, les travaux étaient interrompus, arrêtés, l'or et l'argent avaient disparu. Dans ces moments de craintes, de périls, de détresse, chacun cachait ses valeurs, son argent, il en résultait la plus grande difficulté pour le petit commerce et le détail. C'est à ce moment qu'apparurent les assignats royaux, ils devaient remplacer bien imparfaitement la menue monnaie qui était cachée, car la plus petite valeur qu'ils représentaient était de cinquante livres. Le petit commerce n'avait rien gagné à leur création. Ce ne fut qu'en 1791, que l'Assemblée nationale, en décrétant le cours forcé des assignats, ordonna l'émission d'assignats de 5 livres; en 1792 seulement parurent ceux de cinquante, puis ceux de quinze et de dix sous.

La gêne et les difficultés que les moindres transactions éprouvaient, et les plaintes que faisaient entendre les commerçants et les particuliers, provoquèrent l'idée de la création de comptoirs d'escompte dirigés par des sociétés ou des particuliers, et de caisses d'échange instituées par les municipalités. La Convention nationale autorisa l'émission de petites coupures depuis 5 livres et au-dessous, il y en eut même de six deniers (1). Ces divisions monétaires rendirent

(1) Communes d'Avignon et de Montpellier, etc.

alors le plus grand service, le commerce et les échanges purent reprendre leur cours.

Ce nouveau numéraire en papier fut accueilli avec moins de défiance que les assignats, et pendant que ces émissions de menue monnaie étaient sollicitées, attendues, il fallait qu'une loi spéciale rendît aux assignats le cours forcé de leur valeur représentative.

Ces billets de confiance avaient été émis à la condition d'être échangés dans un espace de temps assez restreint mais limité, jusqu'au jour où la Convention supprima toutes les caisses d'échange patriotiques et municipales, en donnant comme dernier délai pour le retrait des billets et des mandats jusqu'au 1er octobre 1793. A ce moment, aucun de ces mandats ne serait reçu ni en paiement, ni même en échange, et perdait alors toute sa valeur. Puis une fois rentrés à la caisse qui les avait émis ils étaient anéantis, brûlés. Il est facile de comprendre la rareté de ces bons, on n'en retrouve que par hasard qui ont échappé, d'un côté, à l'empressement que le titulaire devait mettre pour en obtenir le remboursement, et de l'autre, à leur anéantissement complet opéré après leur rentrée dans la caisse.

Le Bourbonnais fit comme les autres provinces des émissions de mandats et de billets de confiance chacun des districts avait sa caisse patriotique, à l'exception de Moulins, dont une société dite « Amis de la Constitution » avait, avec le concours de la municipalité, créé un bureau d'échange situé cours Bé-

rulle pour l'émission de mandats. Ce bureau échangeait, les dimanches, les samedis, et les vendredis depuis 9 heures du matin jusqu'à midi ; le préposé M Place avait le titre de receveur-échangeur, il avait la signature sur les mandats échangés contre des assignats de cent livres.

Il y eût pour Moulins des mandats de cinquante sous, c'était la plus forte somme ; ils étaient imprimés en bleu sur parchemin fond jaune. Ceux de vingt-cinq sous, imprimés rouges sur le même parchemin ainsi que ceux de quinze sous imprimés en noir sur le même papier.

La caisse patriotique de Cérilly-Hérisson émit des mandats de sept sous qu'elle échangeait à bureau ouvert les dimanches et les jeudis de chaque semaine contre des assignats de cinquante livres. Celle de Cusset-Varennes avait des mandats de deux, cinq, et huit sous ; la caisse était ouverte le mercredi et le samedi matin, elle échangeait contre des assignats de cinq livres. La caisse patriotique de Charroux-Gannat-Saint-Pourçain échangeait des mandats de trois et cinq sous contre des assignats de cinq livres, le mercredi et le samedi matin. Le Donjon ne créa qu'un mandat unique de cinq sous et faisait l'échange tous les jours de neuf heures du matin à midi, contre des assignats de cinquante livres. Estivareilles-Montluçon avait émis des mandats de trois et de cinq sous ; et enfin Bessay-Saint-Loup, Saint-Gerand, des billets de confiance de dix sous.

Plusieurs de ces caisses patriotiques échangeaient leurs mandats sans rétribution, tandis que beaucoup d'autres exigeaient pour l'échange, un droit fixe convenu à l'avance.

Je donne ci-joint, la reproduction de six de ces rares pièces émises en Bourbonnais, et faisant partie de ma collection.

F. PÉROT.

PLANCHE 1



Caisse Patriotique de Moulins.

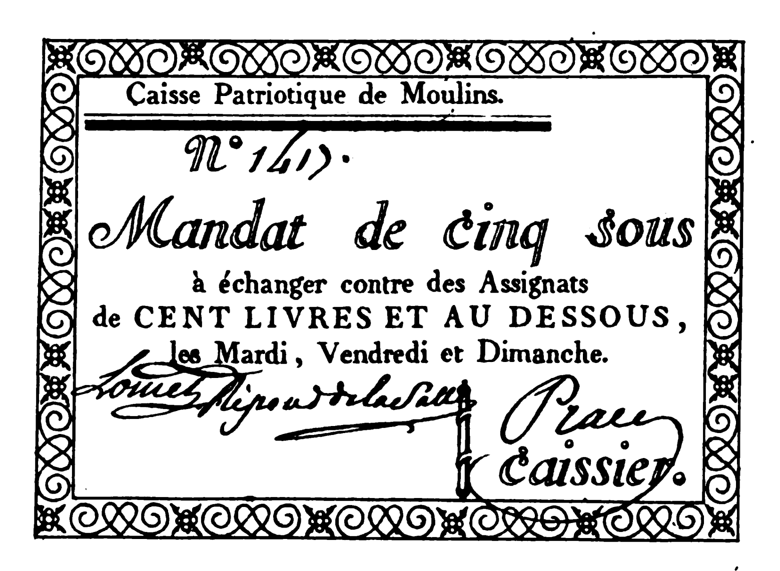
N°

Mandat de quinze sous

à échanger contre des Assignats
de CENT LIVRES ET AU DESSOUS
les Mardi, Vendredi et Dimanche.

Moreau

Caissier.



Caisse Patriotique de Moulins.

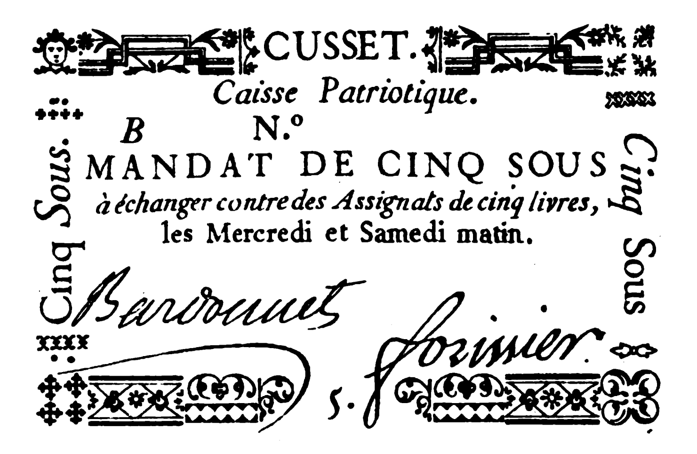
N° 1417.

Mandat de cinq sous

à échanger contre des Assignats
de CENT LIVRES ET AU DESSOUS,
les Mardi, Vendredi et Dimanche.

Caissier.

PLANCHE 2


CUSSET.

Caisse Patriotique.

B N.°

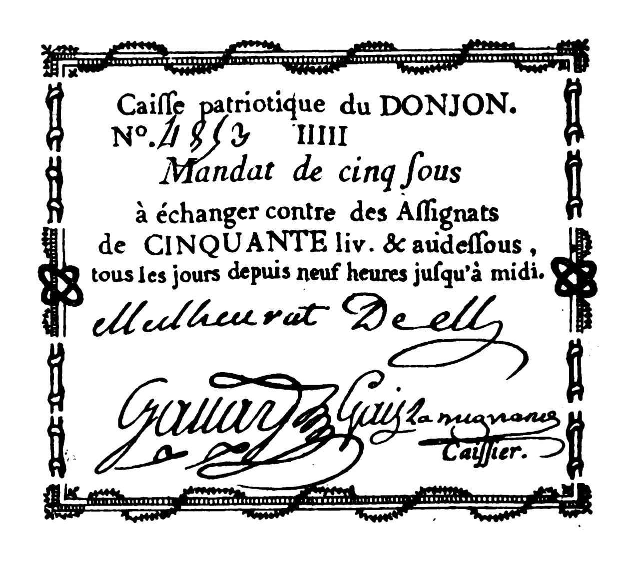
MANDAT DE CINQ SOUS

à échanger contre des Assignats de cinq livres,

les Mercredi et Samedi matin.

Cinq Sous. Cinq Sous

5.


Caisse patriotique du DONJON.

N°. IIIII

Mandat de cinq ſous

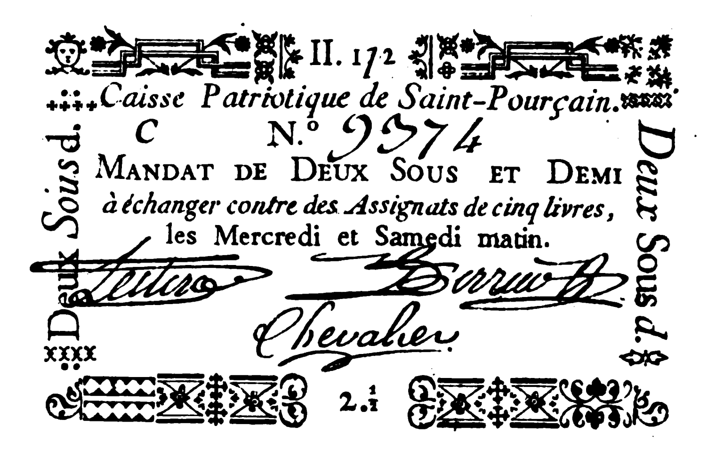
à échanger contre des Aſſignats

de CINQUANTE liv. & audeſſous,

tous les jours depuis neuf heures juſqu'à midi.

Caiſſier.

PLANCHE 3


II. 172

Caisse Patriotique de Saint-Pourçain.

C N.° 9574

MANDAT DE DEUX SOUS ET DEMI

à échanger contre des Assignats de cinq livres,

les Mercredi et Samedi matin.

Deux Sous d.

2.½


CÉRILLY.

Caisse Patriotique.

N.° 1505

IIIIIIII

MANDAT DE HUIT SOUS

à échanger contre des Assignats

DE CINQUANTE LIVRES ET AU DESSOUS,

les Jeudi et Dimanche à Bureau ouvert.

Huit Sous.

8.

LES PEINTURES

DE

L'HOTEL GRAULIER

On a attribué assez d'importance aux peintures de la Diana pour que l'ornementation de cette salle célèbre ait acquis la valeur d'une œuvre d'art. Ce dernier mot n'avait pas d'ailleurs, au moyen-âge, l'acception tranchée qu'il a reçue depuis, et l'industrie elle-même, quand on lui en laissait la latitude, savait se montrer artiste. On ne faisait point encore de « l'art pour l'art » et l'on ne voyait point appendus, aux murailles des châteaux, des tableaux peints sans nul souci de leur destination : la décoration embrassait l'ensemble d'un édifice et l'artiste tâchait de mettre son œuvre en harmonie avec le lieu qu'on lui avait donné à décorer.

Sans doute, ce que nous ont légué les siècles antérieurs à la Renaissance, peintures murales, verrières,

sculptures, miniatures, émaux et ivoires, tapisseries et meubles, sont du domaine de l'archéologie et de l'histoire, bien plus qu'ils ne viennent en aide aux progrès de l'art moderne ; mais toutes ces richesses néanmoins étaient œuvres d'art pour un temps qui ne connaissait pas la démarcation superbe introduite plus tard.

Depuis la publication des ouvrages qui ont illustré la salle de réunion de la noblesse forézienne, les chercheurs se sont mis en quête et ont découvert, croyons-nous, d'autres restes analogues, appartenant à diverses époques. On le conçoit en effet, le système décoratif qui a présidé à l'érection de la Diana n'a pas créé un type isolé, et ce monument n'est qu'un exemple remarquable, bien conservé et habilement restauré, d'une décoration antérieurement en usage et continuée pendant un temps assez long. Bien faite pour plaire au goût du moment, elle traduisait exactement par ses blasons et ses images, souvent satiriques ou grotesques, les préoccupations chevaleresques et naïves a la fois des seigneurs ignorants du moyen-âge.

Des conceptions plus élevées n'eussent pas alors été comprises chez nous ; mais comme le dit avec autorité M. Vallet (de Viriville), dans sa notice de l'Armorial de Gilles le Bouvier : « L'art a ce privilége, « même dans ses manifestations les plus élémen- « taires, d'exciter, dès l'enfance, l'intelligence de « l'homme, en captivant ses yeux. Le blason, avec « son bariolage essentiellement symétrique et pit-

« toresque, avec ses lois fixes mais connues des
« seuls initiés, avec son orthographe ingénieuse et
« sa terminologie sonore, jouit particulièrement de
« cette prérogative. Il tente la curiosité, il aiguise
« l'esprit, rien qu'en exhibant ses énigmes colo-
« riées. »

Les monuments possédaient rarement des souvenirs épigraphiques autres que les blasons. Inscrits sur la pierre ils ont souvent disparu ; ceux confiés au bois ne pouvaient espérer un meilleur sort. Nos demeures ont leurs destins : les ajours anciens ont fait place dans les constructions à des ouvertures plus modernes, les fresques ont été dissimulées sous des enduits qui ne nous les rendent que profondément altérées. Les ornements appliqués aux lambris des habitations ont couru des dangers bien plus grands encore, et, si les spécimens parvenus jusqu'à nous en sont rares, il est facile de s'en rendre compte, en supposant quel singulier concours d'heureuses circonstances,de destinations conservatrices il a fallu, pour que les salles décorées de peintures sur bois aient pu échapper à l'action du temps et de la fumée, aux dégradations diverses, aux badigeonnages successifs destinés à ramener la clarté, à la démolition, conséquence inévitable de la vétusté, et à la combustion ultime des matériaux, avant que l'on pût reconnaître leur décor primitif.

Il est donc permis d'espérer que l'on accueillera avec bienveillance tout renseignement signalant quelques épaves de ce genre perdu : c'est ce qui

nous a engagé à décrire quelques restes d'une habitation gannatoise élevée par un riche particulier et pour son usage, postérieure à la Diana, sans doute, mais qui ne lui cédait peut-être ni en somptuosité ni en grandeur.

L'histoire fait assez connaître combien la riche Limagne d'Auvergne eut à souffrir de la part des Anglais pendant une interminable guerre, et des documents locaux semblent annoncer que Gannat ne fut pas épargné pendant leurs terribles incursions ; mais les souvenirs du passé nous disent aussi que ce n'est pas de nos jours seulement que la France tient dans les arts un rang justement envié. A toutes ses époques de prospérité, elle a élevé des monuments qui sont la preuve de son goût et d'un luxe intelligent. Aussi, dès que la guerre de Cent Ans se fut comme localisée au nord de la Loire, notre nation fournit une nouvelle preuve du ressort merveilleux que l'on voit en elle succéder aux grandes calamités. Quand on bataillait encore dans les environs, les provinces, à peine délivrées des bandes anglaises, virent renaître chez elles le commerce, l'industrie, le bien-être, et les familles opulentes se hâtèrent de relever les ruines qui devinrent parfois de splendides demeures.

A Gannat, alors les Graulier, les Doyat, les Minard, les Aubespin, les Intrand, les Julien, tous noms probablement éteints aujourd'hui, se mirent à l'œuvre, édifièrent à l'envi les uns des autres. L'hôtel des Intrand n'a pas été démoli, et malgré des

remaniements considérables, on peut y voir encore en place quelques écussons peints sur des panneaux de bois. De l'œuvre des Julien il ne reste plus guère, et en faisant démolir une vieille salle sans caractère, nous avons contribué nous-même à en effacer quelques vestiges. Les lambris encadrant le plafond offraient encore des traces d'ornements peints de la fin du quinzième siècle ; mais si la peinture était alors fort employée pour la décoration intérieure, elle était traitée d'une façon fort relative. Celle de notre habitation, exécutée en détrempe, ne pouvait être reconstituée par aucun procédé : l'eau qui un instant la faisait revivre, l'emportait aussi à jamais.

L'hôtel des Graulier a eu largement sa part de vicissitudes. Peut-être plusieurs fois remanié depuis sa fondation, il ne laisse plus rien deviner à l'extérieur d'un luxe architectonique probable : les ouvertures primitives ont été remplacées par de vulgaires fenêtres. Cependant, à l'intérieur, les portes du quinzième siècle ont été parfois respectées, et un vaste grenier, à la charpente robuste et ornée de moulures, laisse voir la place qu'occupait une des monumentales cheminées de la même époque.

Ce grenier, dont les dimensions sont de 14^{m} 50 sur 7^{m} 58 était la salle principale de l'hôtel, la grand'chambre, l'appartement d'honneur, quoique placé au second étage au-dessus du rez-de-chaussée. L'intention qui avait dicté ce choix était un motif d'esthétique facile à deviner quand, de ses ouver-

tures, par-dessus les maisons du voisinage, l'œil contemple la Limagne s'étendant au loin au sud, les côteaux plantés de vignes qui la limitent à l'ouest et les monts du Forez qui l'accentuent au levant.

Mais cet avantage, inappréciable à Gannat où il est rare, avait son revers, et il eût été difficile de donner pendant la saison froide à cet immense appartement, qui se trouvait immédiatement sous la toiture, une température agréable pour la famille qui l'habitait pendant le jour, même au prix d'une activité incessante de la vaste cheminée, si l'on n'eut eu recours à un artifice dont nous ne connaissons pas d'autre exemple. Les chevrons de la charpente, espacés de 0m 60 environ d'axe en axe, avaient été intérieurement dissimulés à la vue sous un lambris continu qui cachait leurs intervalles, et dont les panneaux étaient recouverts, à leur ligne de contact, par des couvre-joints saillants. Le vide, laissé entre le douellage extérieur, supportant les tuiles, et le lambris intérieur, avait été comblé partout de mortier, sur une épaisseur égale à l'équarrissage des chevrons, et l'ensemble mi-partie bois et blocage, constituait une protection fort appréciable contre le froid en hiver, la chaleur en été.

Mais si cette sorte de voûte, qui n'avait de connexité qu'avec la charpente, n'opérait sur les murs aucune poussée, elle n'en était pas moins d'un grand poids. Bien souvent le lambris intérieur eut besoin d'être réparé, quand enfin, de notre temps, après quatre cents ans de durée, la toiture entière dut être refaite, et tout fut détruit, brisé, brûlé.

Ou à peu près tout, car ce fut bien tard que l'on reconnut, sur le vieux bois qui attendait son tour de figurer sur l'âtre, des peintures visibles encore sous plusieurs couches de badigeon écaillé.

On ne saurait aujourd'hui supposer avec quelque précision le nombre primitif des panneaux peints qui décoraient la salle de l'hôtel Graulier, ni dire quelle disposition ils affectaient au point de vue décoratif; mais la description de la Diana peut donner une idée du parti pittoresque que l'on savait en tirer.

Les pièces conservées sont au nombre de 108 : 59 reproduisent des blasons, 40 sont des raccords représentant divers sujets, 9 ne sont autres que des couvre-joints de taille et de coupes variées.

Les panneaux sont en bois de pin, de 0^{m}, 55 environ de longueur sur 0^{m}, 20 de largeur. Le fond est peint en bleu un peu verdâtre, et semé de fleurons jaunes de trois formes différentes ; sur ce fond, la place des écussons a été réservée.

Nous n'avons pu déterminer que les deux tiers environ des blasons, encore y a-t-il lieu de faire quelques réserves. Les personnes qui se sont occupées d'héraldique savent combien, d'une part, il est de familles dont les armoiries ne sont plus connues, et combien, d'un autre côté, il est de blasons restés sans attribution. Nous espérons néanmoins que de bienveillantes communications permettront de diminuer le nombre des lacunes, et, comme nous essayerons de le démontrer plus loin, nous pensons qu'elles ne peuvent être comblées qu'au moyen de recher-

ches faites sur les familles du Bourbonnais et des provinces voisines.

Nous aurions préféré n'avoir à reproduire que les déterminations données par les plus anciens auteurs, mais nous n'avions à notre disposition que l'Armorial de France de Gilles le Bouvier, et des guillemets serviront à indiquer cette source. Guillaume Revel nous eût été d'un grand secours, mais nous n'avons pu le consulter.

En décrivant tout d'abord les peintures, nous avons pensé que les observations auxquelles elles donneront lieu ne seront que mieux comprises ensuite ; de même les considérations générales, qui découleront de l'examen de l'ensemble, pourront être plus facilement saisies.

Blasons.

1° D'azur, semé de fleurs de lys d'or, parti d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes potencées de même. — Marie d'Anjou, femme de Charles VII, fille de Louis II, roi de Jérusalem et de Sicile et duc d'Anjou.

2° D'azur, semé de fleurs de lys d'or, à la bordure engrêlée de gueules. — « Le Duc de Berry. »

3° D'azur, semé de fleurs de lys d'or, au bâton de gueules posé en bande, parti de Berry. — Marie de Berry, femme de Jean Ier, duc de Bourbonnais.

4° Semé de France, à la bande de gueules chargée de 3 lionceaux d'argent. — « Le Comte de La Marche. »

5° D'azur, à la bande d'argent accompagnee de deux cotices potencées et contrepotencées d'or. — « Champengne, conte per. »

6° D'or, au lion de sable. — « Flenares, conte per » ou « ceulx de Troussebois. » Un des membres de cette ancienne famille, messire Odes Trossebois, sergent du sire de Bourbon, Archembaud VII, a souscrit la charte de Gannat en 1236.

7° D'or, au gonfanon de gueules frangé de sinople. — Auvergne.

8° D'or, au gonfanon de gueules frangé de sinople, chargé d'un lambel à 3 pendants de même. — Le n° 208 de la collection de sceaux de M. Dongé, décrite par M. J. Charvet, donne l'attribution de ce blason, car telles étaient au XIV° siècle les armes de Godefroy de Boulogne, dit d'Auvergne, seigneur de Montgascon et de Roche-Savine, troisième fils de Robert VIII, comte héréditaire d'Auvergne et de Boulogne. Justel donne aussi ces armoiries avec le lambel d'argent. C'est bien elles que nous avons ici, car Godefroy n'eut qu'une fille. Il devait être bien vieux à l'époque où nos peintures furent exécutées, mais la présence de son blason est ici motivée par cette circonstance qu'il était possessionné non loin de Gannat.

9° D'or, à trois graules de sable, au G. gothique de gueules en cœur, à la bordure engrêlée de même. — Graulier. Nous n'hésitons pas à attribuer à cette famille gannatoise peu connue cet écusson tout à fait ignoré des héraldistes. Ces armoiries sont par-

lantes au premier chef : la *graule* est en vieux français, comme en patois auvergnat, un corbeau ou une corneille. La bordure engrêlée indique déjà une branche cadette dans cette famille, et implique des armoiries déjà consacrées. Comme c'est cette branche qui avait construit l'édifice dont nous décrivons la décoration, nous donnerons plus loin tous les renseignements que nous possédons sur son compte.

10° De Graulier (comme dans le blason précédent), parti d'or, à l'aigle de sable becquée et membrée de gueules. — « Viene-Espagny ? » (voir le n° 45).

Nous regrettons d'autant plus de ne pouvoir déterminer ces armoiries qu'elles sont celles de la dame du *céans*. L'armorial du Forez donne ce blason à une famille de Lavieu, mais plusieurs familles ont pu porter de même, et nous sommes contraint d'attendre pour connaître avec plus de certitude cette alliance des Graulier.

11° D'or, à l'aigle de gueules. — « Chasteau-de-Montagne », de la maison de Montmorillon.

12° D'or, à l'aigle de gueules becquée et membrée de sable. — Ce blason est peut être celui d'une branche puînée de la famille de Vienne qui habitait Gannat (voir le n° 45).

13° D'or, à l'aigle d'azur membrée et becquée de gueules, à la bordure de sable besantée d'or. — Est-ce une branche cadette des Pelourdes de Cologne dont Gilles le Bouvier donne les armoiries ? (1).

(1) Cette attribution est d'autant plus probable que la famille des Pelordes ou Palourdes, que l'on dit originaire du Berri, était



14° D'or, au bâton de gueules. — Nous ne savons à quelle famille attribuer ces armoiries, mais nous croyons les retrouver dans un blason d'alliance des seigneurs de Chiroux,

Au domaine de ce nom, une pierre, formant tympan au-dessus d'une porte, présente un écu du XV° siècle soutenu à dextre par un lion, à senestre par un ange, et portant de. ... à 3 besants ou tourteaux de ..... parti de..... au bâton de.....

Les armoiries des seigneurs de Chiroux sont restées inconnues de MM. Bouillet et de Soultrait. Les numéros 23 et 24 qui suivent ne sont peut-être que des brisures des armes de cette famille.

15° D'argent, à une bisse d'azur dardée de gueules. — Nous avons relevé aussi ce blason sur une plaque de cheminée d'une maison remarquable de Gannat, récemment détruite, qui était passée des Graulier aux Coiffier. Ceux ci l'avaient reconstruite avec un certain luxe architectonique vers la fin du XV° siècle.

16° D'azur, au rencontre de bœuf de gueules accorné d'or, accompagné de 3 étoiles à six rais d'or,

17° D'or, au chef emmanché de 3 pointes d'azur. — « Le sire de Chazeron » (Jean II).

18° De gueules, au chef emmanché de 3 pointes d'or. — Ce blason de cadet nous semble être celui de Jacques, frère du précédent.

au service des ducs de Bourbon, et possédait à Souvigni, attenant au palais ducal, un hôtel dont le nom s'est conservé jusqu'à nos jours sous la forme Palourdes (recensement de 1876).

19° D'or, au chevron de sable accompagné de 3 merlettes de même. — « Ceulx de Nades ».

20° De Nades, parti : bandé d'azur et d'or de 6 pièces, à la bordure engrêlée de gueules. — La famille dont les armoiries reproduisent cette lecture est celle du « sieur de Licques », mais cette famille est de Picardie.

21° D'azur, au chevron palé d'or et de gueules de 6 pièces, accompagné de 3 étoiles à 6 rais d'or. — Montchoisy.

Dans l'armorial de M. de Soultrait, cette famille porte un chevron palé de 8 pièces, et les étoiles sont d'argent ; mais on verra plus loin ce que nous disons sur la sincérité des émaux par nous indiqués. Cette famille était possessionnée dans la châtellenie de Gannat où elle possédait la seigneurie d'Arçon, près d'Ébreuil.

22° D'or, à quatre chevrons de gueules.

23° D'or, au chevron de gueules accompagné de 3 tourteaux de même.

24° De gueules, au chevron d'or accompagné de trois besants de même. — Pour ce blason et le précédent, voir la note du numéro 14.

25° De gueules, au chevron d'or accompagné de 3 tierce-feuilles de même. — Saulnier, (Armorial d'Autun).

26° De gueules, à la croix engrêlée d'or. — « le sieur de Balleu. » (Picardie) ?

27° D'azur, à la croix engrêlée d'or. — D'après Gilles le Bouvier, Chaslus-d'Entragues porte mêmes armes à émaux renversés.

28° D'or, à la croix ancrée de gueules. — « le sire de Cousens » (ou Cousant de la maison de Damas). — Aubusson porte de même.

29° D'or, au dauphin d'azur, la langue, l'œil et l'ouie de gueules, au bâton de gueules brochant, parti de gueules, semé de fleurs de lys d'or. — Philippe de Veauce, femme de Beraud II, seigneur de Saint-Ilpize et de Combronde.

30° Ecartelé 1 et 4 de vair, 2 et 3 d'argent, à un heaume de sable taré de profil. — Coustave.

31° Ecartelé : d'or et de gueules, à 4 grillets de l'un en l'autre, chargé d'une croix d'azur.

32° Ecartelé d'azur et de gueules.

33° Echiqueté d'or et de gueules. — « le comte de Ventadour. »

34° De gueules, à la fasce d'or. — « Ceulx de Nory. » Cette famille a fourni au XIV° siècle un lieutenant général du duché de Bourbonnais.

35° Fascé d'argent et de sable de 8 pièces. — Rollat. Gilles le Bouvier dit : d'argent à 3 fasces de sable.

36° De Rollat, parti d'or, au chevron de gueules. — « Ceulx de Chazay ».

37° Fascé d'or et d'azur de 6 pièces. — « Ceulx de Ravel. ». — Guillaume Flotte, chancelier de France, était originaire d'Auvergne. En outre de Ravel, il possédait encore les seigneuries d'Ennezat, Cormède, Mayssant, Maymont, Vaux et Limagne, et Ecole : cette dernière terre le rattache à notre pays.

38° D'hermine, à une hamède de gueules, la premiè-

re pièce chargée d'une coquille d'or, parti de Ravel. — Froissart, livre IV, chapitre XII, blasonne ainsi ces armes : « Parti d'or et d'hermine, et sur l'or une « face noire bretesquiée à lambeaulx de gueules, et « sur l'hermine 3 hamèdes de gueules. Sur la pre- « mière hamède une coquille d'or, sur la seconde 2 « coquilles d'or, et sur la tierce hamède 3 coquilles « d'or. »

On peut apprécier quels changements, depuis 1390, le temps avait apportés aux armes de la maison d'Aubrichcourt, (*Alberici Curtis*), nom orthographié de bien des manières, au gré des idiômes, et selon les erreurs des copistes, et qui appartenait à une famille du Hainaut. François d'Aubrichcourt, dont la mère était française et qui fut chambellan de Charles VI, épousa, le 27 avril 1401, Jeanne Flotte, nièce de Guillaume, qui lui apporta les terres de Ravel, d'Ecole, d'Ennezat, etc., auxquelles vinrent se joindre la terre de Rochefort et la moitié de celle de Genzat, dons du duc de Bourbonnais. François mourut sans enfants, vers 1410, et sa veuve épousa, vers 1424, Jacques de Châtillon, seigneur de Dampierre.

39° De gueules, à six points d'échiquier d'or mis en fasce sur deux tires.

40° D'azur, à une fleur de lys d'or accompagnée de trois étoiles à huit rais de même. — Arfeuille. Le château de ce nom se trouve près de Felletin (Creuse).

41° De gueules, à cinq fusées d'or mises en fasce.

« Le sire de Belabre marche de Berry, — Belabre est un chef-lieu de canton de l'arrondissement du Blanc (Indre). De cette maison est sortie celle de Chauvigny.

42° De gueules plein.

43° D'or, au chevron semé de France, accompagné de trois hures de sable. — Andrieu de Ludesse. Cette famille semble originaire de la Corrèze. Le chevron fleurdelisé qui décore ses armes doit probablement son origine à la concession faite par Philippe de Valois aux seigneurs de ce nom, établis en Auvergne, qui l'avaient aidé dans ses guerres.

44° D'or, à trois hures de sable, à la bordure engrêlée de gueules. — Gayte, branche cadette. Les plus anciens rôles de la taille à Gannat, remontant à 1380, mentionnent ce nom, et ceux qui le portaient nous semblent provenir de la même souche que « Giraut Guette de Clermont » suivant la légende d'un jeton publié dans les *Mélanges de numismatique*, et qui porte les armes ci-dessus sans la brisure. Il fut trésorier de Philippe-le-Long et disgracié à la mort de ce prince ; mais sa condamnation ne parait pas avoir nui aux membres de sa famille, puisque nous possédons un jeton aux armes de cette maison, donnant au droit le blason de Jeanne d'Evreux, femme de Charles IV, reine de 1326 à 1328 et morte en 1370. Faut-il attribuer ce jeton à Jacques, frère de Giraut, ou à Matthieu qui fut aussi trésorier de France ? La famille Gayte, à l'époque de nos peintures, avait fourni au moins une branche cadette.

45° De sable, à trois têtes de lion arrachées d'or,

lampassées de gueules.— « Le sire de Montagu et de Listenois ». Gilles Aycelin de Montaigu, chancelier de France, était fils de Pierre Aycelin et de la sœur de Pierre Flotte, aussi chancelier de France. Cette origine n'est pas seule à rendre compte de la présence de son blason parmi ceux de la maison Graulier.

Louis Aycelin de Montaigu, gouverneur du Nivernais, avait laissé, de son mariage avec Marguerite de Beaujeu, une fille nommée Jeanne, mariée en 1410 à Jean de Vienne, maréchal et sénéchal de Bourbonnais, dont elle eut Anne de Vienne, mariée à un autre Jean de Vienne qui, en 1492, habitait à Gannat où il tenait à cens la motte du duc de Bourbonnais.,

46° D'or, au lion de gueules. — Beauvoir-Montgon.

47° D'or, au lion à la queue fourchée d'azur, armé et lampassé de gueules. — « Les Serpens » (Isserpens).

48° D'or, au lion de sable, à la queue fourchée, armé et lampassé de gueules.

49° De sable, au lion d'or, armé et lampassé de gueules. — « Ceulx de Chavignet » (de Chauvigny de Montespedon),

50° Losangé d'or et d'azur. — Châtillon.

51° Palé d'or et de gueules de six pièces. — Amboise.

52° De gueules, au pal d'or, chargé de deux bandes de sable.

. 53° De sable, au sautoir d'argent.

54° Semé de France, à la tour d'argent, ouverte

et maçonnée de sable. — « Le seigneur de la Tour, conte d'Auvergne », parti d'or, au gonfanon de gueules, qui est Beaudéduit.

Une branche de la maison de la Tour d'Auvergne était possessionnée non loin de Gannat, et les sires de la Tour d'Oliergues ont été seigneurs de Bègues, comme le démontre la présence dans cette commune d'un chapiteau aux armes d'Agne II et de Béatrix de Chalencon, sa femme.

55° De sable, à la tour d'argent. — De La Tour de Neurre.

56° De gueules, à la tour d'argent ouverte et maçonnée de sable. — « Alegre » (Aligre).

57° De vair plein. — « Viché » (Vichy).

58° D'Aligre parti de Vichy.

59° Ecartelé d'azur et de gueules, à une roue d'or brochant. — Charrier ?

Sujets des raccords.

Quatorze panneaux représentent des animaux : le bœuf, le bélier, le chien de chasse, le lévrier, le loup, le sanglier, l'ours, le cygne, l'oie, le héron (?), le perroquet. Cette liste dit assez que ce bestiaire devait être plus étendu, et que nous ne le possédons qu'incomplet. Les mêmes animaux devaient reparaître plusieurs fois, puisque sur nos quatorze panneaux nous trouvons le cygne et le lévrier deux fois reproduits, quoique dans des attitudes variées.

Tous ces animaux, comme les sujets qui suivront,

sont pleins de mouvement et de vie, mais la couleur locale n'a point été recherchée : quadrupèdes et oiseaux sont d'un ton jaunâtre plus ou moins foncé, qui semble avoir eu alors la valeur de la grisaille. Seuls le loup et le sanglier sont d'un ton gris-noir, et l'our sest brunâtre : les pieds et le bec du perroquet sont rouges.

Toute la science du dessin se réfugie dans le contour qui est généralement frappant de vérité. Cependant certains détails, qui sont devenus des caractères zoologiques, ont été méconnus par l'artiste, qui n'avait peut-être jamais vu un ours, ou l'oiseau que nous avons nommé héron, faute de figuration précise mais il connaissait très-bien le. perroquet, et lui a donné exactement la patte qui convient à un grimpeur.

Parmi ces quatorze panneaux, deux sont brisés et incomplets. Des vingt-six autres, trois sont encore dans le même cas.

Des animaux en action représentent deux sujets satiriques.

« Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris » est un tour de pensée antérieur à La Fontaine : un loup essaie par la fuite de soustraire son oreille au bec d'une oie. Dans le second panneau, les acteurs sont un renard et un coq. Le loup, comme on le voit, participait, dans l'imagination populaire, aux méfaits du renard, et devait partager ses mésaventures. Et ne peut-on saisir, au travers de ces scènes, une allusion au faible triomphant de l'injustice du

fort, aspiration qui a dû hanter l'esprit de nos pères, d'autant plus que la réalisation s'en faisait longuement attendre.

La fantaisie revêt une autre aspect sur six panneaux. Le dragon, la guivre et des monstres sans nom, impossibles à décrire, reproduisent des formes chimériques auxquelles les artistes de nos jours, imbus de la réalité, ne sauraient plus atteindre. Ceux du quinzième siècle, que l'étude de la nature, réduite à la physionomie des objets, était impuissante à emporter loin du monde fantastique, créaient avec facilité des êtres auxquels ils croyaient, et qu'ils voyaient dans leurs rêveries. Tel est sous ce rapport, croyons-nous, le secret de leur verve inimitable.

La bestialité humaine a son tour dans huit sujets. Sur des torses d'animaux, plus ou moins composites, des têtes humaines viennent représenter, il nous semble, les passions, les travers moraux, peut-être même la série des péchés capitaux. Cette représentation est encore une suite de la troupe des monstres que les sculpteurs romans ont introduits dans leurs chapiteaux.

Que signifie cet animal à tête humaine, extrêmement émacié, et qui semble brouter une herbe rare. Est-ce la famine ?

Cet animal fantastique, à tête de femme endormie, est-il le symbole de la paresse ? Le sommeil franc et légitime nous semble ne pouvoir être séparé de la couche qui seule le donne dans des conditions normales.

Cet autre monstre ailé, dont la tête humaine est ornée d'une couronne fleurdelisée, dont les épaules sont recouvertes d'une draperie bleue bordée d'hermine autour du cou, représente-t-il la royauté avec ses appétits humains et parfois bestiaux ?

D'autres panneaux retracent d'autres fantaisies que nous ne décrivons pas, faute d'une attribution ayant quelque intérêt.

Mais une tête féminine terminée en animal et ceinte d'un bandeau orné de pierreries, est-elle un emblème de la coquetterie ou quelque caricature locale ? Elle semble faire pendant à une peinture fort analogue, mais dans laquelle la tête d'un jeune homme, aux cheveux d'un blond flamboyant, est coiffée d'un chapeau cylindrique, aux bords étroits et relevés. Ce bellâtre est-il un gandin du temps ? Est-il destiné à représenter la vanité juvénile ? Ce qu'il a de plus remarquable est son chapeau, car il ne nous semble pas que les historiens du costume en France fassent remonter plus haut l'origine de la coiffure que nous portons encore, au travers de modifications successives dans sa forme, sa couleur et sa consistance.

Deux panneaux nous donnent deux combattants à tête et torse humains, chimériques pour les membres inférieurs, armés d'un bâton noueux et d'un bouclier orné.

Un autre sujet représente un héraut mi-partie homme et bête, sonnant d'une trompette, qui est ornée d'une bannière armoriée reproduisant l'aspect des armes de Champagne.

Annonce-t-il le combat précédent ou la joute que représentent deux autres sujets ? Deux enfants nus, à pied, armés du bouclier échancré à dextre et d'unc lance, semblent s'avancer avec précaution l'un contre l'autre. Les lances sont ornées d'un pennon armorié comme le bouclier. Ces armoiries d'ailleurs sont de pure fantaisie, car les unes portent d'azur, semé de clochettes d'argent, les autres d'or, semé de grelots. La folie, au XVe siècle, parait avoir eu le même blason que de nos jours.

Dans leur intarissable variété, nos artistes ont abordé les scènes du monde renversé. Deux sujets représentent : l'un un vieillard à corps d'enfant nu, coiffé d'un bonnet à bourrelet, marchant au moyen d'un appui à roulettes ; l'autre un homme convenablement barbu, bien et dûment ficelé dans sa couchette et bercé par un tout jeune enfant nu.

Les trois derniers panneaux abordent la personnalité humaine pure.

Une femme aux lèvres épaisses et sensuelles, assez décolletée par le bas pour être qualifiée de Callipyge, fait penser à une allégorie de la luxure. Est-ce là un des innombrables exemplaires d'une satire anti-monacale ?

Une femme aux vêtements bleus, à manches collantes se terminant obliquement, de façon à recouvrir le dos des mains, et assujetties au moyen d'une longue rangée de boutons, semble élever vers le ciel ses mains et ses yeux.

Un homme coiffé d'une calotte à côtes, bleue

comme son pourpoint, se perce la poitrine d'une flèche.

Ces deux derniers sujets, sur lesquels nous ne nous permettons aucune explication, ne sont représentés qu'en buste.

Mieux que nos descriptions insuffisantes et volontairement incomplètes, une reproduction, exacte, quant au dessin, fidèle, quant aux couleurs, permettrait de reconnaître la vivacité d'imagination que l'on retrouve dans nos peintures, à côté d'une grande sûreté de main, et d'une naïveté générale du dessin, contrastant avec la vigueur du modelé de certaines parties.

Mais nous ne pouvons caresser la réalisation coûteuse de ce désir. Cependant l'architecte et le décorateur, appelés à restaurer d'anciens monuments, pourraient y trouver des motifs d'ornementation parmi lesquels ils pourraient utilement choisir.

C'est sous l'influence de ce sentiment que M. Charles Vianne, architecte à Clermont, a relevé avec une minutieuse fidélité blasons et peintures, après nous avoir aidé à retrouver, sous la poussière et les enduits, ces épaves d'un autre âge, témoins muets mais expressifs d'habitudes depuis longtemps abandonnées, de mœurs déjà énigmatiques pour nous qui ne les comprenons plus.

Si la conception d'une phase éteinte de la civilisation peut échapper à la description, à une attribution probable, les blasons sont susceptibles d'être lus avec une exactitude suffisante, comme des inscriptions,

mais présentent, comme celles-ci, quelques conditions d'incertitude, pour des causes semblables ou différentes.

Nous croyons utile de tirer immédiatement parti de ceux que nous avons déchiffrés pour déterminer l'âge de nos peintures. Tant que celui-ci n'est pas fixé, la pensée ne sait vers quel horizon elle doit porter son regard intérieur, pour apprécier à son juste point l'œuvre d'un temps qui n'est plus.

Sans doute, en elles, le XVe siècle se révèle sans que l'hésitation soit possible ; mais une aussi vague approximation ne saurait suffire, car le commencement de ce siècle est encore le Moyen-Age, quand la fin est déjà la Renaissance. Nous devions donc chercher à enserrer la date dans de plus étroites limites et, dans ce but, tenter d'établir quelques synchronismes.

Marie d'Anjou, mariée à Charles VII en 1413, n'a pu prétendre à partir son blason des armes pleines de France qu'après être devenue reine, en 1422. Comme elle a terminé se vie en 1463, c'est pendant les quarante années écoulées entre ces deux époques qu'il nous faut découvrir une date plus précise.

Jacques II, de Bourbon, dernier comte de La Marche, est mort en 1438.

Marie de Berry, mariée en 1400, est morte en 1434. Si nous ne pouvions arriver à un résultat encore mieux défini, il serait permis de nous déclarer satisfait d'avoir enfermé dans l'espace de douze ans l'époque à laquelle nos peintures ont été exécutées.

Mais Jeanne Flotte était alors encore veuve de François d'Aubrichcourt, comme son blason le témoigne, et, en 1424, elle était remariée à Jacques de Châtillon. C'est donc précisément en 1423 que l'hôtel Graulier a reçu sa décoration artistique.

Dans la solution du problème, telle que nous l'avons établie, nous avons supposé qu'aucun blason ne se rapportait à uu souvenir posthume, et nous n'avons aucune raison pour penser le contraire.

Nous reconnaissons que nous avons été singulièrement favorisé par le hasard dans notre recherche, car l'examen des peintures elles-mêmes n'eût pu nous fournir une indication de quelque valeur relative au temps. Au contraire, la connaissance exacte de l'époque augmentera l'importance des considérations qui naîtront de l'étude du *faire* et des procédés employés.

Nos panneaux paraissent avoir été peints à l'huile, et la couleur en est solide. Elle résiste très-bien aux lavages à l'eau, qui ont dû être employés pour les débarrasser de la couche hétérogène qui les masquait. La peinture à l'huile n'était pas seule employée par les artistes du Moyen-Age, mais elle ne leur était pas inconnue, comme le témoigne Théophile, et allait devenir bientôt le procédé dominant.

Cependant quelques parties sont comme effacées, et semblent avoir été moins résistantes ; nous pensons que ces détails ont été traités en détrempe, sur le champ même, et sans réserve préalable : les fleurs de lys surtout sont dans ce cas. De plus, elles sont

toutes enlevées au poncis, ainsi que les mouchetures d'hermine, alors que tous les autres meubles sont peints sans qu'on aperçoive aucune trace de l'emploi de moyens susceptibles de guider une main mal habile.

L'emploi du poncis se remarque encore dans l'exécution des fleurons jaunes dont est semé le fond des panneaux, et dans la décoration des couvre-joints entièrement peints par ce procédé.

Le plus large de ces couvre-joints (0 m. 09) est divisé en caissons de 0 m. 17, séparés par un trait noir épais. Le semé de France y alterne avec une aigle à deux têtes, de gueules en champ d'or, et un semé de mouchetures d'hermine, d'azur sur le même métal.

D'autres couvre-joints présentent des fleurs de lys d'azur sur un fond gris, d'un goût sobre et d'un bon effet décoratif, dont les caissons se répètent avec des compartiments de même taille qui portent régulièrement d'hermine ; ou bien le semé de France succède au même semé à émaux renversés, et précède un caisson portant d'or à une croix de gueules, suivi lui-même d'une fourrure d'hermine d'azur aux mouchetures d'or : puis la série recommence presque régulièrement.

Ces couvre-joints ne devaient pas avoir la même destination que le premier : ils sont un peu moins larges, même en y comprenant un chanfrein qui règne sur un des côtés, et qui est peint d'un ornement courant fort simple et très léger : des demi-losanges rouges et jaunes alternent en s'adossant.

Le même motif (noir et jaune) orne les deux chanfreins d'autres couvre-joints étroits, qui n'ont que 0 m. 037 à leur base, et qui sont décorés de compons allongés, alternativement rouges et bleus, et séparés par d'autres compons carrés et jaunes, ornés d'une étoile ou d'une rosette bleue.

Une fleur de lys jaune se voit çà et là sur les compartiments bleus.

Enfin deux parties du lambris, dont la coupe donne un rhombe de 0 m. 04, sur 0 m. 017, sont peintes sur deux faces. L'ornement courant des demi-losanges adossés noirs et jaunes couvre une de ces faces, et l'autre est divisée en compartiments allongés bleus et rouges recevant parfois une fleur de lys d'or, et séparés par de moindres rectangles portant un sautoir bleu sur fond d'or.

Tous de dimensions à peu près uniformes, les blasons mesurent un peu plus de 0 m. 15 en chef, et 0m . 17 environ de longueur. Ceux de la Diana sont plus petits, par suite de leur moindre largeur, et leur forme archaïque se reflète dans le dessin un peu fruste des meubles. Dans nos blasons, au contraire, si l'on perçoit une époque plus récente, on devine une main plus habile ; si les fleurs de lys ont leurs crochets aigus, en revanche, les lions sont fièrement traités, sans rien perdre de l'émaciation réclamée par les exigences héraldiques.

On sent même dans le faire une certaine liberté d'allure. Ainsi les croix de Jérusalem ne sont indiquées qu'au trait noir sur le champ, mais il ne suarait y avoir de doute quant à l'attribution.

Il en est également ainsi des graules des nos 9 et 10, que nous n'avons pas hésité à déclarer être de sable des heaumes du n° 30, de la coquille du n° 38, comme des grillets du n° 31 que, par pure supposition, nous avons dit être de l'un en l'autre.

A propos du n° 21, nous avons annoncé quelques réserves sur la réalité des émaux mentionnés : le moment est venu de nous en expliquer.

Sur le fond des panneaux la place des écussons a été réservée, comme nous l'avons dit ; quelquefois même le champ semble n'avoir reçu aucune couleur, comme dans les nos 15 et 30 que nous avons acceptés comme d'argent.

Si, dans l'armorial de Gilles le Bouvier, l'azur se confond avec le sable, on ne sera pas étonné de retrouver dans nos blasons le même genre d'incertitude. Il en est ainsi pour les nos 30, 35, 36 et 38. Dans les nos 57 et 58 le vair est nettement gris-noir et blanc comme la fourrure naturelle.

La couleur bleue, qui est verdâtre dans les fonds, est parfois bien près de paraître verte dans la peinture des blasons, ce qui est surtout remarquable pour la bisse et le dauphin des nos 15 et 29, et pour d'autres détails des nos 8, 9, et 16.

Les jaunes sont ternes et quelquefois méconnaissables, soit parce que la couleur primitive manquait de vivacité, soit que l'enduit de chaux ait produit quelque altération.

Les blancs ont pu jaunir pour la même raison, et l'on ne saurait dire exactement si les lionceaux, qui

courent sur la bande des comtes de la Marche (n° 4), sont d'or ou d'argent, de même que le palé et les étoiles du n° 21, quoique l'apparence soit en faveur du premier métal. La même incertitude se reproduit plus ou moins dans un grand nombre d'autres numéros.

Le vair offre nne disposition particulière, dite en « pal », dont nous pensons qu'il ne faut pas tenir compte, car elle aberre quelquefois. La forme anguleuse des pièces qui composent cette fourrure est fort remarquable dans l'écusson de Vichy (n°s 57 et 58), et se montre bien différente de celle qu'elle affecte dans les blasons de la Diana.

Ce que nous savons de la décoration de cette salle, ne nous est connu que par les dessins de M. Delaroa qui en a reproduit les blasons, dont quelques uns se retrouvent chez nous. Les sujets et l'encadrement de la Diana ne sont représentés que par des *specimen*. Quel que puisse être l'intérêt historique de nos blasons, nous leur préférons de beaucoup les fantaisies qui les raccordaient en alternant avec eux, et qui à notre avis, devaient se trouver en nombre à peu près égal.

Nos quarante sujets présentent la répétition des mêmes motifs, avec variantes sans doute, tandis que nos 59 blasons sont tous différents, et nous croyons pouvoir en conclure que nos peintures, n'offraient pas la même disposition qu'à la Diana, où la même série d'écussons reparaît trente-six fois.

Si cette salle eût été détruite et que l'on eût

sauvé seulement une faible partie de ses peintures, il est probable que l'on eût vu se répéter quelques armoiries. De l'hôtel Graulier on ne possède aucun blason en double exemplaire.

Si nous ne connaissons rien de la disposition qu'affectaient les peintures dans la décoration de cet hôtel, il nous paraît impossible de faire aucune supposition à ce sujet. Mais, relativement à leur nombre, nous allons émettre une hypothèse et, si l'on se refuse à l'admettre, du moins elle ne nuira en rien à la suite de notre exposition, car nous n'en tirerons aucune conséquence.

Il y avait six pairs laïques et, parmi les écussons qui ornaient la grande salle de l'hôtel Graulier, leurs armoiries devaient figurer avec celles du roi, de la reine, des grands feudataires et des principaux seigneurs de France. Or nous en retrouvons seulement un, celui de Champagne, ou deux, si le n° 6 est bien le blason de Flandres. En admettant que le hasard du sauvetage s'est établi suivant une moyenne, nous nous permettrons de supposer que nous ne possédons que le sixième, ou au plus que le tiers des blasons primitifs, qui ont pu se trouver au nombre de deux cents ou trois cent cinquante environ.

Cette série héraldique serait bien intéressante, si elle nous était parvenue complète, car on ne peut guère douter que le Bourbonnais et l'Auvergne en avaient fourni la plus grande part. Nos environs étaient riches en fiefs, et les blasons de leurs posses-

seurs devaient se grouper dans la suite de l'hôtel Graulier. Or nous en relevons fort peu, ce qui permet encore de mesurer l'étendue de la lacune.

Nos peintures ont-elles été exécutées par une seule main, ou sont-elles l'œuvre d'un artiste, d'un maître-peintre laissant à ses aides, à ses fils destinés à la même carrière, le soin d'exécuter tout ce qui ne réclamait pas son experte habileté.

Rien ne milite en faveur de l'une plus que de l'autre hypothèse, et une solution est d'ailleurs chose peu importante. Ce qui est plus intéressant est d'arriver à reconnaître si l'œuvre est due à des artistes étrangers ou à des peintres nationaux.

Les deux mascarons, qui servent de boucliers aux joûteurs armés de bâtons noueux, présentent une vigueur de dessin, un modelé dignes de la Renaissance. Nous en étions loin encore en 1423, mais nous pensons qu'avant d'être en plein épanouissement, sous François Ier, elle avait eu une longue aurore.

On n'est pas passé tout d'un coup et sans transition des formes archaïques à l'imitation de l'antiquité classique. Dans l'art, comme dans les manifestations diverses de l'intelligence humaine, toute révolution apparente n'est qu'une évolution longuement préparée. Les nations s'influencent réciproquement, et le mouvement artistique en Italie s'était, par suite des relations, peu à peu infiltré en France. D'ailleurs les luttes entre les Guelfes et les Gibelins avaient,

on le sait, obligé beaucoup d'italiens à abandonner leur patrie, et des villes éminentes dans l'art, comme Florence, avaient vu bon nombre de leurs artistes se réfugier en France, et ailleurs en Europe.

Cependant l'influence italienne ne nous paraît pas directement marquée dans les peintures de l'hôtel Graulier, et l'examen des caprices pleins d'humour, au dessin incorrect, décèle plutôt l'imagination vive, rapide et railleuse d'un français, que l'esprit sérieux et mystique d'un italien d'alors. Deux autres indices nous autorisent à penser que notre artiste était non-seulement né en France, mais encore qu'il était Gannatois.

Au Moyen-Age, l'art ne subissait aucune centralisation, et la bourgade la plus obscure pouvait posséder un spécialiste éminent, appelé au loin pour y exercer son talent, mais revenant fidèlement au foyer natal, où il avait droit de bourgeoisie, privilége qu'il n'eut peut-être même pu acheter ailleurs.

Or un terrier de Gannat, de 1492, nous révèle un certain Jean Charrier, dit le peintre, qui avait possédé une maison au quartier du Prieuré, vers la petite place sur laquelle débouche le passage de Mascon. En 1492, ce Jean Charrier était mort, et il n'est pas impossible de l'identifier avec l'artiste auquel sont dues nos peintures.

D'autant plus que, parmi les blasons, il en est un (n° 59) que nous avons attribué à une famille Charrier, tout à fait inconnue d'ailleurs, ce que nous

avons indiqué par un point de doute ; mais si l'on considère que ces armoiries parlantes ont un champ « à enquerre », on y verra moins un blason, au sens aristocratique du mot, qu'une signature, et nous pensons que Jean Charrier a introduit son nom, sous forme de rébus, parmi les nobles énigmes qu'il était chargé de reproduire.

Peut-être enfin était-il le fils d'un innommé désigné sous le vocable de Pierre, dit le Peintre, qui, en 1421, fut chargé par les consuls, comme leurs comptes en font foi, de « peigner saint Jacme » : le père et le fils ont pu d'ailleurs travailler conjointement à nos peintures.

Il nous reste à rechercher quelle était cette famille Graulier, qui pouvait décorer aussi somptueusement son hôtel.

La plus ancienne mention que nous en ayons recueillie remonte à 1335 et se trouve dans un terrier de Notre-Dame-de-l'Aumône, dans lequel figure un P[ierre] Graulier. Gilbert Graulier apparaît en 1365, comme notaire de l'officialité de Clermont et, en cette qualité, il reçoit la donation faite à la Maison-Dieu de Gannat par Durand de Chazelles qui venait d'en être nommé gouverneur, le mardi après Saint-André (1er décembre 1365). Il était, à Gannat, notaire de la chancellerie ducale de Bourbonnais, en 1373, et nous voyons, en 1381, « discret homme et saige, maistre Gilbert Graulier, chastelain du dit lieu de Gannat ». En 1386, nous le trouvons clerc

et conseiller de Mgr le Duc, et garde du scel de la chancellerie du Bourbonnais, et c'est en cette qualité que le 7 août 1392, il fut commis avec Me Guillaume Garitel et le bailli de Forez, pour s'entendre avec les gens du duc de Berry au sujet des limites des duchés d'Auvergne et de Bourbonnais.

Les comptes des consuls de Gannat indiquent le paiement de 15 sols à Maître Gilbert Graulier, pour le salaire de sa cour pour toute l'année 1422. Est-ce comme châtelain qu'il recevait cette somme? On peut le supposer, mais la mention ne le dit pas explicitement.

Enfin, en 1441, Pierre Laubespin est nommé châtelain de Gannat, en remplacement de Gilbert Graulier qui « par sa décrépité et impotence ne peut plus exercer ». En ne lui supposant que vingt-cinq ans en 1365, quand il était notaire de l'officialité de Clermont, il aurait eu 101 ans lors de sa retraite. Le fait n'est pas impossible, et un autre gannatois, Pierre Filhol, archevêque d'Aix, a atteint l'âge de 102 ans.

Cependant, au consulat tenu le 6 mai 1411 assista « magister Girbertus Graulier senior » (l'aîné), expression qui implique l'existence d'un *junior*. Il y aurait donc eu deux Gilbert Graulier assez différents par l'âge pour fournir la longue carrière qui dépasse les limites de la longévité ordinaire. Cette mention de *senior* est isolée, et ne se trouve nulle part ailleurs, et le nom de Gilbert Graulier n'y est accompagné d'aucun qualificatif entraînant la dispense de la

taille. De plus la collation des rôles de taille de 1380 ?, 1385 ?, 1399, 1420, 1422, 1427, 1434, ne nous révèle qu'un Durand Graulier et un Pierre Graulier probablement parents et contemporains, tous deux morts en 1420.

Le montant de leurs cotes démontre que Durand ne payait que le quart de celles des habitants les plus riches, et Pierre un quinzième seulement. Or Pierre est le père de Gilbert Graulier que nous voyons, dès 1420, figurer parmi les quatre plus opulents bourgeois de la ville.

Il avait, on le voit, rapidement accru la fortune paternelle, et possédait presque tout un quartier de la ville que l'on appelait alors le Terrail, et c'est lui, le seul et unique Gilbert Graulier, qui fit élever l'hôtel dont nous avons décrit l'ornementation.

Le blason que possédait sa famille (1), en raison peut-être des fonctions publiques qu'elle avait remplies, ou par suite d'un usage fort répandu dès le XIIIe siècle, n'était pas, comme on le voit, la conséquence d'un anoblissement formel, mais Gilbert Graulier était au premier rang de cette bourgeoisie riche qui, noble de fait et par ses relations, aspirait à le devenir de droit et ne devait pas tarder à y arriver.

L'illustration de sa famille ne devait pas disparaître avec lui. En 1443, Guillaume Graulier, prêtre, et Antoine Graulier, oncle et neveu, héritiers de Gilbert Graulier, possédaient une tour sise près de l'église de

Sainte-Croix, tour devenue, croyons-nous, le fief de la Tour-Graulier.

Les mêmes transigent, en 1450, avec noble homme Antoine de la Mothe, écuyer, paroissien de Mazerier, et Louise de la Grange, sa femme, au sujet de l'hôtel, garenne et appartenances de la Faulconnière que possèdent les Graulier. Ceux-ci donnent au sieur de la Mothe un cens de deux sextiers froment et une géline, à percevoir sur le clerc d'école à Mazerier, contre un cens d'un sextier avoine L'échange ne stipulant aucune somme d'argent pour combler la différence de valeur des deux devoirs, ne pourrait-on reconnaître dans ce fait une trace de vanité encore bien bourgeoise, désirant à tout prix affranchir un fief récemment acquis, mais roturier : ce n'est, on le sait, qu'aux mains de Pierre Filhol, archevêque d'Aix, que la Fauconnière devint en 1518 un fief noble. Est-ce aussi par suite d'un esprit de gloriole inhérente a la famille que Gilbert Graulier avait entouré son blason de parvenu récent de tant d'illustres armoiries ?

Les Graulier ont-ils continué de faire souche ailleurs ? Nous ne saurions le dire, mais à Gannat cette famille a fini en quenouille.

En 1492, les maisons du Terrail avaient été divisées. Jamette Graulière en avait porté une partie ainsi que le fief de la Fauconnière à Gilbert Rachot. Bridonne Graulière et une autre fille de cette famille ont pour maris Hermite de Laribe et Jacques de Montrognon.

Tous ces noms sont éteints et bien d'autres depuis. Même dans les rangs du peuple des villes, un nom a des limites de durée. La lecture des plus anciens rôles laisse voir combien peu il en reste après 500 ans: et ce n'est guère que dans les faubourgs que l'on retrouve quelques noms antiques, parmi les habitants qui ont continué la vie agricole de leurs aïeux.

Nous sommes heureux d'adresser ici nos remerciements à notre ami M. Chazaud qui nous a mis à même, par d'utiles renseignements, de compléter ou rectifier certains points de cette notice.

V. VANNAIRE, *d. m. p.*

DEUX PAGI

DE LA GAULE

AU VI[e] SIÈCLE

VOSAGUS, (VOUSSAC) ET LIPIDIACUS, (LUBIÉ)

On sait quel a été, dans le public érudit, le brillant succès des savantes recherches publiées l'an dernier par M. A. Longnon sur la *Géographie de la Gaule au* VI[e] *siècle*. On a surtout félicité l'auteur d'avoir pour ainsi dire créé, par une heureuse application des règles que le progrès des études philologiques a mises à la portée de tous, un nouvel art de retrouver aujourd'hui sous leurs formes modernes les anciens noms de lieu, en imprimant ainsi aux résultats de ses recherches un caractère de certitude, qui manque souvent à celles de ses devanciers (1).

Je n'ai certes pas l'intention de protester contre un éloge presque toujours parfaitement mérité, et auquel

(1) Bibl. de l'école des Chartes, tom. XXXIX pag. 333.

je ne puis qu'applaudir dans la plupart des cas, mais l'autorité même que l'on s'accorde à reconnaître à l'ouvrage de M. Longnon, me semble un motif de plus pour présenter, sur deux questions résolues par lui tout autrement qu'elles l'avaient été autrefois, quelques observations, qui n'ont d'autre but que de défendre, et s'il est possible, de rendre plus vraisemblables les opinions précédemment émises.

Il s'agit de deux localités qualifiées du nom de *pagus* par Grégoire de Tours, l'une en Berri, *Vosagensis pagus*, et l'autre en Auvergne, *Lipidiacensis pagus*, et que je crois reconnaître l'une comme l'autre en Bourbonnais (1) dans le département de l'Allier, sous les noms de Voussac, commune du canton de Chantelle, et de Lubié, hameau de la commune de La Palisse.

Vosagensis pagus, Voussac.

Grégoire de Tours raconte (liv. IX, chap. 19) qu'en 587 Chramnisinde qui venait de commettre un meurtre en Touraine, (c'est-à-dire dans les états de Childebert, fils de Brunehaut), voyant que la reine Brunehaut lui était contraire, se retira en Berri, dans le *pagus Vosagensis*, parce que dans le royaume de Gontran, il pouvait avoir plus de chances de rester inaperçu. *Vosagensem territorii Biturici pagum ex-*

(1) Formé surtout, comme on sait, aux dépens de l'Auvergne et du Berri.

petiit,... *eo quod in regno Guntchramni regis invisus haberetur* (Longnon p. 475-476). Comme notre savant maître M. Guérard (Ann. de la Société de l'histoire de France pour 1837 p. 147), comme A. Jacobs dans la seconde édition de sa Géographie de Grégoire de Tours (p. 169-171) M. Longnon rejette la leçon du ms. de Royaumont, qui supprime *Biturici* et donne simplement *Vosagensis territorii pagum*, ce qui, bien évidemment, dans l'esprit du copiste, signifiait que Chramnisinde avait dû s'enfuir dans les Vosges. Comme eux encore, il admet la nécessité de retrouver *Vosagensem pagum* dans le Berri, qui n'a cessé d'appartenir à Gontran jusqu'à sa mort. Reste seulement à préciser la situation exacte du *pagus* en question dans le Berri, et à retrouver le nom qui le désigne aujourd'hui. M. Guérard avait cru devoir proposer, bien que sous forme dubitative, comme traduction de *Vosagensis pagus* Voussac, (Allier, arrondissement de Gannat, canton de Chantelle). « Mais », objecte M. Longnon, « il oubliait sans doute que Voussac était compris, non dans le diocèse de Bourges, mais bien dans celui de Clermont ». Le reproche porte à faux, et ce n'est pas M. Guérard qui se trompe ici. Voussac, jusqu'à la création de l'éphémère diocèse constitutionnel de l'Allier en 1789-1790, n'a pas cessé d'appartenir au diocèse de Bourges, archidiaconé de Narzenne, archiprêtré de Chantelle, comme on peut le voir dans le pouillé du P. Labbe (page 24).

Si c'est là le seul argument que M. Longnon puisse opposer à la conjecture de M. Guérard, et il n'en indi-

que pas d'autre, il ne reste plus, ce me semble, qu'à traduire *Vosagensis pagus* par Voussac

Bazaiges et Besagettes que soutenait Jacobs après M. Raynal (Hist. du Berri, tom. 1[er] pag. XLII), viennent très-probablement d'un primitif, comme *Basilica*, ou *Basilicæ*. Quant à Bouges pour lequel se déclare M. Longnon, sur l'autorité du pouillé du P. Labbe, qui n'est ici que l'écho de Catherinot (Raynal *ubi supra* not. 1[re]), il faut tenir compte de ce fait que, dès 917, on l'appelait déjà *Bolgacus* comme chef-lieu de la vicaria *Bolgacensis* (Ch. de fondation de Déols. Raynal, *ubi supra*, p. XLVI, et 317, note 2).

Voussac au contraire garde toujours un nom assez peu différent de *Vosagus*. Je le trouve nommé *parrochia Vociaci* en 1350, 1351 et 1359, (arch. nat. P. 458 cotes $\frac{1408}{114}$ et $\frac{1417}{126}$ et P. 459 cote $\frac{1670}{40}$) et en 1322 *p[a] de Vocat* (P. 458 cote $\frac{1401}{120}$), et *p[a] de Vocac* (P. 458 cote $\frac{1535}{243}$).

Un dernier mot et je finis : c'est à Tours que Chramnisinde a commis le meurtre qui l'oblige à chercher un asyle en Berri dans le royaume de Gontran. N'est il pas probable qu'il a dû choisir pour se cacher la partie du Berri la plus éloignée de la Touraine ? Or Voussac, dans l'archiprêtré de Chantelle, du diocèse de Bourges, mais contigu au diocèse de Clermont, est au moins à 170 kilomètres ou 42 lieues environ de la frontière de Touraine, tandis que Bazaiges et Besagettes près Argenton, n'en sont guère qu'à 20 kilomètres, soit cinq lieues au plus, et

Bouges près Levroux qu'à environ 40 kil. soit une dizaine de lieues. *Vosagus*, dit M. Raynal, (*ubi supra* p. XLII.) semble indiquer, d'après une étymologie probable, un pays de montagne. Voussac, dans la région montagneuse dont le Puy près le Montet est le point culminant (503 mètres d'altitude), devait certainement offrir au fugitif, un asile bien plus sûr.

Lipidiacus, Lubié.

C'est au nom de la philologie que M. Longnon déclare inacceptable l'hypothèse qui reconnaît *Lipidiacus* dans *Lubié*, ancienne paroisse du diocèse de Clermont, citée dès le XIIe siècle sous le nom de *Libiacus*, et aujourd'hui simple hameau de la commune de La Palisse (Allier). *Lipidiacus*, dit-il, n'a pu produire dans le centre de la France, d'autre nom que Lizy, qu'on ne rencontre pas dans la vallée de la Bèbre. De ces deux assertions la dernière seule est incontestable : Lizy est un nom de lieu parfaitement inconnu dans la vallée de la Bèbre, mais il n'est pas aussi certain que *Lipidiacus* n'ait pu produire dans le centre de la France d'autre nom que Lizy. Pour le démontrer il ne suffit pas seulement de le dire.

Il serait bon d'abord de commencer par établir au moins que le *d* de *Lipidiacus* n'a pu disparaître par

syncope. Or Diez (1) fait remarquer précisément qu'en français *d* médial est le plus ordinairement supprimé, et ne se maintient que dans certains mots de création moderne, spécialement dans les suffixes *idus* et *udo,* et aussi dans quelques mots d'ancienne origine, où *d* médial s'est trouvé protégé par une consonne immédiatement précédente sur laquelle il s'appuyait. M. Brachet, l'un des traducteurs de Diez après avoir constaté dans son dictionnaire étymologique (Introduction), page XCVIII la syncope habituelle de *d* médial en Français, en a réuni de nombreux exemples (voir aux mots Accabler et Alouette).

Il ne serait pas difficile d'en trouver quelques-uns dans des noms de paroisses du diocèse même de Clermont : *Ridiliacus*, charte 494 du Cartul. de Sauxillanges autrefois du diocèse de Clermont, et depuis 1317 de celui de Saint-Flour, archiprêtré de Langeac, est devenu *Reilhac* Haute-Loire, c^on^ de Langeac, arr. de Brioude) ; *Sanctus Theodoricus,* du diocèse de Clermont, archiprêtré de Cusset, est devenu *Saint-Yorre,* (Allier, c^on^ de Cusset, arr. de La Palisse), autrefois *Saint-Thioire*, *Tierre*. *Tiorre*, et même *Thyorre* et *Thyourre*. Rien donc dans les règles les mieux constatées de la phonétique française n'empêche que *Lipidiacus,* soit devenu dès les premiers temps du moyen-âge *Lipiacus* (2), et nous avons

(1) Gramm. des langues romanes, trad. franç. tome 1er pages 210-215.

(2) Par une singulière coïncidence il se trouve que *Lipidiacus* est écrit *Lipiacus* (*lapsus* corrigé à l'errata) dans la 2e édition de la Géog. de Grég. de Tours, par A. Jacobs 1861, pag. 107, lig. 9.

la preuve qu'aux XII[e] XIII[e] et XIV[e] siècles, on écrivait *Libiacus*. Cet adoucissement de *p* en *b* est encore une chose parfaitement normale en français : voy. Diez, *ubi supra* tome 1[er] page 256, et Brachet *ubi supra*. introd. p. CII, et au mot Abeille.

N'oublions pas de rappeler qu'à Lubié, archiprêtré de Cusset, l'idiôme populaire était au moyen-âge le roman du midi (dialecte Auvergnat), comme en fait foi le patois fort altéré qu'on y parle encore aujourd'hui. Or on sait qu'en langue d'oc l'adoucissement de *p* en *b* est de règle (1) : c'est ainsi, par exemple que *capitale* est devenu *cabal* par adoucissement de *p* en *b* et syncope de l'*i* et du *t*.

Quant au changement de la terminaison *iacus* en *ié*, il est des plus réguliers, et les exemples n'en sont pas rares : je me contenterai de citer les quatre noms de lieu suivants, qui sont ceux de communes de l'Allier, où l'on a pris, depuis plus de deux siècles, l'habitude de remplaçer l'accent aigu d'autrefois par un *r* ou un *l*. Ce n'est, du reste qu'une faute d'orthographe administrative, car la prononciation locale est demeurée *ié* et non *iere* ni *iele*.

Barberier = Barbariacus (c[on] de Chantelle).

Mazerier = Mazeriacus (c[on] de Gannat).

Huriel = Huriacus (ch.-l. de canton arr. de Montluçon.

Fleuriel = Floriacus (c[on] de Chantelle).

(1) Diez, ubi supra, page 385.

On trouve habituellement avant la fin du xviie siècle : Barberié, Mazerié, Hurié et Fleurié.

Nous n'avons plus à justifier maintenant que le changement de l'*i* de L*i*biacus en l'*u* de L*u*bié. Mais ici encore nous aurons recours à Diez (*ubi supra*, pag. 163 et not. 1re) et Brachet (*ubi supra*, p. LXXVIII, 3°, et au mot Affubler). L'un comme l'autre atteste que ce changement d'*i* atone en *u* est des plus usités.

Comme exemple d'un changement identique dans un nom de lieu de l'Allier, on peut citer *Lisinia* (*cus*), d'après un pouillé d'Autun du XIe siècle (1), maintenant L*u*signi (Allier, arr. de Moulins, canton de Chevagnes). Enfin je demanderai la permission de rappeler ici, à propos de Lubié, un mot de la langue usuelle et populaire, dont la formation est sinon tout-à-fait identique, du moins à peu de chose près semblable. *Lubie* en effet vient de *Libidinem*, comme *Lubié* de *Lipidiacus* : la finale seule diffère, encore n'est ce que pour l accent, et s'il y manque l'adoucissement de *p* en *b*, on y retrouve à la fois, et le changement d'*i* en *u*, et la syncope du *d* médial.

Il me semble maintenant démontré que, philologiquement au moins, rien ne s'oppose à ce que *Lipidiacus* soit devenu en français actuel *Lubié*, après avoir été, depuis le xiie siècle, *Libiacus* en latin du moyen-âge. Reste maintenant à prouver par l'examen des faits que *Lipidiacus* n'a été du temps de

(1) Publié par Auguste Bernard, à la suite des Cartul. de Savigni et d'Ainai, tom 2 pag. 1053.

Grégoire de Tours, et ne peut être par conséquent maintenant que Lubié.

Il est pourtant une objection que fait M. Longnon à l'identification de Lubié avec Lipidiacus, à laquelle je dois répondre d'abord : c'est que le souvenir de saint Lupicin ne s'est pas conservé dans la vallée de la Bèbre (où est situé Lubié). Mais M. Longnon reconnaît lui-même (pag. 505) que saint Caluppa est resté à Méallet (Cantal) tout aussi parfaitement, faut-il dire inconnu ou bien oublié, que saint Lupicin à Lubié, ce qui ne l'empêche pas d'approuver le placement du *Melitense cenobium* de saint Caluppa, à Méalet (Cantal), si ce village a réellement porté le nom de Melet, plus rapproché de *Melitense cenobium* que Miallet (Puy-de-Dôme) *Lipidiacus* pourrait donc, en appliquant dans un cas identique un raisonnement de même nature, être reconnu sans hésitation dans Lubié, qui en dérive régulièrement, bien qu'on n'y semble pas avoir conservé le souvenir de saint Lupicin. D'ailleurs, si l'on ne connaissait plus à Lubié ni à Trezelle, vers 1861, le nom même de saint Lupicin, tout souvenir du saint et de ses miracles n'avait pas complétement disparu pour cela. Diverses personnes, ecclésiastiques et laïques, m'ont fréquemment attesté depuis qu'il est de tradition dans le pays qu'un grand saint y a résidé : on montre même sur l'emplacement de l'ancienne église de Lubié, un endroit où il ne pousse point d'herbe, bien qu'elle croisse à merveille tout autour, parce que, dit-on, c'est là que le saint est enterré. La tradition, on le

voit, n'est pas précisément d'accord avec le récit du père de l'histoire de France, mais la tradition n'est pas toujours parole d'évangile, et quand elle vient de loin, soit dans le temps, soit dans l'espace, on ne doit pas trop s'étonner qu'elle ait tant soit peu changé sur la route.

Voici, d'après le texte de Grégoire de Tours, la légende, ou plutôt l'histoire du saint de *Lipidiacus*, que je rapporte ici comme ayant, au point de vue local, un assez grand intérêt.

Lupicin (1) était un homme d'une grande sainteté et très-fort dans les œuvres de Dieu. D'abord, il allait demander l'aumône dans les maisons dévotes, et tout ce qu'il recevait ainsi, il le distribuait aux pauvres ses semblables; plus tard, quand il eut atteint l'âge moyen de la vie, il se rendit au bourg de la Bèbre, maintenant Lipidiacus (2), et y ayant trouvé des murailles antiques, il s'y enferma, et s'y tint soigneusement caché aux regards des hommes. Une étroite fenêtre lui servait à recevoir de temps à autre un peu de pain et d'eau, qui bien qu'en très-petite quantité, lui durait parfois jusqu'à trois jours. L'eau lui arrivait par un canal étroit, et la fenêtre était fermée par un voile. De plus l'accès à l'une et à l'autre ouverture était si difficile à découvrir qu'il restait impossible d'apercevoir le visage du saint. Quant à lui, faisant jour et nuit son unique joie du chant des psaumes à

(1) Greg. Tur. (*Vitæ patrum* Cap. XIII).

(2) Lubié à un kilom. environ de La Palisse).

la gloire de Dieu, il imagina un nouveau tourment pour augmenter ses souffrances corporelles... : il choisit une grande pierre que deux hommes auraient peine à soulever, pour se la mettre sur la tête ; et toute la journée dans sa cellule il la portait ainsi, en chantant les louanges de Dieu. La nuit, pour ajouter encore aux tortures qu'il s'imposait, il imagina de fixer au bout du bâton qu'il portait à la main deux épines qu'il se plaçait, la pointe en haut, sous le menton, pour ne point se laisser aller au sommeil. Enfin, dans les derniers temps de sa vie, le poids de cette lourde pierre lui ayant abîmé l'estomac, il finit par rendre le sang par la bouche, et il le crachait sur les murs en face de lui. Souvent des fidèles, s'approchant la nuit de sa cellule, entendirent des chants qui semblaient ceux d'un chœur nombreux : il guérissait aussi beaucoup de malades, surtout d'accès de fièvre ou de pustules malignes, rien qu'en les touchant, ou en faisant sur eux le signe de la croix. Cependant il était arrivé à la vieillesse ; il appela un jour son serviteur et lui dit : « Le temps de se cacher est passé, voici le temps de se montrer qui arrive ; sache donc que dans trois jours je serai délivré de ce siècle. Va maintenant appeler les fidèles, mes frères et mes enfants, à qui je veux dire adieu, pour qu'ils viennent nous visiter. » Le troisième jour étant venu, il ouvrit à la foule de fidèles, qui affluaient, sa porte jusque là tenue fermée, et après avoir salué et embrassé tous ceux qui étaient entrés, il adressa au Seigneur cette prière : « Je te rends grâce, Seigneur Jésus Christ,

d'avoir ordonné que je serais sauvé des pièges de ce monde, et d'avoir daigné me protéger tellement en ce siècle, que l'auteur du crime n'a rien trouvé en moi qui fût à lui » Puis se tournant vers le peuple, ajouta : « Glorifiez, je vous en prie, mes très chers, le Seigneur avec moi, et exaltons son nom en commun : c'est lui qui m'a sorti du fumier, qui m'a arraché à l'œuvre des ténèbres, et qui maintenant me fait par ticiper au bonheur de ses amis ; c'est lui qui a envoyé son ange pour me tirer de ce monde terrestre, et qui a promis de me conduire au repos éternel, où devenu le collègue de ses amis, je mériterai d'être admis dans son royaume. » O le bienheureux ! qui mérita cette insigne consolation de connaître, dès cette vie, le bonheur dont il devait jouir au ciel quand il aurait quitté ce monde ; qui mérita d'obtenir de la puissance divine cette faveur tant souhaitée par David dans ses chants : « fais-moi connaître ma fin, ô Seigneur, et le nombre de mes jours, afin que je sache ce qui me manque ! » Puis s'étendant sur le sol, il rendit à Dieu son âme qui aspirait au ciel. Alors tous en pleurs se prosternent : les uns vont baiser ses pieds, d'autres arracher des lambeaux de ses vêtements, d'autres détachent de la muraille les parcelles de son sang béni, qu'il y avait lancées de sa bouche, et se les disputent entre eux. Chacun se serait trouvé malheureux de s'en aller sans emporter quelque relique du saint. Témoin encore aujourd'hui la muraille percée d'autant de petits trous qu'elle avait reçu de crachats de la bouche du saint

confesseur. Témoin aussi le petit canal dont le bienheureux tirait l'eau nécessaire à son usage. Quand on va le baiser avec foi on y puise la santé. J'ai vu moi-même bien des gens atteints de diverses maladies, qui trouvèrent guérison dans les crachats de cette sainte bouche, arrachés de la muraille.

Quand il fut mort, comme nous l'avons raconté, il arriva une dame, qui, après avoir lavé le corps, le revêtit de vêtemens convenables, et comme elle voulait l'emporter au bourg de Trezelle, le peuple du pays de Lubié s'y opposa disant : « C'est notre sol qui l'a nourri, c'est à nous que revient de droit la glèbe de son corps. » La dame, de son côté, leur répliqua : « Si vos reproches viennent de ce que vous lui avez fourni quelques-unes des choses nécessaires à la vie, moi aussi, bien souvent, je lui ai envoyé et du froment et de l'orge qu'il employait à son usage, ou au soulagement des malheureux. » Ceux-ci répondaient. « Il était devenu notre concitoyen : c'est de notre fleuve qu'il a bu l'eau : c'est notre terre qui l'a cédé au ciel. Est-il donc juste que toi tu viennes d'une terre étrangère nous le ravir des mains ? Sache le bien, cela, nul de nous ne le souffrira, c'est ici qu'il recevra la sépulture ! » La dame reprit : « Si vous voulez remonter à son origine, c'est d'un pays étranger qu'il est venu ici. Quant aux eaux de votre fleuve ce n'est pas elles qui ont suffi à étancher sa soif, mais bien plutôt la source divine qui jaillit du ciel. »

Pendant toutes ces discussions et d'autres du

même genre, les gens de Lubié avaient fait une fosse et voulaient y placer le sarcophage. Mais la dame ayant rassemblé ses gens, mit en fuite ceux du pays, s'empara du corps saint, et le fit mettre sur un brancard pour l'emporter au bourg de Trezelle. Sur le chemin étaient disposées des troupes de fidèles chantant des psaumes, ayant en main des croix, des cierges, et des encensoirs ou brûlaient des parfums odorants.

A ce spectacle les gens de Lubié émus de repentir envoyèrent dire à la dame : « Nous avons péché en te résistant : certainement nous reconnaissons là le doigt de Dieu. Maintenant nous venons te demander de ne pas nous exclure des funérailles du saint homme, et de nous permettre d'assister aux offices qui s'y feront. » La permission accordée, les deux peuples se fondirent en un seul cortège, et venant tous ensemble au bourg de Trezelle, après la célébration des messes, ils y ensevelirent avec grand honneur et grande joie le corps du saint, dont la présence en ce bourg s'est souvent manifestée par des miracles. A Lubié aussi, comme nous l'avons dit plus haut, il arrive souvent que quelque nouveau bienfait du bienheureux se manifeste, car les deux endroits sont également protégés par les mérites du même saint. Peut-être que quelques incrédules essayeront, meute toujours aboyante, de murmurer contre ce récit : eh bien ! qu'ils sachent que j'ai vu le prêtre Déodat, chargé du poids de quatre-vingts années, qui m'a raconté tous ces détails tels que je les écris, et affirmé par serment qu'il ne m'avait rien dit qui ne fût de la plus stricte vérité.

Résumons maintenant, d'après Grégoire de Tours, les traits principaux qui caractérisent la localité choisie par saint Lupicin pour y établir son ermitage, et montrons qu'ils concordent parfaitement avec ce qu'on connaît de plus authentique sur le passé de Lubié. Le savant ouvrage de M. Longnon nous y aidera lui-même.

Lipidiacus, où vient s'établir saint Lupicin, possède sur son territoire des murailles antiques (*parietes antiquos*) sans doute des ruines romaines. C'est un bourg (*vicus*), et qui semble avoir été le chef-lieu plus ou moins important d'un *pagus* ou pays qui portait son nom (*Lipidiacensis pagus*). Il devait être situé sur ou près la Bèbre. *Berberis fluvius (miracl sancti Martini* lib. 1. cap. XXXVI). *Berberensis vicus qui nunc Lipidiaco dicitur* (*Vitæ patrum XIII.*) et à fort peu de distance de *Transalium*. Eh bien M. Longnon reconnaît sans la moindre difficulté : 1° que le *fluvivs Berberis* de Grégoire de Tours est bien la Bèbre (pages 160, 208), rivière à laquelle *Lipidiacus* devait sans doute son nom de *vicus Berberensis* (page 513) ; 2° que *Transalium*, et *Transaliensis vicus*, *pagus*, où fut porté définitivement le corps de saint Lupicin, par conséquent à peu de distance de *Lipidiacus*, puisque la population de cette dernière localité se joignit à celle de *Transalium* pour conduire le saint à sa dernière demeure, est bien *Trezelle*, (cne du con de Jaligni, arr. de La Palisse(1), (Allier) (ibid. page 514)

(1). M. Longnon par un *lapsus calami* dit arr. de Gannat (ib. page 563).

3° enfin que *Lipidiacus*, comme Trezelle était de l'Auvergne.

Or, Lubié, qui n'est qu'à six kilomètres de Trezelle, mais sur la rive gauche de la Bèbre, tandis que Trezelle est sur la rive droite, était comme lui de l'archiprêtré de Cusset. De plus, une preuve que Lubié a eu comme bourg une certaine importance, remontant à une époque fort ancienne, c'est qu'il était, dès le XIIe siècle, et qu'il est resté jusqu'à la révolution de 1789, le chef lieu de la paroisse de La Palisse, qui n'a possédé jusque là qu'une chapelle annexe de la cure de Lubié.

J'ajouterai que les preuves de l'existence de Lubié à l'époque romaine ont été, depuis longtems, fournies par notre collègue M. Bertrand ; (Exploration archéologique de la rive droite de l'Allier, Bulletin de la Société d'Emulation (1866) tome IX, page 345). Il a trouvé à Lubié même, sur un espace d'environ quatre hectares, de nombreux débris d'habitations antiques, et de poteries à reliefs. Il conserve encore chez lui une lampe en bronze à six becs trouvée à Lubié.

Et je crois pouvoir conclure, sans trop me hasarder, que Lubié est bien le *Lipidiacus* de Grégoire de Tours et de saint Lupicin, quoique la population n'y connaisse plus, au XIXe siècle, le nom du pieux ermite qui vint s'y retirer au Ve.

A. M. CHAZAUD.

LISTE

DES

MEMBRES TITULAIRES

ASSOCIÉS LIBRES ET CORRESPONDANTS

DE LA

SOCIETE D'EMULATION DE L'ALLIER

—

1878—1879

—

MM. DE L'ESTOILLE, *président*.
ESMONNOT, *vice-président* pour la classe des arts.
CHAZAUD, *vice-président* pour la classe des sciences.
CLAIREFOND, *vice-président* pour la classe des lettres.
BERNARD, *secrétaire-archiviste*.
MEILHEURAT, *secrétaire-adjoint*.
FROBERT, *trésorier*.
N., *bibliothécaire*.
QUEYROY, *conservateur du Musée*.

Membres de droit.

M. le PRÉFET du département de l'Allier.
Mgr. l'ÉVÊQUE du diocèse de Moulins.
M. le MAIRE de la ville de Moulins.

Membres titulaires.

Classe des sciences.

MM. Bergeon, docteur en médecine.
Doumet ✻ président de la Société d'Horticulture de l'Allier.
Estoille (le comte de l'), ancien officier d'état-major.
Meige ✻, docteur en médecine, adjoint au maire de la ville de Moulins et membre du Conseil général de l'Allier.
Méplain, docteur en médecine.
Montaut ✻, ingénieur en chef.
Migout. professeur de physique au Lycée.
Petit ✻, docteur en médecine.
Prieur, docteur en médecine.
Richou, ingénieur des ponts-et-chaussées.

Classe des arts.

MM. Bariau, directeur de l'école communale de dessin de Moulins.
Bertrand (Alfred)
Bonnefond, propriétaire à Moulins.
Desrosiers (Charles), imprimeur-éditeur.
Esmonnot, architecte du département.
Martin-Flammarion, photographe à Moulins.
Mora, (Pasqual de), propriétaire.
Queyroy, conservateur du Musée départemental.
Rondeau, avoué-licencié.
Thonier-Larochelle (Aymar), avocat.

Classe des lettres.

MM. Bernard (Gustave).
Bonand (Adolphe de).
Bouchard, avocat.
Chazaud, archiviste du département.
Clairefond, archiviste paléographe.
Croizier, notaire.
Deshommes, avocat.
Desrosiers (Auguste), avocat.
Faure, docteur ès-lettres.
Gillot ✻, ancien directeur de l'Enregistrement et des Domaines.
Giroud, receveur municipal.
Guillaume-Grandpré, maire de Neuvy.
Meilheurat, avocat.
Melin (l'abbé).
Méplain, juge honoraire.
Méplain avocat, ancien député de l'Allier.
Robert, avocat, docteur en droit.
Saulnier, avocat.

Membres associés libres.

Classe des sciences.

MM. Aubigneu (d'), propriétaire.
Bruel (Narcisse).
Bruel (Léon) ✻, docteur en médecine et membre du Conseil général de l'Allier.
Bujon, inspecteur des eaux et fôrets.
Chavigny (Frédéric de).
Gardien (Emmanuel), à Ygrande (Allier).

MM. Larminat (de), président honoraire de la Société d'agriculture.
Léveillé, ingénieur civil des mines, à Laprugne (Allier).
Lucas, professeur de mathématiques spéciales.
Olivier (A.), propriétaire.
Ravier ✻, ingénieur des ponts et chaussées.
Reynard O ✻, ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Reignier, docteur en médecine.
Veauce O ✻, (le baron de), sénateur.
Voisin, ingénieur des mines.

Classe des arts.

MM. Dadole, architecte.
Delageneste ✻, ancien maire de la ville de Moulins.
Bure (de), membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques.
Millet (V.).
Millet (A.), avocat.
Olivier, propriétaire aux Ramillons.
Olivier (Henri),
Rambourg (Louis) O ✻.

Classe des lettres.

MM. Alary, ancien professeur, officier d'Académie.
Battu, avocat.
Bougarel, notaire honoraire.
Chevalier, directeur de l'Assurance mutuelle.
Conny (Mgr de), protonotaire apostolique.

MM. CHOUSSY, juge de paix, à Bourbon-l'Archambault.
DELAGENESTE, maire de Bresnay (Allier).
DESMAROUX DE GAULMIN C ✻ (le baron), ancien député de l'Allier au Corps législatif.
FOULD ✻, ancien député de l'Allier au Corps législatif.
GIRARD, ancien notaire.
GUESTON, docteur en droit, préposé en chef de l'octroi de Moulins.
HANS, directeur de l'école communale.
MICHELS (baron des) O ✻.
JALADON DE LA BARRE, avocat.
JUTIER, juge au tribunal de première instance.
PATISSIER, député de l'Allier.
PERROT, propriétaire.
PLAINCHANT, avocat.
SAULNIER ✻, vice-président au tribunal de première instance.
SEUILLET, maire de Treban, et membre du conseil général de l'Allier.
TRÉMIOLLES (de), juge d'instruction au tribunal de première instance.
VALLAT (G), licencié ès-lettres.

Membres correspondants.

Classe des sciences.

MM. AVISARD, pharmacien à Paris.
BAILLEAU ✻, docteur en médecine à Pierrefitte.
BERTRAND fils, chimiste.
BILLET, percepteur à Tauves.

MM. Bonnevie de Pogniat (le comte de).
Bourgougnon (Claudius), à Chassignet.
Castro Freire (F. de), doyen de la Faculté de mathématiques de Coïmbre.
Chabrol, professeur de physique au collége de Montluçon.
Charleuf, à Château-Chinon.
Cortambert, membre de la Société de géographie.
Desfosses, docteur en médecine à Ébreuil.
Delacour (Charles), ancien officier d'infanterie.
Dubosc (Emile), propriétaire à Bressolles.
Féningre, ingénieur civil.
Geoffroy Saint-Hilaire (Albert), sous-directeur du jardin d'acclimatation à Paris.
Germain de Saint-Pierre, docteur en médecine.
Girard (M.), professeur au collége Rollin.
Gomard (Charles), à Saint-Quentin.
Gouillaud, professeur de sciences physiques.
Guiot, inspecteur d'Académie.
Hospital ✻, directeur de l'asile des aliénés du Bois-le-Cros, à Clermont-Ferrand.
Jouillot, professeur de sciences physiques au Lycée de Sens.
Jubelin, ancien sous-secrétaire d'Etat à Paris.
Julien, professeur de géologie à la Faculté de Clermont-Ferrand.
Jutier ✻, ingénieur en chef des mines.
Kiéniewicz, ingénieur civil en Russie.
Lagout, ingénieur des ponts et chaussées.
Laussedat O ✻, colonel du génie en retraite, professeur à l'École des arts et métiers, à Paris.

LEFORT ✻, chimiste à Paris.
NOELLAS, docteur en médecine à Saint-Haon-le-Vieux (Loire).
PÉGOUT, inspecteur d'Académie.
PÉRARD, à Paris.
PERREUIL, propriétaire à Yzeure.
O'SULLIVAN, docteur en médecine à Besson.
ROUBY O ✻, chef d'escadron d'état-major.
TIXIER, propriétaire à Saint-Pons (Allier).
YVES, pharmacien à Hérisson.

Classe des arts.

MM. BERRY, conseiller à la cour d'appel de Bourges.
BERTINOT (Gustave), graveur à Rome.
BULLIOT ✻, président de la Société éduenne.
DU BROC DE SEGANGE ✻.
CANAT (Marcel), président de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône.
CHALLE, sous-directeur de l'Institut des Provinces à Auxerre.
COMPAGNON, architecte à Clermont-Ferrand.
CRONIER (l'abbé), grand-vicaire à Nevers.
CUYPER (Joseph), statuaire à Anvers.
DESROSIERS (l'abbé), mariste.
DIDRON aîné ✻, à Paris.
DIEGERICK, vice-président de l'Académie royale d'archéologie de Belgique.
DE PAYAN-DUMOULIN, conseiller à la cour d'Aix.
DURAND, architecte à Bayonne.
FRADEL (le comte de) ✻, préfet honoraire.
FROMENT (D. de), à La Châtre (Indre).

MM. Gauguin, trésorier de la Société française.
Gosse, docteur en médecine à Genève.
Gréau (J.), à Troyes.
Hubert Clerget, professeur titulaire à l'Ecole d'état-major à Paris.
La Couture, propriétaire à Bourbon-l'Arch.
Le Faure, architecte à Vichy.
Mantellier, conseiller de la cour d'Orléans.
Meilheurat, propriétaire à Montcombroux.
Pérot, entrepreneur de menuiserie à Moulins.
Protat, à Brazay-en-Plaine (Côte-d'Or).
Roach Smith, archéologue à Londres.
Soultrait (le comte Georges de) ✻, à Besançon.
Taylor (le baron) ✻, à Paris.
Thibaud (Emile), à Clermont-Ferrand.
Van-Der-Heyden, secrétaire de l'Académie archéologique de Belgique à Bruxelles.

Classe des lettres.

MM. Advielle (V.), membre de la Société du Berry.
Angelot ✻, président de Chambre à la cour de Riom
Asclépiades (le frère).
Aufauvre (Charles), homme de lettres.
Bellaguet, chef de division au ministère de l'instruction publique.
Bellaigue, docteur en droit, avocat au conseil d'État et à la cour de cassation à Paris.
Benoid-Pons de Freluc, ancien juge au tribunal de Gannat.

MM. Bernard (F.), receveur de l'Enregistrement et des Domaines à Mormant (Seine-et-Marne).

Berger, inspecteur de l'instruction primaire.

Biotière (F. de), homme de lettres à Paris.

Bonnand (Henri de), propriétaire.

Bonneton, membre du Conseil général de l'Allier.

Boudel (Marcelin), ancien substitut du procureur à Gannat.

Brugières de Lamotte ✻, ancien sous-préfet à Montluçon.

Cessac (le comte P. de), archéologue au château de Mouchetard près Guéret.

Cadet (Félix), professeur de logique au Lycée de Reims.

Chalmeton, homme de lettres à Clermont-Ferrand

Charencey (le vicomte H. de), secrétaire de la Société de linguistique de Paris.

Charmasse (Anatole de), à Autun.

Cassin (Eugène), homme de lettres.

Champeaux (de) avocat à Paris.

Chancel (Charles de), juge au tribunal civil d'Angoulême.

Chapsal, principal du collége de Saintes.

Chassaing, juge au tribunal du Puy.

Chaudé (Ernest), docteur en droit à Paris.

Chevarrier (le comte de), à Saint-Pourçain.

Cimetière père ✻, à Angoulême.

Da Silva Araujo, professeur au Lycée de Leria (Portugal).

MM. DES DEVISES DU DÉZERT, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Caen.
DEFAYE, notaire à Dompierre.
DUBIEF, directeur de l'institution Sainte-Barbe.
DE JUSSIEU, archiviste-paléographe à Chambéry.
ENDURAN (Lodoix), homme de lettres à Cusset.
FANJOUX O ✻, à Marseille.
FAURE (J.), professeur au Lycée de Leria (Portugal).
FAYET (l'abbé), curé de Hyds (Allier).
FILON, ancien professeur d'histoire.
GALLIEN, avocat à Cusset.
GIRARDOT (le baron de) ✻, ancien secrétaire général de préfecture à Nantes.
IDEVILLE ✻ (le baron d').
KERKHOWE (le vicomte Eugène de), ministre plénipotentiaire de Turquie à Madrid.
LASCOMBE, bibliothécaire de la ville du Puy.
LEJEUNE (Théophile, instituteur communal, membre de l'Académie de Belgique.
LEROY DE CHAVIGNY (Ernest), à Moulins.
LESTOURGIE, à Argentat (Corrèze), député.
LOISEL D'ARANGES, avocat à Cusset.
MALLET, percepteur à Arfeuilles.
MALLET (Mlle), à Souvigny.
MANDET (F.) ✻, conseiller à la cour de Riom.
MARY-LAFOND, homme de lettres.
MICHEL (Adolphe), homme de lettres.
MIGNARD, membre de l'Académie de Dijon.
MONTLAUR (le marquis Eugène de) O ✻.
MOUSTOUX, ancien juge de paix.

MM. PORT ✻, archiviste du département de Maine-et-Loire.
PRAINGY (de) ✻, propriétaire à Agonges.
RIBEYRE, ancien rédacteur du *Constitutionnel.*
ROSSEUW SAINT-HILAIRE ✻, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Paris.
ROY, professeur à l'école des Chartes, et répétiteur à l'école pratique des hautes études.
SOULLIÉ, professeur à Angoulême.
THÉRY O ✻, ancien recteur de l'Académie.
TOURNAIRE (l'abbé), curé de Nizerolles.
VALENTIN, proviseur au Lycée d'Angers.
VANNAIRE, docteur en médecine à Gannat.

MM. les Membres correspondants sont invités à faire rectifier les erreurs ou les omissions qui auraient pu être commises dans l'énonciation de leurs titres ou de leurs adresses, en écrivant au Secrétaire de la Société d'Émulation.

Le Secrétaire-Archiviste.
G. BERNARD.

SOCIÉTÉS SAVANTES

Avec lesquelles la Société d'Émulation est en correspondance.

Agen. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.
Amiens. — Société Industrielle.
Amiens. — Mémoires de l'Académie du département de la Somme.
Angers. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Angoulême. — Société Archéologique et Historique de la Charente.
Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Autun. — Société Eduenne.
Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Beauvais. — Athénée du Beauvoisis.
Bernay. — Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.
Besançon. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Besançon. — Société d'Emulation du Doubs.
Béziers. — Société Archéologique, Scientifique et Littéraire.
Blois. — Société des Sciences et Lettres.
Bordeaux — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Bourg. — Société d'Emulation de l'Ain.
Boston. — Society of natural history.
Bourges. — Société historique du Cher.
Bourges. — Société des Antiquaires du Centre,
Boulogne-sur-Mer. — (Société Académique de).

Brest. — (Société Académique de).

Caen. — Société française pour la conservation des monuments historiques. Congrès Archéologiques. — Congrès Scientifiques.

Caen. — Société Linnéenne.

Caen. — Association Normande.

Caen. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Cannes et arrondissement de Grasse, — (Société de).

Castres (Tarn). — Société Littéraire et Scientifique de Castres.

Cambrai. — Société d'Emulation.

Châlons-sur-Marne, — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.

Châlons-sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie.

Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

Chambéry. — Académie des sciences, lettres et arts.

Chartres. — Société Archéologique d'Eure-et-Loire.

Château-Thierry. — (Société Historique et Archéologique de)

Cherbourg. — Société Académique.

Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Colmar. — Société d'Histoire naturelle de Colmar.

Colmar. — Société d'Agriculture du Haut-Rhin.

Compiègne. — Société d'Agriculture de l'arrondissement de Compiègne

Dijon. — La Commission des antiquités de la Côte-d'Or,

Dijon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Dunkerque. — Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts.

Elbeuf. – Société Industrielle.

Falaise. — Société d'Histoire et d'Agriculture.

Genève. — (Société d'Histoire et d'Archéologie de).

Gannat. — Société de Médecine de l'arrondissement de Gannat.

Guéret. — Société des Sciences naturelles de la Creuse.

Le Hâvre. — Société havraise d'études diverses.

Hippone. — (Académie d').

Laon. — Société Académique.

La Roche-sur-Yon. — Société d'Émulation de la Vendée.

Le Puy. — Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce.

Lille. — Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.

Limoges. — Société Archéologique et Historique du Limousin.

Luxembourg. — Société pour la recherche et la conservation des Monuments historiques dans le grand-duché du Luxembourg.

Lyon. — Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts.

Mâcon. — Académie de Mâcon.

Maine-et-Loire. — Mémoires.

Mayenne. — Société d'Archéologie de la Mayenne.

Marche. — (Notices, Mémoires et Documents, publiés par la Société d'Agriculture de la).

Marseille. — Société Horticole des Bouches-du-Rhône.

Marseille. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.

Marseille. — Société de Statistique.

Mende — Société d'Agriculture, Industrie, Sciences et Arts de la Lozère.

Metz. — Académie de Metz.

Midi de la France. — (Société Archéologique du).

Montauban. — Société Archéologique du Tarn-et-Garonne.

Montbéliard. — Société d'Emulation de Montbéliard,

Moulins. — Société d'Agriculture de l'Allier.

Moulins. — Société d'Horticulture de l'Allier.

Mulhouse. — Société Industrielle.

Nancy. — Académie de Stanislas.

Nantes. — Société Académique.

Nevers. — Société Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts.

Nice. — Société d'Emulation des Alpes-Maritimes.

Nîmes. — Académie du Gard.

Orléans. — Société Archéologique de l'Orléanais.

Paris. — Société de Géographie.

Paris. — Société Parisienne d'Archéologie et d'Histoire.

Paris. — Société Philotechnique.

Paris. — Société Zoologique d'Acclimatation.

Paris. — Société de l'Histoire de France.

Paris. — Société du Berry.

Paris. — Société pour l'Instruction Elémentaire.

Paris. — Société d'Anthropologie de France,

Pau. — (Société des Lettres et Arts de).

Picardie. — (Société des Antiquaires de).
Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.
Poligny (Jura). — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny.
Pont-à-Mousson. — Société Philotechnique.
Reims. — Académie de Reims.
Reims. — Romania.
Rouen. — Société d'Emulation, du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.
Rouen. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Rouen et Normandie. — (Revue de).
Saint-Etienne. — Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres de la Loire.
Saintes. — Société des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Saintes.
Saint-Lô. — Société d'Agriculture et d'Histoire naturelle.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie.
Saint-Omer. — Société des Antiquaires de la Morinie, Bulletin Historique.
Saint-Quentin. — Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture.
Saint-Quentin. — Société Industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.
Seine-et-Marne. — (Société d'Archéologie du département de).
Soissons. — Société Archéologique et scientifique.
Semur. — Société des Sciences historiques..
Strasbourg. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Bas-Rhin (Basse-Alsace).
Toulon. — Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du département du Var.

Toulouse. — Académie des Jeux floraux.

Toulouse. — Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

Tournai (Belgique). — Société Historique et Littéraire.

Tours. — Société Archéologique de la Touraine.

Tulle. — Société Historique et Littéraire du Bas-Limousin.

Var. — (Société d'Agriculture du).

Vendôme. — Société Archéologique du Vendômois.

Versailles. — Société des Sciences Morales, de Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

Vesoul. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône.

Vitry-le-Français. — (Société des Sciences de).

Washington. — Smithsonian institution.

Ypres. — Société Historique et Archéologique (Belgique).

TABLE DES MATIÈRES

—

Planches contenues dans ce volume :

Trois planches donnant le fac-simile de six billets de confiance et mandats émis en Bourbonnais en 1790.

